



# RAPPORT DE GESTION 2024



# SOMMAIRE

Préambule	Page 02
<b><u>Première Partie : Les Chiffres Clés, Faits Saillants et l'Activité des Organes Sociaux</u></b>	
I. Les Chiffres Clés et les Ratios de l'année 2024	Page 05
II. Les Faits Marquants de la Banque pour 2024	Page 06
III. L'Assemblée Générale de la Banque de l'année 2024	Page 07
IV. La Prise en Charge des Résolutions de l'AGO statuant sur les Comptes Sociaux 2023	Page 09
V. Le Conseil d'Administration, Cadres Dirigeants et le Comité d'Audit de la BDL	Page 11
VI. Les Commissaires aux Comptes de la BDL	Page 16
<b><u>Deuxième Partie : Les Activités Bancaires</u></b>	
I. La Collecte des Ressources Clientèle et Bancarisation	Page 18
II. Le Financement de la Clientèle	Page 23
III. Les Garanties Institutionnelles et les Assurances	Page 39
IV. La Qualité du Portefeuille et le Risque de Crédit	Page 43
V. Les Impayés et le Recouvrement des Créances	Page 49
VI. La Trésorerie et l'Activité des Marchés	Page 53
VII. L'International et le Commerce Extérieur	Page 63
VIII. La Communication et Marketing	Page 68
IX. L'Animation Commerciale et L'encadrement du Réseau	Page 71
X. Le Pilotage et le Suivi des Objectifs Commerciaux	Page 73
<b><u>Troisième Partie : L'Activité Digitale de la Banque</u></b>	
I. Le Développement des Produits Monétiques et des Services	Page 82
II. Le Développement des Paiements Electroniques	Page 86
<b><u>Quatrième Partie : Les Activités Bancaires Connexes</u></b>	
I. La Finance Islamique	Page 90
II. Le Prêt sur Gages	Page 92
III. Les Participations et les Filiales de la Banque	Page 94
<b><u>Cinquième Partie : Le Support, le Système d'Information et le Capital Humain</u></b>	
I. Les Prévisions et la Gestion Budgétaire	Page 98
II. L'Organisation et les Procédures	Page 104
III. L'Encadrement Juridique	Page 106
IV. La Gestion et le Développement des Compétences	Page 110
V. Le Partenaire Social et les Actions Sociales	Page 116
VI. Le Système d'Information, Sécurité Informatique et la Maintenance	Page 117
VII. L'Extension du Réseau, la Mise à Niveau des Locaux et la Gestion des Moyens	Page 123
VIII. La Protection du Patrimoine et la Gestion des Archives	Page 127
IX. L'Assainissement des Comptes Comptables	Page 129
<b><u>Sixième partie : Le Dispositif du Contrôle Interne et Management Qualité</u></b>	
I. Le Contrôle Permanent	Page 133
II. Le Contrôle Périodique	Page 142
III. Le Management de la Qualité	Page 144
IV. Le Contrôle interne « Activité Islamique »	Page 146

# Préambule

L'année 2024 a été marquée par une croissance économique nationale soutenue, atteignant un taux de **4%**, dans un contexte international pourtant incertain. Cette performance a été principalement portée par les secteurs de l'industrie, de la construction, des services et des hydrocarbures.

Dans ce climat intérieur favorable mais exigeant, le secteur bancaire national a poursuivi sa transformation, impulsée par des réformes d'envergure visant à moderniser son cadre réglementaire et à renforcer sa gouvernance, notamment, à travers la promulgation de la **Loi Monétaire et Bancaire n°23-09 du 21 Juin 2023** et du **règlement de la Banque d'Algérie n°24-04 du 13 Octobre 2024** qui autorise la création des Banques digitales.

S'inscrivant pleinement dans cette dynamique de mutation, la Banque de Développement Local a engagé, au cours de l'exercice 2024, la mise en œuvre de son Plan d'Affaires 2024-2029, structuré autour de projets stratégiques majeurs, suivants :

1. L'ouverture de son **Capital** par un Appel Public à l'Épargne APE ; dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie des pouvoirs publics qui vise l'amélioration de la gouvernance de la Banque ainsi que de ses ressources financières pour pouvoir poursuivre l'accompagnement des entreprises dans le financement de l'économie (opération totalement réussie février 2025) ;
2. L'implantation d'une Banque commerciale en **Chine** ;
3. Le renouvellement de la solution et de l'infrastructure du **Core Banking**, qui a atteint sa maturité d'utilisation.

Cette démarche ambitieuse illustre la volonté de la BDL de consolider sa position sur le marché bancaire, de diversifier ses leviers de croissance, et de renforcer durablement son rôle dans le financement de l'économie nationale.

Après deux ans d'activité, il est enregistré le déploiement réussi de la Finance Islamique à travers le démarrage opérationnel de **163 guichets**, et **une agence** totalement dédiée à cette nouvelle ingénierie financière. Ainsi, la Banque a pu collecter **12 milliards DA** de ressources non conventionnelles et des financements pour **291 millions DA** au profit de **181 clients**.

En matière de représentation, la Banque a enregistré l'ouverture de trois (**03**) nouvelles agences commerciales et **une** agence « Prêt sur Gages », faisant passer le nombre d'agences bancaires de **174** à **177** dont **huit (08)** agences PSG et **une agence** totalement dédiée à la Fenêtre Islamique.

Grâce à son vaste réseau commercial et ses efforts en ce qui concerne l'inclusion financière, la BDL a réussi à ouvrir plus de **94 000 nouveaux comptes** en 2024, dont **32 664 comptes devises**. Cela a permis une augmentation de **5%** du nombre de comptes clients, passant ainsi de **1.736.068** en 2023 à **1.802.655 comptes** en 2024.

Les dépôts de la clientèle ont suivi la même tendance enregistrant une croissance de **15%**, soit **176 milliards DA** supplémentaires pour atteindre **1 375 milliards DA**, en fin d'année 2024.

S'agissant des porteurs des cartes CIB, ils s'établissent à hauteur de **200.000 cartes** et pour les cartes internationales le nombre est de **43.090 cartes**, d'autres part, l'enrôlement au service DIGIT BDL a pu atteindre les **114.120 abonnés**.

En ce qui concerne le parc « Automates », la Banque a répondu au besoin des commerçants en les dotant de **8.559 terminaux de paiement électronique**, pour faciliter leurs transactions quotidiennes. Concernant, les retraits en espèce, les clients de la place bancaire bénéficient d'un parc DAB/GAB de la BDL, composé de **198 unités** installées à travers le pays.

Quant au commerce en ligne, il est enregistré l'adhésion de **134 sites web marchands** qui ont intégré la plateforme de paiement SATIM.

Pour ce qui est de l'activité principale de la Banque, les accords de crédits de 2024 ont enregistré une hausse de **24%**, atteignant un montant global de **662 milliards DA**, dont **481 milliards DA** en crédit direct (investissement, exploitation et particulier) et **248 milliards DA** crédits par signature. Cette évolution confirme l'implication de la BDL dans le financement de l'économie qui se traduit par un encours crédit en progression de 103 milliards de DA, soit **9%** passant de **1.122 milliards DA** en 2023 à **1.225 milliards DA** en 2024.

En 2024, la BDL a évolué dans un contexte de liquidité confortable, lui permettant d'adopter une posture plus dynamique sur le marché primaire et secondaire. Cette situation favorable a conduit la Banque à se positionner en tant que prêteuse, tout en veillant au strict respect du cahier des charges de la DGT.

La BDL a veillé à la mise en conformité et à l'application de la **loi 18-07** relative à la protection des données à caractère personnel, conformément aux instructions et aux exigences réglementaires en vigueur.

Les efforts de l'année 2024, se sont traduits par un accroissement du Bilan de la BDL de **14%** passant de **1.603 milliards DA** en 2023 à **1.835 milliards DA** en 2024.

Le chiffre d'affaires enregistré est de **94,8 milliards DA** soit une hausse de **23,5%** par rapport à celui de 2023 (**76,7 milliards DA**). Quant au Produit Net Bancaire, il a augmenté profitablement de **29%** soit une croissance de **15 milliards DA** passant de **52,4 milliards DA** en 2023 à **67,7 milliards DA** en 2024.

Le résultat net de la Banque, en 2024, a enregistré un montant de **22,9 milliards DA** en hausse de **5,4 milliards DA** par rapport à 2023 soit **31%** de croissance. Le détail des paramètres et agrégats liés à la gestion de la Banque de Développement Local est présenté, par métier, dans le présent rapport.

Première Partie :

Chiffres Clés, Faits Saillants et Activité  
des Organes Sociaux **de l'Année 2024**

# I - LES CHIFFRES CLÉS ET LES RATIOS DE L'ANNÉE 2024

## I.1. LES CHIFFRES CLÉS DE LA BDL

Indicateurs	Année 2022	Année 2023	Année 2024	En millions de DA	
				Évolution 2024/2023 En Valeur	En %
<b>ACTIVITÉ</b>					
Capital Social	73 000	73 000	73 000	-	-
Total bilan	1 513 013	1 603 319	1 834 687	231 368	14%
Fonds propres réglementaires « pruden- tiels »	113 761	129 588	143 376	13 788	11%
Dépôts clientèle en Dinars	1 132 567	1 198 334	1 374 651	176 317	15%
Dépôts clientèle par la fenêtre islamique	588	9 248	11 936	2 688	29%
Crédits à la clientèle (crédit direct brut hors INR, TVA...) <i>Dont crédits directs</i>	1 046 628 753 593	1 122 246 818 292	1 225 590 902 350	103 344 84 058	9% 10%
Total des engagements par signature donnés	539 936	665 909	808 970	143 061	21%
Taux de couverture des emplois (Ressources / Emplois)	108,20%	106,80%	112,16%	-5%	
<b>COMPTE DE RÉSULTATS</b>					
<b>Produits bancaires</b>	<b>64 457</b>	<b>76 748</b>	<b>94 790</b>	<b>18 042</b>	<b>24%</b>
Charges bancaires	24 076	24 322	27 079	2 757	11%
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>40 381</b>	<b>52 426</b>	<b>67 711</b>	<b>15 285</b>	<b>29%</b>
Frais Généraux (hors dotations aux amortissements) <i>Dont frais de personnel</i>	18 269 9 704	17 003 10 518	20 944 12 398	3 941 1 880	23% 18%
<b>Résultat brut d'exploitation net dot. aux amortissements</b>	<b>20 735</b>	<b>33 785</b>	<b>44 844</b>	<b>11 057</b>	<b>33%</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>5 880</b>	<b>17 558</b>	<b>22 921</b>	<b>5 363</b>	<b>31%</b>
<b>AUTRES INDICATEURS</b>					
Nombre de clients	1 530 971	1 603 251	1 669 623	66 372	4%
Nombre de comptes client	1 660 717	1 736 068	1 802 655	66 587	4%
Dont Comptes devises	521 266	552 993	580 333	27 340	5%
<b>Total effectif</b>	<b>4 527</b>	<b>4 543</b>	<b>4 608</b>	<b>65</b>	<b>1%</b>
<b>Total Réseau BDL</b>	<b>169</b>	<b>173</b>	<b>177</b>	<b>4</b>	<b>2%</b>
Dont Agences Commerciales	163	165	168	3	2%
Dont Agences Prêts Sur Gages	6	7	8	1	14%
Dont Agences Dédiées à la fenêtre Islamiques <i>Guichets Dédiés « fenêtre islamique » / agences com.</i>	- 40	1 124	1 163	0 39	0% 31%

## I.2. LES RATIOS DE L'ANNEE 2024

- Ratios Prudentiels

Ratios Prudentiels	En millions DA		
	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Coefficient de solvabilité (norme : $\geq 9,5\%$ +2,5% coussin sécurité Règl. B.A 14-01 article 4)	12,83%	11,57%	12,24%
Coef. Fonds propres de base (norme : $\geq 7\%$ des risques pondérés Règl. BA 14-01 article 3)	10,56%	9,56%	10,43%
Coefficient de liquidité (norme : $\geq$ à 100%)	149%	132%	137%
Coefficient fonds propres/ressources permanentes ( $\geq 60\%$ )	57%	71%	62%
Fonds propres réglementaires « pruden- tiels »	113 761	129 588	143 376

- Ratios de Gestion

Ratios de Gestion	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Coefficient d'Exploitation	45,24%	32,4%	30,9%
Taux de réemplois (Ressources clientèle / Emplois clientèle)	108,2%	106,8%	112,2%
Rentabilité Économique : Résultat net / Total actif (ROA)	0,39%	1,10%	1,25%
Rendement des Fonds Propres (Résultat net / Fonds propres) (ROE)	5,2%	13,5%	15,9%
Frais formation/Frais de personnels	1,96%	2,25%	1,63%

## II - LES FAITS MARQUANTS DE LA BANQUE POUR L'EXERCICE 2024

L'exercice 2024 a connu plusieurs événements importants, le plus marquant pour la Banque, est la décision d'ouverture de son capital social et le rendre partiellement circulant en bourse, assortie d'une nouvelle vision stratégique élaborée pour la période 2024-2029.

Également, il est présenté ci-après, le bilan des réalisations de l'année 2024 en termes d'actions qualitatives et quantitatives :

- La tenue de **cinq (05)** réunions de l'Assemblée Générale, **dix (10)** réunions du Conseil d'Administration ainsi que **six (06)** réunions du Comité d'Audit ;
- La décision de l'augmentation du Capital Social de la BDL par l'incorporation de ses réserves passant ainsi de **73 milliards de DA** à **103 milliards DA** (l'opération sera concrétisée en 2025) ;
- L'achèvement des démarches relatives à l'ouverture du capital social de la BDL, en préparation à son intégration au marché boursier (opération réussie) ;
- La préparation du projet d'implantation d'une Banque commerciale en **Chine** ;
- L'élaboration du plan stratégique de la Banque pour la période 2024-2029 ;
- L'extension du réseau commercial par l'ouverture de trois **(03)** nouvelles agences à savoir Dar El Beida, Boudouaou et Ouacif ainsi qu'une **(01)** agence « **PSG** » sis à Sidi Bel Abbas. Portant ainsi le nombre d'agences commerciales de **174** à **177** agences dont **08** agences prêt sur gages ;
- Le déploiement réussi de la Finance Islamique à travers le démarrage opérationnel de **163** guichets avec une **(01)** agence totalement dédiée à cette nouvelle ingénierie financière, couvrant ainsi **97,6%** du réseau de la Banque ;
- L'investissement de la BDL dans les espaces « libre-service », permettant aux clients d'accéder à certaines prestations à travers les guichets automatiques et des bornes digitales. Au 31/12/2024, la Banque compte **six (06)** espaces ;
- La Direction Générale a réalisé plusieurs sorties sur le terrain dans le but d'inaugurer de nouvelles agences et de visiter les projets financés par la BDL et de rencontrer ses clients ;
- L'accomplissement de nouvelles actions en faveur du développement des produits monétiques et digitaux, à travers plusieurs réalisations, à savoir :
  - L'enrichissement du site web de la BDL par l'ajout de l'option de la demande d'achat des actions en ligne ;
  - Le projet **WIMPAY (Mobile Paiement)**, une solution des paiements, remboursements également le transfert via les smartphones, reposant sur la technologie **QR Code**. Ce dispositif a été finalisé au 31/12/2024, avec une commercialisation prévue en avril 2025 ;
  - L'achèvement du projet **E-Commerce internationale** en 2024, qui vise à certifier les sites web des commerçants de droits algériens afin de permettre les paiements en ligne les porteurs de cartes bancaires étrangères, avec une commercialisation prévue en 2025 ;
  - La digitalisation des demandes de financement ainsi que l'ouverture des comptes en ligne, visant à simplifier les parcours et améliorer l'expérience clientèle ;
  - La certification de **134** sites web marchands, confirmant l'implication active dans le développement du e-commerce
- Le lancement du projet pour le renouvellement de la solution et de l'infrastructure du **Core-banking**, qui a atteint sa maturité d'utilisation ;
- La révision à la baisse des taux d'intérêts appliqués aux crédits classiques et islamiques, dans l'objectif d'encourager les projets d'investissements et de financer l'économie nationale dans les meilleures conditions ;
- La participation intense aux salons et foires à caractère économique, ainsi que la vulgarisation des produits de la Banque via les différents canaux de communication ;

- L'optimisation du temps de traitement du module monétique ;
- La mise en application de la loi n°18-07 relative à la protection des données à caractère personnel des personnes physiques ;
- La BDL, chef de file de l'opération émission obligatoire SPA MLA pour un montant de **2 Milliards DA**, avec la participation des Banques publique et SGA ; et l'achat de nouvelles actions émises par le CPA et BIOPHARM
- L'encaissement des bonifications pour **22 milliards DA** : CNAC : 636 Millions DA, ANGEM : 155 Millions DA et crédits syndiqués : 21 Milliards DA (sous forme de OAT).

### III - L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA BANQUE DE L'ANNÉE 2024

Durant l'exercice 2024, l'Assemblée Générale des actionnaires de la Banque de Développement Local (BDL), société par actions, a tenu cinq (05) sessions, au siège du Ministère des Finances, sis à Alger, dont une (01) Assemblée tenue en session ordinaire et quatre (04) autres en session extraordinaire. Ces Assemblées Générales ont adopté des résolutions importantes pour la Banque de Développement Local, et qui concernent les aspects suivants :

- Désignation des membres du comité de contrôle charaïque ;
- L'approbation des comptes sociaux de la Banque de l'exercice 2023 ;
- La participation des banques BDL, CPA, BNA, BEA et BADR à l'augmentation du capital social de la Compagnie d'Assurances et de Garantie des Exportation « CAGEX » ;
- L'Augmentation du Capital Social par Incorporation des Réserves de la Banque ;
- L'Augmentation du Capital Social de la BDL pour l'Introduction en Bourse.

Les points abordés et sanctionnés par des résolutions lors de ces cinq (05) Assemblées Générales sont cités, chronologiquement, comme suit :

- 1<sup>ière</sup> Assemblée Générale (séance du 15 janvier 2024) : l'Assemblée Générale Extraordinaire : Désignation des membres du comité de contrôle charaïque ;

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Banques, nomme les membres du comité de contrôle charaïque relatif à la Finance Islamique, A ce titre, les Banques veillent à ce que les membres de comités de contrôle charaïque qu'elle choisit ne signent pas dans plus de **deux (02)** comités de contrôles charaïques des Banque publiques. De plus, les membres sélectionnés ne siègent pas au niveau de l'Autorité Charaïque Nationale de la Fatwa pour l'Industrie de la Finance Islamique.

- 2<sup>ième</sup> Assemblée Générale (séance du 11 mars 2024) : L'Assemblée Générale Extraordinaire : relative à la participation des Banques BDL, CPA, BNA, BEA et BADR à l'augmentation du capital social de la Compagnie d'Assurances et de Garantie des Exportation « CAGEX » :

L'assemblée Générale Extraordinaire des Banques BDL, CPA, BNA, BEA et BADR, réunie en session extraordinaire, autorise ces Banques à participer à l'augmentation du capital social **de la Compagnie d'Assurances et de Garantie des Exportation « CAGEX »**, passant ainsi d'un montant de **300 000 000 DA** à **720 000 000 DA** chacune.

- 3<sup>ème</sup> Assemblée Générale (séance du 24 juin 2024) : l'Assemblée Générale Ordinaire :  
Approbation des Comptes sociaux de l'exercice 2023 ;

L'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est réunie en date du 24 juin 2024, et après avoir pris connaissance du rapport de gestion, de l'exercice 2023, du Conseil d'Administration et entendu le rapport des commissaires aux comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023, à adopté plusieurs résolutions, notamment celles qui portent sur :

- **L'approbation du rapport de gestion et des comptes sociaux de l'exercice 2023, avec :**
  - Un total bilan de : 1.603.318.539.155,86 DA.
  - Un résultat net bénéficiaire « exercice 2023 » : 17.557.948.512,54 DA.
  - Report à nouveau créditeur : 838.701.188,88 DA

Les autres résolutions sont portées dans le tableau synthétique ci-dessous.

- 4<sup>ème</sup> Assemblée Générale (séance du 05 décembre 2024) : L'Assemblée Générale Extraordinaire : l'Augmentation du Capital Social par Incorporation des Réserves de la Banque ;

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Banque de Développement Locale a décidé d'augmenter son capital social, lequel s'élève désormais à 103 200 000 000 DA divisé en 103 200 000 actions d'une valeur nominale de 1 000 dinars chacune. Cette augmentation du capital est réalisée par l'incorporation totale des réserves facultatives d'un montant de 29 599 488 576,42 DA, ainsi que par l'affectation partielle des réserves statutaires, pour un montant de 600 511 423,58 DA.

- 5<sup>ème</sup> Assemblée Générale (séance du 23 décembre 2024) : L'Assemblée Générale Extraordinaire : l'Augmentation du Capital Social par l'Introduction en Bourse ;

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Banque de Développement Locale prend acte de l'ouverture de son capital social, suite à cette augmentation de celui-ci. Le capital passe ainsi de 103 200 000 000 DA à 147 400 000 000 DA, par émission de 44 200 000 nouvelles actions d'une valeur nominale de 1400 DA par action, soit une décote de 146,39 DA par rapport à la valeur estimée de 1546,39 DA.

## IV - LA PRISE EN CHARGE DES RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE STATUANT SUR LES COMPTES SOCIAUX 2023

Le tableau suivant reprend un point de situation succinct sur la prise en charge des résolutions adoptées lors de l'approbation des comptes sociaux et le rapport de gestion de l'exercice 2023, tenue en date du 24 juin 2024.

RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE au titre de l'arrêté des comptes sociaux de l'année 2023	ÉTAT D'EXÉCUTION (état d'exécution au 31/12/2024)
<p><b>Résolution N°01 : Comptes Sociaux de la Banque au 31/12/2023</b></p> <p>Approbation des Comptes Sociaux et adoption du rapport de gestion de la Banque au 31 décembre 2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Un total bilan de : 1.603.318.539.155,86 DA.</li> <li>Un résultat net bénéficiaire « exercice 2023 » : 17.557.948.512,54 DA.</li> <li>Report à nouveau créditeur : 838.701.188,88 DA</li> </ul>	<p>Résolution appliquée.</p>
<p><b>Résolution N°02 : Affectation du résultat</b></p> <p>L'Assemblée Générale Ordinaire de la Banque de Développement Local décide d'affecter le résultat <b>distribuable</b> de 18.396.649701,42 DA constitué du résultat net de l'exercice 2023 et du report à nouveau créditeur comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réserves légales (05%) : 919.832.485,07 DA</li> <li>Dividendes : 5.000.000.000,00 DA</li> <li>Réserves facultatives : 12.476.817.216,35 DA</li> </ul>	<p>Résolution appliquée.</p>
<p><b>Résolution N°03 : prise en charge des recommandations des Commissaires aux Comptes.</b></p> <p>L'Assemblée Générale Ordinaire de la Banque de Développement Local mande le Conseil d'Administration à l'effet de mettre en œuvre les actions nécessaires pour la levée des réserves et la prise en charge des recommandations des commissaires aux comptes.</p> <p>Des rapports d'étapes trimestriels sur l'état d'exécution de ces recommandations doivent être transmis à l'actionnaire, après avis des commissaires aux comptes.</p>	<p><b>Action permanente :</b> Une prise en charge est assurée conjointement par la Direction de Comptabilité Centrale et de la Cellule d'Assainissement des Comptes de la Banque. Des rapports périodiques sur l'état d'exécution de ces recommandations sont transmis aux différentes parties concernées. Aussi, le Comité d'Audit de la Banque assure le suivi de cet important volet qui consiste en la prise en charge des remarques des commissaires aux comptes au 31/12/2024.</p>
<p><b>Résolution N°04 : Prime d'effort.</b></p> <p>L'AGO de la Banque de Développement Local, autorise le Conseil d'Administration à l'effet d'accorder une prime d'effort au personnel de la Banque, comptabilisée en charges d'exploitation.</p>	<p>Résolution Appliquée.</p>
<p><b>Résolution N°05 : Rémunération des Administrateurs.</b></p> <p>L'AGO de la BDL alloue aux membres du Conseil d'Administration, en rémunération de leur activité, une somme forfaitaire nette, sous forme de jetons de présence de 50.000 DA par administrateur et par réunion du conseil d'administration. (Les administrateurs absents ne sont pas rémunérés). Une provision annuelle correspondant à la rémunération de <b>six (06)</b> réunions du Conseil d'Administration pour l'exercice 2024, est portée en dépenses d'exploitation. Dans le cas où, à titre exceptionnelle, ce nombre de réunions est dépassé, le Conseil d'Administration est tenu de fournir les justifications nécessaires à l'Assemblée Générale.</p>	<p>Résolution appliquée.</p>

<p><b>Résolution N°06 : Mandat des administrations.</b> L'Assemblée Générale Ordinaire de la BDL, prend acte de la fin du mandat des administrateurs indépendants assurés par messieurs HADDOUCHE Saïd et BRIKH Akli et décide de renouveler leur mandat pour une durée de trois (03) exercices à partir de l'exercice 2024.</p>	<p>Résolution appliquée.</p>
<p><b>Résolution N°07 : Honoraires des Commissaires aux Comptes</b> L'AGO BDL décide d'allouer aux commissaires aux comptes, la somme de <b>trois (03) millions de DA</b> au titre des honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2023, avances comprises. Elle autorise la Banque à constituer une provision de <b>trois (03) millions de DA</b> au titre des honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2024.  Le règlement du reliquat des honoraires interviendra sur la base des comptes définitifs dudit exercice, après leur adoption par l'Assemblée Générale Ordinaire et après réception des rapports techniques des commissaires aux comptes. Les commissaires aux comptes doivent communiquer à la Banque leur programme de travail, ainsi que les moyens humains et matériels mis en œuvre au titre de l'exercice.</p>	<p>Résolution appliquée.</p>
<p><b>Résolution N°08 : Publicité légale</b> L'AGO de la BDL confère au porteur habilité par le Conseil d'Administration, de tout extrait ou copie du présent procès-verbal, tout pouvoir à l'effet de remplir toute formalité légale de publicité.</p>	<p>Résolution appliquée</p>

## V - LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, CADRE DIRIGEANTS ET LE COMITE D'AUDIT DE LA BDL

Au terme de l'année 2024, le Conseil d'Administration de la BDL été composé de huit (08) Administrateurs dont deux (02) administrateurs représentants des travailleurs.

### 1 – LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PRINCIPAUX CADRES DIRIGEANTS :

Nom et Prénom	Fonction / Institution	Qualité
Mr. BOUDALI Hassen	Chef de Division des Activités Financières au niveau de la Direction Générale du Trésor / Ministère des Finances.	Président du Conseil d'Administration
Mme. OULD MATARI Aziza	Sous-Directrice des Participations au niveau de la Direction Générale du Trésor / Ministère des Finances	Administratrice
Mr. BRIKH Akli	Secrétaire Général au niveau du Centre d'Ingénierie et d'Expertise Financière	Administrateur
Mr. BOUDAOUUD Smail	Directeur de la Réglementation et de l'Exécution des Budgets / Ministère des Finances	Administrateur
Mr. BENAMIROUCHE Oussama	Directeur des Assurances au niveau du Ministère des Finances	Administrateur
Mr. HADDOUCHE Said	Directeur Général de la Compagnie AXA Assurance Algérie	Administrateur
Mr. ZOUBIRI Mohamed	Représentant des travailleurs	Administrateur Représentant des travailleurs
Mr. KHELIFA Boualem	Représentant des travailleurs	Administrateur Représentant des travailleurs

Le Conseil d'Administration a connu une activité intense durant l'exercice 2024, en raison des projets importants entrepris par la Banque de Développement Local, notamment l'ouverture du capital et son introduction en bourse ainsi que, la création d'une filiale BDL en Chine. Ces initiatives ont nécessité l'organisation de dix (10) sessions, aboutissant à l'approbation des résolutions portant sur la gouvernance, à l'organisation de la Banque et à la gestion des différentes activités.

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BDL, prend acte de la fin du mandat des administrateurs indépendants assurés par messieurs HADDOUCHE Said et BRIKH Akli et décide de renouveler leur mandat pour une durée de trois (03) exercices à partir de l'exercice 2024.

Le Secrétariat du Conseil d'Administration a été assuré par M. BENCHIKH Houcine Houssam, Chef de Division Juridique et Contentieux.

#### • SYNTHÈSE DES RÉOLUTIONS ADOPTÉES LORS DES DIFFÉRENTES SESSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANNÉE 2024 :

Le Conseil d'Administration a organisé dix (10) sessions durant l'exercice 2024, consacrées à l'examen des points suivants :

#### • Séance n°01 du 18 Janvier 2024 a porté sur l'ordre du jour suivant :

1. Présentation du Plan annuel 2024
2. Examen de la note portant sur la cession des terrains BDL en faveur de BCB PI ;
3. Examen du dossier portant l'acquisition des locaux situés à ANNABA ;

4. Examen de la note portant la décision du fournisseur SOPRA d'arrêter la maintenance du système d'information ;
  5. Communication portant sur l'ouverture du capital social de la BDL.
- **Séance n°02 du 27 Février 2024 a porté sur l'ordre du jour suivant :**
    1. Point de situation sur l'opération d'ouverture du capital et présentation des livrables.
    2. Proposition d'augmentation du capital par incorporation des réserves et émission de nouvelles actions ;
    3. Validation des dépenses d'investissement supérieurs à 50 M/DA ;
    4. Point de situation sur le système d'information.
  - **Séance n°03 du 26 Mai 2024 a porté sur l'ordre du jour suivant :**
    1. Note concernant le classement et provisionnement des créances au 31 décembre 2023 ;
    2. Examen et arrêté des comptes de l'exercice 2023 ;
    3. Examen de la note portant sur la correction d'erreur ;
    4. Examen et approbation du rapport de gestion de l'exercice 2023 ;
    5. Examen et approbation du projet des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2023 ;
    6. Communication sur l'activité du Comité d'Audit de la Banque au titre de la période juin 2023 au juin 2024 ;
    7. Examen du dossier concernant le renouvellement du support du logiciel oracle entreprise édition ;
    8. Examen de la note méthodologique portant critère d'attribution de la prime d'effort au personnel de la Banque au titre de l'exercice 2023 ;
    9. Reconduction du contrat de travail du cadre dirigeant principal, à partir du 03 mai 2024 ;
    10. Examen de la note renouvellement du contrat d'assurance groupe Amana.
  - **Séance n°04 du 15 Juin 2024 a porté sur l'ordre du jour suivant :**
    1. Examen des rapports annuels sur le contrôle interne, la surveillance des risques, la prévention, la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, élaboré au titre de l'année 2023 ;
    2. Examen de la note portant la libération de la partie variable de la rémunération du cadre dirigeant principal, et autres Cadres Dirigeants de la Banque au titre de l'exercice 2022 ;
    3. Examen du dossier relatif à la charte graphique de la BDL ;
    4. Examen du plan d'action 2024 (plan de missions inspection et audit) ;
    5. Communication du point de situation sur le système d'information SI-NASR ;
    6. Examen du point relatif à la construction d'une nouvelle agence à BOUGAA (dépense supérieure à 50 MDA) ;
    7. Examen du point relatif à la construction d'un DATA Center et une agence à EL ACHOUR (dépense supérieure à 50 MDA).
  - **Séance n°05 du 02 Juillet 2024 a porté sur l'ordre du jour suivant :**
    1. Communication des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2023, réunie le 24/06/2024 ;
    2. Communication sur la prise en charge des remarques des commissaires aux comptes ;
    3. Evaluation du contrat de performance du Cadre Dirigeant Principal M. LALMAS Youcef ;
    4. Libération de la prime d'effort au titre de l'exercice 2023 ;

5. Examen du dossier de la gestion du camp de vacances d'EL TAREF ;
  6. Examen du dossier de réalisation d'une nouvelle agence à Bordj Bou Arreridj ;
  7. Renouvellement du mandat des membres du Comité Charaïque et nomination d'un nouveau membre ;
  8. Examen de deux marchés avec Algérie télécom relatifs au réseau de la Banque Firewalls et la généralisation de la Fibre pour **96** agences plus une augmentation du débit.
  9. Communication du point de situation sur le système d'information SI-NASR.
- **Séance n°06 du 26 Septembre 2024 a porté sur l'ordre du jour suivant :**
    1. Contrat d'assistance à l'installation d'une filiale de la BDL en Chine ;
    2. Marché de fourniture relatif à l'installation et la mise en service de **60 GAB** pour un montant de **80 554 000 DA** ;
    3. Point de situation sur le système d'information ;
    4. Convocation d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour l'examen de la cession des terrains BDL au profit de la filiale BCB PI.
  - **Séance n°07 du 17 Octobre 2024 a porté sur l'ordre du jour suivant :**
    - 1- Examen et validation de la note relative aux provisions à constituer au 30 juin 2024 ;
    - 2- Examen de la note relative à l'arrêté des comptes au 30 juin 2024 ;
    - 3- Examen du rapport de gestion au 30 juin 2024 ;
    - 4- Examen de la note relative à l'avance en compte courant au profit de la société des services bancaires pour la constitution d'un stock de TPE ;
    - 5- Examen du point de situation sur le système d'information de la BDL.
  - **Séance n°08 du 24 Octobre 2024 a porté sur l'ordre du jour suivant :**
    - 1- Examen du dossier relatif à l'ouverture du capital de la BDL (mise à jour des livrables) au 30 juin 2024 ;
    - 2- Examen de la note relative à l'augmentation du capital de la BDL.
  - **Séance n°09 du 05 Décembre 2024 a porté sur l'ordre du jour suivant :**
    1. Examen du point relatif à la création d'une Banque en Chine :
      - a- Examen du 1<sup>er</sup> livrable et le choix entre la création d'une succursale ou l'acquisition d'une Banque ;
      - b- Examen de la proposition de l'achat d'une Banque ;
      - c- Convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire pour statuer sur la création d'une Banque en chine.
    2. Point de situation relatif à l'ouverture du capital de la BDL.
  - **Séance n°10 du 21 Décembre 2024 a porté sur l'ordre du jour suivant :**
    1. Examen de la mise en œuvre des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire ;
    2. Examen du projet de modification des statuts de la Banque ;
    3. Examen de la notice d'information relative à l'augmentation de capital de la BDL par appel public à l'épargne.

## 2 – LES CADRES DIRIGEANTS DE LA BANQUE :

Outre, le principal cadre dirigeant de la Banque de Développement Local, M. LALMAS Youcef, Directeur Général de la BDL, la Banque compte **deux (02)** autres cadres dirigeants en qualité de Directeurs Généraux Adjoint, désignés comme suit :

Nom et Prénom	Fonction
Mr. LALMAS Youcef	Directeur Général de la BDL
Mr. MEBAREK Mohamed	Directeur Général Adjoint Commercial (DGA-COM)
Mr. TOUMI Nabil	Directeur Général Adjoint Support et systèmes d'information (DGA-SSI)
Mme. LADRRA Assia et Mr. BENCHIKH Houcine Houssam (*)	<b>Deux (02)</b> cadres supérieurs de la Banque sont chargés de l'intérim de la Direction Générale Adjointe : Risques, Contrôle et Conformité (DGA-RCC)
Mr. MEBAREK Mohamed (**)	Directeur Général Adjoint <u>chargé de l'intérim</u> de la DGA /Back-offices et Opérations (DGA-BOO)

(\*) : Les missions de la Direction Générale Adjointe « Risques, Contrôle et Conformité DGA-RCC » ainsi que celles de la Direction Générale Adjointe « Back-offices et Opérations DGA-BOO » sont assurées par des intérimaires.

(\*\*) : à noter qu'à partir Mars 2025 Monsieur MEBAREK Mohamed est désigné comme Directeur Général par Intérim en remplacement de Monsieur LALMAS Youcef Directeur Général sortant.

## 3 – LE COMITE D'AUDIT :

La composition du Comité d'Audit, est représentée comme suit :

Nom et Prénom	Fonction	Qualité
M. BOUDALI Hassen	Administrateur	Président du Comité d'Audit.
Mme. OULDMATARI Aziza	Administratrice	Membre du Comité d'Audit.
M. MEBAREK Mohamed	DGA. Commercial	Secrétaire du Comité d'Audit représentant la BDL
M. OUANDELOUS Mohamed	Expert-comptable	Assistant auprès du Comité d'Audit

### • Activités et réunions du Comité d'Audit :

Le Comité d'Audit s'est réuni régulièrement au sein de la Banque pour examiner les problématiques qui relèvent de son domaine de compétence, ainsi il a tenu **six (06)** réunions durant l'exercice 2024, d'où les procès-verbaux établis en circonstance ont été adressés à la Direction Générale pour la prise en charge des recommandations. Les travaux de ces réunions sont représentés sur le tableau ci-après :

La réunion	L'ordre du jour	Recommandations
<u>La réunion du 16 Janvier 2024</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'examen et l'adoption du plan de contrôle Périodique pour l'exercice 2024 ;</li> <li>L'examen du Budget et des objectifs d'activité pour l'exercice 2024.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer les effectifs de la Direction de l'Audit Interne ;</li> <li>Arrêter les effectifs normatifs par structure de contrôle et s'assurer de la qualification requise par la nature du contrôle ;</li> <li>Mettre en place un statut particulier pour les structures de contrôle ;</li> <li>Revoir le plan de contrôle en faisant ressortir les compartiments à contrôler et les périodes de contrôle.</li> </ul>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>La Direction de la Comptabilité doit proposer au CA une modification de la règle de correction des résultats. Au lieu d'appliquer une correction de 3 % basée sur la moyenne des résultats des trois derniers exercices, celle-ci sera calculée sur 3 % du résultat de l'exercice concerné avant correction ;</li> </ul>

<p><b><u>La réunion du 30 Avril 2024</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'examen et l'adoption du PV de la réunion du comité du 16/01/2024 ;</li> <li>• L'analyse des charges importantes et des corrections d'erreurs ;</li> <li>• Le passage en revue des provisions à constituer.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procéder au retraitement des créances classées par ancienneté, et expurger celles de plus de 5 ans et provisionnées du bilan de la Banque, après examen et avis en comité ABEF, à titre de solution communautaire ;</li> <li>• Traiter l'écart entre les comptes des positions de change et contre-valeur des de change position par achat des devises auprès de la BA aux cours actuels. Cette solution sera soumise à l'ABEF pour validation et mise en œuvre.</li> </ul>
<p><b><u>La réunion du 04 Mai 2024</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture et l'adoption du PV de la réunion du comité du 30/04/2024 ;</li> <li>• L'examen des résultats des inventaires des biens au 31/12/2023 ;</li> <li>• Le passage en revue de la stratégie de la Banque sur le Recouvrement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les travaux d'inventaires annuels doivent faire l'objet d'un rapport résumant les méthodes utilisées, les résultats obtenus et le traitement des écarts constatés ;</li> <li>• Les écarts doivent être analysés en fonction de leur nature, leur ancienneté et leur sensibilité à la fraude. Une procédure doit être mise en place pour leur traitement aux niveaux régional et central ;</li> <li>• L'actualisation de la gestion des immobilisations est nécessaire, avec une meilleure définition des règles d'amortissement et d'enregistrement des actifs ;</li> <li>• Les remarques et recommandations de la cour des comptes sont considérées comme une contribution dans l'amélioration du recouvrement des créances ;</li> <li>• Le compte rendu présenté doit être un document stratégique et non pas un document opérationnel ;</li> <li>• Des propositions doivent être formulées par la DJC pour optimiser le recouvrement judiciaire et améliorer le reporting pour plus d'efficacité ;</li> <li>• Une note doit être présentée pour définir la stratégie institutionnelle de la Banque en matière de recouvrement.</li> </ul>
<p><b><u>La réunion du 18 Mai 2024</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'adoption du PV de la réunion du comité du 04/05/2024 ;</li> <li>• L'examen des rapports 2023 de la Banque sur le Contrôle Interne ;</li> <li>• L'analyse des Etats Financiers de l'exercice clos au 31/12/2023 ;</li> <li>• La lecture de la réponse de la Banque aux remarques des CAC pour 2022 et 2023.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des rapports au CA s'accompagné d'une note présentatrice des changements, risques, l'état de mise à jour de la cartographie des risques et les insuffisances constatées par rapport aux dispositions de la nouvelle note BA.</li> <li>• Contrairement à la décision du 30/04/2024, les corrections d'erreurs devront être comptabilisées en fonds propres. Par ailleurs, la procédure de définition du seuil de signification, devra être finalisée et soumise à l'approbation du Conseil d'Administration ;</li> <li>• Présentation des Etats Financiers de 2023 constatés par le comité au Conseil d'Administration ;</li> <li>• Présentation des dossiers relatifs à la classification et le provisionnement des engagements des Entreprises Publiques notamment FOREMYDH, ETUSA, auprès de Trésor Public en vue de leur assainissement, en particulier dans le cadre de l'ouverture du capital de la Banque en 2024.</li> <li>• Présentation par ordre de priorité des documents de réponse en tenant compte de l'impact financier des remarques des CAC ainsi que leur degré de conformité avec la réglementation bancaire en vigueur ;</li> <li>• Achèvement de la procédure de prise des inventaires des biens et des gages d'or, sous la supervision du DGA/SSI, intégrant un processus de traitement des écarts, y compris ceux liés aux hypothèques.</li> </ul>

<p><u>La réunion du 03 Septembre 2024</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'examen de classement et de provisionnement des créances au 30/06/2024 ;</li> <li>• L'étude de la nouvelle procédure du calcul de la FRBG, recommandée par les Commissaires Aux Comptes ;</li> <li>• La tenue du Conseil d'Administration pour l'arrêté les comptes au 30/06/2024.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les présentations futures, les impayés sont à éclater par âges (plus de 90 jours), faire ressortir les dispositifs à part, par natures de crédits et expliquer les évolutions ;</li> <li>• Les créances classées sont à distinguer par ancienneté, pour faire ressortir les nouvelles créances classées ;</li> <li>• Faire apparaître les créances ayant connu une amélioration de classement, et l'incidence sur le taux de compromission et les le total des provisions.</li> </ul>
<p><u>La réunion du 10 Octobre 2024</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La lecture et l'approbation du PV du Comité d'Audit du 03/09/2024 ;</li> <li>• L'examen et l'adoption de la provision pour participations ;</li> <li>• L'examen des comptes arrêtés au 30 Juin 2024.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'amélioration de la présentation et de l'analyse des comptes ;</li> <li>• La comparaison doit être effectuée par rapport au 31 Décembre pour le bilan et à la même période de l'exercice précédent pour les comptes de résultat, afin d'évaluer précisément la variation semestrielle ;</li> <li>• La Banque doit intensifier le recouvrement des créances sur les entreprises dissoutes (<b>6,7 milliards DA</b>), obtenir une régularisation ou une garantie du Trésor pour la créance ETUSA (<b>15 milliards DA</b>) avant l'ouverture du capital, tout en poursuivant l'analyse des variations financières, marquées par la croissance des dépôts (<b>+76 milliards DA</b>) et des créances (<b>+36 milliards DA</b>) ainsi que la baisse du poste BA Devises due à l'assainissement des opérations en devise ;</li> <li>• La Banque doit ajuster à la baisse la durée d'amortissement du SI afin d'anticiper les risques liés à son obsolescence ;</li> <li>• Le renforcement du détail et de la clarté des états financiers, en alignement avec les annexes réglementaires de la Banque d'Algérie ;</li> <li>• L'analyse du compte agios réservé pour distinguer les éléments à éliminer de ceux à maintenir, ainsi qu'un suivi rigoureux du recouvrement du crédit d'impôt sur la TAP, conformément aux directives de la DGI relatives à l'ancien chiffre d'affaires encaissé.</li> </ul>

## VI – LES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LA BDL

Compositions du commissariat aux comptes de la Banque de Développement Local (BDL) :

Nom et Prénom	Fonction	Qualité
Mr. REBAI Rezki	Expert-comptable	Commissaire aux Comptes de la BDL, <b>2<sup>ème</sup> mandat</b> à partir de 2023 pour 03 exercices
M. MESBAH IKHLEF	Expert-comptable	Commissaire aux Comptes de la BDL, <b>1<sup>er</sup> mandat</b> à partir de 2023 pour 03 exercices

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BDL décide d'allouer aux commissaires aux comptes, la somme de **trois (03) millions DA** au titre des honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2024, avances comprises. Elle autorise la Banque à constituer une provision de **trois (03) millions DA** au titre des honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2025.

Le règlement du reliquat des honoraires interviendra sur la base des comptes définitifs dudit exercice, après leur adoption par l'Assemblée Générale Ordinaire et après réception des rapports techniques des commissaires aux comptes. Les commissaires aux comptes doivent communiquer à la Banque leur programme de travail, ainsi que les moyens humains et matériels mis en œuvre au titre de l'exercice.

Deuxième Partie :  
Activités Bancaires

## I – LA COLLECTE DES RESSOURCES CLIENTELE ET BANCARISATION

A la fin de l'année 2024, le **bilan comptable de la Banque** affiche un montant global des dettes envers la clientèle ordinaires et institutionnelles de **1.571 Milliards DA** réparties dans **trois (03)** grands chapitres comptables à savoir : les dettes envers les institutions financières, les dettes envers la clientèle et les dettes représentées par un titre.

Ce montant est en hausse de **16%** par rapport à la même période de 2023, soit un volume additionnel de **217,6 DA Milliards DA**. L'évolution par chapitre est illustrée à travers le tableau suivant :

Chapitres comptable	Situation au 31-déc-23	Situation au 31-déc-24	En millions de DA	
			Evolution	
			En valeur	En %
Dettes envers les institutions financières	79 968	115 644	35 677	45%
Dettes envers la clientèle	1 238 292	1 423 262	184 970	15%
Dettes représentées par un titre	35 974	32 896	-3 078	-9%
<b>Total</b>	<b>1 354 234</b>	<b>1 571 803</b>	<b>217 569</b>	<b>16%</b>

Ces trois chapitres comptables reprennent quasiment le montant des ressources clientèle collectées. A cet effet, il a été procédé au réaménagement des postes du bilan afin d'approfondir l'analyse en ce qui concerne uniquement les ressources de la clientèle classique et islamiques, abstraction faites des dettes rattachées (intérêts courus sur les dépôts à terme non échus et les emprunts sur le marché monétaire et autres segments du marché).

Ainsi, il est présenté ci-après l'évolution des ressources clientèle dinars et devises :

### I.1. Collecte des Ressources Clientèles

Les efforts déployés par la Banque ont permis d'accroître le niveau des dépôts de la clientèle, toutes natures et monnaies confondues (**hors dettes rattachées**), de **14%** passant de **1.1262 milliards DA** à la fin de l'exercice 2023 à **1.440 milliards DA** à la fin 2024.

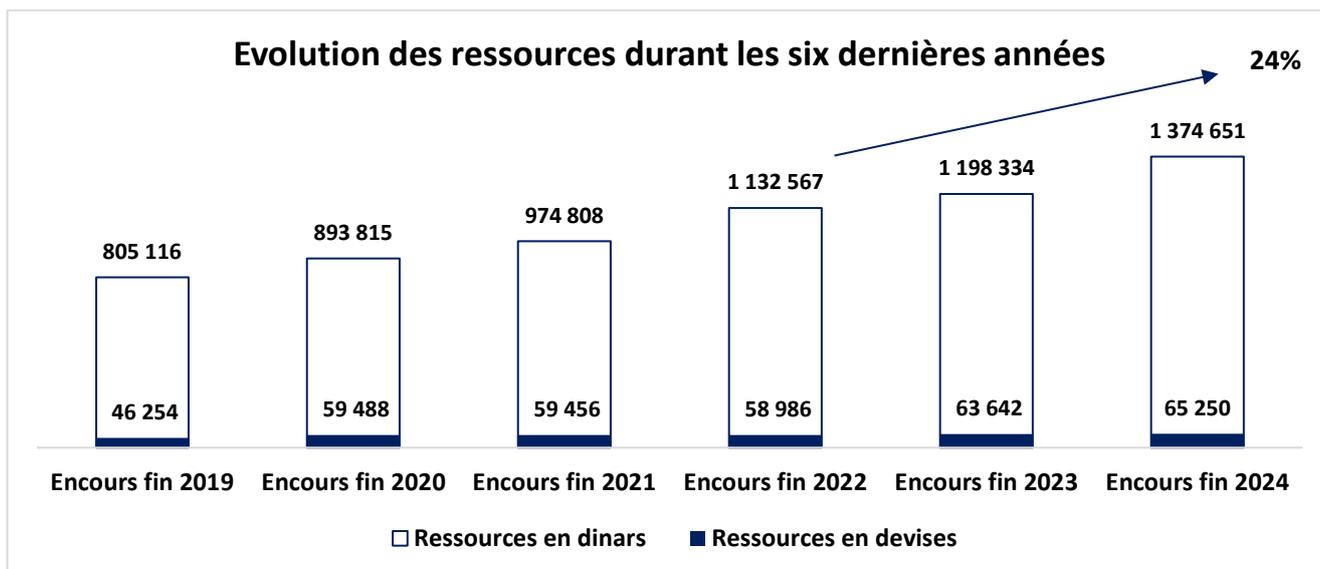
Globalement, il est présenté ci-après, l'évolution des ressources clientèle durant les trois (03) dernières années :

Intitulés	Encours au 31/12/2022	Encours au 31/12/2023	Encours au 31/12/2024	En millions de DA	
				Évolution 2024/2023	
				En valeur	En %
Ressources en dinars	1 132 567	1 198 334	1 374 651	176 317	15%
Ressources en devises	58 986	63 642	65 275	1 633	3%
<b>Total</b>	<b>1 191 553</b>	<b>1 261 976</b>	<b>1 440 360</b>	<b>177 950</b>	<b>14%</b>

S'agissant de la collecte des ressources en DA comparativement à l'année 2023, elle a connu une hausse de **15%** correspondant à un volume additionnel de **176 milliards DA**, portant le total des ressources de la clientèle de **1.198 milliards DA** en décembre 2023 à **1.375 milliards DA** en décembre 2024.

Concernant les ressources en devises (indiqué en contre-valeur DA) gérées pour le compte de la Banque d'Algérie ont connu, de leur part aussi, une hausse de **3%**. Ce type de ressources représente **5%** des ressources globales de la Banque, atteignant ainsi, au 31/12/2024, un volume de **65,2 milliards DA** contre **63,6 milliards DA** au 31/12/2023.

Le graphe suivant illustre clairement l'évolution des ressources clientèles notamment les ressources en monnaie local DA :



### I.1.1 Evolution des Ressources Clientèles en Dinars :

En millions de DA

Ressources en dinars par nature	Encours au 31/12/2022	Encours au 31/12/2023	Encours au 31/12/2024	Évolution 2024/2023	
				En valeur	En %
<b>À vue</b>	<b>841 255</b>	<b>873 994</b>	<b>1 012 884</b>	<b>138 873</b>	<b>16%</b>
Comptes chèques	257 509	208 089	289 433	81 344	39%
Comptes courants	244 200	281 189	287 166	5 977	2%
Comptes d'épargnes sans intérêt	31 878	38 156	45 923	7 767	20%
Comptes d'épargnes	188 217	205 915	226 530	20 615	10%
Comptes d'épargnes progressifs	36 587	42 886	50 957	8 071	19%
Autres ressources (Provisions Reçues en Garanties)	82 864	97 759	112 875	15 116	15%
<b>À terme</b>	<b>291 312</b>	<b>324 340</b>	<b>361 767</b>	<b>37 427</b>	<b>12%</b>
Bons de caisse	30 837	35 099	32 116	-2 983	-8%
Dépôts à terme	260 475	289 241	329 651	40 410	14%
<b>Ressources en DA</b>	<b>1 132 567</b>	<b>1 198 334</b>	<b>1 374 651</b>	<b>176 317</b>	<b>15%</b>

Au terme de l'année 2024, l'activité de collecte des ressources en DA (hors dettes rattachées) auprès de la clientèle a connu une hausse de **15%** par rapport à l'année précédente, correspondant à un volume additionnel de **176 milliards DA**, passant ainsi de **1.198 milliards DA** à fin décembre 2023 à **1.374 milliards DA** à fin décembre 2024. La hausse trouve son origine au niveau des ressources à vue, avec un taux de progression de **16%** correspond à un volume de **139 milliards DA**.

La Banque a pu augmenter le niveau de ses dépôts à travers l'apport de nouvelles relations privées, publiques et particuliers pour un total de comptes ouverts de **61.170 nouveaux comptes** ; à eux seuls, il a été collecté en moyenne **40,6 milliards DA**. Aussi, la concrétisation de cet effort peut également être réalisée à travers les actions suivantes :

- La recherche des ressources plus stables (plus de deux ans) à travers la révision à la hausse des taux créditeurs (taux souples et négociables), pour faire face aux besoins de trésorerie et d'adossement plus adéquat des ressources aux crédits octroyés.
- Le renouvellement des placements échus en offrant des taux préférentiels ;
- Les placements en DAT des entreprises et administrations à fort potentiel en ressources ;
- La croissance des comptes d'épargnes (rémunérés et sans intérêts) notamment l'épargne plus qui vise à capter l'épargne des ménages à travers des taux de rémunération attractifs.
- L'élargissement du réseau commercial par **03 nouvelles agences**.

L'objectif fixé pour l'année 2024, d'accroître les ressources clientèle de la Banque (hors provisions reçues en garanties) de **10%**, a été pleinement atteint, avec une augmentation de **15%** à la fin de l'année, soit un taux de réalisation de **121%**. Cette performance est due principalement à la relation Caisse Nationale des Assurances Sociales (CNAS) avec un flux additionnel de **74 Milliards DA**

### I.1.2. La Structure des Ressources Clientèles en Dinars :

La structure des ressources clientèles est représentée à hauteurs de **74%** en ressources à vues. En effet, malgré la croissance appréciable du volume des dépôts à terme, celui des ressources à vue reste plus important. Par ailleurs, les ressources à vue découlant du livret d'épargne demeurent un élément essentiel dans la politique de transformation des ressources en crédits à moyen terme. Il constitue une ressource quasi stable pour la BDL et représente **26%** du total ressources DA de la BDL.



Concernant, la structure des ressources rémunérées et non rémunérées, elle se présente comme suit :

Ressources en dinars par nature	La part %	La part %	La part %
	Total ressources DA 2022	Total ressources DA 2023	Total ressources DA 2024
Comptes chèques	22,74%	17,36%	21,05%
Comptes courants	21,56%	23,46%	20,89%
Épargne à vue non rémunérée (sans intérêts)	2,81%	3,18%	3,34%
Autres ressources (P.R.E.G...)	7,32%	8,16%	16,48%
<b>Ressources non rémunérées</b>	<b>54,43%</b>	<b>52,17%</b>	<b>53,50%</b>
Épargne à vue rémunérée (Classique+ progressif)	19,85%	20,76%	23,16%
À terme	25,72%	27,07%	30,19%
<b>Ressources rémunérées</b>	<b>45,57%</b>	<b>47,83%</b>	<b>46,50%</b>

Le volume des comptes chèques et des comptes courants a eu pour effet, l'augmentation de la part des ressources non rémunérées. À ce titre, les ressources non rémunérées qui représentaient **52,17%** en 2023 sont passées à **53,50%** en 2024.





### I.1.3. Evolution des ressources clientèle dinars du secteur privé et des particuliers :

Ressource par nature	Encours au 31/12/2022	Encours au 31/12/2023	Encours au 31/12/2024	En millions de DA	
				Évolution 2024/2023	
				En valeur	En %
Ressources des privés et particuliers	611 147	691 560	721 247	29 687	4%
<b>Part % Ressources Priv. &amp; Part. par rapport au total ressources Dinars</b>	54,06%	57,71%	52,47%	<b>-5,54 Points</b>	

Les ressources émanant de la clientèle privée et des particuliers, fin 2024, ont enregistré une évolution de **4%** correspondant à **29,7 milliards DA**, passant de **692 milliards DA** fin 2023 à **721 milliards DA** fin 2024. Ainsi, cette catégorie préserve toujours la masse dominante dans les ressources globales en DA qui représentent **52,47%** du total des ressources à fin 2024.

Le tableau, ci-dessous, illustre globalement l'évolution des ressources par nature, du secteur privé et des particuliers, durant les exercices 2022, 2023 et 2024 :

Ressources par nature dinars	Encours au 31/12/2022	Encours au 31/12/2023	Encours au 31/12/2024	En millions de DA	
				Évolution 2024/2023	
				En valeur	En %
<b>À vue</b>	<b>554 975</b>	<b>619 574</b>	<b>671 484</b>	<b>51 893</b>	<b>8%</b>
Comptes chèques	73 703	88 605	74 108	-14 497	-16%
Comptes courants	146 118	150 563	187 174	36 611	24%
Épargne à vue non rémunérée (sans intérêts)	31 878	38 156	45 923	7 767	20%
Épargne à vue rémunérée (classique)	188 803	205 915	226 530	20 615	10%
Épargne à vue rémunérée (progressif)	36 587	42 886	50 957	8 071	19%
Autres ressources	77 887	93 450	86 791	-6 659	-7%
<b>À terme</b>	<b>56 171</b>	<b>71 986</b>	<b>49 780</b>	<b>-22 206</b>	<b>-31%</b>
Bons de caisse	30 587	34 814	29 600	-5 214	-15%
Dépôts à terme	25 584	37 172	20 180	-16 992	-46%
<b>T/ressources secteur « Privé et Particuliers. »</b>	<b>611 147</b>	<b>691 560</b>	<b>721 264</b>	<b>29 704</b>	<b>4%</b>

### I.1.4. Evolution des Ressources Clientèle Dinars du Secteur Public :

Le tableau ci-dessous présente l'évolution globale des ressources par nature du secteur public, au cours des exercices 2022, 2023 et 2024 :

Ressources par nature dinars	Encours au 31/12/2022	Encours au 31/12/2023	Encours au 31/12/2024	En millions de DA	
				Évolution 2024/2023	
				En valeur	En %
<b>À vue</b>	<b>285 608</b>	<b>254 420</b>	<b>341 400</b>	<b>86 980</b>	<b>34%</b>
Comptes chèques	183 806	119 485	215 325	95 840	80%
Comptes courants	96 824	130 626	99 991	-30 635	-23%
Autres ressources	4 977	4 309	26 084	21 775	505%
<b>À terme</b>	<b>233 742</b>	<b>252 354</b>	<b>311 988</b>	<b>59 634</b>	<b>24%</b>
Bons de caisse	250	285	2 516	2 231	783%
Dépôts à terme	233 492	252 069	309 471	57 402	23%
<b>Total ressources secteur « Public »</b>	<b>519 349</b>	<b>506 773</b>	<b>653 388</b>	<b>146 614</b>	<b>29%</b>

Au terme de l'année 2024, les ressources émanant du secteur public, ont enregistré une hausse de **146 milliards DA**, soit un taux de **29%** pour s'établir à hauteur de **653,4 milliards DA** contre **506,7 milliards DA** en 2023. Cette hausse est localisée au niveau des **ressources à vue** qui ont enregistré un flux positif de **87 milliards DA** par rapport à 2023 soit un taux de **34%**. En effet, les **comptes chèques** provenant du secteur public abritent les comptes de la « CNAS » qui sont l'origine de la hausse des **ressources à vue**.

Les « **ressources à terme** » provenant du secteur public, ont enregistré une hausse de **24%**, correspond à **59 milliards DA**, passant ainsi de **252 milliards DA** au 31/12/2023 à **312 milliards DA** au 31/12/2024. (Les souscriptions des placements institutionnels).

Par ailleurs, la part des ressources provenant du secteur public est devenue de plus en plus importante, représentant **48%** fin 2024, après avoir représenté **42%** fin 2023.

## I.2. Evolution des Ressources Clientèle en Devises

Ressources en devises par nature	Encours au 31/12/2022	Encours au 31/12/2023	Encours au 31/12/2024	En millions de DA	
				Évolution 2024/2023 En valeur	En %
À vue	57 301	61 408	63 171	1 763	3%
À terme	1685	2 234	2 558	324	15%
<b>Total ressources Devises</b>	<b>58 986</b>	<b>63 642</b>	<b>65 729</b>	<b>2 087</b>	<b>3%</b>

En 2024, le montant global des ressources en devises de la BDL gérées pour le compte de la Banque d'Algérie a atteint un volume de **66 milliards DA** contre **64 milliards DA** au 31/12/2023. Les ressources en devises (C/V DA) représentent **5%** des ressources globales de la clientèle, ces ressources ont affiché une augmentation de **2,1 milliards DA** au 31/12/2024, soit un taux de **3%** par rapport au 31/12/2023.

## I.3. Bancarisation et Démarche Commerciale :

Dans un contexte concurrentiel et les exigences sans cesse croissantes de la clientèle en matière de la qualité de service, réconforté par les actions initiées par les Pouvoirs Publics pour favoriser un climat **d'inclusion financière**, la BDL améliore sans cesse sa prestation et a élargie sa gamme de produits afin de cibler les niches de demandes existantes. A cela s'ajoute, l'élargissement de son réseau commercial. Cette politique orientée vers le client a permis de concrétiser des résultats appréciables en matière d'ouverture de nouveaux comptes notamment les comptes des particuliers.

La Banque a pu augmenter le niveau de ses dépôts à travers l'apport de nouvelles relations, comme indiqué dans le tableau suivant. Ainsi, il est présenté le détail des ouvertures de comptes en 2024 et le volume de chaque catégorie :

Nature	Nombre de Comptes	1 compte ou dossier/ en DA
		Ressources nouvelles
Comptes Courants	7 963	6 432 117 254
Comptes de Chèques	25 746	1 817 263 180
Comptes sur Livrets	13 079	6 830 473 641
Comptes sur Livrets El Badil	12 405	5 168 817 268
Comptes sur Livrets plus	1 977	4 355 085 471
<b>Ressources à vue</b>	<b>61 170</b>	<b>24 603 756 814</b>
Bon de caisse	202	1 070 700 000
Dépôts à terme	24	13 082 180 000
<b>Ressources à terme</b>	<b>226</b>	<b>14 152 880 000</b>
Comptes à vue Devise en DA	32 664	1 906 830 965
<b>Total</b>	<b>93 834</b>	<b>40 663 467 779</b>

## II – LE FINANCEMENT DE LA CLIENTÈLE

La Banque de Développement Local (BDL) joue un rôle essentiel dans le soutien à l'économie nationale en assurant le financement de divers acteurs, qu'il s'agisse de particuliers, de professionnels ou d'entreprises. Sa politique de crédit diversifiée et adaptée, couvre l'ensemble du territoire national et cible des secteurs à fort potentiel de création de valeur et d'emploi, notamment l'agro-industrie, les travaux publics, les services et l'industrie manufacturière.

En tant que Banque à vocation universelle, la BDL s'inscrit pleinement dans les orientations des pouvoirs publics, en exerçant son métier d'intermédiation financière au service de développement. Sa stratégie repose sur une offre commerciale structurée, capable de répondre aux besoins de financement des trois segments du marché, contribuant ainsi à renforcer sa proximité avec la clientèle et à accroître sa part de marché.

En outre, la BDL s'illustre dans le financement des projets structurants à travers sa participation active aux crédits syndiqués, en tant que chef de file ou Banque participante.

Dans la continuité des résultats appréciables de l'année 2023, en matière de financement, ceux de l'exercice 2024 ont confirmé cette tendance.

Pour accompagner au mieux les entreprises et les particuliers et de se conformer aux directives des pouvoirs publics, notamment, la réduction des délais de traitement des demandes de financement, il a été procédé à la mise en place des mesures suivantes :

- Le retour à l'organisation régionale du réseau commercial, par le rattachement d'un groupe d'agences ainsi que le département de recouvrement régional à une Direction Régionale d'Exploitation, pour un meilleur encadrement ;
- La révision à la hausse des seuils des délégations de pouvoirs de crédits attribuées aux comités de crédits régionaux et la décentralisation de la mobilisation des crédits ;
- La mise en place de la tarification préférentielle, destinée aussi bien à la fidélisation de la clientèle qu'à l'enrôlement de nouveaux prospects, sur la base d'une procédure validée par le Conseil d'Administration.
- Révision à la baisse des taux d'intérêts débiteurs (Exploitation/investissement) pour les crédits classiques et islamiques.

Pour les Entreprises Publiques Economiques, le Conseil de Participation de l'Etat a mis en place un dispositif de financement des besoins incompressibles des EPE en difficulté pour 2024, couvrant notamment les salaires, les matières premières et les charges d'exploitation. Les entreprises en partenariat avec des étrangers sont exclues de ce dispositif (Note DGE N°01/2024).

Aussi, la gamme de financement qu'offre la BDL à sa clientèle a été élargie au financement conforme à la chariaa, avec l'introduction de différents modes à savoir : El mourabaha, El Ijra Mountahiya Bi tamilik et El Moudaraba.

D'un point de vue opérationnel, la production de l'année 2024 en ce qui concerne le financement et le traitement des différentes demandes de la clientèle a enregistré une augmentation significative de **24%**, atteignant ainsi un montant total de **662 milliards DA** dont **414 milliards DA** de nouveaux crédits directs (parmi lesquelles **232 milliards DA** pour d'exploitation et **175 milliards DA** pour l'investissement et **6 milliards DA** crédit immobilier) et **248 milliards DA** des autorisations pour des engagements par signature.

## II.1. Production 2024 (Crédits Ouverts) :

La production annuelle ou les crédits ouverts, en 2024, a enregistré un total de **12.876 dossiers** des crédits autorisés, pour un montant de **662 milliards DA**, tandis qu'en 2023, il y avait **12.513 dossiers** pour un montant total de **533 milliards DA**.

La quasi-totalité des autorisations est destinée aux entreprises avec un taux de **98%** du montant total des crédits accordés, soit **648 milliards DA**, suivi par les crédits aux particuliers pour un montant de **6,7 milliards DA**, soit **1%** du montant total accordé

S'agissant des crédits destinés aux dispositifs aidés, ces derniers ont enregistré une baisse en nombre et en montant par rapport à l'exercice précédent, en effet, le nombre de dossiers autorisés s'est élevé à **1.050 dossiers** en **2024**, pour un montant de **1,5 milliards DA** contre **1.369 dossiers** en **2023**, pour un montant de **2,4 milliards DA**.

Les crédits à la promotion immobilière ont, de leur côté, connu une évolution constatée, marquée par une hausse significative du nombre de dossiers autorisés, passant de **21 dossiers** en 2023 à **41 dossiers** en 2024, tandis que les montants accordés ont enregistré une baisse, s'établissant à **5,7 milliards DA** contre **8,1 milliards DA** à la fin de l'année précédente.

Le tableau suivant présente l'évolution des accords de financements par segments de clientèles, durant les trois dernières années :

Catégorie clientèle	Année 2022		Année 2023		Année 2024		Evolution 2024/2023	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
<b>Crédits aux entreprises</b>	<b>6 156</b>	<b>471 133</b>	<b>8 931</b>	<b>516 053</b>	<b>9 559</b>	<b>648 834</b>	<b>7%</b>	<b>26%</b>
Dont crédit à la grande entreprise	510	387 617	478	422 661	536	546 783	12%	29%
Dont crédit à la PME-PMI	5 646	83 516	8 453	93 392	9 023	102 051	7%	9%
<b>Crédits à la Promotion immobilière</b>	<b>20</b>	<b>7 334</b>	<b>21</b>	<b>8 104</b>	<b>41</b>	<b>5735,7</b>	<b>95%</b>	<b>-29%</b>
Dont crédit à la grande entreprise	9	5 480	8	5 085	15	2 184	88%	-57%
Dont crédit à la PME-PMI	11	1 854	13	3 019	26	3 552	100%	18%
<b>Crédits aux Dispositifs aidés</b>	<b>2 058</b>	<b>6 043</b>	<b>1 369</b>	<b>2 437</b>	<b>1 050</b>	<b>1 518</b>	<b>-23%</b>	<b>-38%</b>
<b>Crédits aux Particuliers</b>	<b>1 176</b>	<b>2 606</b>	<b>2 192</b>	<b>6 598</b>	<b>2 226</b>	<b>6 702</b>	<b>2%</b>	<b>2%</b>
Dont Crédit immobilier	724	2 429	1 359	6 232	1 200	6 103	-12%	-2%
Dont Crédit à la consommation	452	177	833	366	1026	599,49	23%	64%
<b>Total</b>	<b>9 410</b>	<b>487 116</b>	<b>12 513</b>	<b>533 192</b>	<b>12 876</b>	<b>662 790</b>	<b>3%</b>	<b>24%</b>
<b>T/Crédits direct</b>	-	<b>377 708</b>	-	<b>400 579</b>	-	<b>480 633</b>	-	<b>20%</b>
Dont Crédit d'exploitation	-	159 321	-	169 453	-	232 629	-	37%
Dont crédit d'investissement (*)	-	218 387	-	231 126	-	248 004	-	7%
<b>T/Engagement par signature)</b>	-	<b>109 408</b>	-	<b>132 613</b>	-	<b>182 156</b>	-	<b>37%</b>

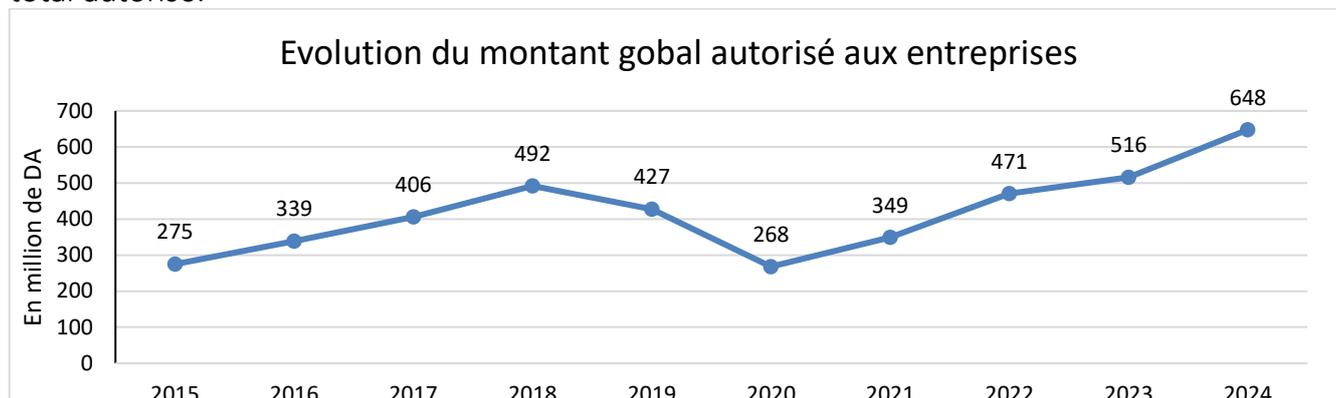
(\*) : Le crédit d'investissement intègre les crédits aux entreprises, la promotion immobilière, les crédits spécifiques et le crédit aux particuliers.

Par ailleurs, dans le cadre de la diversification des financements de la Banque, la BDL a adhéré à un programme de financement des grands projets en qualité de chef de fil ou de participant, à l'instar des autres Banques Publiques. La BDL a participé au financement d'importants projets d'investissement dans les secteurs de l'industrie, du médicament, de l'agriculture et de la promotion du logement notamment les programmes de l'AADL.

### II.1.1 - Financements des Entreprises (Grandes Entreprises, PME/PMI) :

La BDL a pu renforcer son portefeuille d'engagements grâce à sa dynamique commerciale ces dernières années, ainsi qu'aux mesures incitatives mises en œuvre par les autorités publiques au profit des entreprises publiques et privées, ainsi que des particuliers. Elle continue de répondre aux besoins de financements des entreprises, tout en respectant sa ligne de conduite en matière d'octroi de crédits (célérité, diversité dans les secteurs, causalité, proximité....).

Le nombre de dossiers de crédits autorisés, aux entreprises, de tous types, au cours de l'année 2024, s'élève à **9.559 dossiers**, pour un montant total de **648 milliards DA**, soit **97,9%** du montant total autorisé.

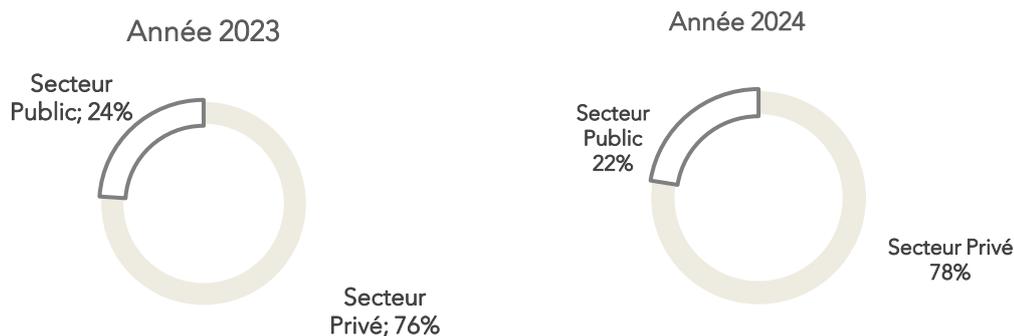


Les financements alloués aux grandes entreprises représentent la majorité des autorisations accordés avec un montant global de **546,7 milliards DA** pour **536 dossiers**, ils représentent **84%** du total des financements à la clientèle de la BDL enregistrés en 2024 et **6%** du nombre d'autorisations. En revanche, les accords alloués aux PME/PMI s'élèvent à **102 milliards DA** (**16%** du montant global des autorisations de financements des entreprises de l'année 2024).

**a) Nombre et Montant des Crédits Autorisés (Accords de Financements) :**

Le tableau, ci-après, illustre l'évolution de l'activité crédit, durant les deux dernières années, pour le financement des projets et l'accompagnement des entreprises (Public/Privé) dans le cadre de leurs activités, ainsi que la ventilation des crédits ouverts en 2023 et 2024, suivant le niveau de délégations de pouvoirs pour les autorisations de financements :

	Année 2023			Année 2024			Évolution 2024/2023		
	G.E	PME/PMI	Total	G.E	PME/PMI	Total	G.E	PME/PMI	Total
<b>Dossiers étudiés</b>	<b>636</b>	<b>8 622</b>	<b>9 258</b>	<b>707</b>	<b>9 213</b>	<b>9 920</b>	<b>11%</b>	<b>7%</b>	<b>7%</b>
Secteur Privé	555	8 503	9 058	618	9 109	9 727	11%	7%	7%
Secteur Public	81	119	200	89	104	193	10%	-13%	-4%
<b>Dossiers autorisés</b>	<b>478</b>	<b>8 453</b>	<b>8 931</b>	<b>536</b>	<b>9 023</b>	<b>9 559</b>	<b>12%</b>	<b>7%</b>	<b>7%</b>
Secteur Privé	410	8 334	8 744	457	8 919	9 376	11%	7%	7%
Secteur Public	68	119	187	79	104	183	16%	-13%	-2%
<b>Dossiers défavorables</b>	<b>59</b>	<b>117</b>	<b>176</b>	<b>75</b>	<b>108</b>	<b>183</b>	<b>27%</b>	<b>-8%</b>	<b>4%</b>
Secteur Privé	57	117	174	70	108	178	23%	-8%	2%
Secteur Public	2	0	2	5	0	5	150%	-	150%
<b>Dossiers différés</b>	<b>99</b>	<b>52</b>	<b>151</b>	<b>96</b>	<b>82</b>	<b>178</b>	<b>-3%</b>	<b>58%</b>	<b>18%</b>
Secteur Privé	88	52	140	91	82	173	3%	58%	24%
Secteur Public	11	0	11	5	0	5	-55%	-	-55%
<b>Montant de crédits autorisés</b>	<b>422 661</b>	<b>93 392</b>	<b>516 053</b>	<b>546 783</b>	<b>102 051</b>	<b>648 834</b>	<b>29%</b>	<b>9%</b>	<b>26%</b>
Secteur Privé	299 326	93 197	392 523	401 088	101 871	502 959	34%	9%	28%
Secteur Public	123 335	195	123 530	145 695	180	145 875	18%	-8%	18%



Le montant des crédits autorisés a augmenté de **26%**, soit plus de **132 milliards DA**, ce qui donne un volume global de financement aux deux secteurs (Privé/Public) de **648 milliards DA** contre **516 milliards DA** en 2023. Aussi, le nombre d'autorisations de crédit pour 2024 est en hausse par rapport au nombre d'autorisations de 2023, il passe de **8.931 dossiers autorisés** à **9.559 dossiers autorisés**.

L'analyse détaillée par secteur révèle la prédominance du secteur privé par rapport au secteur public tant en nombre de dossiers qu'en montants autorisés, **98%** des dossiers autorisés sont au secteur privé, représentant **78%** du montant des crédits autorisés.

Le nombre de dossiers autorisés pour les grandes entreprises reste relativement moins important par rapport au nombre de dossiers autorisés pour les PME/PMI. Il enregistre un niveau de **536 dossiers** contre **9.023 dossiers** des PME/PMI. Cependant, les montants moyens des autorisations accordés aux Grandes Entreprises sont plus conséquents.

#### b) Nature de Crédits Autorisés (Accords de Financements Durant l'Année 2024) :

Le montant global des crédits autorisés en 2024, a augmenté de **26%**, soit **133 milliards DA**, ce qui donne un volume de **648 milliards DA**. L'analyse détaillée par nature de financement montre que les autorisations de crédit direct (hors engagements par signature et rééchelonnement) s'élèvent à **408 milliards DA** soit **63%** de l'engagement global.

Le détail des crédits autorisés, par nature de financement, par secteur et par niveau de délégations de pouvoirs, est donné comme suit :

Nature de crédit	Production de l'Année 2023			Production de l'Année 2024			Évolution 2024/2023		
	GE	PME/PMI	Total	GE	PME/PMI	Total	GE	PME/PMI	Total
<b>Crédits/Caisse</b>	<b>132 805</b>	<b>29 191</b>	<b>161 996</b>	<b>190 046</b>	<b>28 436</b>	<b>218 482</b>	<b>43%</b>	<b>-3%</b>	<b>35%</b>
Secteur Privé	100 480	29 174	129 654	116 129	28 408	144 537	16%	-3%	11%
Secteur Public	32 325	16,8	32 342	73 917	27,6	73 945	129%	64%	129%
<b>Escompte</b>	<b>7 260</b>	<b>196,5</b>	<b>7 457</b>	<b>13 900</b>	<b>246,7</b>	<b>14 147</b>	<b>91%</b>	<b>26%</b>	<b>90%</b>
Secteur Privé	7 260	196,5	7 457	13 580	246,7	13 827	87%	26%	85%
Secteur Public	0	0	0	320	0	320	0	0	0
<b>Cautions et Avals</b>	<b>63 078</b>	<b>14 203</b>	<b>77 281</b>	<b>51 287</b>	<b>15 950</b>	<b>67 237</b>	<b>-19%</b>	<b>12%</b>	<b>-13%</b>
Secteur Privé	12 183	14 024	26 207	21 585	15 801	37 386	77%	13%	43%
Secteur Public	50 895	178,4	51 073	29 702	149,6	29 852	-42%	-16%	-42%
<b>Crédits Documentaires</b>	<b>38 210</b>	<b>17 122</b>	<b>55 332</b>	<b>94 410</b>	<b>20 509</b>	<b>114 919</b>	<b>147%</b>	<b>20%</b>	<b>108%</b>
Secteur Privé	36 610	17 122	53 732	87 945	20 506	108 451	140%	20%	102%
Secteur Public	1 600	0	1 600	6 465	3	6 468	304%	0	304%
<b>T/Crédits d'Exploitation</b>	<b>241 353</b>	<b>60 712</b>	<b>302 065</b>	<b>349 643</b>	<b>65 142</b>	<b>414 785</b>	<b>45%</b>	<b>7%</b>	<b>37%</b>
Secteur Privé	156 533	60 517	217 050	239 239	64 962	304 201	53%	7%	40%
Secteur Public	84 820	195,2	85 015	110 404	180	110 584	30%	-8%	30%
<b>CMT Investissement</b>	<b>88 795</b>	<b>26 479</b>	<b>115 274</b>	<b>145 933</b>	<b>29 457</b>	<b>175 390</b>	<b>64%</b>	<b>11%</b>	<b>52%</b>
Secteur Privé	73 306	26 479	99 785	117 042	29 457	146 499	60%	11%	47%
Secteur Public	15 489	0	15 489	28 891	0	28 891	87%	0	87%
<b>Reprofilage/consolidation</b>	<b>92 513</b>	<b>6 200</b>	<b>98 713</b>	<b>51 207</b>	<b>7 452</b>	<b>58 659</b>	<b>-45%</b>	<b>20%</b>	<b>-41%</b>
Secteur Privé	69 487	6 200	75 687	44 807	7 452	52 259	-36%	20%	-31%
Secteur Public	23026	0	23026	6 400	0	6400	-72%	0	-72%
<b>T/Crédits CMT/CLT</b>	<b>181 308</b>	<b>32 679</b>	<b>213 987</b>	<b>197 140</b>	<b>36 909</b>	<b>234 049</b>	<b>9%</b>	<b>13%</b>	<b>9%</b>
Secteur Privé	142 793	32 679	175 472	161 849	36 909	198 758	13%	13%	13%
Secteur Public	38 515	0	38 515	35 291	0	35 291	-8%	0	-8%
<b>T/Crédits Autorisés</b>	<b>422 661</b>	<b>93 391</b>	<b>516 052</b>	<b>546 783</b>	<b>102 051</b>	<b>648 834</b>	<b>29%</b>	<b>9%</b>	<b>26%</b>
Secteur Privé	299 326	93 196	392 522	401 088	101 871	502 959	34%	9%	28%
Secteur Public	123 335	195,2	123 530	145 695	180,2	145 875	18%	-8%	18%
<b>Dont nvx crédits directs</b>	<b>228 860</b>	<b>55 866</b>	<b>284 726</b>	<b>349 879</b>	<b>58 140</b>	<b>408 019</b>	<b>53%</b>	<b>4%</b>	<b>43%</b>
Secteur Privé	181 046	55 850	236 896	246 751	58 112	304 863	36%	4%	29%
Secteur Public	47 814	16,8	47 831	103 128	27,6	103 156	116%	64%	116%

La Banque encourage de plus en plus les **crédits d'exploitation** générateurs de chiffre d'affaires à court terme et qui ne nécessite pas de mobilisation de ressource à long terme. Cette approche explique la part importante des autorisations de crédits d'exploitation, qui représentent **64%** de l'ensemble des autorisations pour l'année 2024.

Le tableau ci-dessus montre clairement la prédominance des crédits d'exploitation dans la composition des crédits autorisés au cours de l'année 2024.

En effet, le volume des crédits d'exploitation autorisés a atteint **415 milliards DA** contre **234 milliards de DA** pour les crédits d'investissement. Ce constat a eu un impact sur l'atteinte des objectifs pour l'année 2024, où de bonnes performances ont été enregistrées en matière de crédits d'exploitation ainsi que pour le crédit d'investissement (voir plus de détails partie « pilotage des performances »).

Les crédits d'investissement sont de l'ordre de **234 milliards DA**, dont **198,7 milliards DA** dédiés aux entreprises du secteur privé soit **85%** du total des crédits d'investissement.

Par ailleurs, des mesures de **reprofilage et de consolidation** de crédits ont été accordées en faveur des entreprises de tous les secteurs confondus pour **58,7 milliards DA**.

Globalement, les crédits de reprofilage et de consolidation se répartissent en :

- **52,3 milliards de DA** sont des reprofilages en faveur des entreprises du secteur privé.
- **6,4 milliards de DA** sont des crédits de consolidation des entreprises du secteur public.

En marge de cette analyse, un point de situation des crédits accordés par les agences dans le cadre de leurs délégations de pouvoirs.

Le montant des crédits accordés dans le cadre des délégations locales s'élève à **37,6 milliards DA** contre **31,7 milliards DA** en 2023, soit une augmentation de plus de **18%**. Ce montant traduit l'effort de la Banque en matière de délégation de pouvoirs de crédits aux structures régionales.

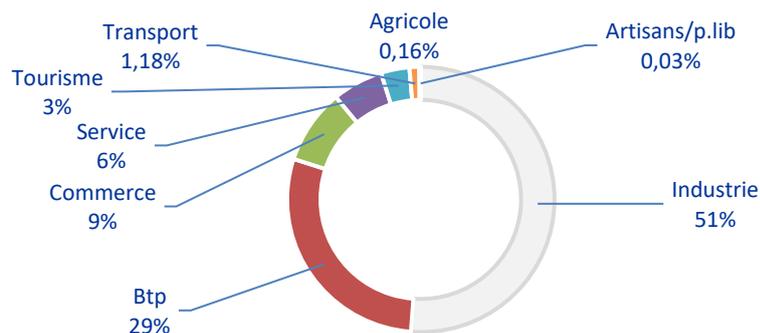
### c) Le Financement par Secteur d'Activité (Branches d'Activité)

L'analyse du diagramme sectoriel présenté, ci-après, révèle qu'au cours de l'année 2024, les interventions de la Banque dans la distribution des crédits sont destinées à **51%** aux secteurs de l'INDUSTRIE, **29%** au secteur BTPH et **9%** au secteur du COMMERCE. Ces trois (03) secteurs d'activité totalisent, à eux seuls, **89%** des financements.

Le tableau suivant présente l'évolution des crédits par secteur d'activité des entreprises ainsi que leur part relative par rapport au financement global :

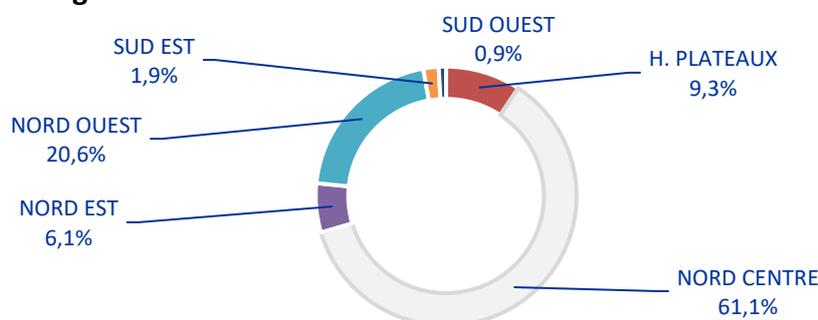
Branches d'activités	En millions de DA											
	Année 2023				Année 2024				Évolution 2024/2023			
	GE	PME/PMI	Total	Part %	GE	PME/PMI	Total	Part %	GE	PME/PMI	Total	
Industrie	217 337	25 432	242 769	47%	302 973	29 110	332 083	51%	39%	14%	37%	
Commerce	24 051	21 465	45 516	9%	38 547	20 474	59 021	9%	60%	-5%	30%	
BTP	137 155	25 894	163 049	32%	156 565	30 075	186 640	29%	14%	16%	14%	
Service	21 578	10 496	32 074	6%	28 208	11 627	39 835	6%	31%	11%	24%	
Tourisme	18 582	5 099	23 681	5%	16 746	5 630	22 376	3%	-10%	10%	-6%	
Artisans/p.lib	0	61	61	0,01%	0	181,9	181,9	0,03%	-	198%	198%	
Transport	3 958	3 841	7 799	2%	3475	4 212,10	7687,1	1,18%	-12%	10%	-1%	
Agricole	0	1 106	1 106	0,2%	269	742	1011	0,16%	-	-33%	-9%	
<b>Total Crédits</b>	<b>422 661</b>	<b>93 392</b>	<b>516 053</b>	-	<b>546 783</b>	<b>102 051</b>	<b>648 834</b>	<b>100%</b>	<b>29%</b>	<b>9%</b>	<b>26%</b>	
Sect. Privé	299 326	93 197	392 523	76%	401 088	101 871	502 959	78%	34%	9%	28%	
Sect. Public	123 335	195	123 530	24%	145 695	180	145 875	22%	18%	-8%	18%	

## Financement par Secteur d'Activité



### d) Répartition des autorisations crédits par région

#### Financement par Région



### II.1.2 - Financement des Crédits Structurés/Syndiqués (Financement des Grands Projets) :

Dans le cadre de la diversification des financements, la BDL a rejoint un programme de financement des grands projets en tant que chef de file ou participant, à l'instar d'autres Banques Publiques et Privées. Ces financements de grands projets sont destinés au développement des secteurs stratégiques, à savoir : les projets de dessalement de l'eau, la chimie, l'industrie (production de gaz, cimenterie et fabrication de pneumatique), le transport ferroviaire, la promotion immobilière, l'agroalimentaire et le secteur pharmaceutique.

La BDL a participé au financement de **dix-neuf (19) projets consortiaux** dont **cinq (05)** en qualité de chef de file. Le total des décaissements opérés au 31/12/2024 s'élèvent à **201 milliards DA**, après la déduction des montants rachetés par le trésor qui totalisent **55,6 milliards DA**.

Durant l'année 2024, la Banque a eu à répondre favorablement pour participer au financement de grands projets, dans des différents secteurs, avec certaines Banques de la place sous forme de crédits syndiqués. Il s'agit du secteur de l'habitat (AADL III), de dessalement d'eau ANDE + domaine de la chimie STEP Polymère et de la pétrochimie (projet Sonatrach LAB) et enfin l'industrie de la sidérurgies (projet TOSYALI).

En ce qui concerne sa participation aux projets l'AADL « ancien programme » et l'EURL SATEREX, il y a eu pendant l'exercice 2024 des décaissements d'un montant global de **17,32 milliards DA**, (un montant de **16,71 milliards DA** dédié pour le projet AADL et un financement de **609 millions DA** pour le projet SATEREX)

Les coûts des projets et la part de chaque Banque participante se présentent comme suit :

- Projets financés dont la BDL est chef de fil (05 projets)**

				En millions de DA	
N°	Projets dont la BDL est Chef de File	Montant Crédit	Participation Banque	BANQUE PARTICIPANTE	
1	SPA SIM AGC	11 422	5 788	BDL	
			3 334	CNEP	
			2 300	CPA	
2	BIOCARE BIOTECH	2 438	938	BDL	
			1 500	SGA	
3	SARL GROS	6 560	3 608	BDL	
			2 952	BADR	
4	SPA Grandes Conserves Dahmani	1 299	649,5	BDL	
			649,5	CNEP	
5	SPA AMAIS	9 196	3 697	BDL	
			3 000	CPA	
			2 500	BADR	
<b>Total</b>		<b>31 024</b>	<b>30 924</b>	<b>BDL</b>	

- Projets dont la BDL est adhérente en tant que participante/partenaire (14 projets)**

			En millions de DA	
N°	PROJETS DONT LA BDL A ADHERE EN TANT QUE PARTENAIRE		PARTICIPATION DE LA BDL	
01	CHARIKA DJAZAIRIA EL OMANIA		3 991	
02	SORFERT ALGERIE		4 199	
03	GROUPE SONELGAZ (PROD. GAZ) (*)		(*) racheté par le Trésor Public	
04	EPIC SNTF (*)		(*) racheté par le Trésor Public reste 108 MDA	
05	AADL (*)		147 205 MDA (*)	
06	LPP (*)		(*) racheté par le Trésor Public	
07	EURL SATEREX	Crédit CLT 01	1 000	
		Crédit CLT 02 (2022)	1 000	
08	SPA TENES EL MIYAH		2 755	
09	SHARIKET MYAH RAS DINET SMD		1 355	
10	SPA MYAH TIPAZA MT		1 733	
11	SPA BENISAF WATER COMP		798	
12	GROUPE HADDAD (CIMENTERIE)		3 000	
13	SPA N'GAOUS SUGAR		1 000	
14	SPA EMIRAL		2 000	
<b>Total</b>			<b>170 144</b>	

(\*) : Les sommes des crédits rachetés par le trésor public pour un montant total de **55,6 milliards de DA** répartis comme suit : **Projet SONELGAZ : 10,7 milliards DA, Projet SNTF : 5,6 milliards DA, Projet AADL : 30,6 milliards DA, Projet LPP : 8,6 milliards DA.**

Par ailleurs, la BDL a donné son accord de principe pour l'accompagnement de cinq (05) projets structurants dans le cadre des crédits syndiqués, à savoir : le programme AADL 3, une station de dessalement d'eau portée par l'ANDE, une station de traitement des eaux polymères (STEP), un projet de R&D de Sonatrach (LAB), ainsi qu'un projet industriel d'envergure initié par la société TOSYALI.

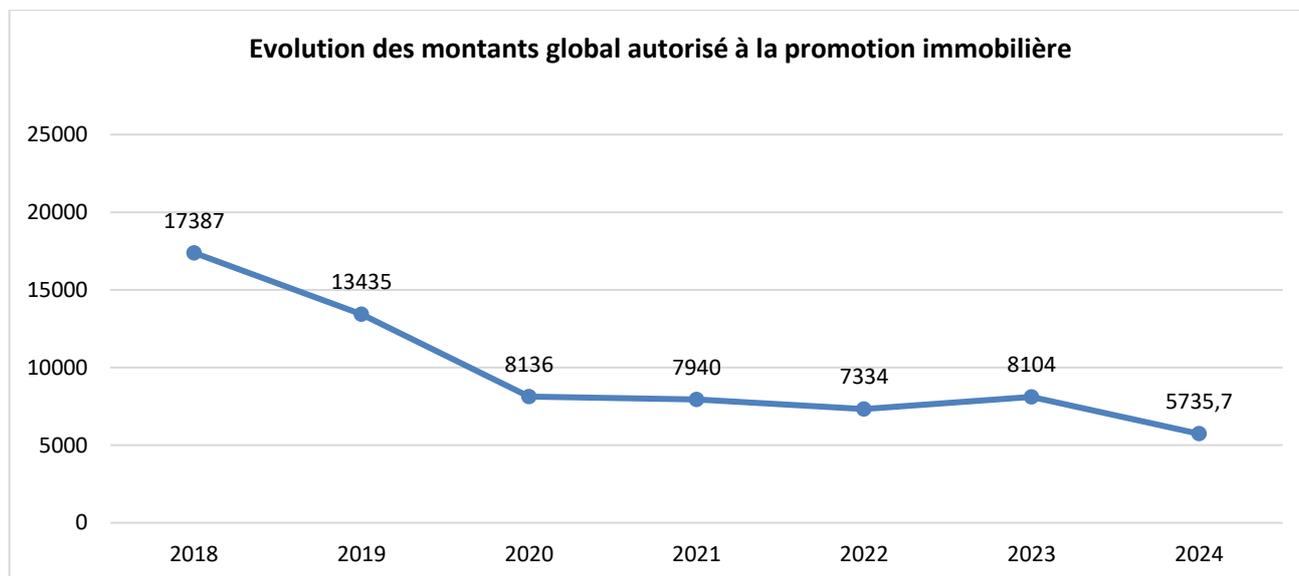
### II.1.3 - Financement de la Promotion Immobilière (Hors Projet AADL) :

Le montant autorisé pour le financement des entreprises activant dans ce secteur est de **5,3 milliards DA** pour **25 projets**, ajoutant à cela, quatre **04** notifications d'accord ont été établies en faveur de **04** projets pour un montant de **0,4 milliard DA (400 millions de DA)**. Au plan activité, le nombre de dossiers reçus est et de **88 dossiers** soit une augmentation de **40%** par rapport à l'exercice **2023**. Le nombre de dossiers sanctionnés favorablement a connu une augmentation de **47%**.

Le montant des crédits autorisés a diminué passant de **8,1 milliards DA** en 2023 à **5,7 milliards DA** en 2024 pour un total de **29 projets** (dont 04 notifications d'accords). Cette baisse ne résulte pas d'une décision de la Banque, mais s'explique principalement par le choix des ménages d'explorer d'autres options de logement (AADL, LPP, etc.).

Intitulés	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Évolution 2024/2023
<b>Nombre Dossiers Reçus</b>	<b>40</b>	<b>48</b>	<b>76</b>	<b>63</b>	<b>-17%</b>
Dossiers autorisés	8	9	17	17	0%
Dossiers accordés /différents motifs (*)	12	19	29	23	-21%
Dossiers défavorables	9	10	23	12	-48%
Dossiers en instance	8	10	7	11	57%
<b>Montant Crédits notifiés (millions DA)</b>	<b>8 136</b>	<b>7 940</b>	<b>7 334</b>	<b>8 104</b>	<b>10%</b>

(\*) Dossiers notifiés accordés, il s'agit d'accord pour la capitalisation des intérêts intercalaires, la délivrance de la main levée partielle, différé supplémentaire, changement de l'entreprise de réalisation....



Ajoutant à cela, la participation de la Banque aux financements des programmes de logements initiés par l'état (formule AADL). (Voir le détail dans la partie **financement des crédits structurés**).

#### II.1.4 Financement des Dispositifs Aidés (NESDA (EX ANADE) / CNAC / ANGEM) :

La Banque continue de financer les dispositifs aidés (NESDA (EX ANADE), CNAC et ANGEM), en suivant les mesures prises par les Pouvoirs Publics en faveur de cette catégorie de clientèle, tout en prenant en considération les termes de l'instruction de Monsieur le Premier Ministre portant « Gel temporaire de poursuites judiciaires contre les Dispositifs Aidés (NESDA (EX ANADE), CNAC) ». Par ailleurs, la signature avec l'NESDA (EX ANADE) d'une convention relative au rééchelonnement des créances du dispositif NESDA (EX ANADE).

Le tableau suivant, résume les données statistiques des deux (02) dernières années :

Nature	En million de DA					
	Nombre d'accords notifiés			Montant des accords notifiés		
	au 31/12/2023	au 31/12/2024	Evol %	au 31/12/2023	au 31/12/2024	Ev. %
Dispositif NESDA (EX ANADE)	521	234	-55%	1 846	867	-53%
Dispositif CNAC	12	2	-83%	47,4	5	-90%
Dispositif ANGEM	836	814	-3%	543,8	646	19%
<b>Total</b>	<b>1369</b>	<b>1050</b>	<b>-23%</b>	<b>2 437</b>	<b>1 518</b>	<b>-38%</b>

Le montant des accords notifiés dans le cadre des dispositifs aidés a connu une baisse pour les dispositifs NESDA (Ex ANAD) et CNAC, respectivement de **-53%** et **-90%** par rapport à l'année 2023. En revanche, le dispositif ANGEM a enregistré une progression de **19%** sur la même période.

## II.1.5 Financement des Particuliers :

En plus du crédit immobilier aux particuliers, les Pouvoirs Publics ont décidé de réinstaurer, depuis 2015, le crédit à la consommation pour les ménages, pour la promotion de la Production Nationale.

### a- Les crédits Immobiliers Ouverts en 2024 :

Les autorisations concernant les crédits immobiliers ont connu une baisse de **12%**, en nombre passant ainsi de **1.359 dossiers** traités durant l'année 2023 à **1.200 dossiers** durant l'année 2024. En conséquence, les montants des crédits accordés ont connu une baisse de **2%**, passant de **6.232 millions DA** au 31/12/2023 à **6.103 millions DA** au 31/12/2024.

	Réalizations de l'année 2023		Réalizations de l'année 2024		Évolution 2024/2023	
	Nombre	Montant (Millions DA)	Nombre	Montant (Millions DA)	%Nombre	% Montant
Total dossiers Autorisés	1 359	6 232	1 200	6 103	-12%	-2%

### b - Les Crédits à la Consommation Ouverts en 2024 :

En 2024, le nombre d'accord notifié est de **1.026** pour un montant de **599,4 millions DA**, marquant, ainsi, une hausse importante de **23%** en nombre et **64%** en montant par rapport à 2023.

Nature	En million de DA					
	Année 2023		Année 2024		Évolution 24/23	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Biens de consommations	818	360,11	998	584,6	22%	62%
Crédit véhicules (motocycles)	15	5,6	28	14,89	87%	166%
<b>Total dossiers autorisés</b>	<b>833</b>	<b>365,71</b>	<b>1026</b>	<b>599,49</b>	<b>23%</b>	<b>64%</b>

**NB** « L'arrêt de l'activité des usines de production de véhicules, depuis 2019, explique clairement, la baisse des autorisations, les seules autorisations se limite aux accords d'acquisitions de motocycles ».

## II.2. Évolution Chiffrée des Encours des Crédits à la Clientèle :

A la fin de l'année 2024, le **bilan comptable de la Banque** affiche un montant global des prêts et créances sur les instituts financiers et clientèles de **1.092 Milliards DA**.

Ces (2) chapitres reprennent quasiment les engagements directs de Banque, y compris les encours crédits directs, les impayés, les intérêts et TVA non recouverts ainsi que les créances rattachées tout en déduisant les agios réservés et les prêts de valeur, soit une hausse de **9%** par rapport à la même période de 2023, soit un volume additionnel de **88 DA Milliards DA**.

Cette augmentation est illustrée à travers le tableau suivant :

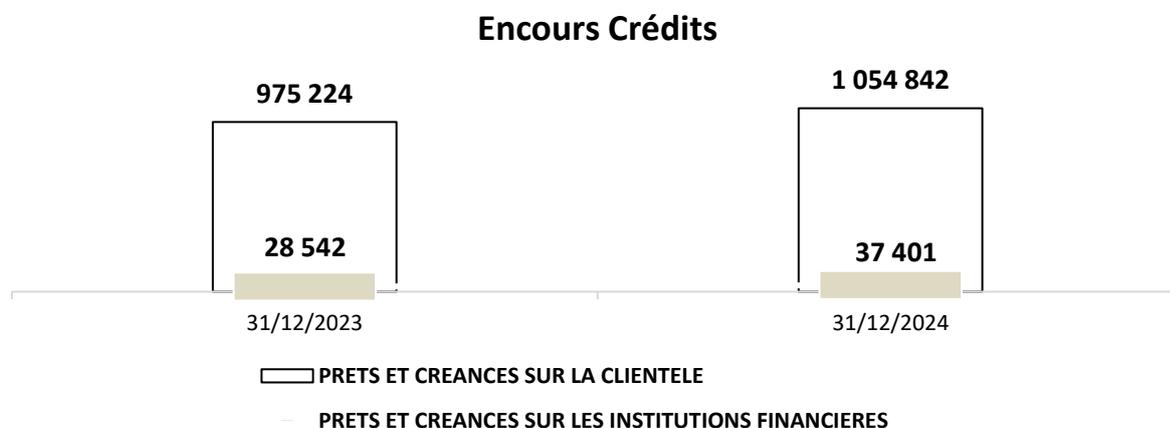
Chapitres Comptable	Situation au 31-déc-23	Situation au 31-déc-24	Evolution	
			En valeur	En %
PRETS ET CREANCES SUR LES INSTITUTIONS FINANCIERES	28 542	37 401	8 859	31%
PRETS ET CREANCES SUR LA CLIENTELE	975 224	1 054 842	79 618	8%
<b>Total</b>	<b>1 003 766</b>	<b>1 092 243</b>	<b>88 477</b>	<b>9%</b>

A cet effet, il a été procédé au réaménagement des postes du bilan afin d'approfondir l'analyse en ce qui concerne uniquement les **crédits directs bruts de la Banque**, toute en distinguant les créances rattachées (intérêts courus non échus sur les crédits d'exploitation et d'investissements) et les intérêts et TVA non recouverts, moins les agios réservés et la perte de valeur.

Ainsi, il est présenté, ci-après, l'analyse des engagements de la BDL sur les différents aspects en considérant toutes les créances de la Banque à travers les éléments de l'actif du bilan logés aux chapitres « Créances sur la clientèle et sur les Institutions Financières » à savoir : les intérêts non recouverts + la TVA non recouvrée + les créances rattachées - les agios réservés.

Il est développé, également, l'analyse des crédits de la Banque en dehors des éléments du bilan sus cités afin de distinguer entre les prêts accordés et l'ensemble des créances et les droits à percevoir d'un débiteur.

L'histogramme suivant illustre clairement l'évolution des encours crédits en monnaie local DZD :



Les tableaux suivants reprennent l'évolution des encours crédits par secteur et par nature de financement :

L'évolution des crédits à la clientèle, durant les deux (02) dernières années, est la suivante :

Crédits par secteur d'activité	Encours au 31/12/2023	Encours au 31/12/2024	En millions de DA	
			Valeur	%
<b>Entreprises privées</b>	<b>675 211</b>	<b>770 867</b>	<b>95 656</b>	<b>14,17%</b>
Crédits directs + INT NR+TVA NR +CR-AR	382 853	430 533	47 680	12,45%
IAR, Litigieux & Contentieux	134 070	147 500	13 430	10,02%
Crédits par signature	158 288	192 834	34 546	21,82%
<b>Promotions immobilières (PRIV)</b>	<b>17 971</b>	<b>19 519</b>	<b>1 548</b>	<b>8,61%</b>
Crédits directs + INT NR+TVA NR +CR-AR	11 898	12 891	993	8,35%
IAR, Litigieux & Contentieux	6 072	6 594	522	8,60%
Crédits par signature	1	34	33	3300,00%
<b>Promotions immobilières (PUB)</b>	<b>7 939</b>	<b>0</b>	<b>-7 939</b>	<b>-100,00%</b>
Crédits directs + INT NR+TVA NR +CR-AR	7 939	0	-7 939	-100,00%
IAR, Litigieux & Contentieux	0	0	0	-
Crédits par signature	0	0	0	-
<b>Crédits au dispositif 'CNAC'</b>	<b>52 452</b>	<b>52 036</b>	<b>-416</b>	<b>-0,79%</b>
Crédits directs + INT NR+TVA NR +CR-AR	10 695	8 633	-2 062	-19,28%
IAR, Litigieux & Contentieux	41 718	43 364	1 646	3,95%
Crédits par signature	39	39	0	0,00%
<b>Micro – Entreprises 'ANADE'</b>	<b>118 485</b>	<b>122 564</b>	<b>4 079</b>	<b>3,44%</b>
Crédits directs + INT NR+TVA NR +CR-AR	24 874	25 539	665	2,67%
IAR, Litigieux & Contentieux	93 194	96 562	3 368	3,61%
Crédits par signature	417	463	46	11,03%
<b>Emploi des jeunes (1ier dispositif)</b>	<b>840</b>	<b>841</b>	<b>1</b>	<b>0,12%</b>
Crédits directs + INT NR+TVA NR +CR-AR	1	2	1	100,00%
IAR, Litigieux & Contentieux	839	839	0	0,00%
<b>Crédits au dispositif 'ANGEM'</b>	<b>8 087</b>	<b>8 498</b>	<b>411</b>	<b>5,08%</b>
Crédits directs + INT NR+TVA NR +CR-AR	3 158	3 245	87	2,75%
IAR, Litigieux & Contentieux	4 922	5 245	323	6,56%
Crédits par signature	7	8	1	14,29%
<b>Entreprises publiques</b>	<b>140 560</b>	<b>178 494</b>	<b>37 934</b>	<b>26,99%</b>
Crédits directs + INT NR+TVA NR +CR-AR	105 568	135 006	29 438	27,89%
IAR, Litigieux & Contentieux	17 615	17 469	-146	-0,83%
Crédits par signature	17 377	26 019	8 642	49,73%
<b>Administrations</b>	<b>302</b>	<b>315</b>	<b>13</b>	<b>4,30%</b>
Crédits directs + INT NR+TVA NR +CR-AR	157	157	0	-
IAR, Litigieux & Contentieux	0	0	0	-
Crédits par signature	145	158	13	8,97%
<b>Particuliers</b>	<b>67 167</b>	<b>70 004</b>	<b>2 837</b>	<b>4,22%</b>
Immobiliers, consommation, véhicule et prêts personnel	61 672	64 367	2 695	4,37%
Créances en souffrance sur « Particuliers »	5 495	5 637	142	2,58%
<b>Associations</b>	<b>94</b>	<b>106</b>	<b>12</b>	<b>12,77%</b>
Crédits directs + INT NR+TVA NR +CR-AR	60	71	11	18,33%
IAR, Litigieux & Contentieux	31	31	0	-
Crédits par signature	3	4	1	33,33%
<b>Prêts sur gages</b>	<b>22 421</b>	<b>22 509</b>	<b>88</b>	<b>0,39%</b>
<b>Financements mixtes et syndiqué</b>	<b>163 709</b>	<b>173 241</b>	<b>9 532</b>	<b>5,82%</b>
<b>Total crédits directs brut net des éléments de l'actif du bilan</b>	<b>1 122 246</b>	<b>1 225 590</b>	<b>103 344</b>	<b>9,21%</b>
<b>Total crédits bruts y compris les éléments de l'actif du bilan</b>	<b>1 098 959</b>	<b>1 199 439</b>	<b>100 480</b>	<b>9,14%</b>
Dont Total Crédits directs +INT NR+TVA NR +CR-AR	795 005	876 193	81 188	10,21%
Dont Total IAR, Litigieux & Contentieux	303 955	323 240	19 285	6,34%
<b>Crédits par signature donnés client (caution, aval, CREDOC)</b>	<b>176 276</b>	<b>219 559</b>	<b>43 283</b>	<b>24,55%</b>
<b>Total Général</b>	<b>1 275 235</b>	<b>1 418 992</b>	<b>143 757</b>	<b>11,27%</b>
<b>Total crédits par signature + crédits confirmés (Hors bilan)</b>	<b>665 922</b>	<b>808 970</b>	<b>143 048</b>	<b>21,48%</b>

Les éléments de l'actif du bilan regroupent : +INT N.R+TVA N.R +CR-A.R (les intérêts non recouverts + la TVA non recouvrée + les créances rattachées - les agios réservés)

Au terme de l'année 2024, les engagements bruts de la BDL en faveur de la clientèle (y compris créances rattachées et agios réservés) ont atteint un montant de **1.419 milliards DA**, en hausse de **11,3% (+143,7 milliards DA)** par rapport à 2023, qui s'explique principalement par :

- La hausse des engagements dédiés aux entreprises Privées, qui sont passés de **675,2 milliards DA** en 2023 à **771 milliards DA** en 2024, correspond une augmentation de **95,6 milliards DA (+14,2%)**.
- La hausse des engagements dédiés aux entreprises et Administrations Publiques, qui sont passés de **140,8 milliards DA** en 2023 à **178,8 milliards DA** en 2024, correspond une augmentation de **37,9 milliards DA (26,9%)**.
- L'évolution de l'encours des crédits syndiqués qui passe de **163,7 milliards DA** au 31/12/2023 à **173,2 milliards DA** au 31/12/2024, soit une hausse de **5,8%**.

S'agissant des **crédits directs bruts**, l'évolution constatée de **100,5 milliards DA** supplémentaires résulte **principalement** des variations suivantes :

- **Crédits aux Entreprises Privées** : + **61,1 milliards DA** additionnels soit, **+11,8%**.
- **Financements syndiqués** : une hausse de **9,5 +milliards DA**, soit **+5,8%**, due essentiellement à l'augmentation de l'encours des crédits destinés au financement des projets AADL.
- **Crédits aux Entreprises Publiques** : une hausse de **29,3 milliards de DA** soit **+23,7%**.
- **Les Dispositifs aidés** : une hausse de **4 milliards de DA** soit **+2,3%**.
- **Promotions immobilières** : une baisse de **6,4 milliards DA**, soit **-24,8%**.

Concernant les engagements par signature (CREDOC, cautions et avals), ces derniers ont enregistré un accroissement de **24,6%**, ils sont passés de **176,3 milliards DA** en 2023 à **219,5 milliards DA** en 2024, soit une augmentation de **43,3 milliards DA**.

L'évolution des crédits clientèle, durant les 02 dernières années, est reprise dans le graphe suivant :



Le tableau ci-dessous, reprend l'évolution du poids des premiers segments de clients, en matière de financement (sur la base des encours d'engagements clientèle) :

Le volume par secteur de financement (TEB)	Part 2022	Part 2023	Part 2024
Volume des crédits aux Entreprises privées	51,30%	52,96%	54,33%
Volume des crédits aux Crédits aux dispositifs aidés	15,35%	14,10%	12,96%
Volume des crédits aux Entreprises publiques	11,15%	11,05%	12,60%
Volume des crédits aux Financements Syndiqués	12,63%	12,84%	12,21%
Volume des crédits aux Particuliers	5,73%	5,27%	4,93%
Volume des crédits aux Prêts sur gages	1,76%	1,76%	1,59%
Volume des crédits aux Promotions immobilières	2,08%	2,03%	1,38%

Dans un ordre décroissant, les crédits accordés aux entreprises du secteur privé se positionnent au **1<sup>er</sup> rang** et représentent **54,3%** du portefeuille de la BDL, ce qui reflète clairement la politique adoptée par la Banque en matière de financement de la clientèle. S'agissant, des crédits accordés aux entreprises publiques, les nouvelles mesures se rapportant à la modernisation et l'assainissement de ces entreprises n'ont fait que consolider leur position au **3<sup>ème</sup> rang**, (12,6%). Les crédits aux dispositifs aidés, se positionnent au **2<sup>ème</sup> rang** (12,9%). Enfin, les crédits Syndiqués se classent à la **4<sup>ème</sup> place** (12,2%).

Globalement, l'évolution annuelle des crédits à la clientèle, par nature de financement, est la suivante :

Crédits directs bruts	Encours 2023	Encours 2024	Évolution 2024/2023	
			En valeur	En %
<b>Nombre de dossiers en portefeuille</b>	<b>564 430</b>	<b>589 183</b>	<b>24 753</b>	<b>4,39%</b>
Découvert PRIVE	92 932	92 578	-354	-0,38%
Découvert PUBLIC	35 457	60 601	25 144	70,91%
Crédit trésorerie/créance Commerciale PRIVE	64 367	93 781	29 414	45,70%
Crédit trésorerie/créance Commerciale PUBLIC	4 292	2 720	-1 572	-36,63%
<b>Total crédits d'exploitation</b>	<b>197 048</b>	<b>249 680</b>	<b>52 632</b>	<b>26,71%</b>
Crédits à moyen et long terme PRIVE	250 950	272 009	21 059	8,39%
Crédits à moyen et long terme PUBLIC	67 048	72 594	5 546	8,27%
Dont Crédits Restructurés	131 616	153 286	21 670	16,46%
<u>Crédits Syndiqués (projets dessalements et LPP, AADL)</u>	159 600	168 691	9 091	5,70%
Dont Crédits Syndiqués promotion. (AADL+LPP)	147 205	159 884	12 679	8,61%
Crédits à la promotion immobilière	18 950	14 971	-3 979	-21,00%
Crédits aux dispositifs aidés (ANADE-CNAC-ANGEM)	40 710	38 054	-2 656	-6,52%
<b>Total crédit d'investissement dont crédit syndiqué</b>	<b>537 258</b>	<b>566 319</b>	<b>29 061</b>	<b>5,41%</b>
Crédits immobiliers	60 770	63 112	2 342	3,85%
Crédits à la consommation	694	968	274	39,48%
Crédits véhicules	38	7	-31	-81,58%
Crédits personnel	5	6	1	20,00%
Crédits association	58	69	11	18,97%
Prêts Sur Gage	22 421	22 189	-232	-1,03%
<b>Sous total Crédits directs</b>	<b>818 292</b>	<b>902 350</b>	<b>84 058</b>	<b>10,27%</b>
Impayés au Remboursement	185 248	192 940	7 692	4,15%
Contentieux/Litigieux	118 706	130 300	11 594	9,77%
<b>Sous total IAR, Contentieux</b>	<b>303 954</b>	<b>323 240</b>	<b>19 286</b>	<b>6,35%</b>
<b>Total crédits directs bruts hors les éléments de l'actif du bilan</b>	<b>1 122 246</b>	<b>1 225 590</b>	<b>103 344</b>	<b>9,21%</b>
+Intérêts non Recouvrés	44 294	46 118	1 824	4,12%
+TVA non recouvrées	2 195	2 188	-7	-0,32%
-AgiOS à réservés	-78 990	-84 897	-5 907	7,48%
+Créances rattachées	9 214	10 440	1 226	13,31%
<b>Total crédits directs bruts + les éléments de l'actif du bilan (1)</b>	<b>1 098 959</b>	<b>1 199 439</b>	<b>100 480</b>	<b>9,14%</b>
Crédits documentaires	39 427	59 559	20 132	51,06%
Cautions et avals	135 404	158 558	23 154	17,10%
Cautions et avals contentieux	1 444	1 443	-1	-0,07%
<b>Crédits par Signature (2)</b>	<b>176 275</b>	<b>219 560</b>	<b>43 285</b>	<b>24,56%</b>
<b>Total engagements bruts (3) = (1) + (2)</b>	<b>1 275 234</b>	<b>1 418 999</b>	<b>143 765</b>	<b>11,27%</b>

Les éléments d'actif du bilan regroupent : les intérêts non recouvrés + la TVA non recouvrée + les créances rattachées - les agios réservés

L'encours des crédits directs brut (hors intérêts non recouvrés, créances rattachées et agios réservés) affiche une évolution de **9,2%** par rapport à l'encours du 31/12/2023, représentant un montant de **103,4 milliards DA**, cette évolution est située aussi bien au niveau des crédits d'exploitation qui ont augmenté de **52,6 milliards DA**, que les crédits d'investissement qui se sont accrus de **29 milliards DA**.

Les crédits syndiqués ont connu une hausse significative atteignant **12,7 milliards DA** par rapport au niveau enregistré à la fin de l'année 2023, cette augmentation est due à l'appel de fonds pour financer les projets AADL.

En revanche, l'encours des crédits directs accordés aux dispositifs aidés continue de diminuer, avec une baisse de **6,5%**, soit **-2,6 milliards DA**, par rapport à la situation au 31/12/2023. La raison de cette baisse réside dans l'importance du volume des crédits échus par rapport au volume des nouveaux crédits mis en production.

De leur côté, les prêts aux particuliers connaissent une augmentation de **2,3 milliards DA** pour les prêts immobiliers, soit **+3,9%**, tandis qu'une croissance de **39,5%** est constatée pour les prêts à la consommation pour un montant de **274 millions DA**.

Concernant, les créances impayées de la BDL, elles ont atteint **192,9 milliards DA** au 31/12/2024, contre **185,2 milliards DA** au 31/12/2023, ce qui représente une aggravation de **4,2%**. Quant aux créances compromises, ces derniers passent de **118,7 milliards de DA**, en 2023 à **130,3 milliards de DA** en 2024, soit une hausse de **11,6 milliards DA**.

### II.3. Mise en Production des Crédits :

Dans le cadre de sa mission de financement de l'économie, la BDL s'attache à assurer une mobilisation efficace des crédits au profit de sa clientèle, tout en garantissant un suivi rigoureux de leur mise en œuvre. Soucieuse de répondre aux attentes croissantes de sa clientèle et de diversifier ses solutions de financement, la BDL a également introduit le financement islamique, en conformité avec les principes de la charia (détail dans le chapitre « Finance Islamique »).

La Direction Back-Office Crédit DBOC, rattachée à la DGA Back-offices, poursuit ses missions d'appui et d'accompagnement des Directions Régionales d'Exploitation, notamment en matière de mise en production des crédits, de comptabilisation des garanties, de traitement des échéances et de gestion des réclamations des clients.

Les travaux réalisés au cours de l'année 2024 se résument comme suit :

- **Sur le plan qualitatif** : La mise à disposition des financements, dans le cadre de l'exécution des autorisations de crédit, repose sur des règles clairement établies, notamment le respect des conditions d'octroi, des formes de crédit, ainsi que le recueil des garanties.
- **Régularisation des comptes** : En 2024, la DBOC a contribué à la régularisation des comptes liés aux crédits, en étroite collaboration avec la Cellule d'Assainissement des Comptes CAC et la Direction de la Comptabilité Centrale (DCC). Il s'agit de demandes de régularisation des comptes « reprise » des crédits d'investissement, à la consommation ; des escomptes commerciaux, des créances commerciales en attente de recouvrement et les comptes intérêts sur crédits aux entreprises et enfin les régularisations des produits à recevoir.
- **Requêtes Clientèles** : Une prise en charge particulière est assurée par les services de la DBOC, pour le traitement des réclamations, émanant des structures : le centre d'appel, la Direction de la Banque Classique, la Direction de la Comptabilité Centrale.
- **Suivi des crédits syndiqués** : La Direction Back Office assure un suivi rigoureux et permanent des crédits syndiqués dans lesquels la BDL intervient en tant que chef de file ou bien une Banque participante. Elle veille à la bonne gestion administrative et financière de ces opérations, en communiquant régulièrement aux directions concernées les produits à percevoir au titre de ces financements.

## 1. Sur le plan quantitatif :

Au plan de mise en production des crédits, il a traité en 2024, les volumes suivants :

### a) Mobilisation des crédits :

Dans le cadre des efforts continus déployés par les Pouvoirs Publics pour stimuler la croissance économique nationale, la BDL a accentué son engagement en matière de financement de l'économie, comme le prouve, comme le prouve l'augmentation significative des crédits directs mobilisés durant l'année 2024.

Catégorie	Année 2023		Année 2024		Evolution	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Entreprises	2 259	215 180	2 358	346 645	4%	61%
Spécifiques	2 608	7 118	1 790	4 475	-31%	-37%
Particuliers	2 971	6 860	3 093	7 814	4%	14%
Crédits Syndiqués	2	18 590	2	17 446	0%	-6%
<b>Total MAD « crédits directs »</b>	<b>7 840</b>	<b>247 748</b>	<b>7 243</b>	<b>376 381</b>	<b>-8%</b>	<b>52%</b>
<b>Total MAD « crédits directs » (hors Crd. Spéc)</b>	<b>5 232</b>	<b>240 630</b>	<b>5 453</b>	<b>371 906</b>	<b>4%</b>	<b>55%</b>

En effet, le montant total des crédits directs (hors crédit spécifique), mis en production, s'est établi à **372 milliards DA**, correspondant à **5.453 dossiers**, contre **241 milliards DA** pour **5.232 dossiers** à fin Décembre 2023, soit une progression de **55%** en montant et de **4%** en volume.

Le détail des mobilisations durant l'exercice 2024 comparé à l'exercice 2023 est repris dans le tableau suivant :

Crédit	Année 2023		Année 2024		Evolution	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Crédit d'exploitation	1 669	95 864	1 617	208 319	-3%	117%
Crédit d'Investissement	397	44 006	525	56 703	32%	29%
Crédit d'Investissement Reprofilage	166	69 333	184	75 269	11%	9%
Crédit d'Investissement Syndiqué	1	213	1	730	0%	243%
Promotion Immobilière	22	5 098	30	4 625	36%	-9%
Promotion Immobilière Reprofilage	5	880	2	1 729	-60%	97%
Promotion Immobilière Syndiqué	1	18 377	1	16 716	0%	-9%
Dispositif NESDA (EX ANADE)	1 682	6 120	1 038	3 800	-38%	-38%
Dispositif NESDA (EX ANADE) Reprofilage	85	212	59	169	-31%	-20%
Dispositif CNAC	100	291	20	55	-80%	-81%
Dispositif CNAC Reprofilage	0	0	1	6	-	-
Dispositif ANGEM	740	494	671	445	-9%	-10%
Dispositif ANGEM Reprofilage	1	1	1	1	0%	-21%
Crédit Immobilier	2 017	6 407	1 926	7 080	-5%	11%
Crédit Immobilier Reprofilage	23	46	27	50	17%	10%
Crédit à la consommation	929	404	1 132	680	22%	68%
Crédit Véhicule	2	2	8	4	300%	118%
<b>Total crédits directs mis en production</b>	<b>7 840</b>	<b>247 748</b>	<b>7 243</b>	<b>376 381</b>	<b>-8%</b>	<b>52%</b>
<b>Total crédits directs (hors crédits spécifiques)</b>	<b>5 232</b>	<b>240 630</b>	<b>5 453</b>	<b>371 906</b>	<b>4%</b>	<b>55%</b>

L'analyse du tableau ci-dessus, fait ressortir qu'en 2024, le montant des crédits mis en production (hors crédits spécifiques) a connu une hausse par rapport au montant mobilisé en 2023. Cette hausse est localisée principalement au niveau des crédits d'exploitations.

## b) Traitement des demandes de remboursement par anticipation total ou partiel des crédits :

Au cours de l'exercice 2024, la Direction du Back-Office Crédit (DBOC) a traité **2.008** de demandes de remboursements, totalisant un montant de **8,09 milliards DA**, contre **2.347** dossiers pour **3,6 milliards DA** en 2023, soit une baisse de **14%** en nombre de dossiers, mais une hausse de **126%** en montant.

Cette évolution s'explique principalement par le remboursement de deux crédits syndiqués, représentant **5,54 milliards DA**, soit 68% du total remboursé.

Le détail des remboursements par anticipation (total ou partiel) par nature des crédits entre 2024 et 2023 est présenté ci-après :

Nature de crédit	Année 2023		Année 2024		Evolution	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Crédits aux entreprises	174	319	69	1 075	-60%	237%
Promotion immobilière	63	40	2	25	-97%	-38%
Crédit consolidé	25	221	5	11	-80%	-95%
Crédit syndiqué	1	1 500	2	5 542	100%	269%
Dispositifs aidés	0	0	70	62	-	-
Crédit immobilier	1919	1 476	1 698	1 352	-12%	-8%
Crédits à la consommation	165	25	162	23	-2%	-8%
<b>Total</b>	<b>2 347</b>	<b>3 580</b>	<b>2 008</b>	<b>8 090</b>	<b>-14%</b>	<b>126%</b>

### III – LES GARANTIES INSTITUTIONNELLES ET LES ASSURANCES

La gestion des garanties institutionnelles et des assurances, au titre de la couverture des crédits octroyés par la Banque, est assurée par une structure dédiée (DGIA). A ce titre, la Direction des Garanties Institutionnelles et des Assurances a pour mission principale la gestion et le suivi centralisé de toutes les garanties institutionnelles et assurances (CGCI, FGAR, SGCI, AMANA, TALA...), dont elle assure la représentation de la BDL auprès de ces derniers. Aussi, elle prend en charge le suivi de l'encaissement des bonifications des taux d'intérêts des crédits octroyés par la Banque.

Les plus importantes actions réalisées, au titre de l'exercice 2024, visent l'amélioration de la gestion des garanties institutionnelles. Elles se résument comme suit :

- Lancement de nouvelles formules de financement islamiques (Ijara Immobilière, Mourabaha Équipement, et Mourabaha Auto) suite à la convention de partenariat signée avec EL DJAZAIR TAKAFUL en février 2023.
- L'encaissement des bonifications pour **22 milliards DA** : CNAC : 636 Millions DA, ANGEM : 155 Millions DA, Crédit Syndiqué : 21 Milliards DA (sous forme de OAT)
- Le reversement des primes d'assurances collectées au profit des compagnies d'assurance partenaires, notamment, l'assainissement du passif non reversé.
- Promulgation en juillet 2024 un **Décret Exécutif 24-232**, pour fixer les modalités de bonification des crédits islamiques, notamment pour l'acquisition de logements.
- Le suivi des facturations relatives à la bonification ainsi que la prise en charge au fur et à mesure, des anomalies relevées par la DGT, via l'appliquet informatique dédiée au traitement de la bonification.
- La diffusion de **(05)** Notes encadrant les différentes activités (bonification, assurance AMANA, Assurance voyage, CGCI, SGCI et Challenge Points Verts).
- La formation de **268** collaborateurs d'agences commerciales chargés de souscriptions des produits d'assurances et des formations sur les garanties institutionnelles.

Au plan quantitatif, il est enregistré en 2024, les résultats suivants :

- Etat Récapitulatif des Garanties Institutionnelles et les Assurances :

En millions de DA

	Année 2023			Année 2024			Évolution		
	Nombre	Montant du crédit	Montant de la garantie	Nombre	Montant du crédit	Montant de la garantie	Nombre	Montant du crédit	Montant de la garantie
CGCI	63	7 000	5 417	73	6 217	4 580	16%	-11%	-15%
FGAR	17	574	392	25	584	390	47%	2%	-1%
SGCI	1 587	-	7 080	1 511	-	7 671	-5%	-	8%
TALA (*)	1 107	-	1 172	877	-	1 223	-21%	-	4%
CAAT				3		4	-	-	-
TAKAFUL	1	-	0,02	181	235	2	-	-	-

NB. : -Assurance TALA (\*) Intègre toutes les souscriptions relatives au crédit immobilier pour **224** et consommation pour **653**.

En 2024, les garanties Institutionnelles pour les PME, ont enregistré une **hausse des dossiers**, pour la CGCI (+16%) et le FGAR (+47%), cependant, les montants garantis ont diminué (-15% et -1%) respectivement. À l'inverse, les garanties **SGCI** et **TALA**, notent une progression de (+8% et +4%), tandis que TAKAFUL affiche une hausse significative.

### 1- Recours à la Garantie Institutionnelle « CGCI » :

En 2024, il est observé une hausse de **16%** du nombre de dossiers de crédits d'investissements couverts par les garanties CGCI, passant ainsi de **63** à **73** (dont 35 TPE/PE). En revanche, le volume des crédits a connu une diminution de 11%, passant de 7 milliards DA en 2023 à **4,5 milliards DA** en 2024.

Intitulés	En millions de DA								
	Année 2023			Année 2024			Evolution %		
	Nbre	Montant du Crédit	Montant de la garantie	Nbre	Montant du crédit	Montant de la Garantie	Nbre	Montant du crédit	Montant de la garantie
Total	63	7 000	5 417	73	6 217	4 580	16%	-11%	-15%
Dont TPE/PE	21	418	325	35	862	612	67%	106%	88%

Parmi les dossiers couverts par la CGCI, **deux (02)** dossiers ont été indemnisés au cours de l'année 2024 avec un montant **93 millions de DA**.

### 2- Recours à la Garantie Institutionnelle « FGAR » :

La situation au 31/12/2024, des crédits aux PME ayant bénéficié de la garantie institutionnelle FGAR, est la suivante :

Intitulés	En millions de DA								
	Année 2023			Année 2024			Évolution %		
	Nombre	Montant du crédit	Montant de la garantie	Nombre	Montant du crédit	Montant de la garantie	Nombre	Montant du crédit	Montant de la garantie
Total	17	574	392	25	584	390	47%	2%	-1%

Les indemnisations reçus de cet organisme des crédits couverts par le FGAR sont de **59 millions DA** pour **dix (10)** dossiers en 2024.

### 3- Recours à la Garantie Institutionnelle « SGCI » :

En 2024, le nombre de dossiers couverts **1.511 polices d'assurance SGCI** pour un montant total de **7,67 milliards DA**, couvrant des crédits immobiliers. Comparé à l'année 2023, **1.587 polices** pour un montant de **7,08 milliards DA**, une baisse de **5%** du nombre de dossiers, mais une hausse de **8%** des montants garantis.

Evolution du nombre des dossiers de sinistres déposés à la SGCI par année :

Années	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Nombre	23	14	60	51	225

Les reversements des primes d'assurances SGCI effectués en 2024, est de **(1.451)** primes pour un montant total de **80.1 millions DA**, soit une baisse de **31%** en nombre et **9%** en montant par rapport aux reversements opérés de l'exercice 2023.

### 4- Activités Assurances :

La BDL a quatre **(04)** Partenaires à savoir : **AMANA** qui couvre le risque décès et IAD (Invalidité Absolue Définitif), **TALA** qui couvre également, le risque décès et IAD des crédits accordés au personnel MDN, la **SAA** qui couvre l'insolvabilité des particuliers bénéficiaires des crédits à la consommation et l'assurance islamique **TAKAFUL**. Pour les assurances **SAA** et l'assurance islamique **TAKAFUL** qui couvre l'assurance des personnes les souscriptions restent très faibles.

La BDL a été indemnisée en 2024 par la **SAPS/AMANA**, en règlement des sinistres pour un nombre de **155 dossiers** d'un montant global **97 Millions de DA** et par **TALA ASSURANCES** pour un nombre de **huit (08) dossiers** d'un montant global **12 Millions DA**.

En millions de DA

Année 2023		Année 2024		Evolution	
Nombre de dossier	Montant	Nombre de dossier	Montant	Nombre	Montant
155	171	113	97	-27%	-43%

En matière d'indemnisation, le montant du recouvrement réalisé avec la compagnie TALA durant l'année 2024, est estimé à plus de **12 Millions DA**, consolidé comme suit et dont le détail par DRE est ci-dessous :

En millions de DA

Année 2023		Année 2024		Evolution	
Nombre de dossier	Montant	Nombre de dossier	Montant	Nombre de dossier	Montant
12	20	8	12	-33%	-40%

## 5- Dépôts de Dossiers aux Fonds de Garantie (Micro Entreprises) et Indemnisations :

### - Dossiers Déposés en 2024

Pour les dispositifs spécifiques (NESDA, CNAC, ANGEM) le nombre de dossiers déposés aux fonds de garanties est passé de **2.148 dossiers (3,2 milliards DA)** en 2023 à **2.050 dossiers pour 3,4 milliards DA** en 2024, soit une baisse du volume des crédits de **5%**.

S'agissant des indemnisations, la Banque a pu recouvrer **241 millions DA** en 2023, en revanche, en 2024 un recouvrement de **396 Mille DA** a été opéré et qui concerne uniquement l'**ANGEM**. Par contre, aucune indemnisation n'a été perçue ni de la part du fonds NESDA (ex ANSEJ) ni CNAC.

### - Dossiers Indemnisés et en Instance d'Indemnisation au 31/12/2024

La situation des dossiers de sinistres déposés auprès des fonds de garantie aux Micro entreprises, arrêtée au 31/12/2024 (situation cumulée) est présentée comme suit :

En millions de DA

Dispositif	Dossiers déposés		Dossiers indemnisés (cumule)		Dossiers en instance	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
NESDA (Ex ANADE)	26 462	39 337	6 261	7 166	20 201	32 171
CNAC	8 916	13 096	2 535	2 948	6 381	10 148
ANGEM	3 995	1 536	126	25	3 869	1 510
<b>Total</b>	<b>39 373</b>	<b>53 969</b>	<b>8 922</b>	<b>10 139</b>	<b>30 451</b>	<b>43 829</b>

A noter que, sur les **44 milliards DA** d'indemnisation en instance auprès des fonds de garanties de ces dispositifs spécifiques, **73%** représentent le fonds de garantie NESDA (EX ANADE).

## 6- Recouvrement Institutionnel (Assurances et Fonds de Garantie) :

Les indemnisations perçues des institutions de garantie (fonds de garantie aux Micro entreprises (NESDA/CNAC/ANGEM), aux Entreprises PME et aux Assurances) au titre de l'année 2024 sont de l'ordre de **265,9 millions DA**, contre **987,4 millions DA** reçus en 2023, soit une baisse de **73%**, réparties par institution comme suit :

En millions de DA

Fonds de Garantie	31/12/2023		31/12/2024		Evolution 2024/2023	
	Nbr dossiers	Montant	Nbr dossiers	Montant	Nbr dossiers	Montant
F.C.M.G.R/C.J.P « NESDA » (EX ANADE) "	-	-	-	-	-	-
F.C.M.G/C.C.P "CNAC "	151	236	0	0	-100%	-100%
F.G.M.M.C "ANGEM"	26	5	2	0,4	-92%	-92%
F.G.A.R	5	220	10	59	100%	-73%
C.G.C.I	5	329	2	93	-60%	-72%
S.G.C.I	1	1,4	1	0,5	0%	-64%
S.AP.S/AMANA	155	171	113	97	-27%	-43%
T.A.L.A	20	25	8	12	-60%	-52%
CAAT ASSURANCES	0	0	3	4	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>363</b>	<b>987,4</b>	<b>139</b>	<b>265,9</b>	<b>-62%</b>	<b>-73%</b>

## 7- Bonifications du Taux d'Intérêts :

### a) Bonifications Encaissées en 2024 :

Les bonifications encaissées en 2024 sont de **22 milliards DA**, réparties comme suit : **CNAC : 636,2 Millions DA**, **ANGEM : 155,3 Millions DA**, **TRESORERIE : 21.1 Milliards de DA**.

### b) Bonifications à Percevoir :

La situation des intérêts bonifiés à récupérer auprès de la DGT passe de **6.307 millions DA** pour l'année 2023 à **6.424 millions DA** au titre de l'exercice 2024, soit une progression **2%**.

## 8- Bancassurance :

Cette activité génère des produits sous forme de commissions conformément à la convention de distribution signée avec la compagnie d'assurance AMANA. Ainsi, la Banque bénéficie de commissions non négligeables pour renforcer son chiffre d'affaires.

L'activité du département « Bancassurance » durant l'année (2024) a été marquée essentiellement par ce qui suit :

- Souscription, reversement et calcul des commissions des produits d'assurance ;
- Formation des Collaborateurs en bancassurance SAPS /BDL et SAA /BDL ;
- Le lancement du challenge, pour stimuler les performances et récompenser le personnel des agences du réseau BDL ;
- Assainissement des créances, assurance voyage et assistance à l'étranger ;
- Réalisation de Tests d'intrusion sur la plateforme NOVANET ;
- Réalisation de Tests d'intrusion sur la solution web SAA ;
- Réalisation de Tests d'intrusion sur la solution web CAAT.

Ainsi, conformément à la convention de distribution signée avec la SPA AMANA, il a été facturé et encaissé des commissions de distribution pour un montant globale en TTC de l'ordre de **29,93 millions DA**, ventilé comme suit :

Produit (commissions de distribution)	Commissions en TTC
CREDIT IMMOBILIER COMMISSIONS DE DISTRIBUTION à 10% (ARC Groupe)	25 325 356
COMPTE EL AMANE COMMISSIONS DE DISTRIBUTION à 15%	2 372 070
ASSURANCE VOYAGE COMMISSIONS DE DISTRIBUTION à 5%	1 373 885
ASSURANCE VOYAGE ADOSSEES AUX CARTES	863 550
<b>TOTAL COMMISSIONS PERÇUS</b>	<b>29 934 861</b>

## IV – QUALITÉ DU PORTEFEUILLE ET LE RISQUE DE CRÉDIT

En 2024, la Banque a eu à constituer un stock net en provisions pour risque de crédit de **154,6 Milliards DA** contre **137,2 Milliards DA** en 2023, soit une aggravation de **17,3 Milliards DA**. Cette dotation additionnelle, aux provisions pour créances nominatives est expliquée tel qu'elle apparaît au bilan de la Banque, au 31/12/2024 :

- **Niveau des Provisions sur Créances Clientèle (Crédits Directs Bruts / Bilan)**

A fin 2024, le niveau global des provisions est de **135,2 milliards DA**, alors qu'il était à **117,9 milliards DA** à la fin 2023, soit un accroissement de provisions de **17,3 milliards DA**, qui s'explique par les provisions constituées sur les entreprises privées, notamment l'impact de la perte de pondération des hypothèques, la non prise en considération des hypothèques détenues sur certaines relations, et ce vu le risque de leur perte (réquisitions et enquêtes).

Il s'agit des relations appartenant au groupe RAHIM, ainsi que la briqueterie appartenant au groupe BENYAHIA. La confiscation par la justice des biens des Groupes : HADDAD, SAHRAOUI, KOUNINEF, et MAZZOUZ, en plus de l'aggravation de classement des créances.

- **Niveau des Provisions sur les Engagements par Signature (Hors Bilan)**

Le niveau global des provisions pour risques d'exécution des engagements par signature, c'est établi au niveau de **19,33 milliards DA**, ce dernier est passé à **19,40 milliards DA**, à la fin 2024. Globalement, il est constitué des dotations et des reprises suivantes (bilan + hors bilan) :

Total dotations aux provisions bilan et hors bilan.....	+ 21.234.785.311,13 DA
Total Reprises sur provisions bilan et hors bilan.....	-3.861.871.629,33 DA
<b>Nouvelle dotation de l'année 2024.....</b>	<b>+ 17.372.913.681,80 DA</b>

Le niveau des dotations aux provisions pour risque de crédit et le niveau des reprises sur provisions de l'année 2024 sont expliqués par :

- **Les Dotations aux Provisions pour Risque de Crédit (21,23 milliards de DA) :**

- Le classement en C3 de l'intégralité des créances appartenant au Groupe RAHIM (sous administration judiciaire).
- La non prise en compte dans le calcul du risque net, des garanties réelles (hypothèques), pour les relations dont le bien ont été confisqués par l'Etat.
- L'application de la règle de la balance des impayés par âge, en effet, une créance est classée à partir de **90 jours** de la date de l'échéance du crédit ou de la tombée d'un effet ;
- Le classement des soldes débiteurs sans mouvement depuis plus de **90 jours** ;
- La dégradation de la qualité de certaines créances ;
- La non prise en compte dans le calcul du risque net, des garanties réelles (hypothèques et gages), lorsque la créance est déclassée depuis plus de **05 ans** ;

- **Les Reprises sur Provisions (3,86 milliards DA) :** cette reprise a pour explication les points suivants :

- Reclassement de la créance vers une autre catégorie de qualité moins risquée ;
- Amortissement ou le remboursement de la créance ;
- Régularisation des garanties et leur comptabilisation ;

- Amélioration de la qualité de certaines créances après reprofilage (remboursement des premiers effets et paiement des intérêts à échéance) ;
- Augmentation de la valeur des biens hypothéqués suite à une réévaluation périodique.

Pour ce qui est de l'opération de classement et de provisionnement des créances de la Banque, celle-ci s'est effectuée conformément aux règles prudentielles et de la réglementation, à savoir :

- Règlement B.A N°14/03 du 16/02/2014 et le Règlement B.A N°11/05 du 20/06/2011.
- Instruction B.A N°03-2011 du 20 septembre 2011.
- Procédure de gestion N°08/2014 du 18/12/2014.

Aussi, en application du Règlement B.A 11-05 du 20/06/2011 et depuis l'année 2012, il a été procédé à la réservation de l'ensemble des agios et intérêts non recouverts décomptés sur les créances classées et à la reprise de ceux liés aux créances amorties ou devenues créances courantes.

Pour l'exercice 2024, le stock des agios à réserver est passé de **78,99 milliards DA** en 2023 à **84,89 milliards DA**, soit une dotation annuelle de **5,9 milliards DA**.

Il est à noter que les ajustements apportés aux agios sur comptes débiteurs sont effectués trimestriellement par la Direction Risques Financiers, pour ce qui est du reste, ils sont calculés par le S.I NASR.

S'agissant du classement des créances, l'article 10 du règlement B.A N°14/03 qui répartit les créances, en créances courantes C0 et créances classées C1, C2, C3, et précise le calcul du risque net pondéré et la détermination des provisions. Ainsi, la provision sur crédits directs et par signature est calculée de la manière suivante : **C0** créances courantes : **0%** du risque net, **C1** : créances à problèmes potentiels : **20%** du risque net, **C2** : créances très risquées : **50%** du risque net et **C3** : créances compromises : **100%** du risque net.

Quant aux dispositifs d'aide, les taux de NESDA et CNAC sont à nouveau pondérés de **30%** et ANGEM de **15%**, car les crédits accordés à cette clientèle sont couverts à hauteur de **70%** par les Fonds de Caution Mutuelle de Garantie, pour chaque dispositif. Les taux appliqués pour cette clientèle sont :

**C0 : 0% ; C1 : 6% ; C2 : 15% et C3 : 30%.**

Le risque net pour les créances classées est calculé par client, comme suit :

**Risque Net** = Risque Crédits Directs + Risque Crédits par signature.

- **Risque crédits directs** = Crédits directs - Bons de caisse nantis - DAT nantis - Livret épargne nantis - 0,5X Hypothèque - 0,5X Gage véhicule - Garanties souveraines FGAR/CGCI/SGCI - 0,8X garanties CAGEX.
- **Risque crédits par signature** = Cautions et Avals + engagements par signature douteux + CREDOC - Dépôts pour cautions et avals - Dépôts pour CREDOC - le résiduel des 0,5X l'hypothèque restante lors du calcul du Risque crédits directs.

Pour les créances classées depuis 05 ans ou plus, l'hypothèque ne doit pas être incluse dans le calcul du risque net.

## 1. Évolution des Provisions pour Risque de Crédits

Le nombre de clients ayant des engagements (compte débiteur) au 31/12/2024 s'élève à **589.183** clients, totalisant un engagement brut de **1 419 milliards DA**. L'opération du classement des créances a donné lieu à ce qui suit :

- Créances courantes : **966,1 milliards DA** pour l'année 2024 contre **838,7 milliards DA** pour l'année 2023.
- Créances classées : **452,9 milliards DA** pour l'année 2024 contre **436,6 milliards DA** pour l'année 2023.

Le montant de la provision constituée au terme de l'exercice 2024, est de **154,6 milliards DA** pour l'ensemble des créances, tous secteurs confondus (privé, promotion immobilière, public et particulier) à l'exception des prêts sur gages. Ces provisions sont en augmentation de **17,3 milliards DA** par rapport à l'année 2023.

Le tableau suivant illustre l'évolution des provisions ainsi que les crédits clientèle durant les quatre (04) dernières années :

Provisions crédits	Exercice 31/12/2021	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2023	Exercice 31/12/2024	En millions de DA	
					Évolution 2024/2023	
					Valeur	%
Crédits privés et particuliers	834 941	869 355	941 646	1 046 488	104 842	11,10%
Provisions constituées	110 672	120 530	132 801	150 172	17 371	13,10%
<b>Provisions/engagements</b>	<b>13,26%</b>	<b>13,86%</b>	<b>14,10%</b>	<b>14,40%</b>	<b>0,20%</b>	
Crédits secteur public	251 082	273 398	311 043	349 995	38 952	12,50%
Provisions constituées	2 671	4 440	4 438	4 440	2	0,10%
<b>Provisions/engagements</b>	<b>1,06%</b>	<b>1,62%</b>	<b>1,43%</b>	<b>1,30%</b>	<b>-0,20%</b>	
Crédits totaux (hors PSG)	1 086 023	1 142 753	1 252 688	1 396 483	143 795	11,50%
Provisions constituées	113 343	124 970	137 239	154 612	17 373	12,70%
<b>Provisions/engagements</b>	<b>10,44%</b>	<b>10,94%</b>	<b>10,96%</b>	<b>11,10%</b>	<b>0,10%</b>	

Le ratio provisions/engagements a connu une augmentation de **(+0.10%)** entre 2023 et 2024, il s'établit à hauteur de **11,1%** au 31/12/2024 contre **10,96%** au 31/12/2023.

### 1.1 Provisions Constituées sur les Entreprises Privées et les Particuliers :

Les provisions constituées sur les créances du secteur privé, des particuliers et emplois de jeunes, ont atteint **150,17 milliards DA**, et sont en augmentation de **17,37 milliards DA** par rapport à l'exercice 2023. Le tableau, suivant, donne les évolutions des provisions constituées par grandes rubriques :

Provisions Crédits privés et particuliers	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2023	Exercice 31/12/2024	En millions de DA	
				Évolution 24/23	
				Valeur	%
Entreprises Privées et Promotion Immobilière.	77 705	111 775	128 080	16 305	14,59%
Dispositifs aidés (NESDA-CNAC-ANGEM)	35 690	15 160	16 170	1 010	6,66%
Emploi des jeunes (1er dispositif)	841	839	840	1	0,13%
Particuliers	6 295	5 026	5 082	56	1,12%
<b>Total</b>	<b>120 530</b>	<b>132 801</b>	<b>150 172</b>	<b>17 372</b>	<b>13,08%</b>

L'augmentation de la provision sur le secteur privé et des particuliers, entre l'exercice 2024 et l'exercice 2023, est le résultat des variations suivantes :

Pour les entreprises privées et promotion immobilière, la hausse est due en grande partie à la l'aggravation du classement des créances pour un montant de **3,6 milliards DA**, la non prise en considération des hypothèques détenues sur certaines relations, et ce vu le risque de leur perte (réquisitions et enquêtes).

Il s'agit des relations appartenant au groupe RAHIM, ainsi que la briqueterie appartenant au groupe BENYAHIA, pour une hausse en provision **2,5 milliards DA**, ainsi que la confiscation par la justice des biens des Groupes HADDAD, Groupe MAZOUZ AHMED et la SPA COGRAL (Groupe KOUNINEF) (appliquée au 30/06/2024) pour une dotation en provision de près de **1,9 Milliard DA**

Enfin, une dotation en provision de l'ordre de **2,41 Milliards DA** par rapport au 31/12/2023 est enregistré pour les nouvelles créances classées du secteur privé durant l'exercice 2024.

Les plus importantes dotations aux provisions constituées sur les créances classées du secteur privé durant l'exercice 2024 sont les suivantes :

En millions de DA			
Relations	Classement 2023	Classement 2024	Montant de la dotation supl
SARL CAA EL KSEUR	C1	C3	2 314,01
Groupes : HADDAD, SAHRAOUI, KOUNINEF, et MAZOUZ	C3	C3	1 879,99
MREI MESBAH HABIB	C3	C3	1 622,31
SPA DAHLI	C0	C3	1 435,77
SARL BRIQUETERIE AKBOU	C3	C3	1 110,34
SPA ARDIS	C0	C3	749,21
MREI DABLADJI ABDERRAHMANE	C0	C1	443,50
SARL LE BELVEDER HOT	C3	C3	407,53
SPA EFMIC SPA	C3	C3	386,72
SPA PHARMASPHERE	C3	C3	334,64
MREI ABOURA MAAMAR MAAMAR	C3	C3	322,61
SARL ISO 9 INTERNATIONAL	C1	C3	283,95
SARL SOFITEX	C0	C3	269,60
SARL BRIQUETERIE ENNADJAH	C2	C3	267,75
SARL CENTRE DES AFFAIRES	C3	C3	242,39
SARL SARL EPPOCO ALGERIE	C3	C3	239,55
SARL C L M	C3	C3	209,17
EURL CHALOUCHE DJAMEL	C3	C3	205,16
SARL INDJAZ SAIDI TOUS TRAVAUX	C3	C3	198,60
SARL FONDERIE DES AURES	C3	C3	185,89
SARL IBN NAFIS	C3	C3	170,41
SARL CONTINENTAL PHARM	C0	C3	168,95
SARL OFFICINA INTERNATIONAL	C3	C3	168,31
EURL COMATH EURL	C1	C1	161,74
SARL GREEN FRESH	C0	C3	155,51
MREI MEZAHDI ABDERRAHMANE	C0	C3	154,48
MREI BOUSSAHOUA ALI	C3	C3	144,01
EURL ETC MENDI	C3	C3	139,75
SARL ADJISSA CONSTRUCTION	C3	C3	137,55
MREI BELMELIANI LAHCENE	C0	C2	135,89
MREI BENHAMMOU TAHAR BEN AHMED	C3	C3	134,15
MREI KHEZZANE MOHAMED LAKHDAR	C0	C3	112,57
SARL MAGREBINE DE GAZ MED	C2	C2	106,73

## 1.2 Provisions Constituées sur les Entreprises Publiques

Les provisions constituées sur les créances du secteur public demeurent stables, elles sont de **4,44 milliards DA**. Le Comité Central de Classement des Créances a décidé de ne pas dégrader le classement des créances y afférentes, et par conséquent la non-constitution de provisions additionnelles à cet effet. Toutefois pour ce qui des entreprises publiques dissoutes, ces derniers ont été reclassés en Créances Courantes C0 et ce vu le que le principe de rachat par le Trésor est acquis.

### 1.3 Observations :

- **Classement des Créances des Dispositifs Aidés :**

Le classement des ces créances des dispositifs a été opéré durant les 3 premiers trimestres en tenant compte de la situation de ces dernières et de l'âge des impayés. La dotation en provisions à constituer au 31/12/2024 au titre des dispositifs est de l'ordre de **1 Milliards DA**. Le Comité Central de Classement des Créances au 31/12/2024 a décidé à partir du 4eme trimestre de l'année encours de ne pas dégrader le classement des créances y afférentes

- **Impact de la Perte de Pondération des Hypothèques dans l'Assiette de Calcul du Risque (après 5 années de classement) :**

Conformément aux dispositions du Règlement BA n°14/03 du 16/02/2014 relatif au classement et provisionnement des créances, et plus précisément l'article 14, la BDL a enregistré au en 2024 une perte de pondération des hypothèques dans le calcul du risque client pour un montant total de **5,8 milliards DA**. Il s'agit des hypothèques prises en couverture de crédits accordés à des relations classées depuis plus de cinq (05) ans. Pour rappel, il est stipulé dans ledit article que « Après l'expiration d'un délai de 05 années à compter de la date de leur premier déclassement, les créances classées, couvertes par des garanties réelles, doivent être provisionnées en totalité sans déduction de ces garanties ».

- **Classement des Créances de la Clientèle Particulier :**

En prenant en compte la garantie SGCI (crédits Immobiliers) dans le calcul du risque, le classement des créances des Particuliers a donné lieu à une provision de **5,1 milliards DA**.

## 2. Evolution des Provisions par Secteur 31/12/2024

Le tableau suivant illustre la structure des provisions en fonction de leur secteur :

Secteur	Provision au 31/12/2022	Provision au 31/12/2023	Provision au 31/12/2024	Nouvelle Dotation	
				Montant	%
Entreprises privées	76 085	109 756	125 992	16 236	14,79%
Promotion Immobilière	1 619	2 018	2 088	70	3,48%
Dispositif ANADE	24 165	972	1 703	731	75,23%
Dispositif CNAC	10 922	13 334	13 580	246	1,84%
Emplois de Jeunes 1erDispositif	841	839	840	1	0,13%
Dispositif ANGEM	603	854	886	32	3,80%
Particuliers	6 295	5 026	5 082	56	1,12%
Entreprises Publiques et Autres	4 440	4 438	4 440	2	0,00%
<b>Total</b>	<b>124 970</b>	<b>137 237</b>	<b>154 612</b>	<b>17 373</b>	<b>12,66%</b>

## 3. Classement des Créances au 31/12/2024

Les tableaux ci-dessous reprennent la ventilation des crédits à la clientèle par nature de classification :

Classement des créances	Exercice 2022			Exercice 2023			Exercice 2024		
	Privé et Partic.	Public et Administ	Total	Privé et Partic.	Public et Administ	Total	Privé et Partic.	Public et Administ	Total
Créances courantes C0	494 085	248 026	<b>742 110</b>	553 393	285 259	<b>838 652</b>	637 704	328 366	<b>966 070</b>
Créances à problèmes potentiels C1	55 943	11 971	<b>67 914</b>	29 852	12 962	<b>42 814</b>	21 377	5 977	<b>27 354</b>
Créances très risquées C2	30 746	7 634	<b>38 379</b>	21 940	7 446	<b>29 386</b>	21 059	10 132	<b>31 191</b>
Créances compromises C3	308 719	5 768	<b>314 487</b>	359 008	5 376	<b>364 384</b>	388 857	5 520	<b>394 377</b>
<b>Total crédits</b>	<b>889 492</b>	<b>273 398</b>	<b>1 162 891</b>	<b>964 193</b>	<b>311 043</b>	<b>1 275 236</b>	<b>1 068 997</b>	<b>349 995</b>	<b>1 418 992</b>
<b>T/ créances en c1+c2+c3</b>	<b>395 408</b>	<b>25 373</b>	<b>420 780</b>	<b>410 800</b>	<b>25 784</b>	<b>436 584</b>	<b>431 293</b>	<b>21 629</b>	<b>452 922</b>
<b>Provision constituée</b>	<b>120 530</b>	<b>4 440</b>	<b>124 970</b>	<b>132 801</b>	<b>4 438</b>	<b>137 239</b>	<b>150 172</b>	<b>4 440</b>	<b>154 612</b>

La structure des créances selon leur classification, établie au cours des années 2023 et 2024, fait apparaître une amélioration des créances courantes et aggravation des créances classées. Les créances courantes passent de **838,6 milliards DA** en 2023 à **966,07 milliards DA** en 2024 et pour les créances classées (C1+C2+C3), ces dernières passent de **436,6 milliards DA** à **452,9 milliards DA**.

⇒ **En Pourcentage par Rapport au Total des Crédits (la structure)**

En 2024, les créances courantes représentent **68,08%** du total des créances. Le tableau suivant illustre la structure des crédits selon le classement des créances durant les 03 dernières années :

Classement des créances	Exercice 2022			Exercice 2023			Exercice 2024		
	Privé et Partic.	Public et Administ	Total	Privé et Partic.	Public et Administ	Total	Privé et Partic.	Public et Administ	Total
C0	55,55%	90,72%	<b>63,82%</b>	57,39%	91,71%	<b>65,76%</b>	59,65%	93,82%	<b>68,08%</b>
C1	6,29%	4,38%	<b>5,84%</b>	3,10%	4,17%	<b>3,36%</b>	2,00%	1,71%	<b>1,93%</b>
C2	3,46%	2,79%	<b>3,30%</b>	2,28%	2,39%	<b>2,30%</b>	1,97%	2,89%	<b>2,20%</b>
C3	34,71%	2,11%	<b>27,04%</b>	37,23%	1,73%	<b>28,57%</b>	36,38%	1,58%	<b>27,79%</b>
Total	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

**4. Provisions « Fonds pour Risques Bancaires Généraux » FRBG :**

Conformément au règlement Banque d'Algérie 14-03, du 16 février 2014, relatif aux classements et provisionnement des créances et des engagements par signature des Banques et Établissements Financiers qui stipule la constitution d'un provisionnement général sur les créances courantes à hauteur de **1%** annuellement jusqu'à atteindre un niveau total de **3%**. Le provisionnement des créances s'effectue sur le montant brut, hors intérêts non recouverts et déduction faite des garanties admises (**Art.11**).

La méthode de calcul du FRBG jusqu'au 31/12/2023 consistait à appliquer les taux énoncés par le Règlement BA sur l'ensemble du portefeuille courant de la Banque (montant total des créances courantes).

Par ailleurs, suite à la remarque formulée par les Commissaires aux Comptes quant à cette méthode de calcul, la Banque a procédé (dans le cadre des travaux de classement et provisionnement des créances) à la correction de cette dernière et ce de telle sorte à ce que le calcul du FRBG se fasse client par client, en application du **1%** annuel sur les engagements du bilan sur les créances courantes, jusqu'à la limite des **3%**.

Impact du changement de la méthode de calcul du montant du FRBG est repris sur les tableaux suivants :

Ajustement FRBG 2023	
Solde Comptable FRBG 31/12/ 2023	19 922 729 113,63
Solde FRBG après changement de méthode au 31/12/2023	19 111 377 747,75
<b>Impact changement de méthode comptable (correction FRBG 2023)</b>	<b>811 351 365,88</b>
Calcul de la dotation FRBG au titre de l'exercice 2024	
Dotation FRBG	3 589 095 611,26
Reprise FRBG suite à la diminution de l'engagement	- 853 671 170,37
Reprise FRBG sur créance C0= 0 au 31/12/2024	- 1 135 295 955,02
<b>Impact</b>	<b>1 600 128 485,87</b>

## V – LES IMPAYES ET LE RECOUVREMENT DES CREANCES

L'octroi des crédits, sa gestion et son suivi, notamment, le recouvrement des impayés, deviennent un axe stratégique et prioritaire. En effet, la Banque est revenue à l'organisation régionale de ses démembrements, en y rattachant les agences ainsi que le département de recouvrement régional à une Direction Régionale d'Exploitation pour redynamiser et consolider les efforts de recouvrement.

En plus de ce cadre organisationnel, la Direction de Recouvrement des Créances (DRC) ainsi que la Direction du Juridique et du Contentieux (DJC) ont pour premier objectif de réduire le niveau des impayés et d'optimiser le recouvrement par le règlement amiable, ou par voie judiciaire ou extrajudiciaire.

La Direction de Recouvrement des Créances avec l'apport des collaborateurs régionaux a organisé, durant l'année 2024, des réunions avec la clientèle qui ont des difficultés à rembourser leurs crédits. Ce faisant, cette démarche à l'amiable a permis de recouvrer des créances, considérées comme irrécouvrables.

Également, il a été tenu, durant cet exercice, treize (13) séances du comité central de recouvrement de créances durant lesquels 405 dossiers ont été traités contre 259 dossiers en 2023. Les décisions prononcées sont les suivantes :

- (120) créances rééchelonnées pour **32,7 milliards de DA** ;
- (61) créances transférées au chapitre « contentieux » pour **12 milliards de DA**,
- (127) demandes de traitement des agios pour **4 milliards de DA**.
- (32) dossiers divers dont (25) dossiers concernant le secteur commercial, (06) concernant le secteur Dispositifs Aidés et (01) concernant les crédits immobiliers.
- (65) dossiers traités dans le cadre de la nouvelle convention tripartite NESDA/BDL/fond de garantie dont (56) dossiers de rééchelonnement pour un montant rééchelonné de **131 millions de DA** et un montant annulé de **93 millions de DA** ainsi que (09) dossiers de retraitement.

Cette série d'actions a abouti à des résultats de recouvrement (en dehors des indemnisations des fonds de garanties). En effet, il est enregistré un recul du montant recouvré des créances logées en impayés, il est passé **19,9 milliards DA** en 2023 à **17,3 milliards DA** en 2024 ; idem pour le niveau de réalisation des objectifs, le taux de réalisation s'est accru, il passe de **87%** pour un objectif de **23 milliards DA** en 2023 vers un taux de **69%** pour un objectif de **25 milliards DA** en 2024.

S'agissant des impayés de la Banque, il est relevé une stabilité voir une légère aggravation comparée à celle affichée entre 2023 et 2022 soit **6%** en 2024 contre **4%** en 2023.

### 1. Evolution des impayés de la banque :

Fin 2024, le volume des **deux (02)** principaux chapitres composant les impayés a atteint un niveau de **323 milliards DA** représentant **152.488 dossiers** contre **304 milliards DA** pour **144.644 dossiers** en fin d'année 2023.

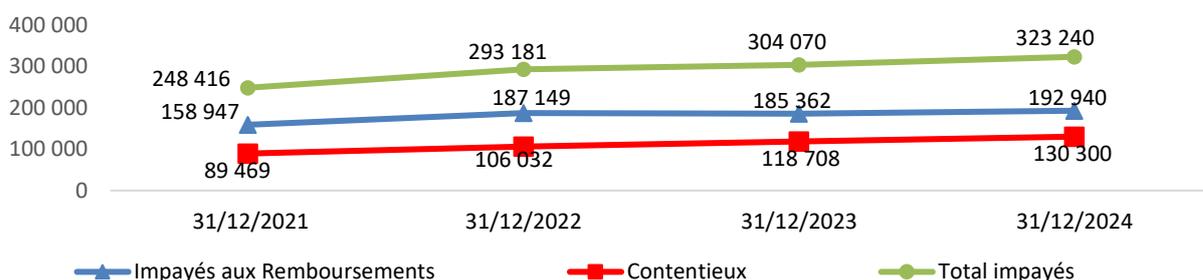
L'évolution, par nature, des impayés, au cours des dernières années, est la suivante :

En millions de DA

Nature de l'impayé	Volume au 31/12/2022	Volume au 31/12/2023	Volume au 31/12/2024	Évolution 2024/2023	
				Valeur	%
Total Impayés aux Remboursements	187 149	185 362	192 940	7 578	4%
Total Créances Litigieuses Contentieuses	106 047	118 708	130 300	11 592	10%
<b>Total Impayés</b>	<b>293 196</b>	<b>304 070</b>	<b>323 240</b>	<b>19 170</b>	<b>6%</b>
Dont impayés crédits mob. Par billets	45 453	38 923	40 497	1 574	4%
Dont impayés crédits dispositifs aidés	132 189	140 566	145 925	5 359	4%
<b>Taux des impayés Dispositifs aidés/Total</b>	<b>45%</b>	<b>46%</b>	<b>45%</b>	<b>-1%</b>	

Le graphe suivant illustre l'évolution des impayés de l'année 2021 à l'année 2024 :

### Evolution des impayés durant les quatre dernières années



Il est relevé, globalement une aggravation de **6%** représentant un volume additionnel de **19,2 milliards DA**. Les impayés des crédits d'investissement et des dispositifs aidés se sont aggravés, et représentent respectivement **39%** et **45%** du total de ces créances ; due essentiellement aux points suivants :

- Les impayés des crédits d'investissements représentent **67%** du montant total d'aggravation (**+12,8 milliards DA**) ;
- Les impayés des crédits aux dispositifs aidés à savoir NESDA (Ex ANADE), CNAC et ANGEM qui représentent **28 %** du montant total d'augmentation (**+5,4 milliards DA**) ;
- L'aggravation exceptionnelle du contentieux qui a atteint à fin 2024, plus de 130 Milliards DA, soit une hausse de **11 Milliards DA** par rapport à fin 2023, s'explique par le transfert au chapitre contentieux de créances rattachées à d'importants groupes, ayant connu une nette dégradation de leur situation financière à l'image du Groupe Saharaoui...

- La Part des Impayés par Nature de Crédit et par chapitre, se présente comme suit :

En millions de DA

Impayé par nature de crédit Année 2024	IAR	CNTX	TOTAL	PART
Impayés des crédits mobilisables Billets (exploitation)	26 472	14 025	40 497	13%
Impayés des crédits d'investissement	60 914	66 560	127 474	39%
Impayés des crédits à la Promotion Immobilière	1 581	2 074	3 655	1%
<b>Total des Impayés des Crédits aux Entreprises</b>	<b>88 967</b>	<b>82 659</b>	<b>171 626</b>	<b>53%</b>
<b>Total des Impayés des Crédits aux dispositifs aidés</b>	<b>102 280</b>	<b>43 645</b>	<b>145 925</b>	<b>45%</b>
Impayés des crédits Immobilier	1 088	2 016	3 104	1%
Impayés des crédits à la consommation	604	1 979	2 583	1%
Impayés des crédits aux Personnels	1	1	2	0%
<b>Total Impayés des crédits aux Particuliers</b>	<b>1 693</b>	<b>3 996</b>	<b>5 689</b>	<b>2%</b>
<b>Total général</b>	<b>192 940</b>	<b>130 300</b>	<b>323 240</b>	<b>100%</b>

- Evolution des Impayés en Nombre et en Montant Entre l'Année 2023 et l'Année 2024 :

En millions de DA

Nature	Situation au 31/12/2023		Situation au 31/12/2024		Evolution	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Impayés sur Crédit Mob. Billets	1 113	38 923	1 060	40 497	-4,8%	4%
Impayés sur Crédit d'Investissement	8 707	114 646	8 705	127 474	0,0%	11%
Impayés sur Crédit à la Promotion Immob.	18	4 242	20	3 655	11,1%	-14%
<b>Total Impayés Crédit Entreprises</b>	<b>9 838</b>	<b>157 811</b>	<b>9 785</b>	<b>171 626</b>	<b>-0,5%</b>	<b>9%</b>
<b>Total Imp. Crédit Dispositifs aidés</b>	<b>89 540</b>	<b>140 566</b>	<b>91 482</b>	<b>145 925</b>	<b>2,2%</b>	<b>4%</b>
Impayés sur Crédit Immobilier	26 724	2 947	32 353	3 104	21,1%	5%
Impayés sur Crédit à la consommation	18 522	2 743	18 852	2 583	1,8%	-6%
Impayés sur Crédit au Personnels	20	3	15	2	-25,0%	-33%
<b>Total Impayés sur crédits aux Particuliers</b>	<b>45 266</b>	<b>5 693</b>	<b>51 220</b>	<b>5 689</b>	<b>13,2%</b>	<b>0%</b>
<b>Total des impayés</b>	<b>144 644</b>	<b>304 070</b>	<b>152 487</b>	<b>323 240</b>	<b>5,4%</b>	<b>6%</b>

- Evolution des Impayés par Nature (IAR/CNTX) Entre l'Année 2023 et l'Année 2024 :

En millions de DA

Nature	Situation au 31/12/2023			Situation au 31/12/2024			Evolution		
	IAR	CONTX	Total	IAR	CONTX	Total	IAR	CONTX	Total
Impayés Crédit Mob. Billets	26 915	12 008	38 923	26 472	14 025	40 497	-2%	17%	4%
Impayés Crédit Investissement	56 399	58 247	114 646	60 914	66 560	127 474	8%	14%	11%
Impayés Crédit Prom. Immob.	2 052	2 190	4 242	1 581	2 074	3 655	-23%	-5%	-14%
<b>Total Imp. Crédit Entreprises</b>	<b>85 366</b>	<b>72 445</b>	<b>157 811</b>	<b>88 967</b>	<b>82 659</b>	<b>171 626</b>	<b>4%</b>	<b>14%</b>	<b>9%</b>
<b>Total Imp. Crédit Dispositifs aidés</b>	<b>98 091</b>	<b>42 475</b>	<b>140 566</b>	<b>102 280</b>	<b>43 645</b>	<b>145 925</b>	<b>4%</b>	<b>3%</b>	<b>4%</b>
Impayés Crédit Immobilier	1 195	1 752	2 947	1 088	2 016	3 104	-9%	15%	5%
Impayés Crédit à la consommation	709	2 034	2 743	604	1 979	2 583	-15%	-3%	-6%
Impayés Crédit Personnels	1	2	3	1	1	2	0%	-50%	-33%
<b>Total Imp. Crédit Particuliers</b>	<b>1 905</b>	<b>3 788</b>	<b>5 693</b>	<b>1 693</b>	<b>3 996</b>	<b>5 689</b>	<b>-11%</b>	<b>5%</b>	<b>0%</b>
<b>Total des Impayés</b>	<b>185 362</b>	<b>118 708</b>	<b>304 070</b>	<b>192 940</b>	<b>130 300</b>	<b>323 240</b>	<b>4%</b>	<b>10%</b>	<b>6%</b>

- Les Créances Commerciales :

Elles représentent plus de **53%**, en engagement, **6%** en nombre de dossiers de l'ensemble des créances, soit **172 milliards DA** pour **9.785** comptes. Une hausse de **9%**, en engagement, a été relevée, par rapport à l'exercice 2023. Cette légère augmentation des créances commerciales est observée principalement sur le chapitre « contentieux », due essentiellement à l'entrée des nouvelles créances sur ce chapitre d'impayés, notamment les créances issues des crédits d'investissements qui sont de l'ordre de **66,6 milliards de DA**.

- Les Créances des Dispositifs Aidés, Particuliers & Professionnels :

Elles représentent **47%** des créances accrochées, représentant **94%** en nombre de dossiers, totalisant un montant global de **152 milliards DA** pour **142.702** comptes. Elles ont enregistré une aggravation de **4%** par rapport à l'exercice écoulé.

Les créances accrochées issues des crédits accordés dans le cadre des dispositifs **NESDA** (Ex ANADE), **CNAC** et **ANGEM**, occupent la part la plus importante dans le total des créances des dispositifs aidés, particuliers et professionnels avec une part de **96%** pour un montant de **146 milliards DA**, à la fin 2024.

Les créances détenues sur les crédits accordés aux particuliers (crédit immobilier, consommation et personnel) sont de l'ordre de **6 milliards DA** pour **51.222** dossiers, soit **4%** du montant des créances découlant des crédits accordés aux dispositifs aidés, particuliers et professionnels.

## 2. Recouvrement des Impayés :

### 2.1 Recouvrement en Numéraire :

Le montant global de recouvrement des impayés (en dehors des indemnisations), a atteint **17,3 milliards DA** en 2024 contre **19,9 milliards DA** en 2023 en baisse de **13 %**. Le tableau, ci-après, récapitule l'évolution des recouvrements ventilés par chapitre :

Intitulés des chapitres	Année 2022	Année 2023	Année 2024	En millions de DA	
				Évolution 2024/2023	
				Valeur	%
Recouvrement sur IAR	13 053	16 304	14 502	-1 802	-11%
Recouvrement sur créances contentieuses	2 313	3 555	2 772	-783	-22%
<b>Montant total des recouvrements</b>	<b>15 366</b>	<b>19 859</b>	<b>17 274</b>	<b>-2 585</b>	<b>-13%</b>

### 2.2 Réalisation des Objectifs :

En termes d'objectifs, les recouvrements en numéraire des impayés en 2024 est de l'ordre de **17,3 milliards de DA**, il représente un taux de réalisation de **69 %** des objectifs assignés pour l'exercice 2024. Aussi, un rééchelonnement de certaines créances a été enregistré pour un montant de **11,5 milliards**, représentant un taux de réalisation de **165%** de l'objectif 2024

Intitulés des chapitres	Recouvrements de l'année 2024	Objectifs 2024	Taux	En millions de DA
Montant des Recouvrements des IAR	14 502	20 000	73%	
Montant des Recouvrements du contentieux	2 772	5 000	55%	
<b>Montant total des recouvrements</b>	<b>17 274</b>	<b>25 000</b>	<b>69%</b>	
<b>Montant des créances rééchelonnées</b>	<b>11 518</b>	<b>7 000</b>	<b>165%</b>	

### 2.3 Recouvrement Institutionnel (Assurances et Fonds de Garantie) :

Les indemnisations perçues des institutions de garantie (fonds de garantie aux Micro entreprises (NESDA (EX ANADE) /CNAC/ANGEM), aux Entreprises PME et aux Assurances) au titre de l'année 2024 sont de l'ordre de **264,9 millions de DA**, contre **987,4 millions DA** reçus en 2023, soit une baisse de **73 %**, réparties par institution comme suit :

Fonds de Garantie	31/12/2023		31/12/2024		Evolution 2024/2023		En millions de DA
	Nbr dossiers	Montant	Nbr dossiers	Montant	Nbr dossiers	Montant	
	F.C.M.G./C.J.P « NESDA (EX ANADE) »	-	-	-	-	-	
F.C.M.G./C.C.P « CNAC »	151	236	0	0	-100%	-100%	
F.G.M.M.C « ANGEM »	26	5	2	0,4	-92%	-92%	
F.G.A.R	5	220	10	59	100%	-73%	
C.G.C.I	5	329	2	93	-60%	-72%	
S.G.C.I	1	1,4	1	0,5	0%	-64%	
S.AP.S/AMANA	155	171	113	97	-27%	-43%	
T.A.L.A	20	25	8	12	-60%	-52%	
CAAT ASSURANCES	0	0	3	3	-	-	
<b>TOTAL</b>	<b>363</b>	<b>987,4</b>	<b>139</b>	<b>264,9</b>	<b>-62%</b>	<b>-73%</b>	

NB : Plus de détails sur le recouvrement institutionnel est repris dans le chapitre recours au garanties institutionnelles (Point E – GESTION DES GARANTIES INSTITUTIONNELLES ET ASSURANCES).

## VI – LA TRESORERIE ET L'ACTIVITE DES MARCHES

L'année 2024 s'est inscrite dans un contexte de stabilisation relative de la liquidité bancaire, marqué par des fluctuations significatives du solde du compte Banque d'Algérie, et une adaptation constante de la gestion de trésorerie face aux exigences conjoncturelles et réglementaires. Conforme à sa politique monétaire, la Banque d'Algérie a maintenu le taux de la réserve obligatoire à **3%**, conformément à l'instruction n°02-2023, tout en poursuivant ses interventions à travers ses instruments de politique monétaire afin d'assurer l'équilibre du marché monétaire et la régulation des taux d'intérêt.

Dans ce cadre, la Banque de Développement Local (BDL) a poursuivi une gestion rigoureuse de sa trésorerie, adoptant une posture proactive face aux besoins de liquidité et aux opportunités de placement. Malgré une baisse du solde moyen de son compte BA en début d'année due notamment aux décaissements au profit du CAMSSP et de la CRM (chacun à hauteur de **10,52 milliards DA**), la Banque a su redresser sa situation dès février grâce à des souscriptions en DAT provenant de divers partenaires institutionnels (CMSSP, CICA, EPA, etc.).

L'évolution de la trésorerie en 2024 a également été influencée par des opérations importantes telles que le paiement des dividendes à la DGT (**10 milliards DA**), le paiement de chèques CNAS (**25 milliards DA**), et les souscriptions aux actions CPA. Ces décaissements ont été partiellement compensés par une dynamique de placement soutenue sur le marché des bons du Trésor, notamment sur les maturités OAT (7, 10 et 15 ans) et BTA à court terme, traduisant une stratégie équilibrée entre disponibilité de fonds et optimisation de la rentabilité.

Dans cette optique de diversification et de dynamisation de ses ressources, la BDL a joué un rôle clé en 2024 en tant que chef de file de l'opération d'emprunt obligataire « MLA 2024 ». Cette émission, d'une envergure stratégique pour le financement de projets structurants, a permis de mobiliser des fonds importants sur les marchés financiers, tout en consolidant la position de la Banque en tant qu'acteur central du financement de l'économie nationale. En pilotant cette opération, la BDL a démontré sa capacité à structurer et coordonner efficacement des levées de fonds complexes, en mobilisant un large éventail d'investisseurs institutionnels et en assurant la réussite de la souscription grâce à son expertise reconnue en ingénierie financière.

Sur le marché interbancaire, la BDL a poursuivi ses opérations de placements et d'emprunts, enregistrant un intérêt net généré de **79 millions DA** sur les prêts consentis et un coût d'emprunt de **992 millions DA**. La réorientation de ses engagements auprès de la BEA, au détriment de la BA, s'est révélée pertinente sur le plan du coût de financement, bénéficiant d'un taux plus avantageux.

En parallèle, la Banque a renforcé sa présence sur le marché des titres en participant activement aux adjudications, en augmentant son portefeuille en valeurs du Trésor, et en agissant en tant qu'intermédiaire sur les marchés primaire et secondaire. La progression de ses encours de titres, ainsi que la valorisation de son portefeuille actions, témoignent d'une politique d'investissement maîtrisée et tournée vers la rentabilité à moyen et long terme.

Enfin, les opérations de change, les règlements fiduciaires, les virements ARTS, la gestion des comptes Trésor et CCP, ainsi que l'activité d'intermédiaire en bourse et de teneur de comptes, ont été menés avec efficacité, contribuant à la solidité globale de la trésorerie et à l'atteinte des objectifs stratégiques de la Banque.

Les conditions du marché relatives aux taux et aux rendements des différents paramètres sont les suivantes :

▪ **Evolution des Taux Applicables sur le Marché Monétaire Banque d'Algérie :**

Taux moyens %	Année 2023	Année 2024
Réserve obligatoire	0,50%	0,50%
Facilité de dépôt rémunérée (*)	-	-
Reprise de liquidité à 07 jrs, à 90 jrs et 180 jrs (*)	-	-

(\*) Les placements sous forme de reprise de liquidité de 7 jours, 90 jours et 180 jours n'ont pas été offerts par la B.A.

▪ **Indications sur le Taux de Rendement des Valeurs du Trésor :**

Valeurs du Trésor	Taux moyen % 2022	Taux moyen % 2023	Taux moyen % 2024
BTC 13 Semaines	2,08%	2,13%	2,08%
BTC 26 Semaines	2,91%	2,83%	2,85%
BTA 01 an	4,37%	4,45%	4,57%
BTA 02 Ans	5,02%	4,91%	4,90%
BTA 03 Ans	5,17%	5,10%	5,10%
BTA 05 Ans	5,24%	5,13%	5,19%
OAT 07 Ans	6,20%	6,43%	6,15%
OAT 10 Ans	6,70%	6,78%	6,50%
OAT 15 Ans	7,67%	7,77%	7,70%

**1- Structure et Emplois de la Trésorerie :**

Le tableau suivant, retrace l'évolution de la trésorerie placée à court et moyen et long terme à travers sa structure et ses emplois :

Rubriques	En millions de DA			
	Au 31/12/2023	Au 31/12/2024	Evolution	
			En valeur	En %
<b>(1) Trésorerie non rémunérée</b>	<b>4 149</b>	<b>8 216</b>	<b>4 068</b>	<b>98%</b>
Solde BA (hors Réserve Obligatoire) (*)	-14 932	-7 851	7 081	-47%
Solde CCP (partie non nivelée vers le compte BA)	488	1998	1 510	309%
Solde Comptes Trésor	15 383	12 138	-3 245	-21%
Solde des Caisses Agences	3210	1 931	-1 279	-40%
<b>(2) Trésorerie rémunérée à court terme :</b>	<b>106 128</b>	<b>123 723</b>	<b>17 595</b>	<b>17%</b>
Facilité de dépôt rémunérée	-	-	-	-
Réserve obligatoire	33 367	38 514	5 147	15%
Prêt en interbancaire	-	2 730	2 730	-
Reprise de liquidité 1 semaine	-	-	-	-
Reprise de liquidité 3 mois	-	-	-	-
Reprise de liquidité 6 mois	-	-	-	-
BTC 13 semaines	3 579	-	-3 579	-100%
BTC 26 Semaines	1 090	25 097	24 007	2202%
BTA 1 an	7 933	14 632	6 699	84%
BTA 2 ans	60 159	42 750	-17 409	-29%
<b>(3) Trésorerie rémunérée à moyen terme :</b>	<b>335 857</b>	<b>444 856</b>	<b>108 999</b>	<b>32%</b>
BTA 3 ans	66 870	62 448	-4 422	-7%
BTA 5 ans	80 109	77 643	-2 466	-3%
OAT 7 ans	66 313	123 820	57 507	87%
OAT 10 ans	100	25 848	25 748	25748%
OAT 15 ans	26 691	36 483	9 792	37%
Obligations de Recapitalisation : Titres participatifs	8 400	8 400	-	-
Obligations convention 10 ans (Rachat des crédits syndiqués)	27 794	27 794	-	-
Obligations convention 15 ans (Rachat des crédits syndiqués)	27 794	27 794	-	-
Obligations décision 10 ans (Décision de placement DGT)	15 624	15 624	-	-
Obligations décision 15 ans (Décision de placement DGT)	15 624	15 624	-	-
Obligations Trésor (Bonification sur crédit)	0	21 807	21 807	-
Obligations (MLA)	500	1 150	650	130%
Actions	38	421	383	999%
<b>Total de la trésorerie placée (2+3) :</b>	<b>441 985</b>	<b>568 579</b>	<b>126 594</b>	<b>29%</b>
<b>Total de la trésorerie (1+2+3)</b>	<b>446 134</b>	<b>576 795</b>	<b>130 661</b>	<b>29%</b>

(\*) : Le solde de la Banque au 31/12/2023 est de 30,3 milliards DA (solde BA -7 851 + la réserve obligatoire +38 514),

Selon le tableau ci-dessus, il est constaté une hausse considérable globale de trésorerie de **29%** entre les exercices 2024 et 2023, passant ainsi de **446,1 milliards DA** à **576,8 milliards DA**. Cette augmentation est due principalement à des nouveaux achats en bon de trésor (rehaussement de la Trésorerie à court et à moyen terme).

La Trésorerie non rémunérée, représentée principalement par l'excédent du solde du compte Banque d'Algérie par rapport au solde moyen de la réserve obligatoire, qui affiche une position créditrice de **8,2 milliards DA**, la journée du 31/12/2023, du fait de la constitution de la réserve obligatoire de **38,5 milliards DA**.

L'examen comparatif des rubriques de **la trésorerie placée** entre 2024 et 2023, fait apparaître une croissance globale de **29%**, passant ainsi de **441,9 milliards DA** à **568,6 milliards DA**. La hausse du niveau de la trésorerie placée se trouve principalement au niveau de la trésorerie rémunérée à moyen terme, ce qui s'explique par :

- L'activité de la BDL en sa qualité de SVT a enregistré une augmentation significative de **32%** des titres du Trésor à court et moyen terme (2 ans à 15 ans) au titre des placements sur de différentes maturités (BTA 2 ans, BTA 3 ans, BTA 5 ans, OAT 7 ans et OAT 15 ans). La position confortable de liquidité au début d'année a incité la BDL à être plus active sur le marché primaire et secondaire tout en respectant le cahier des charges de la DGT.
- L'augmentation du montant de la réserve obligatoire de **33 milliards de DA** en 2023 à **38 milliards de DA** en 2024.

Par ailleurs, l'achat de nouvelles actions émises par le CPA et BIOPHARM de plus que les actions détenues avant de SAIDAL et ALLIANCE ont amené la valeur du portefeuille de **38,3 millions de DA** à **420,9 millions de DA**.

## 2 – Analyse des Flux de Trésorerie en Dinars Transitant par le Système ARTS

### 2.1 - Opérations de Virements Clientèle

Le tableau suivant retrace l'évolution comparative des opérations de virements d'ordre et faveur clientèle entre les exercices 2024 et 2023 :

Nature de virement	Montant		Évolution 2024/2023	
	Année 2023	Année 2024	Valeur	%
Virements Ordonnés par la clientèle (émis)	819 613	762 173	-57 440	-7%
Virements Reçus au profit de la clientèle	373 567	416 087	42 520	11%
<b>Ecart (reçus – émis)</b>	<b>-446 046</b>	<b>-346 086</b>	<b>99 960</b>	<b>-22%</b>

L'analyse du tableau démontre la prédominance des virements émis par la clientèle par rapport à ceux dont ils sont bénéficiaires, tiré vers le bas par l'importance des virements de la CNAS et la CNR ce qui a impacté temporairement la trésorerie de la Banque.

### 2.2 - Opérations Fiduciaires

Les données reprises dans le tableau, indiquent une nette augmentation du montant des opérations relatives aux versements, qui affichent une hausse de **11,4 milliards DA (+6%)** par rapport à l'exercice 2023. Quant aux retraits fiduciaires, ils ont connu une forte baisse de **60%**.

Cependant, des efforts restent à déployer par la clientèle à l'effet d'utiliser les autres instruments de paiement (chèque, e-Banking, CIB... etc.), ce qui visera à améliorer la bancarisation de la clientèle.

En millions de DA

Nature de virement	Montants		Evolution 2024/2023	
	Année 2023	Année 2024	Valeur	%
Retraits fiduciaires	9 064	3 591	-5 473	-60%
Versements fiduciaires	216 238	222 203	5 965	3%
<b>Ecart (versements - retraits)</b>	<b>207 174</b>	<b>218 612</b>	<b>11 438</b>	<b>6%</b>

## 2.3- Règlement des opérations du marché de change pour le compte de la clientèle

En millions de DA

Nature	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Evolution 2024/2023
<b>Transferts</b>	<b>182 374</b>	<b>147 795</b>	<b>200 848</b>	<b>36%</b>
Compensation entre les transferts et rapatriements				

Les données reprises dans le tableau, affichent une hausse de **36%** de l'intervention de la Banque sur le marché de change de devises, entre l'année 2024 et 2023, (issue de la compensation entre les transferts et les rapatriements). Il est important de préciser que la majorité des importations réalisées par la Banque au profit de sa clientèle sont destinées à l'importation dans le cadre des investissements et des intrants.

Par ailleurs, la Banque est en cohérence avec la politique globale en matière d'encadrement de l'activité COMEX, notamment le maintien des réserves de change.

### 3 – Analyse des Flux de Trésorerie en Dinars Transitant en Dehors du Système ARTS :

#### 3.1 - Cas des Opérations Transitant par le Trésor Public et le Trésor de Wilaya :

Le tableau, ci-après, illustre l'ensemble des opérations transitant en dehors du système ARTS. En effet, il est constaté une baisse importante de **40%** des virements reçus du Trésor Public par rapport à l'année précédente.

À noter qu'aucun rejet de virement reçus n'a été enregistré en 2024. Le nivellement des comptes financiers a enregistré une baisse de **42%** par rapport à l'année 2023

En millions de DA

Année 2023			Année 2024			Ecart	Évolution globale 2024/2023
Trésor Central	Trésor Wilaya	Trésor Principal	Trésor Central	Trésor Wilaya	Trésor Principal		
<b>Virements reçus</b>			<b>Virements reçus</b>				
56 483	18 375	9 214	12 570	16 847	21 376	-33 279	-40%
<b>Virements reçus et rejetés</b>			<b>Virements reçus et rejetés</b>				
0	0	0	0	0	0	0	-
<b>Nivellements au compte central BA</b>			<b>Nivellements au compte central BA</b>				
54 443	18 158	9 140	11 570	15 736	20 376	-34 059	-42%

#### 3.2 - Cas des Opérations Transitant par les CCP :

En million de DA

Rubriques	Année 2023	Année 2024	Évolution
<b>Encaissements sur compte CCP :</b>			
- Virements reçus			
- Versement effectués par les agences	126 997	125 287	-1 710 (-1.35 %)
- Nivellements des comptes CCP agences			
<b>Nivellement du solde CCP vers notre compte BA</b>	<b>126 813</b>	<b>125 000</b>	<b>-1 813 (-1.42%)</b>

L'analyse des opérations traitées via les comptes CCP durant l'exercice 2024 fait ressortir les constats suivants :

- Une légère baisse de **1,35 %** a été observée concernant les versements effectués au profit du compte central CCP, passant de **126.997 millions DA** en 2023 à **125.287 millions DA** en 2024. Cette variation s'explique notamment par la stabilisation des excédents de caisse au niveau des agences, en dépit du maintien de l'application de la note DTM N°13/2020 relative au nivellement exceptionnel des excédents, particulièrement dans les agences non chef-lieu, afin de soutenir ponctuellement les besoins de liquidité du réseau d'Algérie Poste.

Par ailleurs, les opérations de nivellement du compte CCP vers notre compte BA ont également connu une légère baisse de **1,42%**, s'établissant à **125.000 millions DA** en 2024 contre **126.813 millions DA** en 2023. Cette évolution est attribuée à l'optimisation progressive de la gestion de la fiscalité bancaire, dans le cadre du basculement vers l'utilisation prioritaire du compte BA comme compte principal de règlement, conformément aux nouvelles orientations stratégiques de la Banque

#### 4 – Prêts, Placements et Emprunts sur le Marché Monétaire :

L'année 2024 a été marquée par une consolidation de l'activité sur le marché monétaire, reflétée par un volume important d'opérations, tant en matière de placements qu'en emprunts interbancaires. La BDL a réalisé des prêts interbancaires pour un montant global de **273,9 milliards DA**, générant **79 millions DA** d'intérêts. Les principales contreparties ont été BADR, BNA et TRUST BANK.

Simultanément, la Banque a contracté des emprunts interbancaires auprès de la BA et de la BEA, pour un total de **163,7 milliards DA**, avec **992 millions DA** d'intérêts versés.

Au 31/12/2024, la BDL affiche un prêt en cours de **18 milliards DA** à TRUST BANK (taux **4%**), ainsi que des emprunts auprès de la BA (**36,1 milliards DA**) et de la BEA (**40 milliards DA**), ce dernier renouvelé à un taux plus avantageux de **2,25%**, optimisant le coût du financement. À noter également que les montants levés ont été placés en obligations du Trésor, conformément aux orientations de gestion de la trésorerie.

##### 4.1 Dépôts et Placements sur le Marché auprès de la Banque d'Algérie :

Les interventions de la Banque au niveau de la Banque d'Algérie en matière de dépôts et de placements portent sur :

###### 4.1.1 - La Réserve Obligatoire Instituée par la Banque d'Algérie :

L'exercice 2024 a connu un maintien du taux appliqué pour la constitution de la réserve obligatoire à **3%** conformément à l'instructions de la Banque d'Algérie n°02-2023 du 13 avril 2023 modifiant et complétant l'instruction n°02-2004 du 13 mai 2004 relative au régime des réserves obligatoires, premier facteur affectant le montant de la R.O, qui a connu une légère hausse de **5,1 milliards DA** en 2024, passant de **33,3 milliards DA** au 31/12/2023 à **38,5 milliards DA** au 31/12/2024. A noter que cette réserve est rémunérée à **0,5%**, ce qui a permis à la Banque de dégager un rendement annuel en 2024 de **180 millions DA**.

Désignation	Année 2022	Année 2023	Année 2024	En millions de DA
				Rémunération 2024
Réserves obligatoire (Moyenne annuelle)	19 469	29 500	36 029	180,15
Réserves obligatoires (Montant fin d'exercice)	21 049	33 367	38 514	

#### 4.1.2 La Reprise de la Liquidité à une Semaine (7 jours) (Taux de Rémunération : 3%) :

Il s'agit d'un placement par appel d'offres de la Banque d'Algérie moyennant une rémunération. Contrairement aux années précédentes, aucune opération de reprise de liquidité à 7 jours n'a été effectuée durant l'année 2024.

#### 4.1.2 La Reprise de Liquidité à 03 Mois et 06 Mois (Taux de Rémunération : 3,5%) :

Aucune opération de reprise de liquidité n'a été effectuée en 2024.

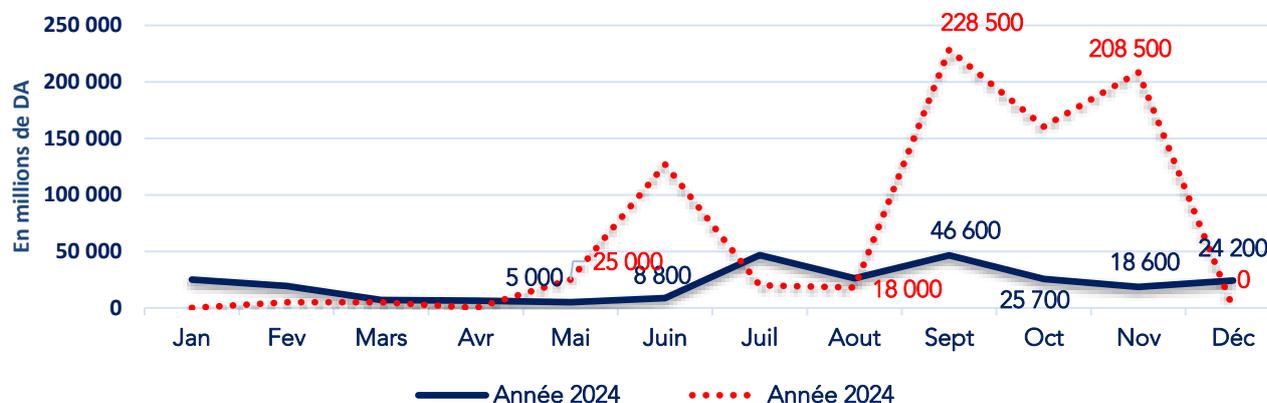
#### 4.2 - Prêts sur le Marché Interbancaire :

La situation de liquidité confortable a permis de réaliser **176 opérations de prêts**, ce qui a généré des revenus de **79 millions DA**. Le tableau ci-dessous présente les détails des prêts :

Étiquettes de lignes	Nombre de N° Opération SI	Somme de Montant	Moyenne de Taux	Somme de Intérêt	En DA
					Nombre de Nbre de jrs
BADR (cumul)	8	71 000 000 000	1,53%	18 000 000	77
BNA (cumul)	4	65 000 000 000	0,88%	3 000 000	10
Trust Bank (cumul)	164	137 900 000 000	3,90%	58 000 000	707
<b>Total général</b>	<b>176</b>	<b>273 900 000 000</b>	<b>3,72%</b>	<b>79 000 000</b>	-

Le graphe suivant illustre l'évolution mensuelle des opérations de prêts entre l'année 2024 et l'année 2023 :

**Evolution comparative des prêts 2024/2023**



#### 4.3 - Emprunts sur le Marché Monétaire (Interbancaire et Banque d'Algérie) :

##### 4.3.1 – Opérations Open Market (Programme Spécial de Financement) :

A l'initiative de la Banque d'Algérie, un programme spécial de refinancement a été mis en place à partir de 1er juillet 2021, Cf. au **Règlement BA N°2021-02 du 10/06/2021 portant programme spécial de refinancement**, qui vient en soutien au programme de relance de l'économie nationale.

Il consiste en des opérations de cession temporaire d'apport de liquidités sur des échéances de douze (12) mois, renouvelables à deux reprises, à taux fixe (le taux directeur de la Banque d'Algérie), et les seules obligations acceptées sont les obligations émises par le Trésor public dans le cadre du rachat des crédits syndiqués.

La Banque a eu la possibilité de bénéficier de ce programme à travers en escomptant **44,7 milliards DA** d'OAT acquises dans le cadre de rachat des crédits syndiqués.

En date du 15/12/2024, la BDL a procédé au remboursement par anticipation de la dernière opération du Programme Spécial de Refinancement de la Banque d'Algérie, portant N°01 PSR 2024 du 05/06/2024 dont l'échéance initiale était prévue le 04/06/2025. Cette décision s'explique par l'obtention d'un taux d'intérêt plus avantageux (réduction de **1%**) ce qui permet d'optimiser le cout de financement associées au remboursement de l'emprunt.

Par ailleurs, pour couvrir les besoins de trésorerie, la DTM, s'est orientée vers la BEA qui propose un taux d'intérêt de **2.25%** contre **3.00%** par la BA.

#### 4.3.2 - Emprunts sur le Marché Interbancaire :

L'année 2024 a été caractérisée par des tensions temporaires et récurrentes sur la trésorerie, en lien avec d'importants décaissements réalisés au cours de l'exercice, notamment le paiement d'un chèque CNAS de **25 milliards DA**, ainsi que le versement des dividendes à la DGT pour un montant de **10 milliards DA**. Dans ce contexte, la Banque a eu recours au marché interbancaire afin de faire face à ses engagements, en particulier pour honorer les échéances de crédits et répondre à l'évolution haussière du montant de la réserve obligatoire.

Ainsi, la BDL a contracté, au cours de l'exercice 2024, des emprunts interbancaires d'un montant total de **163,7 milliards DA**, répartis comme suit :

- **73,7 milliards DA** auprès de la BA, avec des intérêts versés de **542 millions DA**,
- **90 milliards DA** auprès de la BEA, avec des intérêts de **450 millions DA**, portant le total des intérêts versés à **992 millions DA**.

Au 31/12/2024, le montant des emprunts en cours s'élève à **36,1 milliards DA** auprès de la BA (OPEN MARKET **taux de 3%**) remboursé en totalité en fin d'année et puis substitué, auprès de la Banque BEA, pour **40 milliards DA** au **taux de 2,25%**. Ce choix stratégique en faveur de la BEA s'explique par la renégociation des conditions de financement, ayant permis l'obtention d'un taux d'un écart de 1%, contribuant ainsi à une optimisation du coût global du financement.

Ces emprunts ont été souscrits principalement dans le cadre du financement du portefeuille d'obligations du Trésor, conformément aux orientations arrêtées par la Direction Générale.

B.A et Banques Prêteuses	Montants empruntés en 2024	Intérêts versés
Banque d'Algérie (cumul / renouvellement Open Market)	73 718 000	542 Millions DA
BEA (cumul) / 10 opérations	90 000 000	450 Millions DA
<b>Total capitaux empruntés et intérêts versés</b>	<b>163 718 000</b>	<b>992 Millions DA</b>

Le graphe suivant illustre l'évolution mensuelle des opérations d'emprunts entre 2024 et 2023 :

Evolution comparative des emprunts 2024/2023 (open market + interbancaire)



Aussi, il est présenté ci-après, le graphe illustrant la comparaison entre les prêts et les emprunts durant l'année 2024 :



## 5 – Activité sur les Marchés des Capitaux

L'activité de la Banque sur les marchés des capitaux s'inscrit dans un cadre réglementaire spécifique, couvrant les opérations réalisées en qualité de Spécialiste en Valeurs du Trésor (SVT) et celles effectuées en tant qu'Intermédiaire en Opérations de Bourse (IOB), tant pour le compte propre de la Banque que pour celui de la clientèle. Au cours de l'exercice 2024, les faits marquants suivants ont été relevés :

- En tant que SVT, la BDL a poursuivi ses interventions principalement sur le segment moyen et long terme, pour les maturités BTA 2, 3, 5 ans et OAT 7 à 15 ans. L'année a été marquée par une hausse notable des titres de Trésor, avec une hausse de **119 milliards DA** du portefeuille, portée par des adjudications et des achats significatifs. Ces opérations ont permis de renforcer la position de la BDL sur le marché primaire, tout en répondant aux exigences du cahier des charges DGT, fixant des taux de participation mensuels (**3,5%**) et annuels (**5%**) pour le maintien de l'agrément SVT.
- Sur le marché secondaire, la BDL a enregistré une dynamique soutenue, avec un volume global d'échanges (achats/ventes) de **512.826 actions**, contre **4.654 actions** en 2023, soit une augmentation exceptionnelle du volume traité. Cette performance est due à l'intégration de **nouveaux** titres, en particulier les **actions CPA**, dont la **Banque a vendu 3 971 885 unités** pour un montant de **8,72 milliards DA** sur le marché primaire.
- Le portefeuille propre d'actions a également connu une valorisation, notamment grâce à la progression du cours de l'action ALLIANCE ASSURANCES, passé de **403 DA** à **420 DA**, contribuant ainsi à une hausse de la valeur du portefeuille. En parallèle, la Banque a renforcé ses positions sur les titres CPA (**167.579 actions**) et BIOPHARM (**3.103 actions**), portant la valorisation du portefeuille actions à près de **421 millions DA** à fin 2024.

## 5 -1 Intervention sur le Marché des Titres du Trésor :

L'intervention sur le marché des valeurs du Trésor (marché primaire et secondaires) a été active, en 2024, comparativement à l'année précédente, comme il est relevé sur le tableau suivant :

En millions de DA

Nature	31/12/2023 (Solde initial)	Mouvements de l'Exercice 2024				(Solde final) au 31/12/2024
		Adjud.	Achat	Vente	Rembours.	
BTC 03 mois	3 579	-	-	-	3 579	-
BTC 06 mois	1 090	27 175	4 380	6 758	790	25 097
BTA 01 an	7 933	20 409	-	5 777	7 933	14 632
BTA 02 ans	60 159	74 400	950	61 670	31 089	42 750
BTA 03 ans	66 870	77 000	2 480	83 902	-	62 448
BTA 05 ans	80 109	33 050	22 180	52 606	5 090	77 643
OAT 07 ans	66 313	27 500	37 507	7 500	-	123 820
OAT 10 ans	100	15 000	11 748	1 000	-	25 848
OAT 15 ans	26 691	8 000	14 252	10 460	2 000	36 483
<b>Total</b>	<b>312 844</b>	<b>282 534</b>	<b>93 497</b>	<b>229 673</b>	<b>50 481</b>	<b>408 721</b>

La BDL, en qualité de SVT, a poursuivi sa stratégie de diversification sur les segments court, moyen et long terme, avec une intervention active sur les marchés primaire et secondaire. Cette dynamique a permis une progression significative du portefeuille titres de la Banque.

A fin 2024, le portefeuille de la BDL en valeurs du Trésor a atteint un encours de **408,7 milliards DA**, contre **312,8 milliards DA** à fin 2023, soit une hausse de **95,9 milliards DA**, résultant d'un volume global d'acquisitions de **376 milliards DA** (dont **282,5 milliards DA** sur le marché primaire) contre **280,1 milliards DA** de ventes et de remboursements.

Cette progression reflète la stratégie de renforcement du positionnement de la BDL en tant qu'acteur clé du marché obligataire, tout en assurant le respect des critères du cahier des charges de la DGT, en matière de participation mensuelle et annuelle, en vue du maintien de l'agrément SVT (Spécialiste en Valeur de Trésor).

## 5 – 2 Le Marché Financier :

### 1- Portefeuille Propre de la Banque BDL au 31/12/2024

Le portefeuille de la BDL est composé principalement par des actions de quatre entreprises cotées en bourse à savoir : SAIDAL, ALLIANCE, le CPA et BIOPHARM, se résume comme suit :

En DA

Valeur	Année 2023			Année 2024			Evolution Valeur du portefeuille
	Nombre d'actions	Valeur de l'action	Valeur du portefeuille	Nombre d'actions	Valeur de l'action	Valeur du portefeuille	
SAIDAL	1 000	500	500 000	1 000	405	405 000	-19%
ALLIANCE	86 120	440	37 892 800	86 120	420	36 170 400	-5%
CPA	-	-	-	167 579	2 250	377 052 750	-
BIOPHARM	-	-	-	3 103	2 350	7 292 050	-
<b>Total</b>	<b>87 120</b>		<b>38 392 800</b>	<b>257 802</b>		<b>420 920 200</b>	<b>996%</b>

Il y a eu une augmentation globale de la valeur du portefeuille de **996%**, ceci suite à l'achat de nouvelles actions du CPA et BIOPHARM.

## 2- Négociation pour le Compte de Tiers :

L'activité d'Intermédiation en Opérations de Bourse (IOB) a connu une reprise au cours de cette année, en effet, contrairement aux années précédentes, l'exécution d'ordres d'achat pour le compte de tiers a été supérieure à celle d'ordres de vente, malgré l'évolution des opérations de ce dernier. Le résumé de ces opérations se présente comme suit :

Titres	Les ordres d'achat exécutés en 2023			Les ordres d'achat exécutés en 2024		
	Nombre d'Action	Montant Total en DA	Nombre de transaction	Nombre d'actions	Montant total en DA	Nombre de transaction
SAIDAL	300	156 000	2	13 901	5 973 930	4
NCA ROUIBA	0	0	0	100	45 000	1
AURASSI	200	99 000	1	3 253	7 235 980	4
BIOPHARM	1 827	4 281 236	4	0		0
ALLIANCE	1 003	411 607	3	11 2306	255 601 592	8
AOM INVEST	0	0	0	0		0
<b>Total</b>	<b>3 330</b>	<b>4 947 843</b>	<b>10</b>	<b>129 560</b>	<b>268 856 502</b>	<b>17</b>

Titres	Les ordres de vente exécutés en 2023			Les ordres de vente exécutés en 2024		
	Nombre d'Action	Montant Total en DA	Nombre de transaction	Nombre d'actions	Montant total en DA	Nombre de transaction
SAIDAL	130	68 120	1	17674	7 599 820	5
NCA ROUIBA	0		0	0		0
AURASSI	600	297 000	1	20435	46 991 500	8
BIOPHARM	520	1 336 640	2	0		0
ALLIANCE	74	32 838	3	78699	178 549 598	88
AOM INVEST	0		0	0		0
<b>Total</b>	<b>1 324</b>	<b>1 734 598</b>	<b>7</b>	<b>116 808</b>	<b>233 140 918</b>	<b>101</b>

L'exercice 2024 a été marqué par une gestion maîtrisée et proactive de la trésorerie de la BDL dans un environnement économique exigeant, où les pressions sur la liquidité ont été habilement contenues grâce à une stratégie équilibrée entre prudence et performance.

Malgré des décaissements importants en début et en cours d'année, la Banque a su maintenir une position de liquidité globalement confortable, soutenue par des souscriptions opportunes en DAT, une diversification intelligente de ses placements et une réorientation judicieuse de ses emprunts interbancaires vers des partenaires offrant des conditions plus avantageuses. La progression significative du portefeuille de titres, aussi bien en valeurs du Trésor qu'en actions, témoigne de la capacité de la BDL à saisir les opportunités de marché, tout en respectant les équilibres réglementaires et en garantissant la rentabilité de ses emplois.

Les opérations réalisées sur les marchés interbancaire, monétaire et financier, ainsi que l'ensemble des flux gérés via les systèmes ARTS, CCP, Trésor, ou encore sur le marché des changes, illustrent le rôle central et transversal de la Direction de la Trésorerie et des Marchés dans la bonne marche de l'institution. Le renforcement des capacités d'intervention, la qualité du suivi des opérations et la tenue régulière des comités de trésorerie ont permis d'assurer la cohérence de la politique financière de la Banque tout au long de l'année.

En somme, l'année 2024 confirme la solidité du dispositif de pilotage de la trésorerie de la BDL, sa capacité d'adaptation aux aléas conjoncturels et son engagement constant en faveur d'une gestion financière responsable, sécurisée et performante, au service des objectifs stratégiques de la Banque.

## VII – L’INTERNATIONAL ET LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Dans un contexte économique marqué par une reprise progressive et des mutations structurelles, le commerce international demeure un levier essentiel pour le développement stratégique de la Banque de Développement Local (BDL). L’exercice 2024 a confirmé cette tendance, avec une forte dynamique des opérations de commerce extérieur, traduisant l’efficacité de notre dispositif opérationnel et réglementaire, ainsi que notre engagement continu envers une clientèle de plus en plus exigeante et diversifiée.

La Direction du Commerce International a joué un rôle central dans cette performance, en assurant un traitement rigoureux des opérations d’importation et d’exportation, tout en veillant à la stricte application des textes réglementaires émanant de la Banque d’Algérie, de l’ABEF, des Douanes et autres Institutions Publiques. L’année a été marquée par la publication de **144 notes internes** (notes DCI, d’application, d’information et mesures d’interdiction), illustrant notre volonté d’alignement permanent avec les évolutions réglementaires.

Grâce à l’intégration des plateformes numériques (Pré-domiciliation, SI-NASR, Swift...), la BDL a su fluidifier ses processus et améliorer la qualité du service rendu. Plus de **13.900** demandes de pré-domiciliation ont été traitées, reflétant une activité soutenue et un accompagnement permanent des opérateurs économiques.

L’exercice 2024 a enregistré des chiffres remarquables avec plus de **1,77 milliard USD** d’importations domiciliées et près de **74,2 millions USD** d’exportations, démontrant une croissance soutenue, notamment portée par des clients de renom et une diversification des marchés. Ces performances ont permis une hausse substantielle des commissions perçues, traduisant la rentabilité et la résilience de notre modèle d’affaires.

En parallèle, des projets structurants ont été lancés pour 2025, tels que le développement d’une nouvelle plateforme de pré-domiciliation et la mise en place d’une application intégrant l’ensemble de la réglementation du commerce extérieur, renforçant davantage notre position de partenaire stratégique au service du commerce international.

### 1. La Veille Règlementaire et Encadrement de l’Activité du Commerce International :

Les textes réglementaires provenant de différents organismes sont régulièrement diffusés, tout comme les notes méthodologiques et d’application, ainsi que les notes d’information.

À cet effet, la structure métier a transmis à l’ensemble du réseau ce qui suit :

- **Sept (07)** notes DCI portant sur les opérations COMEX avec le Maroc, les opérations d’importation des produits ayant fait l’objet d’un transbordement par des ports marocains, modèle de déclaration d’une opération d’exportation de services, Swift Mailing BDL, traitement des dossiers d’exportation/Transfert libre, importation et d’exportation de devises par les voyageurs et les recettes d’exploitation.
- **Vingt-cinq (25)** notes d’application DCI portant sur des mesures relatives à la loi de finances 2024, aux autorisations et interdictions d’importation (produits agricoles, marbre, céramique, viandes, cosmétiques), ainsi qu’à la domiciliation bancaire et aux plateformes de commerce extérieur.

Elles traitent également du paiement en ligne, des accreditifs, des frais de mission à l’étranger, de l’investissement à l’étranger et de l’ouverture de comptes pour les auto-entrepreneurs.

En plus des notes d'application, de nombreuses notes d'informations ont été diffusées, dont les principales notes concernent :

- Frais de mission à l'étranger, notamment pour les personnels civils, militaires, et entreprises de production.
- Réglementation de l'importation : armes pour les services de police, navires de pêche, équipements agricoles et chaînes de production.
- Lancements de plateformes pour le suivi des demandes d'importation et les procédures de revente.
- Textes législatifs relatifs à l'industrie cinématographique, la construction automobile, les zones franches, et la loi de finances 2025.
- Encadrement des exportations via le fonds spécial et l'attribution de frais de mission aux START-UP.
- Règles CCI sur les encaissements documentaires à l'import.

En outre, des notes ont été publiées sur les interdictions de domiciliation/transfert et les certificats de respect.

## 2. Les Opérations de Pré-domiciliation Électronique :

Pour avoir de meilleurs résultats en matière de conformité et de rapidité des traitements des demandes, la cellule de pré-domiciliation, a été créée, et avait pour mission de centraliser le traitement des demandes.

La cellule « pré-domiciliation » a traité un nombre de **13.962 dossiers** en 2024 dont **3.695** ont été rejetés pour non-conformité, ce qui a permis de filtrer près de **26%**.

Années	Nombre total	Validé	Rejeté
Année 2022	9.090	5.290	3.800
Année 2023	12.514	7.614	4.900
Année 2024	13.962	10.267	3.695

## 3. Les exportations des biens et services :

Année	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Evolution 2024/2023	
				En valeur	En %
Montant Global des exportations	69,37 M USD	28,23 M USD	74,17 M USD	45,94 M USD	163%
Nombre d'opérations d'exportations	831	849	1384	535	63%
Nombre d'exportateurs	125	123	156	33	27%

Les exportations de biens et de services ont augmenté à un niveau global de **74,2 millions USD** pour l'année 2024 contre **28,23 millions USD** pour 2023 soit une hausse remarquable et ce, suite à la domiciliation de nouveaux clients, qui actuellement avoisinent **1.384 exportateurs**, ainsi que les opérations effectuées par la relation **SPA CEVITAL** pour un montant de **32 millions USD**.

Toutes fois, le nombre d'opérations est en perpétuelle évolution, passant de **831** opérations en 2022 pour atteindre **849** opérations en 2023 pour atteindre un total de **1.384** opérations en 2024.

La liste suivante illustre les premiers clients exportateurs qui ont effectué des opérations d'exportations durant l'année 2024 :

Nom de la relation	Agence domiciliataire	Nbr Op	Montant en USD
CEVITAL	BIR MOURAD RAIS "111"	218	32 305 500,00
MERIPLAST	BEJAIA "152"	121	4 774 892,08
ARAB EXPORT	ZERALDA "157"	11	4 286 775,00
BOUKARI ABDERRAZAK	HUSSEIN DEY "104"	31	3 775 801,09
IMC	ROUIBA "166"	17	2 789 213,78
GHABCHA LIL TASDIR	BORDJ BOU ARREDJ "329"	2	2 547 400,00
BERIZINA INDUSTRIEL CABLE ELECTRIQUE	ES SENIA "405"	25	1 456 452,95
REDJEM CHEIBANE MEHDI OUASSIM	BISKRA "307"	3	1 405 853,36
FIDIX EXPORT	LARBI BEN M'HIDI "417"	4	1 249 745,48
KENZY INTERNATIONAL TRADING	BIR MOURAD RAIS "111"	3	1 231 976,60

La Banque poursuit ses efforts pour garantir une qualité de service améliorée, en particulier en favorisant la rapidité dans le traitement des opérations de domiciliation et de rapatriement des recettes provenant des opérations d'exportation.

Les rapatriements réels relatifs aux opérations d'exportations de biens et services ont connu une baisse de **48%** passant de **56,04 Millions USD** au 31/12/2023 à **26,98 millions USD** au 31/12/2024. Le montant des rapatriements liés aux biens est de **18,93 millions USD** en 2024 contre **46,57 millions USD** et celui liés aux services est de **8,05 millions USD** en 2024 contre **9,48 Millions USD** en 2023.

#### 4. Les Opérations d'Importation de Biens et Services Domiciliées

##### a. Les Opérations d'Importations Domiciliées par Type de Paiement

En 2024, la Banque a domicilié un nombre de **7.938 dossiers** pour tous types de moyens de paiement pour un montant global de **1.770,23 millions USD** soit une hausse de **1.690 opérations** en nombre et **379,33 millions USD (+27%)** en valeur par rapport à l'année 2023.

L'évolution des opérations d'importations domiciliées par type de paiement entre l'exercice 2023 et l'exercice 2024 est présentée dans le tableau ci-dessous :

Année Type	Année 2023			Année 2024			Evolution 2024/2023			
	Nombre	Valeurs	%	Nombre	Valeurs	%	Nombre	Valeurs	Nombre	Valeurs
Remises Documentaires	3514	721,2	52%	4247	664,28	38%	733	-56,92	21%	-8%
Crédits Documentaires	1915	607,2	44%	2661	992,4	56%	746	385,2	39%	63%
Transferts Libres	819	62,5	4%	1030	113,55	6%	211	51,05	26%	82%
<b>Total</b>	<b>6248</b>	<b>1390,9</b>	<b>100%</b>	<b>7938</b>	<b>1770,23</b>	<b>100%</b>	<b>1690</b>	<b>379,33</b>	<b>27%</b>	<b>27%</b>

En comparant les résultats affichés ci-dessus, il est constaté que le crédit documentaire est le moyen le plus utilisé comme mode de paiement car il est plus sécurisé pour le client.

##### b. Les Opérations d'Importations Réalisées vers l'Étranger par Type de Règlement

En 2024, la Banque a exécuté et réglé un nombre de **7.675 dossiers** contre **5.908 dossiers** en 2023 pour tous types de moyens de paiement pour un montant global de **1.563 millions USD** en 2024 contre **1.077 millions USD** en 2023. L'évolution des opérations d'importations par type de paiement au cours des exercices 2023 et 2024 est présentée ainsi :

En millions de USD

Année	Année 2023			Année 2024			Evolution 2024/2023		
	Type	Nombre	Montant	%	Nombre	Montant	%	% Nombre	% Montant
Remises Documentaires	3 191	566,29	53%	4 186	771,15	49%	31%	204,86	36%
Crédits Documentaires	1 894	445,32	41%	2 507	707,36	45%	32%	262,04	59%
Transferts Libres	823	65,37	6%	982	84,82	5%	19%	19,45	30%
<b>Total</b>	<b>5 908</b>	<b>1 076,90</b>	<b>100%</b>	<b>7 675</b>	<b>1 563,33</b>	<b>100%</b>	<b>30%</b>	<b>486,43</b>	<b>45%</b>

### c. Les Opérations d'Importation par Nature de Dépense

Les opérations d'importations par nature, réalisées par la clientèle, durant les deux exercices 2023 et 2024 sont structurées de la manière suivante :

En millions de USD

Rubriques	Année 2022		Année 2023		Année 2024		Evolution 2024/2023 %
	%	Montants	%	Montants	%	Montants	%
Alimentaires	4,54%	58,42	41,30%	444,62	15,45%	241,6	-46%
Intrant	71,78%	922,93	24,10%	259,35	33,63%	525,82	103%
Equipements	19,93%	256,32	17,00%	183,1	44,51%	695,89	280%
Revente en l'état	3,33%	42,88	16,90%	182,64	5,30%	82,9	-55%
Services	0,41%	5,3	0,70%	7,28	1,10%	17,12	135%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>1 285,80</b>	<b>100%</b>	<b>1 076,90</b>	<b>100%</b>	<b>1 563,33</b>	<b>45%</b>

L'analyse de ce tableau montre que l'importation des dépenses pour les équipements occupe la première place avec un montant de **696 millions USD** soit **45%** du montant global et une évolution de **280%** par rapport à l'année 2023. Cette orientation vers l'importation des équipements est justifiée par l'encouragement et l'accompagnement apporté par la BDL aux investisseurs au cours de leur création et de leur développement.

En deuxième position les importations en dépenses de fonctionnement (Intrant/matière première) utile pour le fonctionnement des usines, avec un montant de **526 millions USD** qui représente **34%** du montant global et une hausse de **103%** par rapport à l'année 2023.

### 5. Paiements de Masse :

- **Pension et retraite** : en 2024, la BDL a réalisé un montant global de virements BRED reçus de l'ordre de **199.078.278,13 USD** contre **159 552 829,03 USD** en 2023, pour un nombre de **477.165 opérations** en 2024 contre **480.956 opérations** en 2023. Les commissions perçues selon la convention signée entre la BDL/BRED sont de l'ordre de **1.178.597,81 USD en 2024** contre **986.921,71 USD** en 2023 soit une hausse de **19%** comptabilisé selon la réglementation en vigueur.
- **Virement de compte à compte en devise** : le nombre de virement traité en 2024 est de **36.635 opérations** pour un montant total rapatrié qui est de **93.561.143,53 USD**.

### 6. Garanties Bancaires Internationales (Contres Garanties Reçues) :

Nature U : 1USD	Année 2022		Année 2023		Année 2024		Année 2024/2023	
	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Nbre	Montant
Contres garanties reçues	203	18 515 779	192	28 520 222	309	48 009 212	(+117 en V) (+61% en %)	19 488 990 68%

## 7. Les Projets en Relation avec les Opérations de l'International :

- Développement d'une base documentaire regroupant les textes réglementaires comex ;
- Nouvelle plateforme pré-domiciliation.

L'année 2024 s'est distinguée par une évolution significative de l'activité du commerce extérieur, illustrée par des performances notables tant sur le plan quantitatif que qualitatif. La Banque de Développement Local, à travers sa Direction du Commerce International, a su démontrer sa capacité d'adaptation et d'anticipation face aux exigences réglementaires, technologiques et économiques, tout en accompagnant activement ses clients dans leurs opérations à l'international.

Les résultats obtenus, notamment la hausse des importations domiciliées (**1,77 milliards USD**), le dynamisme des exportations (**74,17 millions USD**), ainsi que l'augmentation des commissions générées (+59 % par rapport à 2023), reflètent l'impact positif de notre stratégie fondée sur la digitalisation, la conformité réglementaire, et le renforcement de la relation client.

La diversification des modes de paiement, l'amélioration des processus de pré-domiciliation, la croissance des garanties internationales, ainsi que le maintien de relations solides avec nos correspondants étrangers, ont constitué des leviers de performance majeurs dans un environnement en mutation.

Consciente des enjeux futurs, la DCI poursuit sa modernisation à travers des projets ambitieux prévus pour 2025, tels que le déploiement d'une nouvelle plateforme de pré-domiciliation et le développement d'un référentiel réglementaire numérique, outils essentiels à l'optimisation des opérations et à la consolidation de notre rôle de facilitateur du commerce extérieur.

Ainsi, forte des acquis la DCI s'inscrit résolument dans une dynamique de progrès continu, au service de l'économie nationale et de la compétitivité des opérateurs algériens à l'échelle internationale.

## VIII – LA COMMUNICATION ET MARKETING

L'année 2024, a été une année riche en évènements qui maintiennent une dynamique au plan de la communication et du marketing afin de gagner en compétitivité et de soigner son image de marque. La BDL a repris, une activité « **marketing** » de promotion de sa gamme de produits commerciale, par l'introduction de nouvelles solutions et de service dans le but de gagner en compétitivité et d'améliorer le taux d'équipement de la clientèle.

Ainsi la Banque a entrepris des actions de communication publicitaire orientées vers les différents segments du marché tel que les particuliers, les professionnels et les entreprises.

En pratique, cette stratégie s'est traduite par le lancement de campagne publicitaire portant sur le projet important de l'ouverture du capital de la Banque ainsi que les produits de la Finances Islamiques, Banque assurance, monétiques, les placements et les financements commercialisés par la Banque. Dans ce registre la BDL a également procédé à l'amélioration ainsi que l'adaptation de certains produits (crédit immobilier aménagement, l'assurance voyage, ...etc). Le canal de la communication digitale, durant l'exercice 2024, a beaucoup été emprunté, notamment en ce qui concerne les prestations pour les particuliers.

L'activité de la Finance Islamique, lancée en fin d'exercice 2022, reste parmi les produits phare de la communication pour capter l'appétence de la clientèle à sa demande. Avec l'aménagement et l'habillage des espaces dédiées à la Finance Islamique au niveau des agences.

Par ailleurs, le projet d'ouverture du capital de la Banque a été au cœur de nombreuses actions de communication menées par la BDL.

En 2024, la direction du marketing et de la Communication a pu réaliser les actions ci-après :

- La promotion de la Finance Islamique et des produits et services Monétique ;
- Conception et production des flyers dédiés aux produits de la Banque ainsi que la Finance Islamique ;
- Suivi et mise en œuvre des conditions de Banque ;
- Participation de la Banque aux **trente-cinq (35)** évènements à caractères économiques ainsi que les salons les plus marquants de la SAFEX, Foire Internationale d'Alger- FIA, BATIMATEC et le Salon des Banques, Assurances et Produits Financiers- Expo Finances ;
- La réalisation du plan de communication dédié aux nouveaux produits lancés ;
- L'élaboration d'un plan de communication relatif à l'ouverture du capital et de l'introduction de la BDL en bourse ;
- Veille sur les réseaux sociaux : consiste à surveiller de façon permanente tous les produits et toutes les actions de la concurrence potentielle ou actuelle.

### a) Marketing Direct et Publicité :

Dans le cadre de la promotion de son projet phare, « l'ouverture de son capital et son introduction en bourse » ainsi que de la valorisation de ses produits et services, la BDL a déployé une vaste stratégie de communication multicanale. Celle-ci repose sur l'utilisation de divers supports, tels que la radio, l'affichage urbain, production support publicitaires ainsi que la presse. Par ailleurs, la Banque a renforcé son introduction avec sa clientèle en optimisant sa présence médiatique et dynamisant sa communication sur les réseaux sociaux. Les principales actions réalisées se résument comme suit :

- Campagne publicitaire (radio et presse) des produits de la Banque ;
- Refonte des visuels des produits de la Banque flyers : monétique, crédit, investissement ;
- Conception et production des flyers liés à la Finance Islamique ;
- Inauguration des nouvelles agences BDL : Agence Dar El Beida, Agence Boudouaou, Agence Ouacif, Agence libre-service Hussein Day et Agence libre-service Tizi Ouzou ;
- Production et acquisition de produit fin d'année 2024 destinés aux clients, clients prospects et au personnel de la Banque : supports de communications institutionnels (Bloc-notes), chevalet de bureau, parures stylos personnalisés BDL ;
- Rédaction et diffusion des flashs news ;
- Conception graphique et production l'ensemble des supports de communication liés au projet Ouverture du Capital ;
- Youcef LALMAS, Directeur Général, intervient sur les ondes de la radio algérienne pour évoquer et mettre en lumière le projet de l'Ouverture du Capital de la BDL.

## b) Participation Événementielle et Salons

L'année 2024 a enregistré la participation de la Banque aux foires et salons, déroulées comme suit :

- Participation de la Banque aux **trente-cinq (35)** événements à caractères économiques ainsi que le salon international du Bâtiment, des Matériaux de Construction et des Travaux Public- BATIMATEC, Foire Internationale d'Alger- FIA et le Salon des Banques et Institution Financière-EXPOFINANCE 2024 ;

## c) Communication Institutionnelle :

La Direction de la Communication a réalisé des reportages et des spots institutionnels internes et externes à la Banque reprenant les actions de communication :

- Diffusion de flash news et la réalisation de reportages sur les ondes des chaînes nationales (Radio et TV) ;
- La réalisation d'une veille informationnelle quotidienne en collaboration avec l'agence de communication « Média Marketing » ;
- Insertion sur des magazines pour de différents visuels ;
- Sponsorings de **64** événements axés sur une multitude de secteurs tels que l'économique, scientifique, culturels et sportifs ;

## d) Marketing Digital

Consciente de l'évolution des habitudes de communication de l'information et de l'essor du digital, la BDL a renforcé sa présence sur les principales plateformes numériques (Facebook, Instagram, twitter, LinkedIn), cette stratégie permet d'améliorer sa veille concurrentielle, de renforcer la proximité avec sa clientèle et d'optimiser la gestion du feedback grâce à une réactivité accrue et une interaction optimisée par le traitement rapide des messages via la messagerie privée et l'automatisation des réponses avec le Chatbot BDL pour une assistance instantanée et efficace.

Dans cette dynamique, la BDL s'engage dans une mise à jour continue de son site web, considéré comme une vitrine essentielle pour l'acquisition et la fidélisation de sa clientèle.

L'année 2024 a été marquée par deux projets stratégiques majeurs, à savoir : l'application de la loi 18-07 ainsi que la définition d'une stratégie digitale pour l'ouverture du capital, visant à renforcer la communication et la promotion de cette initiative.

#### **e) Réseaux Sociaux :**

Convaincue de l'importance des nouvelles technologies et des canaux de communication, dans le développement de son image et l'amélioration de sa satisfaction client, la BDL, a consolidé sa présence sur les réseaux sociaux. L'intégration du chatbot BDL sur Messenger a permis d'optimiser l'interaction client en automatisant les réponses et en garantissant une assistance instantanée. Cette initiative s'inscrit dans une démarche de digitalisation proactive visant à améliorer l'engagement client, offrir une expérience fluide et interactive, de plus, la valorisation de l'image de la Banque à travers une communication moderne et dynamique. Convaincue de l'importance des nouvelles technologies et les nouveaux canaux de communication, dans la promotion de son image de marque auprès de sa clientèle. La BDL, a renforcé sa présence en ligne sur les différentes plateformes digitales,

#### **f) Marketing Stratégique**

La Direction de la Communication a participé aux divers travaux pour développer une stratégie qui met en avant nos produits et de déterminer les objectifs marketing (produits/services, marchés...) parmi les projets :

- Mise à jour des conditions de Banque traduites en trois (03) langues ;
- Développement du produit assurance voyage, suivi et synthèses ;
- Développement de l'offre pharmacien ;
- Etude et développement du produit Assurance Santé et Scolaire ;
- Redynamisation de la dénomination commerciale de l'application mobile DIGIT BDL ;
- Crédit à la consommation Moto / « Mourabaha Moto » ;
- Projet WIMPAY : Veille concurrentielle et proposition tarifaire ;
- Convention de partenariat IMC/BDL ;
- Etude d'opportunité d'implantation de nouvelles agences (Birtouta, kouba, Bouzereah, Babali, Sidi Abdelah) ;
- Développement d'un nouveau produit « la carte famille » (Constitution du dossier Banque d'Algérie)

## IX – L'ANIMATION COMMERCIALE ET L'ENCADREMENT DU RESEAU

La Banque de Développement Locale orchestre une animation commerciale de son réseau d'agences pour mieux répondre à sa finalité économique. Ainsi, la satisfaction client est placée au cœur de ses préoccupations quotidiennes.

La Banque n'a ménagé aucun effort pour fidéliser ses partenaires comme la baisse des taux d'intérêt pour les crédits classiques et islamiques, l'octroi de taux préférentiel à sa clientèle la plus rentable et la dotation d'un maximum d'agences en agrément d'opérations de commerce extérieur.

Aussi, des visites des clients sont programmées annuellement traduisant une politique de proximité du Top management de la Banque

La Banque de Développement Locale, répond aux attentes de sa clientèle en proposant des choix de produits alternatifs par l'inauguration d'une agence dédiée à la Finance Islamique et le déploiement de **163 guichets**.

En 2024, il est enregistré un élargissement du réseau commercial de la Banque, par l'ouverture de **trois (03) nouvelles agences**, portant ainsi le nombre global des agences commerciales de **165 à 168**.

Globalement, le bilan commercial de l'année 2024 se résume comme suit :

### a) Animation Commerciale

Dans l'optique de la satisfaction client, la proximité et l'agressivité commerciale, l'année 2024 reprend un réel travail d'animation réseau par la participation aux différents salons et événements, les visites des agences et des collaborateurs, ainsi que la clientèle à haut potentiel. La Banque de Développement Locale a porté de l'intérêt à toutes les composantes de la dynamique commerciale, à savoir :

- L'efficience du portefeuille clientèle (les comptes dormants, les comptes débiteurs) ;
- Le recouvrement des créances douteuses (les impayés et le contentieux) ;
- L'habillement et l'équipement des comptes par les produits ;
- L'accueil et la découverte client à travers une entrée en relation plus élaborée ;
- Le réchauffement des relations afin d'éviter l'effritement de la clientèle ;
- La mise en place d'un suivi personnalisé de la clientèle ;
- La prospection et la conquête de la nouvelle clientèle.

### b) Développement du Réseau Commercial

Le maintien et le développement régulier des parts de marché, dans un contexte marqué par une forte présence concurrentielle et une exigence accrue de proximité, nécessitent inévitablement l'expansion et la modernisation du réseau d'exploitation. Cette dynamique repose sur un encadrement renforcé et une reconfiguration qualitative visant à améliorer tant les conditions de travail pour les employés que l'expérience de la clientèle.

L'année 2024 a enregistré l'ouverture de nouvelles agences au nombre de **trois (03)** portant ainsi le nombre d'agence de **165 à 168** agences commerciales, hors les **huit (08)** agences PSG.

- **Agences Ouvertes Durant l'Exercice 2024 :**

Direction Régionale	Agence	Date d'ouverture
Alger Est "831"	Dar El Baida "124"	06/05/2024
Boumerdes "846"	Boudouaou "103"	23/05/2024
Tizi-Ouzou "839"	Ouacif "130"	04/07/2024

Dans le cadre de la mise en conformité des agences et la modernisation de notre réseau commercial, il a été décidé de leurs transfert vers des locaux plus appropriés à l'activité :

- Le transfert de l'activité de l'agence Nouvelle Ville « 160 » ;
- Le transfert de l'activité de l'agence Draa Ben Khedda « 163 » ;
- Le transfert de l'activité de l'agence Barika « 323 » ;
- Le transfert de l'activité de l'agence Touggourt « 306 » ;
- La mise en conformité des agences Bab El Oued, Reghaia, Staouéli « 117 », Bouira, Ain Tagourait, Bechar, Ain Témouchent, Tindouf, Annaba « 274 », Hussein dey « 104 », Boukadir, Souggueur, Bouzeguen.

- **Dossiers d'agences formalisés dont l'ouverture est prévue pour l'exercice 2024 :**

Dans le cadre du développement du réseau commercial de la BDL, La Direction Générale a ciblé l'implantation des nouvelles agences dans les nouvelles Wilayas créée suite au nouveau découpage administratif, dans ce sens des lettres ont été adressées aux autorités locales de ces Wilaya ainsi que les instances concernées (LPP, ENPI et les agences foncière).

A cela s'ajoute la poursuite des travaux d'aménagement des d'agence selon la charte bâtiment de la BDL.

## X – LE PILOTAGE ET LE SUIVI DES OBJECTIFS COMMERCIAUX

Le suivi de la rentabilité de la Banque est un axe important faisant partie des actions prioritaires de la BDL. La Direction du Contrôle de Gestion assure ce volet en tant que structure ayant pour principale mission le pilotage et l'assistance à la prise de décision, cela se fait en analysant et en suivant les performances, les résultats et la gestion prévisionnelle des différents centres de responsabilité (structures centrales, régionales...etc.).

A cet effet, la DCG a poursuivi durant l'année 2024, ses travaux d'élaboration et de dotation de la Banque en outils de mesure et de suivi des performances de plus en plus efficaces et pertinents. Pareillement, Certaines améliorations devant encore se poursuivre durant la période à venir, et ce, pour répondre aux sollicitations multiples que connaît la DCG à l'occasion des différents chantiers et travaux lancés par la Banque.

Dans cette optique, la DCG a continué à élaborer et à fournir à la Banque des outils de mesure et de suivi des performances de plus en plus performants et pertinents tout au long de l'année 2024, afin de redynamiser en permanence l'action commerciale et la réalisation des objectifs y afférent, et à l'occasion des rencontres présentielle ou par visio-conférence (Direction Générale/DRE) dresse un point de situation sur l'évolution des points commerciaux.

En matière de suivi des performances et autres travaux, l'année 2024 s'est caractérisée par les actions suivantes :

1. Transmission périodique des tableaux de bord du suivi des performances du réseau commercial,
2. Elaboration et transmission d'un outil qui reprend des indicateurs de performance comptables et analytiques permettant de prendre la décision d'accorder une tarification préférentielle a un client.
3. Elaboration d'avis concernant l'opportunité d'ouverture de nouvelles agences et des avis sur les capacités de certaines agences à supporter l'ensemble des charges ;
4. Renseignement des canevas pour la Banque d'Algérie, DGT, ABEF...etc.
5. Elaboration du Plan Annuel 2025.

Les notifications budgétaires de 2025, en matière d'engagements de dépenses et les objectifs commerciaux étaient disponibles au niveau des structures (réseau commercial et les entités de soutiens) dès le mois de janvier de l'année 2025. Globalement, il été retenu ce qui suit :

- L'augmentation de **10%** des encours moyens des ressources clientèles, soit **131 milliards DA** de ressources supplémentaires ;
- L'octroi de **353 milliards DA** de crédits directs dont **220 milliards DA** destiné au crédit d'exploitation ;
- Le recouvrement de **25 milliards DA** sur créances non performantes dont **5 milliards DA** sur créances contentieuses ;
- Atteindre un niveau de **91 Milliards DA** en matière de Chiffre d'Affaires dont **55 milliards DA** répartis sur les points commerciaux de la BDL ;
- Ouverture de **88.000 nouveaux** comptes (dont **16.000** comptes commerciaux) ;
- Le placement de **50.000** cartes CIB et **10.000** cartes Corporate et **6.000** TPE ;
- Le placement de **16.000** cartes internationales (VISA et MASTERCARD) ;
- La souscription de **10.000** Contrat assurance (HISSAB EL AMANE) (comptes ciblés : **Épargnes et chèques**) ;
- Le placement **15.000** contrats d'abonnement e-Banking.

## 6. Le Suivi des Objectifs Commerciaux (Exécution du Plan Annuel 2024) :

Les objectifs commerciaux de l'exercice 2024, en matière de collecte des ressources, d'utilisation de nouveaux crédits et autres objectifs commerciaux à atteindre notamment le chiffre d'affaires et le recouvrement des créances, se présentent comme suit :

- L'augmentation de **10%** l'encours des ressources clientèle, soit un gap de **121 milliards DA** ;
- L'octroi de **271 milliards DA**, tous crédits à l'exception des crédits syndiqués et PSG.
- Outre ces indicateurs, d'autres paramètres ont été fixés en objectifs commerciaux pour le réseau commercial de la BDL, dont les plus importants sont :
  - Un Chiffre d'Affaires de **80 milliards DA** à atteindre à fin 2024 ;
  - Des recouvrements sur créances non performantes de l'ordre de **25 milliards DA** dont **5 milliards DA** sur créances litigieuses et contentieuses à atteindre à fin 2024 ;
  - Des ventes des cartes CIB de l'ordre de **60.000** à atteindre à fin 2024.

### a - La Collecte des Ressources Clientèles (Plan Annuel 2024) :

Les réalisations des objectifs en matière de collecte des ressources par nature, au terme de l'année 2024, se présentent comme suit :

Nature des Ressources	En millions de DA						
	Encours 2023	Encours 2024	Encours Moyen 2024	Réalisations Gap moy. Additionnel	Taux Evol%	Objectifs 2024 En stock	Taux real obj
Comptes chèques	208 079	289 427	269 601	61 522	30%	32 000	192%
Comptes Courants	281 191	285 717	310 626	29 436	10%	39 000	75%
Livret d'Épargne « sans intérêts »	38 158	45 925	44 797	6 639	17%	8 000	83%
Livrets d'épargne	205 265	224 789	222 572	17 307	8%	13 000	133%
Livret d'Épargne « plus »	42 886	49 564	48 899	6 014	14%	8 000	75%
<b>Sous total : Ressources à Vue</b>	<b>775 579</b>	<b>895 423</b>	<b>896 496</b>	<b>120 917</b>	<b>16%</b>	<b>100 000</b>	<b>121%</b>
Bons de Caisse	33 665	29 595	29 619	-4 047	-12%	5 000	-81%
Dépôts à termes	289 207	328 683	320 815	31 608	11%	15 000	211%
<b>Sous total : Ressources à Terme (*)</b>	<b>322 872</b>	<b>358 278</b>	<b>350 433</b>	<b>27 561</b>	<b>9%</b>	<b>20 000</b>	<b>138%</b>
<b>T/ressources hors provisions reçues en garanties</b>	<b>1 098 451</b>	<b>1 253 702</b>	<b>1 246 929</b>	<b>148 478</b>	<b>13,5%</b>	<b>120 000</b>	<b>124%</b>

(NB) : - L'encours moyen est calculé sur la base des soldes journaliers du mois sous observation (total des soldes journaliers / nombre de jours d'observation). - Le taux de réalisation = Réalisations Flux moy Additionnel / objectif 2024 en flux net

L'objectif fixé pour l'année 2024, d'accroître les ressources clientèle de la Banque (hors provisions reçues en garanties) de **10%**, a été atteint voir dépassé **13,5%** à la fin de l'année, soit un taux de réalisation de **124%**. Cette performance est due principalement à la relation avec les Caisses d'Assurances et l'impact des nouveaux comptes lesquels ont drainé en moyenne plus de **40 milliards DA**.

Ce niveau de réalisation des objectifs, de collecte de ressources clientèle, relativement forte est dû principalement à l'augmentation du niveau des comptes suivants :

- Comptes chèque : **+61,5 Milliards de DA**
- Dépôts à termes : **+ 31,6 milliards de DA**
- Comptes courants : une progression du **29,4 milliard de DA**.

**b - Les Crédits Accordés à la Clientèle (Plan Annuel 2024) :**

Le volume des crédits utilisés ou la nouvelle production de l'année 2024 par rapport aux objectifs assignés à l'année 2024 se présentent comme suit :

En millions de DA				
Intitulées	Nbre de Dossiers mobilisé 2024	Montant des utilisations 2024	Objectif 2024 en MAD	Taux annuel de Réalisation
Crédits Exploitation	1 617	208 319	210 000	99%
Crédits Investissement PME-PMI (*)	525	56 703	40 000	142%
Promotion Immobilière (*)	30	4 625	5 000	92%
<b>Crédits aux Entreprises</b>	<b>2 172</b>	<b>269 647</b>	<b>255 000</b>	<b>106%</b>
Crédits Immobiliers	1 926	7 080	6 000	118%
Crédit consommation, Véhicule	1140	684	4 000	17%
<b>Crédits aux Particuliers</b>	<b>3 066</b>	<b>7 764</b>	<b>10 000</b>	<b>78%</b>
Dispositif NESDA (EX ANADE)	1 038	3 800	5 000	76%
Dispositif CNAC	20	55	500	11%
Dispositif ANGEM	671	445	500	89%
<b>Crédits aux dispositifs aidés</b>	<b>1 729</b>	<b>4 300</b>	<b>6 000</b>	<b>72%</b>
<b>Total Crédits</b>	<b>6 967</b>	<b>281 711</b>	<b>271 000</b>	<b>104%</b>
<b>Total h/Crédits aux dispositifs aidés</b>	<b>5 238</b>	<b>277 411</b>	<b>265 000</b>	<b>105%</b>

(\*) : Le montant, excluant la mobilisation des crédits syndiques

Le niveau des réalisations des objectifs commerciaux de la Banque est calculé en dehors des crédits spécifiques afin de mettre en évidence l'effort commercial en direction des PME-PMI et des crédits aux particuliers. Dans le même contexte, il y a lieu de signaler que les emplois ayant bénéficié des mesures de reprofilage ou de consolidation n'ont pas été tenus compte aussi dans la réalisation des objectifs. En effet, au 31/12/2024, l'activité d'octroi de crédits a atteint un taux de réalisation de **105%** (hors crédits spécifiques) correspondant à un montant de **277 milliards DA** pour un nombre équivalent de dossiers de financement mobilisés à **5.238** nouveaux dossiers, soit une augmentation d'activité par rapport aux réalisations au cours de l'année 2023.

La poursuite du soutien aux dispositifs aidés (emploi des jeunes) a été assurée par la Banque, elle se concrétise par de nouvelles mobilisations jusqu'au 31/12/2024 de 4,3 milliards DA.

**c – Chiffre d'Affaires, Démarche Commerciale et Recouvrements (Plan Annuel 2024)**

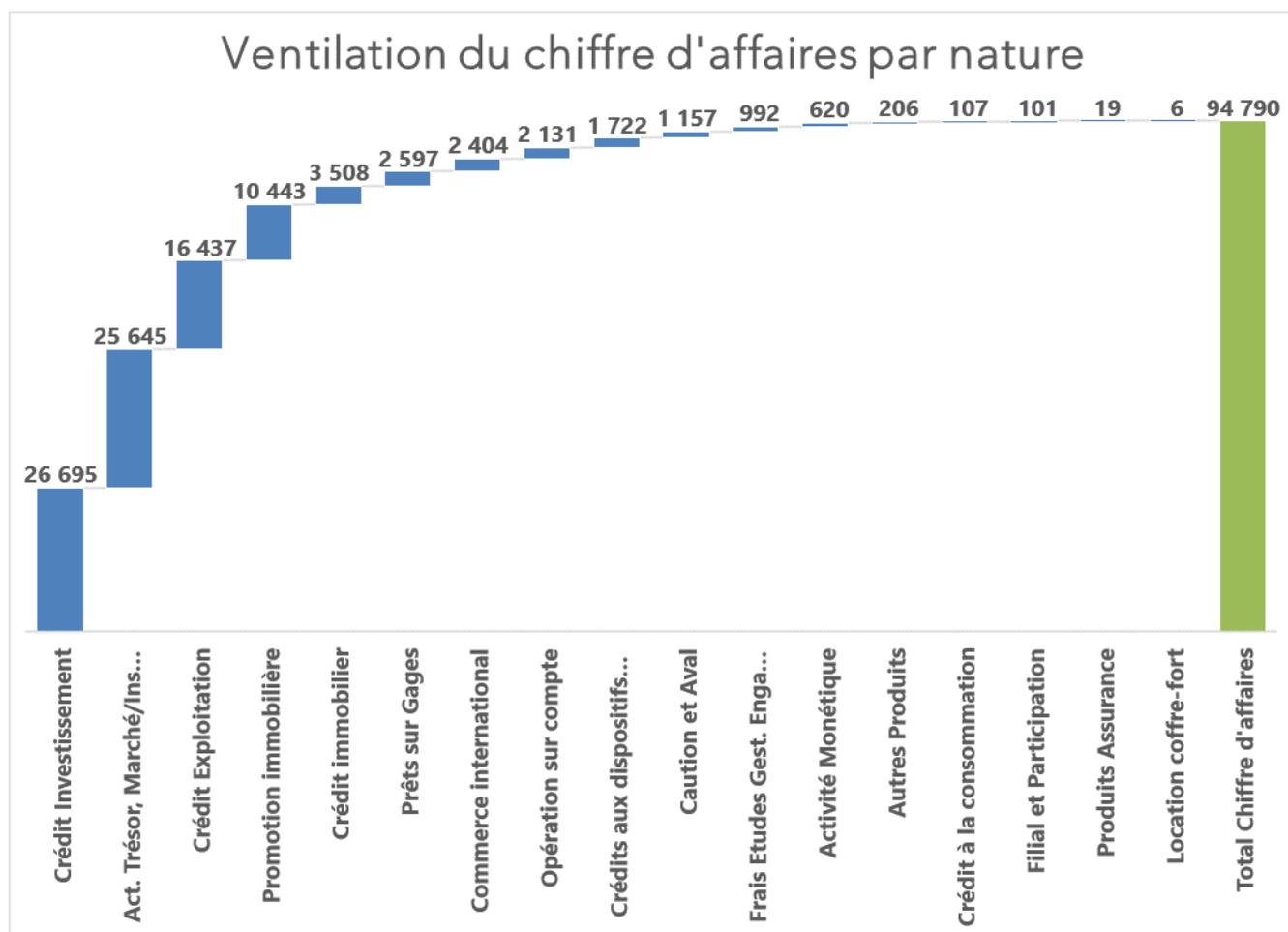
L'objectif retenu pour l'année 2024 et les réalisations arrêtées au 31/12/2024, se présentent comme suit :

U : Millions de Dinars						
Intitulés	Réalisation à décembre 2022	Réalisation à décembre 2023	Réalisation à décembre 2024	Evolution	Objectif De l'année 2024	Taux de réalisation
Chiffre d'Affaires Banque	64 457	76 748	94 790	23,51%	86 000	110%

La structure du chiffre d'affaires et sa provenance se présentent comme suite :



L'histogramme suivant représente la ventilation du chiffre d'affaires par nature de produits :



La Banque a réalisé un chiffre d'affaires de **94,7 milliards de DA** à la fin de l'année 2024, contre **76,7 milliards de DA** à la fin de l'année 2023, soit une augmentation de **23,51%**, représentant un volume de **18 milliards de DA**, et un taux de réalisation global des objectifs de **110%**.

Les produits générés des intérêts issus des crédits d'investissements sont à l'origine de cette évolution, plus de **7,90 milliards DA**, passant de **18,7 milliards DA** en 2023 à **26,6 milliards de DA** à la fin de l'année 2024. Suivi par l'activité trésorerie avec une augmentation de **4,3 milliards DA** par rapport à la même période de l'année précédente passant de **21,03 milliards de DA** en 2023 à **25,3 milliards de DA** à la fin de l'année 2024,

Le tableau suivant présente les rubriques qui ont connu une évolution importante, notamment ceux de la trésorerie et de l'investissement :

Intitulé du produit	Origine de produit	Année 2023	Année 2024	En millions de DA	
				Evolution	
				Valeur	%
Intérêts sur BTA disponibles à la vente	Trésorerie et Marché	10 662	10 008	- 654	-6%
Intérêts sur OAT détenus jusqu'à leur échéance	Trésorerie et Marché	6 370	6 771	401	6%
Intérêts de retard sur crédits entreprises	Crédit Investissement	2 983	5 011	2 028	68%
Intérêts sur crédits entreprises restructurés	Crédit Investissement	4 932	8 397	3 465	70%
Intérêts sur crédits entreprises non Bonifiés	Crédit Investissement	3 178	6 484	3 306	104%
Plus-values de cession des BTA disponibles à la vente	Trésorerie et Marché	1 159	33	- 1 126	-97%
Intérêts sur crédits entreprises Bonifiés	Crédit Investissement	7 698	6 803	- 895	-12%
Intérêts sur OAT disponibles à la vente	Trésorerie et Marché	1 722	6 705	4 983	289%
<b>Total</b>		<b>38 704</b>	<b>50 212</b>	<b>11 508</b>	<b>30%</b>

Le tableau ci-après illustre l'évolution du chiffre d'affaires par nature :

En millions de DA

Produits perçus sur l'activité :	Produits	Part %	Produits	Part %	Evolution	
	2023		2024		Valeur	%
Crédit Investissement	18 790	24,5%	26 695	28,2%	7 905	42%
Activité Trésorerie, Marché et Inst Financière	21 315	27,8%	25 645	27,1%	4 330	20%
Crédit Exploitation	15 345	20,0%	16 437	17,3%	1 092	7%
Crédit à la promotion immobilière	7 863	10,2%	10 443	11,0%	2 580	33%
Crédit immobilier	3 342	4,4%	3 508	3,7%	166	5%
Prêts sur Gages	2 016	2,6%	2 597	2,7%	581	29%
Commerce international	1 381	1,8%	2 404	2,5%	1 023	74%
Opération sur compte	2 108	2,7%	2 131	2,2%	23	1%
Crédits aux dispositifs aidés	1 964	2,6%	1 722	1,8%	-242	-12%
Caution et Aval	600	0,8%	1 157	1,2%	557	93%
Frais Etudes Notif. Gest. Engag. Remb.	786	1,0%	992	1,0%	206	26%
Activité Monétique	676	0,9%	620	0,7%	-56	-8%
Autres Produits	209	0,3%	206	0,2%	-3	-1%
Crédit à la consommation	117	0,2%	107	0,1%	-10	-9%
Filial et Participation	132	0,2%	101	0,1%	-31	-23%
Produits Assurance	94	0,1%	19	0,0%	-75	-80%
Location coffre-fort	9	0,0%	6	0,0%	-3	-33%
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>76 747</b>	<b>100%</b>	<b>94 790</b>	<b>100%</b>	<b>18 043</b>	<b>24%</b>

Les revenus générés par les crédits d'investissement sont à hauteur de **28%** des produits bancaires et se positionnent à la 1<sup>ère</sup> place, suivi par les revenus de l'activité trésorerie sur qui représentent **27%** des produits bancaires et occupent la seconde position, au 3<sup>ème</sup> rang les revenus des crédits d'exploitation qui génèrent **17%** du total des produits d'exploitations bancaires.

#### d – Comptes du résultat :

Unité millions DA

Les Comptes du Tableau des Résultat	Résultats 2022	Résultats 2023	Résultats 2024 Plan annuel 2025	Résultat 2024	Evol. % Déc 2024/ Déc-2023	Evol. Valeur Déc 2024/ Déc-2023	Réal Résultat- 24/obj
Intérêts et produits assimilés	55 490	68 664	76 940	85 198	24%	16 534	111%
Commissions	7 438	6 095	6 830	7 588	25%	1 493	111%
Produits des autres activités	1 413	651	730	1 021	57%	370	140%
Gains ou pertes nets sur actif financiers	117	1 337	1 500	982	-27%	- 355	65%
<b>Produit d'Exploitation Bancaire (P.E.B)</b>	<b>64 458</b>	<b>76 748</b>	<b>86 000</b>	<b>94 790</b>	<b>24%</b>	<b>18 042</b>	<b>110%</b>
Intérêts et charges assimilés	22 652	24 041	24 600	26 787	11%	2 746	109%
<i>Dont intérêts sur emprunts interbancaires</i>	2 973	1 987	2 000	2 130	7%	143	106%
<i>Dont intérêts sur livrets</i>	5 500	6 118	6 200	6 679	9%	561	108%
<i>Dont intérêts sur DAT ET BDC clientèle</i>	13 775	15 445	16 400	17 423	13%	1 978	106%
Commissions (charges)	274	276	350	292	6%	16	83%
Gains ou pertes nets sur actif financiers	0	0	0	-	-	-	-
Charges des autres Activités	1 150	491	1 000	554	13%	63	55%
<b>Charges d'Exploitation Bancaire (C.E.B)</b>	<b>24 076</b>	<b>24 317</b>	<b>25 950</b>	<b>27 079</b>	<b>11%</b>	<b>2 762</b>	<b>104%</b>
<b>Produits Net Bancaire (PNB)</b>	<b>40 382</b>	<b>52 431</b>	<b>60 050</b>	<b>67 711</b>	<b>29%</b>	<b>15 280</b>	<b>113%</b>
<b>Charges d'Exploitation Générales (C.E.G)</b>	<b>18 269</b>	<b>17 002</b>	<b>17 474</b>	<b>20 944</b>	<b>23%</b>	<b>3 942</b>	<b>120%</b>
Charges de personnel	9 704	10 518	11 140	12 398	18%	1 880	111%
Services	3 832	3 786	4 981	4 066	7%	280	82%
Charges Diverses	3 915	1 537	1 304	4 455	190%	2 918	342%
Impôts et Taxes et versements assimilés	818	1 161	49	25	-98%	- 1 136	52%
<b>Dotation aux amortissements sur Immobilisations</b>	<b>1 376</b>	<b>1 638</b>	<b>1 600</b>	<b>1 922</b>	<b>17%</b>	<b>284</b>	<b>120%</b>
<b>Résultat brut d'exploitation RBE (net d'amortissement)</b>	<b>20 736</b>	<b>33 790</b>	<b>40 976</b>	<b>44 844</b>	<b>33%</b>	<b>11 054</b>	<b>109%</b>
Dotations pour risque de crédits	11 511	13 832	14 500	19 503	41%	5 671	135%
<b>Résultat net de l'exercice (RNE) (après impôts)</b>	<b>5 881</b>	<b>17 558</b>	<b>20 200</b>	<b>22 921</b>	<b>31%</b>	<b>5 363</b>	<b>113%</b>

### d.1 Évolution des Produits

- **Intérêts et produits assimilés** : une progression de **(+24%)**, résultant des crédits d'investissements et l'activité trésorerie.
- **Commissions** : une augmentation de **(+25%)** en 2024.
- **Produits des autres activités** : une croissance de **(+57%)**.
- **Gains sur actifs financiers** : Forte baisse **(-27%)**, probablement liée à des conditions de marché défavorables.

Croissance soutenue du **Produit d'Exploitation Bancaire (+24%)** tirée principalement par l'activité de crédit et commissions.

### d.2 Évolution des Charges

- **Charges d'exploitation bancaire** : +11%, maîtrisées en ligne avec l'évolution des produits.
- **Charges générales d'exploitation (CEG)** : Hausse notable **(+23%)**, due surtout aux **charges diverses (+190%)**, ce qui peut traduire une hausse ponctuelle ou non maîtrisée.
- **Impôts et taxes** : Effondrement **(-98%)**, probablement lié à un changement fiscal ou déductibilité exceptionnelle.

### d.3 Résultat et Rentabilité

- **PNB** : +29%, forte progression, dépassant largement l'objectif (113%).
- **Résultat brut d'exploitation** : +33%, également en ligne avec les objectifs (109%).
- **Dotations pour risque crédit** : Hausse importante **(+41%)**, reflet possible d'une anticipation prudente du risque.
- **Résultat net** : +31%, avec une très bonne réalisation (113%).

#### ⇒ Démarches Commerciales :

Le réseau commercial de la BDL, sous l'égide de la Direction Générale, poursuit ses efforts en termes de démarche et de ralliement de nouveaux clients à potentiel commercial.

La stratégie commerciale de la BDL se concentre sur l'amélioration de la qualité de service et un taux d'équipement client plus élevé, grâce à la promotion du paiement électronique et à l'amélioration de la gamme des produits BDL afin de répondre à la demande du marché.

La stratégie adoptée consiste à chercher et à domicilier des nouvelles relations, notamment de grandes entreprises. Il est également important de fidéliser les clients existants tout en répondant à leurs besoins. Cela implique de mettre en place et de développer des produits tels que les cartes bancaires électroniques, les CIB / VISA, les TPE, ainsi que d'introduire de nouveaux produits tels que la Banque Digitale ou les services digitaux, virements intelligents, HISSAB EL AMANE, Mastercard, le web-marchand et la bancassurance.

La Banque accorde une grande importance à la dynamisation de l'émission des cartes et au réseau d'acceptation des terminaux de paiement électronique (TPE) dans sa politique commerciale. De cette optique, la BDL son projet de développement et de dynamisation du réseau d'acceptation des TPE, supervisé par la Direction des moyens de Paiements (DMP).

Les objectifs retenus pour l'année 2024 et les réalisations arrêtées au 31/12/2024, se présentent comme suit :

Intitulés	Stock au 31/12/2023	Stock au 31/12/2024	Réalisation 2024 Nv.Production	Unité NBR	
				Objectifs 2024	Taux de réel
Nombre de comptes chèques	505 324	521 012	25 082	30 000	84%
Nombre de comptes courant	251 289	256 008	7 963	15 000	53%
Nombre de comptes Prof Libérales	18 871	19 218	664	2 000	33%
Nombre de comptes d'épargne sans intérêts	62 925	74 104	12 405	12 000	103%
Nombre de comptes d'épargne classique & plus	306 572	316 527	15 056	20 000	75%
<b>Total nombre de comptes</b>	<b>1 183 075</b>	<b>1 186 869</b>	<b>61 170</b>	<b>79 000</b>	<b>77%</b>
Nombre d'Abonnement e-Banking (DIGIT BDL)	106 417	114 120	6 229	30 000	21%
Nombre d'abonnement Virement Intelligent	2 294	2 283	163	5 000	3%
Nombre de cartes CIB à placer	210 167	170 034	17 259	50 000	35%
Nombre de cartes Corporate à placer	33 130	28 312	7 380	10 000	74%
Nombre cartes Internationales (VISA/ MasterCard) *	43 280	43 090	8 640	16 000	54%
Nombre de contrats TPE souscrits	-	-	2 809	6 000	47%
Nombre de TPE installés	8 443	8 559	2 090	-	
Nombre de transactions / TPE	1 035 340	933 670	933 670	1 700 000	55%
Nombre de contrats Web Marchand souscrits	97	134	134	1 000	13%
Nombre de transactions / Web Marchand	124 018	340 159	340 159	1 300 000	26%
Nombre de contrats assurance « el Amane »	23 985	25 006	1 804	10 000	18%
Nombre de contrats assurance « Voyage »	5 546	10 155	10 155	15 000	68%

(\*) la baisse des cartes international s'explique par la résiliation des clients porteurs de cartes MasterCard et s'orientent vers la carte Visa pour des raisons de coût.

Globalement, les niveaux de réalisation des objectifs 2024 en matière d'ouverture de comptes, vente des Cartes Corporate et Internationale (VISA et MasterCard), contrats d'assurances de voyage sont au-dessus de la moyenne. Le nombre total des nouveaux comptes ouverts a atteint **61.170** comptes pour un taux de **77%** par rapport à l'objectif 2024.

En ce qui concerne les cartes monétiques CIB, **17.259** cartes ont été placées au 31/12/2024. A cet effet, le nombre total de cartes CIB en circulation (Cartes Actives) à la fin 2024 est de **170.034** cartes contre **237.971** cartes à la fin 2023. Cette baisse s'explique par l'assainissement des comptes sans mouvements en position débitrice et créditrice afin de procéder à leur clôture, le Système a procédé au balayage des cartes rattachées aux comptes en question (application note DG 04/2024).

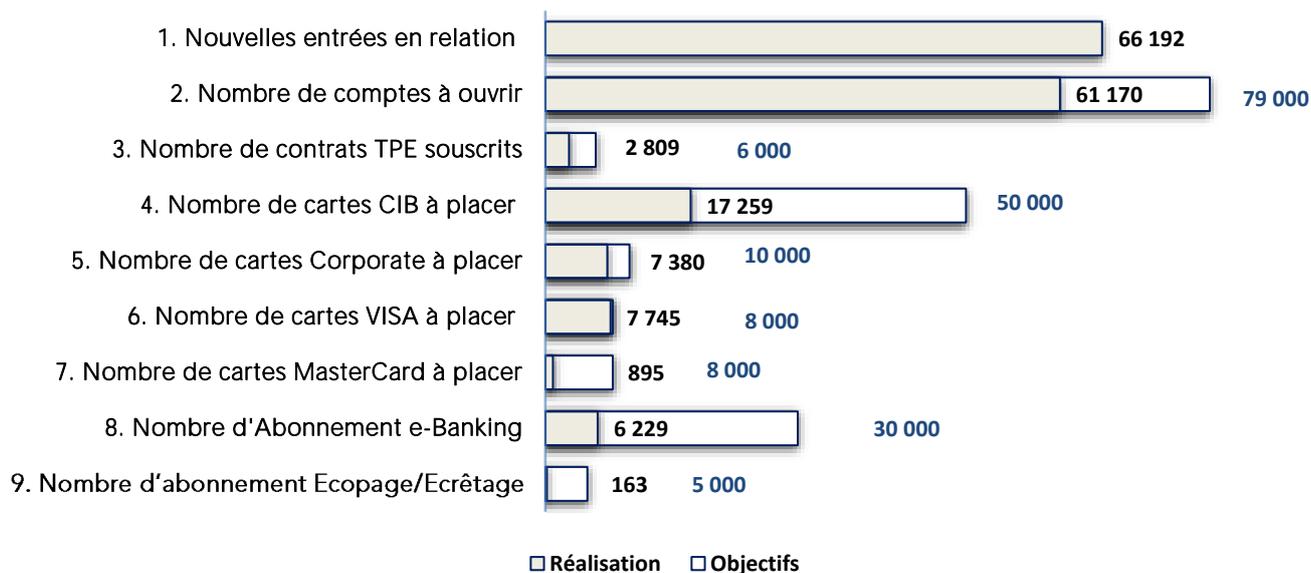
Concernant la commercialisation des Cartes Internationales (VISA et MasterCard), le nombre vendu en 2024 a atteint **8.640** cartes. Ce qui a ramené le nombre de porteurs de cartes VISA et MasterCard (Carte Active) au 31/12/2024 à **43.090** personnes.

Le nombre d'abonnés aux service e-Banking (DIGIT BDL) a augmenté, atteignant **114.120** abonnés au 31/12/2024.

En matière de nouveaux contrats TPE souscrits, le taux de réalisation a atteint **47%** de l'objectif assigné, car le parc TPE avoisine **8.600** TPE installés.

Le nombre de contrats assurance El Amane souscrits durant l'exercice 2024 demeure faible, **18%** de l'objectif à été réalisé, pour atteindre au 31/12/2024 un nombre de **25.006** abonnés.

## Démarche commerciale et placement des produits



### ⇒ Actions de Recouvrements :

Le montant des recouvrements sur l'ensemble des créances accrochées au 31/12/2024, s'élève à **17,3 milliards DA** contre **19,9 milliards DA** réalisés en 2023, soit **69%** de l'objectif annuel. Sur le montant global recouvré en 2024, celui issu des créances « contentieuses » représente près de **16%** des recouvrements soit, **2,8 milliards DA**.

En millions de DA

Intitulés	Réalisation au 31/12/2024	Objectifs 2024	Taux de réalisation
Recouvrement sur Impayés Aux Remboursements	14 502	20 000	73%
Recouvrement sur Contentieux	2 772	5 000	55%
<b>Montant total des recouvrements</b>	<b>17 274</b>	<b>25 000</b>	<b>69%</b>
<b>Montant des créances rééchelonnées</b>	<b>11 518</b>	<b>7 000</b>	<b>165%</b>

Concernant, les dossiers déposés aux fonds de garantie sont passés de **2.148** dossiers pour un montant de **3,2 milliards DA** en 2023 à **2.050** dossiers pour un montant global de **3,4 milliards DA** en 2024, soit une baisse de **5%** en nombre et une hausse de **6%** en montant.

Les indemnités reçues des institutions de garantie (Fonds de garantie aux micro entreprises, aux Entreprises privées, au crédit immobilier), au titre de l'année 2024 sont de l'ordre de **264,9 millions de DA**, contre **987,4 millions DA** reçus en 2023.

Troisième Partie  
Activité Digitale de la Banque

## ACTIVITE DIGITALE DE LA BANQUE

La modernisation de la monétique en Algérie a été un processus évolutif visant à améliorer le système de paiement du pays. Cette transformation s'est appuyée sur la mise en place des concepts généraux de la monétique, suivie par une évolution progressive vers des moyens de paiement électroniques plus avancés, la Banque de Développement Local a toujours œuvré à améliorer son activité digitale aussi bien en qualité de service qu'en gamme de produits et services offerts à sa clientèle.

Concernant l'utilisation des moyens de paiement gérés par l'ATCI, il est constaté une amélioration significative, notamment, les volumes en nombre et en montant, des transactions effectuées par la carte CIB, les virements et les chèques.

Le développement des produits et les services bancaires jouent un rôle crucial dans la promotion de l'inclusion financière, dont l'objectif principal est de capter la masse monétaire circulant dans le secteur informel et d'inculquer la culture financière aux différentes catégories de la population.

Sur le plan organisationnel, la Banque est dotée de deux structures en l'occurrence la Direction de la Monétique et de la Banque à Digitale et la Direction des Moyens de Paiement en toute collaboration pour le même objectif de développement de l'axe stratégique de la monétique et des différents instruments de paiements sur la place bancaire en Algérie.

L'évolution de la mise en œuvre de l'activité digitale au niveau de la BDL, au cours de l'année 2024, est résumée comme suit :

### I- LE DÉVELOPPEMENT DES PRODUITS MONÉTIQUES ET DES SERVICES

Le développement de la monétique et des paiements électroniques, restent un axe stratégique pour les pouvoirs publics. La BDL étant un acteur économique important a toujours œuvré sur l'amélioration de son activité en termes de qualité de service et de diversification de sa gamme de produits. En effet la BDL s'est engagée dans de nouvelles techniques financières pour améliorer et développer ses systèmes et moyens de paiement, assurant la circulation de la distribution des services avec une grande efficacité. Par ailleurs, les commissions perçus sur cette activité contribuent significativement à l'accroissement du PNB.

Les faits marquants de 2024, sont ventilés en trois grandes parties à savoir : les actions qualitatives, l'activité monétique (souscription, circulation, transaction) et la Banque Digitale.

#### 1. Actions Qualitatives

En cohésion avec le nouveau comportement du consommateur porté sur les services à distance et le gain de temps, et pour bien suivre et promouvoir cette activité, le réseau de la Banque a été assisté. Aussi, la BDL a amélioré son offre par de nouvelles actions :

- Signature du contrat switch mobile avec la SATIM, renforçant l'infrastructure du paiement mobile (WIMPAY), ce dispositif a été finalisé fin 2024 avec une mise en service en Avril 2025 ;
- Migration vers la nouvelle plateforme DIGIT-BDL ; et l'élargissement de cette dernière par diverses fonctionnalités (suivi de tous les types de comptes et d'opérations, consultation de solde, opérations de virement de compte à compte, Edition d'historique, suivi des crédits, suivi des assurances, suivi des cartes, commande de carte et de chéquier, opposition sur carte, Edition de RIB...);

- L'acquisition de **30 GAB's** de nouvelle génération d'un montant de **45.696.000,00 DZD**, en 2024, renforçant le parc de la BDL pour atteindre **198 automates** ;
- Acquisition d'un ID acquéreur auprès de MasterCard (1ère Banque algérienne à adhérer au service E-commerce à l'international) ;
- Adhésion de la SATIM au réseau MasterCard International ;
- Lancement de nouveaux services à savoir **WIMPAY** et **E-Commerce**, le projet a été bouclé au 31/12/2024, et la com mise en application de ces derniers a été achevée pendant en Avril 2025 ;
- Mise en production du service de demande d'ouverture de compte à distance ;
- Mise en production du service de demande de financement en ligne ;
- Le maintien de la **1<sup>ère</sup>** position nationale en matière de transactions sur TPE ;
- Acquisition de **300.000** cartes domestiques (norme CPA) d'un montant de **239.189.405 DZD**.

## 2. L'activité Monétaire :

### a) Evolution des Cartes Domestiques en Circulation (CIB) :

Le tableau ci-après, donne un aperçu sur l'évolution de l'activité monétaire de la Banque :

Rubrique	Année 2023	Année 2024	Evolution	
			En valeur	En %
<b>Total porteur Carte CIB</b>	<b>210 167</b>	<b>170 034</b>	<b>-40 133</b>	<b>-19%</b>
Total création CIB de l'année	28 864	17 259	-11 605	-40%
<b>Total porteur Carte COORPORATE</b>	<b>33 130</b>	<b>28 312</b>	<b>-4 818</b>	<b>-15%</b>
Total création CIB COORPORATE de l'année	5 723	7 380	1 657	28,95%
<b>Total général de porteurs de la carte CIB</b>	<b>243 297</b>	<b>198 346</b>	<b>-44 951</b>	<b>-18%</b>

Il est enregistré une décroissance des cartes CIB en circulation de **19%** (tout type confondue), dont les cartes CORPORATE, un taux de décadence de **15%**, passant de **33.130** cartes en 2023 à **28.312** en 2024.

### • Évolution de la Carte CIB et de la Volumétrie des Transactions

Durant l'année 2024, l'activité monétaire enregistre une tendance haussière relative aux transactions effectuées, par carte CIB/BDL, que ce soit pour les retraits, les paiements sur TPE ou les paiements en ligne.

Le tableau suivant illustre parfaitement cette évolution, notamment, la volumétrie des transactions effectuées par **les porteurs de cartes CIB domestiques/BDL** (Emission) sur l'ensembles des automates de la place bancaire y compris ceux de la BDL :

Emission (porteurs de carte BDL)		Année 2023	Année 2024	Taux d'évolution	
				Valeur	%
<b>Nbr de cartes CIB/BDL</b>	<b>Nbr</b>	<b>243 297</b>	<b>198 346</b>	<b>-44 951</b>	<b>-18%</b>
Op. retrait GAB/DAB	Nbr	1 979 646	2 010 392	30 746	2%
	Montant	33 898	36 000	2 102	6%
Op. Paiement TPE	Nbr	152 738	166 488	13 750	9%
	Montant	1 176	1 410	234	20%
Op. Paiement Internet	Nbr	221 363	280 614	59 251	27%
	Montant	789	1 207	418	53%

S'agissant des statistiques de la volumétrie des transactions effectuées sur les automates BDL et les Web Marchand BDL (Acquisition), par l'ensemble des porteurs de cartes de la place bancaire y compris ceux de la BDL sont présentés comme suit :

En millions DA

Acquisition (Automates /BDL)		Année 2023	Année 2024	Taux d'évolution	
				Valeur	%
Opération Retrait	Nbr	3 708 047	4 120 615	412 568	11%
	Montant	60 896	69 628	8 732	14%
Paiement TPE	Nbr	1 049 385	931 672	-117 713	-11%
	Montant	7 810	7 380	-430	-6%
Paiement Internet (Web marchand BDL)	Nbr	123 090	343 570	220 480	179%
	Montant	2641	5 420	2 779	105%

L'activité transactionnelle domestique a augmenté, et en émission et en acquisition. La hausse la plus importante qui est constaté est celle du paiement en ligne, dont le nombre est passé de 123 090 à 343 570 avec une hausse de 179%.

### b. Evolution des Cartes Internationales (VISA et MasterCard).

Outre les cartes domestiques, la BDL commercialise aussi des cartes monétiques internationales en partenariat avec des fournisseurs étrangers MasterCard et Visa. Le nombre de cartes internationales global et le nombre de transactions sont les suivants :

Type de cartes	Année 2023 (Nombre)	Année 2024 (Nombre)	Evolution	
			Valeur	Taux
<b>Total Porteur carte Visa</b>	<b>31 106</b>	<b>32 754</b>	<b>1 648</b>	<b>5%</b>
Total Création Carte Visa	8 861	7 745	-1 116	-13%
<b>Total Porteur MasterCard</b>	<b>12 174</b>	<b>10 336</b>	<b>-1 838</b>	<b>-15%</b>
Total Création MasterCard	1 304	895	-409	-31%
<b>Total porteur carte international</b>	<b>43 280</b>	<b>43 090</b>	<b>-190</b>	<b>-0,4%</b>
Total création cartes international	10 165	8 640	-1 525	-15%

Le nombre de cartes VISA et MasterCard est passée de 43.280 en décembre 2023 pour atteindre à 43.090 cartes à fin décembre 2024 soit une régression en valeur absolu de 190 cartes et en valeur relative 0.4%.

La souscription des cartes internationales visa et Mastercard sont en baisse de 15% au fin décembre 2024 par rapport à la même période de l'année précédente.

- L'Évolution de l'Activité Transactionnelle à l'International en Nombre et Volume

En EUR

Rubrique	Année 2023		Année 2024		Evol.	
	Nbr	Montant	Nbr	Montant	Nbre %	Montant %
Retrait Visa International	13 505	4 321 576	12 944	4 536 917	-4%	5%
Retrait MasterCard	9 847	2 572 233	6 741	2 372 230	-32%	-8%
<b>Total retrait</b>	<b>23 352</b>	<b>6 893 810</b>	<b>19 685</b>	<b>6 909 148</b>	<b>-16%</b>	<b>0,2%</b>
Paiement en Ligne Visa International	112 649	6 516 751	133 815	7 243 550	19%	11%
Paiement en Ligne MasterCard	76 270	5 883 409	46 402	5 503 147	-39%	-6%
<b>Total paiement</b>	<b>188 919</b>	<b>12 400 160</b>	<b>180 217</b>	<b>12 746 697</b>	<b>-5%</b>	<b>3%</b>
<b>Total général</b>	<b>212 271</b>	<b>19 293 969</b>	<b>199 902</b>	<b>19 655 845</b>	<b>-6%</b>	<b>2%</b>

Malgré la baisse enregistrée en 2024 par rapport à l'année 2023, en nombre de transactions et en montant, les données de l'année en cours restent appréciables toutefois cette baisse s'explique par la rigueur de contrôle des transactions pour éviter les fraudes.

### 3. La Banque Digitale :

Les produits digitaux restent stables, avec une évolution régulière de 18% pour les abonnements au service e-banking « DIGIT-BDL » et une croissance de 5% pour les virements. Quant aux prélèvements, leur nombre est dépendant des activités des créanciers pour qui la BDL offre ce service. Celui-ci a diminué de 14%.

Intitulé	Année 2023	Année 2024	Evolution	
			En valeur	En %
Abonnements DGIT-BDL	109 229	129 303	20 074	18%
Virements	7 034 495	7 394 200	359 705	5%
Prélèvements	3 935	3 390	-545	-14%

- **Évolution de l'Installation des Automates DAB/GAB :**

Le parc DAB/GAB en activité est de **198 automates** à la fin de l'année 2024, dont **168 GAB** (guichets automatiques de billets). Également, il est précisé les points suivants :

- La BDL dispose d'un outil de supervision des DAB/GAB à distance, en 2024, le taux de disponibilité moyen est de **85%** ;
- Il existe **des GAB** externes : Aéroports, Hôtel, Grandes Surfaces, Ministère des Finances, SOGRAL, espace libre-service ;
- **76 GAB's** acceptent les cartes MasterCard ;

	Année 2023	Année 2024	En milliards de DA	
			Evolution	
			En valeur	En %
Nombre de GAB/DAB Installés	188	198	10	5%
Nombre de Retraits	3 708 047	4 120 615	412 568	11%
Montants retraits Milliards de DA	<b>60,9</b>	<b>70</b>	<b>9,1</b>	<b>15%</b>

## II - LE DEVELOPPEMENT DES PAIEMENTS ELECTRONIQUES

Dans le but de regrouper tous les moyens de paiement au niveau d'une seule structure, afin d'assurer un suivi rigoureux et régulier de cette activité, il a été réorganisé la direction de développement des paiements électroniques « DDPE », par la création de la DIRECTION DES MOYENS DE PAIEMENT « DMP ». Ladite structure se compose de deux (02) compartiments à savoir : le paiement électronique et la télé compensation.

L'évolution du paiement électronique en Algérie a connu une croissance significative ces dernières années, malgré certains défis à surmonter. Le paiement électronique est devenu un élément central pour les entreprises et les individus en Algérie, offrant à la fois des ressources et des moyens pour faciliter les transactions financières.

### 1. Le Paiement Electronique :

Le paiement par carte interbancaire « CIB » procure plusieurs d'avantages significatifs en termes de rapidité, sécurité, facilité d'utilisation, accessibilité et modernisation des transactions financières aux commerçants et diminue les risques et les coûts liés à la gestion du cash. Quant aux Banques, elle permet de libérer du temps commercial. De par la virtualité de ses solutions (TPE/ E-Paiement), la BDL est au diapason de la tendance actuelle portée sur ce service.

Les principales actions de l'année 2024 se résument comme suit :

- Le suivi permanent du parc TPE par le réseau commercial, afin d'assurer la mise en marche de tous les terminaux de paiement électroniques installés chez les commerçants.
- Le ciblage des activités permettant l'usage massif des cartes CIB sur les terminaux de paiement électroniques.
- La récupération des TPE éteint et non opérationnels depuis un bon moment ;
- La redynamisation du parc TPE par la réaffectation des terminaux récupérés à d'autres commerçants exerçant des activités intéressantes et ciblées ;
- L'orientation du réseau commercial vers des démarches commerciales de qualité ;
- L'exploitation du fichier TP de la SATIM permet à la DMP de détecter les TPE actifs qui génèrent des transactions, et ceux qui n'enregistrent pas des opérations de paiement afin de les booster et orienter les porteurs de carte en leurs direction.
- La vulgarisation du paiement en ligne par l'explication aux commerçants la procédure d'intégration à la plateforme de paiement en ligne.

### A. Etat de la Souscription et Évolution de l'Installation du TPE :

Le graphe ci-dessous apparaitre l'évolution du parc TPE durant les dernières années

Intitulés	Année 2023	Année 2024	Evolution	
			En valeur	En %
Nombre de TPE Installés (parc TPE)	8 443	8 559	116	1%
Nombre de transaction sur TPE BDL	1 035 340	933 670	-101 670	-10%
Montants des paiements Milliards de DA	7,8	7,4	-0,4	-10%

- Le Parc TPE : durant l'exercice 2024, le Parc TPE a connu une croissance de 1% par rapport à la même période de l'année précédente passant de **8.443 à 8.559 TPE installés**.
- Le nombre de paiements effectués sur les TPE de la BDL a diminué, passant de **1.035.340** en 2023 à **933.670** en 2024, soit une régression de **10%**.

- Les montants des paiements ont également connu un recul, passant de 7,8 milliards de DA en 2023 à 7,4 milliards de DA en 2024.

Le tableau ci-dessous met l'effort en exergue :

Intitulé	Nombre de transaction	Contribution	En DA	
			Montant des transactions	Contribution
Banque BDL	933 043	18%	7 392 337 885	17%
Toutes les Banques confrères	4 173 940	82%	35 216 020 192	83%
<b>Total activité paiement sur TPE</b>	<b>5 106 983</b>	<b>100%</b>	<b>42 608 358 077</b>	<b>100%</b>

Selon les classements mensuels transmis par la SATIM, la BDL a maintenu sa position au premier rang du classement des Banques selon le nombre des opérations de paiement enregistrées sur TPE avec un taux de **18%** de l'ensemble des transactions de paiement électronique effectuées sur les TPE déployés par toutes les Banques pendant l'année 2024.

Les opérations passées sur le parc TPE/BDL ont révélé les dix (10) meilleures activités qui ont généré le plus grand nombre d'opérations sur TPE. Il s'agit des activités suivantes :

Activité	Nombre de Transactions	(%)
Alimentation Général / Supermarchés	555 474	65%
Prêt à porter	129 847	15%
Articles de Maison	40 624	5%
Station de Service	33 313	4%
Cie d'Assurance	29 207	3%
Pharmacie	28 879	3%
Magasins de cosmétiques	13 419	2%
Lieux de restauration et restaurants	12 906	2%
Cie Transport Routier	7 659	1%
Vente Appareils Electroniques	7 442	1%
<b>Total</b>	<b>858 770</b>	<b>100%</b>

## B. Activité E-paiement et Web-marchands de la BDL

Le paiement en ligne a continué sa croissance, en 2024, avec un nombre important de transactions effectuées en ligne et une augmentation acceptable du nombre des web-marchands ayant intégré la plateforme de paiement par internet de la SATIM.

En effet, les chiffres réalisés durant l'année 2024 en termes de nombre de Web marchands démarchés par la BDL font clairement ressortir une évolution dans cette activité, comme repris ci-dessous :

Année	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Nombre de Web Marchands	27	39	97	134
Nombre de Transactions via E-paiement	4 087	11 750	124 018	340 159
<b>Montant en millions DA</b>	<b>250</b>	<b>609</b>	<b>2 667</b>	<b>5 363</b>

## 2. La Télé-Compensation « Système ATCI »

La Banque de Développement Local propose des divers moyens de paiement pour répondre aux besoins de sa clientèle, l'utilisation de ses moyens gérés par l'ATCI (Algérie Télé-Compensation Interbancaire), enregistre une amélioration significative en 2024 notamment les volumes de transactions effectuées par carte CIB, Virement et chèques.

Pour rappel, depuis l'année 2022, l'activité de télé compensation a été rattaché à la Direction des Moyens de paiement. La mission principale du département est de :

- Traiter les chèques Retour en télé compensation ; des litiges avec les confrères (réclamation agence/confrères) ; les régularisations comptables ; Assainissement des comptes télé compensation et finaliser le projet de dématérialisation des effets de commerce.

Le tableau suivant présente un récapitulatif sur l'utilisation des moyens de paiement par rapport à la même période de l'année précédente.

En Millions DA

Instruments de paiement (Prestations)	Année 2023		Année 2024		Evolution Nombre		Evolution Mnt	
	Nbre	Montant	Nbre	Montant	Valeur	%	Valeur	%
Cheque Présentation aller vers l'Externe	1 155 904	2 301 206	1 227 491	2 746 187	71 587	6%	444 981	19%
Chèque Présentation reçu de l'Externe	884 863	1 504 106	880 211	1 656 046	-4 652	-1%	151 940	10%
Chèque Présentation Aller/Retour Interne	198 767	289 300	200 827	390 753	2 060	1%	101 453	35%
Prélèvements Présentation Aller de l'Externe	3 142	2 565	2 835	2 507	-307	-10%	-58	-2%
Prélèvements Présentation Retour de l'externe	5 319	35 402	9 579	38 352	4 260	80%	2 950	8%
Prélèvements Présentation aller/Retour Interne	774	875	555	630	-219	-28%	-245	-28%
Virements Présentation Aller vers l'externe	6 111 454	557 142	6 606 253	614 560	494 799	8%	57 418	10%
Virements Présentation Retour de l'Externe	586 468	73 627	612 559	81 411	26 091	4%	7 784	11%
Virements Présentation Aller/Retour en Interne	1 225 166	335 260	1 245 644	464 122	20 478	2%	128 862	38%
Effet Présentation Aller vers l'Externe	1 841	9 027	2 106	11 790	265	14%	2 763	31%
Effet Présentation retour de l'Externe	28 267	26 724	19 741	22 751	-8 526	-30%	-3 973	-15%
Effet Présentation Aller/Retour en Interne	13 928	3 241	19 071	3 075	5 143	37%	-166	-5%
Retrait DAB Présentation Retour de l'externe	1 897 056	23 999	2 157 695	26 725	260 639	14%	2 726	11%
Retrait DAB Présentation Aller vers l'externe	3 836 830	50 605	4 624 838	60 678	788 008	21%	10 073	20%
Retrait DAB Présentation Aller/Retour en Interne	755 313	9 568	675 603	8 936	-79 710	-11%	-632	-7%

- **Chèque :** Le volume des chèques Externe traités en télé compensation a connu une augmentation légère. Pour les chèques en intra BDL, nous constatons une augmentation très légère en termes de présentation à savoir 1%.
- **Prélèvement :** Les prélèvements externes ont connu une diminution de 10% pour les présentations allez et 80% pour les présentations retour. Et pour les prélèvements en interne soit une diminution de 28%.
- **Virement :** Les virements venant des différentes Banques ont connu une augmentation plus au moins importante durant l'année 2024 par rapport à 2023 soit de 4%. En ce qui concerne les virements aller durant l'année 2024, par rapport à l'année précédente ces derniers ont connu une augmentation importante soit de 8% ceci est relatif à l'augmentation des virements EDI venant de la plateforme e-Banking, ce qui fait preuve de l'augmentation de la confiance de la clientèle BDL envers ce service grâce au traitement attentive.
- **Effet de commerce :** Les effets externes en aller ont connus une augmentation en termes de flux et montant soit +14% en volume et +31% en montant encaissé. Pour ce qui du retour l'effet à diminuer en 2024 de 30% par rapport à 2023. En intra BDL les effets ont connus une légère augmentation en 2024 par rapport à l'année précédente soit de +37%, aussi.
  - **Autres actions importantes du département effectués durant l'année 2024 :**
    - **Installation du correctif des effets :** suite à plusieurs ateliers ont été fait afin de traiter l'anomalie des motifs de rejets internes sur les effets et cela a permis la correction de cette anomalie et éviter ainsi le paiement à tort des effets déjà rejetés.
    - **Mise en Service du « Service Contrôle de flux »** En 2024, le « Service Contrôles des flux » du département a été mis en service, et ce depuis le mois Mars 2024 pour renforcer le suivie et la supervision quotidienne des différentes taches lancées par le département.

Quatrième Partie  
Les Activités Bancaires  
Connexes

## I - LA FINANCE ISLAMIQUE

La Finance Islamique représente un nouvel axe de développement dans l'ingénierie financière, visant principalement à inclure les ressources du marché informel ainsi que les particuliers qui rencontrent des obstacles religieux vis-à-vis des Banques traditionnelles. Bien que cette activité, lancée sous forme de fenêtre dédiée, soit encore en phase de décollage, elle a déployé **163 guichets** avec une agence entièrement consacrée à ce domaine, couvrant ainsi **97,6%** du réseau de la Banque.

Parmi les réalisations notables, il est cité les éléments suivants :

- Développement de nouveaux produits islamiques comprend l'Ijara immobilière pour les entreprises, permettant l'acquisition des biens à des fins commerciales. Ces produits, créés en 2023, attendent encore la certification charaïque ;
- Financement islamique bonifié bénéficie d'une bonification du taux d'intérêt selon le décret exécutif n°24-232. Le paramétrage de cette disposition est en cours sur le système Ethix.
- Offre de Mourabaha consommation à un taux réduit de 4,25% HT pour le mois sacré ;
- Mise en œuvre de nouvelles mesures pour les financements Mourabaha destinés aux particuliers, avec un taux d'endettement unique et une révision des montants de financement ;
- Signature d'une convention avec la BADR avec un taux préférentiel de 3% pour les financements islamiques réciproques pour le personnel des deux Banques ;
- Partenariats avec des fournisseurs pour les financements Mourabaha avec plusieurs partenaires, dont un pour l'acquisition de véhicules FIAT via Mourabaha.
- Partenariats avec entreprises : Accords avec des entreprises comme TRANSTEV, IMC pour des financements islamiques au personnel ;
- Participation à des salons et réunions de travail pour promouvoir les produits islamiques et participer à des discussions sur le marché monétaire islamique ;
- Renouvellement des contrats avec les membres du Comité de contrôle charaïque.
- Support et maintenance pour le SI ETHIX avec le cabinet ITS ;
- Mise à jour des circulaires et procédures pour une meilleure gestion des financements islamiques et du recouvrement des créances.

La Finance Islamique, en dépit de ses succès qualitatifs, démontre des résultats commerciaux qui facilitent la compréhension de la stratégie à adopter pour la fixation des objectifs au sein du réseau. Entre le 31/12/2024 et la même période de l'année précédente, la Banque a réussi de collecter plus de **11,9 milliards de DA** grâce à son réseau de **163 guichets** et une agence spécialisée, en ouvrant **7.998** comptes.

Rubriques	Au 31/12/2023	Au 31/12/ 2024	Evol. Valeur	Evol. %
Guichets	125	163	38	30%
Nombre de Comptes	4 766	7 998	3232	68%

Le tableau ci-dessous met en relief le nombre des comptes ouverts par nature et ainsi que les soldes arrêtés au 31/12/2024 pour chaque type de comptes :

Nature de comptes	ANNEE 2023 A		Année 2024 En DA		Evolution	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre (%)	Montant (%)
Compte d'épargne	4 625	9 228 643 591	7 592	11 889 883 444	64%	29%
Compte Courant	32	17 794 505	341	32 395 490	966%	82%
Compte Chèque	106	1 835 100	58	13 858 469	-45%	655%
Compte Moudaraba Investissement	3	10 000	7	10 000	133%	0%
<b>Total</b>	<b>4 766</b>	<b>9 248 283 196</b>	<b>7 998</b>	<b>11 936 147 403</b>	<b>68%</b>	<b>29%</b>

Pour les financements, la Banque comptabilise au 31/12/2024 un nombre de 181 dossiers autorisés pour un montant de **291.061.579 DA** (les utilisations se font au fur et à mesure).

La répartition des opérations de l'activité crédit au cours de l'exercice 2024, est présentée comme suite :

Type de financement	Année 2023		Année 2024		Evolution	
	Nombre	Montant en DA	Nombre	Montant en DA	Nombre	Montant
Ijara immobilier	4	39 000 000	17	129 796 639	325%	233%
Mourabaha véhicule *	2	614 000	57	60 000 076	2750%	9672%
Mourabaha exploitation	0	0	1	60 000 000	-	-
Mourabaha Investissement	0	0	0	0	-	-
Mourabaha consommation	0	0	106	41 264 863	-	-
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>39 614 000</b>	<b>181</b>	<b>291 061 578</b>	<b>2917%</b>	<b>635%</b>

Les chiffres de 2024 montrent une croissance remarquable des financements par rapport à 2023, tant en termes de nombre que de montant. En termes de nombre, le total des financements a augmenté de **2971%**, passant de **6** en 2023 à **181** en 2024. Le montant global des financements a également connu une forte croissance de 635%, atteignant **291.061.578 DA** en 2024 contre **39.614.000 DA** en 2023.

- **Volet System d'Information (SI-ETHIX) :**

Conformément aux directives de la Banque d'Algérie se rapportant à la séparation de l'activité de la Finance Islamique par rapport l'activité bancaire conventionnelle, notamment sur le plan comptable, la BDL s'est dotée d'un système d'information dédié uniquement à la gestion et au traitement des produits islamiques en l'occurrence «**SI- ETHIX** ». Cette solution se compose de cinq (05) modules couvrant les différents compartiments de l'activité islamique, notamment, les Modules : Comptabilité, Gestion des produits de financement, Gestion des produits de placement, reporting, Gestion des flux financiers et le traitement des opérations guichet. Le système SI-ETHIX est en continuelle adaptation, configuration et installation au sein du réseau d'exploitation de par l'ouverture dynamique des guichets de la Finance Islamique et le plan ambitieux du développement réseau au sein des nouvelles collectivités locales.

- **Volet Contrôle Interne :**

Par son caractère spécifique l'activité islamique se commercialise et se contrôle sous la dépendance de la Charia et son haut comité. La D.G.A « Risques, Contrôle et Conformité » a renforcé son dispositif de contrôle et de conformité par la mise en place de deux (02) départements qualifiés pour veiller au respect de l'application de règles charaïques conformément aux procédures de la Banque, à savoir les Départements : Contrôle Permanent des Produits Islamiques (DCPPI) et Conformité Charaïque Produits Islamiques (DCCPI). Cette activité importante est développée dans le chapitre approprié (DISPOSITIF du CONTROLE INTERNE) de par son positionnement organisationnel.

## II - LE PRÊT SUR GAGES

L'année 2024 est caractérisée par l'inauguration de la huitième agence dédiée à l'activité de Prêt sur Gages. Effectivement, c'est une activité exclusive à la BDL qui propose cette forme de prêt sur le marché bancaire national. Elle est représentée par un réseau de huit (08) agences situées dans les wilayas d'Alger, Oran, Annaba, B.B. Arreridj, Constantine et sidi Bel-Abbes.

Pour rappel, cette activité a bénéficié en début de l'année 2022 de nouvelles mesures afin de la relancer. En effet, conformément à la circulaire N°02/2021 il a été procédé à la modification des règles suivantes :

- Le seuil minimal de prêt sur gage à accorder à un client, passe de **2 000 DA** à **4.000 DA**, ce montant correspond à la valeur d'un (01) gramme d'or de 18 carats au minimum.
- Le plafond d'un prêt sur gage par client passe de **500.000 DA** à **1.200.000 DA**.

Effectivement, ces mesures ont donné des résultats satisfaisants à partir de l'année 2023 répondant également à une prise en charge des doléances des clients. En plus de l'atteinte des objectifs commerciaux assignés au titre de l'année 2024, d'autres actions ont été réalisées à savoir :

- Poursuivre le recouvrement des créances (par la vente aux enchères publiques des bijoux gagés et la liquidation des dossiers de duplicatas et successions) ;
- Poursuivre le renforcement du réseau Prêt sur Gages avec deux (02) nouvelles agences ;
- Relancer la mise en Œuvre du nouveau schéma organisationnel du Prêt sur Gages au sein de la Banque avec une nouvelle nomenclature des postes (courrier DPG N° 176/2024 du 22/04/2024) ;
- Proposer de nouveaux produits en exploitation (DAB, Argent) ;
- Introduire la numérisation (certains documents) et la digitalisation (empreinte digitale) ;
- Actualiser les textes réglementaires régissant l'activité PSG ;
- Levée des réserves et/ou observations des organes de contrôle (internes et externes), entre autres la liquidation des objets trouvés (voir courrier DPG N° 82/2024 du 19/02/2024) ;
- Promotion de l'activité PSG et l'amélioration de la relation Banque/Client PSG (entre autres, par la bancarisation de certaines activités) ;
- Mise en conformité du registre de commerce secondaire des agences PSG.
- Le traitement de **357 dossiers de successions** et **1 203 dossiers de duplicatas**, ainsi que le suivi des dossiers en justice ;
- Actualisation des conventions avec les huissiers de justices relatif à la vente aux enchères publiques.

### 1. Extension du Réseau PSG :

En date du 21/01/2024, il a été procédé à l'inauguration de la nouvelle Agence Prêt sur Gages dans la localité de « Sidi Bel-Abbas ». Aussi, Il est projeté l'ouverture en 2025 d'une nouvelle agence PSG au niveau de la ville de Blida (locaux en phase de travaux).

### 2. Relations Internationales :

Concrétiser les opportunités d'échanges d'expérience, d'innovations et de technologies dans le domaine opérationnel, juridique, sociologique au tout autre domaine d'intérêt par la promotion d'initiatives et d'accords de collaboration et de visites mutuelles entre la Banque et les membres de l'Association PIGNUS ;

### 3. Évolution Chiffrée de l'Activité « Prêts sur Gages » :

L'évolution chiffrée des opérations « Prêts sur Gages » durant la période 2024/2023 est illustrée à travers le tableau récapitulatif suivant :

Nature d'opérations	En millions de DA							
	Situation au 31/12/2023		Situation au 31/12/2024		Evolution 2024/2023		Objectif 2024	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Valeur	%	Montant	%
Opérations d'engagement	121 604	15 599	117 600	15 105	-394	-3%	18 950	80%
Opérations de dégagement	112 776	13 309	124 024	15 332	2 024	15%	15 000	102%
Opération de renouvellement	30 519	5 140	32 138	5 687	547	11%	6 100	93%
Stocks (en cours)	214 386	22 387	206 980	22 154	-233	-0.01%	-	-
Acomptes (Versements)	27 214	1 679	15 362	1 201	-479	-29%	2 100	57%
Produits perçus	0	2 012	0	2 365	354	18%	2 100	103%
Opération de vente aux enchères	1 113	6 046	982	5 231	-815	-13%	-	-

À la date du 31/12/2024, **206.980 prêts en cours** ont été enregistrés avec **130 019 clients différents**, tandis que **214.364 prêts en cours** ont été réalisés avec **135 332 clients différents** en 2023.

- Évolution des Engagements** : les engagements ont enregistré une faible baisse passant ainsi, de **15,6 milliards DA** en 2023 à **15,1 milliards DA** en 2024, soit une régression de **394 millions DA (-3%)**. L'objectif assigné a été réalisé à hauteur de **80%**.
- Évolution des Dégagements** : en matière de dégagements, il est enregistré une hausse de **2 milliards DA** par rapport à l'année 2023 passant de **13.3 milliards DA** à **15.3 milliards DA** soit **+15%**.
- Évolution des Renouvellements** : s'agissant des renouvellements, les réalisations des agences sont d'un montant de **5.7 milliards DA** au 31/12/2024 en hausse de **11%** par rapport à l'année 2023.
- Évolution des Encours (les stocks)** : le stock des encours a enregistré au 31/12/2024 soit **22,15 milliards DA** est au même niveau que celui de 2023 voir une très légère baisse de **0,01%** soit **-233 millions DA** par rapport à l'année 2023, qui été de l'ordre **22,39 milliards DA**.
- Évolution des Acomptes** : quant aux acomptes, ils ont enregistré une baisse de **479 millions DA (-29%)**, pour atteindre un solde de **1 201 millions DA** en 2024. A noter que, suite aux modifications et ajustements apportées sur l'applicatif PSG à partir du 03/07/2022, toute opération d'acompte doit être préalablement assurée par le règlement des frais de renouvellement du contrat, s'il a été échu. L'acompte est une procédure mise en place au niveau des agences pour permettre à la clientèle d'effectuer des versements et faire face aux échéances futures du prêt.
- Ventes aux Enchères** : durant l'exercice 204, l'opération de vente aux enchères publiques a été relancé au niveau des agences prêts sur gages conformément à la réglementation en la matière, et sous l'égide d'un Huissier de justice. Et ce pour recouvrer les créances, atténuer les risques y'afférents et diminuer le montant de l'assurance. Le montant global d'adjudication des ventes aux enchères est de **5 231 millions DA** pour un nombre de gages de **982 gages** au 31/12/2024.
- Chiffre d'Affaires** : une hausse de **18%** est enregistrée en termes de chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent, passant ainsi de **2 milliards DA** en 2023 à **2,37 milliards DA** en 2024, comparé à l'objectif assigné au titre de l'exercice 2024, a été réalisé à hauteur **103%**, issu principalement des produits de dégagements.

### III – LES PARTICIPATIONS ET LES FILIALES DE LA BDL

Au 31 décembre 2024, le portefeuille des participations de la Banque est composé d'une (01) filiale et de vingt-sept (27) prises de participations, soit une valeur globale de 10 357 Millions de DA en capital souscrit et libéré

L'exercice 2024 a connu plusieurs évènements, dont deux (02) principaux qui concernent :

#### 1. Augmentation du Capital Social des Participations :

##### ▪ L'Augmentation du Capital Social de la Société Algerian Strat-up Fund SPA :

L'Assemblée Générale Extraordinaire de l'ASF, tenue le 24 juin 2023, a décidé d'augmenter le capital social de **100%**, soit de **1 200 000 000 DA**, par des apports en numéraire des six Banques publiques actionnaires. Ainsi, on procédera à l'émission de **12 000** nouvelles actions d'une valeur nominale de **100 000 DA** chacune. A l'issu de cette opération, le capital social passera de **1 200 000 000 DA** à **2 400 000 000 DA**.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Banques publiques, réunie en session Extraordinaire en date du 31/12/2023 (résolution n°01) a autorisé les Banques BDL, CPA, BNA, BEA, BADR et CNEP-Banque à participer à l'augmentation du capital social du Fonds d'Investissement dédié aux start-up « ASF », à hauteur de **200 000 000 DA** chacune.

La libération de la quote-part de la BDL a été concrétisée durant le 1er trimestre 2024. Ainsi, la part de la BDL, a augmenté de **100%**, passant de **200 millions de DA** à **400 millions de DA**.

##### ▪ L'augmentation du capital social de la Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations « CAGEX » :

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CAGEX, tenue le 09 novembre 2023, a approuvé l'augmentation du capital social de la CAGEX de trois **(03)** à dix **(10)** milliards de DA, par de nouveaux apports de capitaux, avec extension de son actionnariat au Trésor Public.

L'augmentation de capital de **7 milliards de DA** donnera lieu à l'émission de **70 000 actions nouvelles**, de valeur nominale identique aux anciennes, soit cent mille dinars (**100 000 DA**) et réparties au profit des actionnaires, soit un montant de 4 milliards pour le Trésor Public, **420 millions de DA** pour chacune des cinq (05) Banques publiques actionnaires (BDL, BEA, BNA, CPA, BADR) et 180 millions de DA pour chacune des cinq **(05)** compagnies d'assurances actionnaires (CAAR, CAAT, SAA, CCR, CNMA).

La libération des fonds se fera en deux étapes, **3,5 milliards de DA** (50%) au 1er trimestre 2024 et **3,5 milliards de DA** (50%) au 1er trimestre 2025.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Banques publiques, réunie en session Extraordinaire en date du 11/03/2024 (résolution n°01) a autorisé les Banques BDL, CPA, BNA, BEA et BADR à participer à l'augmentation du capital social de la CAGEX à hauteur de **420 000 000 DA** chacune.

La libération de la quote-part de la BDL de **210 millions DA** (50%) a été concrétisée durant le 1er trimestre 2024. Ainsi, la part de la BDL, passe de 300 millions DA à **510 millions de DA**.

## 2. Situation des Participations de la Banque

Les participations de la Banque ont connu une augmentation en termes de valeur de l'ordre de **411,9 Millions DA**, soit un taux d'évolution de 4%. Ainsi, le montant global des prises de participations souscrites et libérées est de **10 357,3 Millions de DA** au 31/12/2024, L'origine de cet écart positif trouve son explication dans :

- **+ 210 millions de DA** : représentant la participation de la BDL, à l'instar des autres Banques publiques à l'augmentation du capital social de la Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations « CAGEX ». Sachant que 50% du montant a été libéré en 2024 et 50% restant du montant sera libéré en 2025.
- **+ 800 milliers de DA** : représentant la participation de la BDL, à l'instar des autres Banques publiques, au rachat de huit (08) actions détenues par l'intermédiaire en Opération de Bourse (I.O.B) Union Banque BROKERAGE UBB en liquidation dans le capital de la SGBV.
- **- 0,627 million DA** : représente la variation de la participation de la BDL dans la société Chariket El Istithmar El Mali CELIM/Sicav du fait que le capital est variable ;
- **+ 200 millions de DA** : représentant la participation de la BDL, à l'instar des autres Banques publiques, à l'augmentation du capital social de la société Algerian Start-Up Fund.
- **+ 1,79 million de DA** : représentant la différence de la contre-valeur de la participation de la BDL souscrite et libérée en dollar au capital social de le PFCA-ATFP, soit CV au 31/12/2023 en dinars : 1 USD =134,0991 DA, CV au 31/12/2024 en dinars : 1 USD =135,5295 DA.

Le tableau suivant reprend les participations de la Banque ainsi que les principaux agrégats :

Libellé Participations	Capital social	Participations libérées au 31/12/2023	Participations libérées au 31/12/2024	Part BDL %	Evolution 2024/2023	
					En Valeur	En %
<b>a) Participation en Algérie</b>		<b>9 777,703</b>	<b>10 187,876</b>		<b>410,173</b>	<b>4,19%</b>
01)- F.G.D.B spa	240,000	10,000	10,000	4,17%		
02)- C.P.I spa	862,950	49,600	49,600	5,75%		
03)- C.G.C.I.PME.spa	20 000,000	1 340,000	1 340,000	6,70%		
04)-SGCI spa	3 000,000	241,575	241,575	8,05%		
05)-I.A.H.E. F spa	200,000	18,000	18,000	9,00%		
06)-C.A.G.E.X spa	6 500,000	300,000	510,000	7,85%	<b>210,000</b>	<b>70,00%</b>
07)-I.F. B sc	660,000	67,440	67,440	10,22%		
08)-A.M.N.A.L sarl	2 000,000	250,000	250,000	12,50%		
09)- S.A.T.I.M spa	1 385,500	203,500	203,500	14,69%		
10)-Algérie Clearing - spa	240,000	32,625	32,625	13,59%		
11)- S.G.B.V spa	485,200	78,400	79,200	16,32%	<b>0,800</b>	<b>1,02%</b>
12)- C.E.L.I.M - sicav (1)	174,507	58,796	58,169	33,33%	<b>-0,627</b>	<b>-1,07%</b>
13)- F.I.N.A.L.E.P spa (2)	3 200,000	2 118,083	2 118,083	66,06%		
14)- S.N.L. spa	6 500,000	3 250,000	3 250,000	50,00%		
15)-F.C.M.G./A.N.A.D. E	5 427,131	200,000	200,000	3,69%		
16)-F.G.M/A.N.G.E.M	1 700,000	200,000	200,000	11,76%		
17)-F.C.M. G.R.C.I/C.N.A.C	2 500,000	200,000	200,000	8,00%		
18)-S. C.I.T.I SC en liquidation	15,000	7,500	7,500	50,00%		
19)- S.C.I.M.O sc	20,000	10,000	10,000	50,00%		
20)-S.A.P.S. spa	1 000,000	150,000	150,000	15,00%		
21)-S.I.G.E.S.I.M. spa	600,000	100,000	100,000	16,67%		
22)-BCB. -PI spa	1 200,000	400,000	400,000	33,33%		
23)-S.C. I - BEF sc	186,460	28,864	28,864	15,48%		
24)-S.S. B spa	300,000	50,000	50,000	16,67%		
25)-Algerian Start-UP Fund spa	2 400,000	200,000	400,000	16,67%	<b>200,000</b>	<b>100,00%</b>
26)-El Djazair Takaful	2 000,000	133,320	133,320	6,67%		
27)-El Djazaïr El Moutahida	1 000,000	80,000	80,000	8,00%		
<b>b)- Participation à l'Etranger (\$)</b>	<b>133 607,349</b>	<b>167,624</b>	<b>169,412</b>	<b>0,13%</b>	<b>1,788</b>	<b>1,07%</b>
01)- PFCA (ATFP) spa (3)	<b>133 607,349</b>	<b>167,624</b>	<b>169,412</b>	<b>0,13%</b>	<b>1,788</b>	<b>1,07%</b>
<b>Total Général</b>		<b>9 945,327</b>	<b>10 357,288</b>		<b>411,961</b>	<b>4,14%</b>

(1) C.E.L.I.M "sicav est une société à capital variable, le capital initial est de 120 millions de DA et la participation de la BDL est de 40 millions de DA. (le capital et la quote part de la BDL est actualisée comptablement chaque année).

(2) La part réelle détenue par la BDL est de 2 113 890 000 DA, la différence de 4 193 115,83 DA est le résultat de l'achat par la BDL d'une partie des action détenues par l'Agence Française de Développement (AFD) sur la base d'une valeur de l'action de 11 925,21 DA.

(3) Participation de la BDL à l'ATFP = 1 250 000 USD (capital de 1 000 000 000 USD souscrit et 985 150 000 USD libéré) Contre-valeur = 169 411 875 DA au 31/12/2024 (Taux : 1USD = 135,5295 DA).

### 3. Recouvrement des Dividendes de l'Exercice 2023 :

Le portefeuille de la Banque a généré des produits sous forme de dividendes de l'ordre de **98 638 468,75 de DA**, ils concernent :

- Réception du chèque de **50.000.000 DA** représentant la quote-part de la BDL dans les dividendes pour l'exercice 2023, distribués par la Société Nationale de Leasing « SNL » aux actionnaires ;
- Réception du chèque de **18.525.000 DA** représentant la quote-part de la BDL dans les dividendes pour l'exercice 2022, distribués par la Société d'Assurance de Prévoyance et de Santé « S.A.P.S. », aux actionnaires ;
- Réception du chèque de **2 169 562,50 DA** représentant la quote-part de la BDL dans les dividendes pour l'exercice 2023, distribués par Algérie clearing aux actionnaires ;
- Réception du chèque de **23.750.000 DA** représentant la quote-part de la BDL dans les dividendes, pour l'exercice 2023, distribués par la Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations «CAGEX» aux actionnaires ;
- Réception de l'PFCA-ATFP d'un virement de **31 250 USD**, représentant une contre-valeur en dinar de l'ordre de **4 193 906,25 DA**, représentant les dividendes revenants à la BDL en qualité d'actionnaire dans le programme au titre de l'exercice 2023.

### 4. Constitution de Provisions au Titre de l'Exercice 2024 :

La situation des provisions à constituer au 31/12/2024 est en détérioration par rapport au 1er semestre 2024, elle passe de **357 209 645,48 DA** à **441 996 393,99 DA**, soit une augmentation de l'ordre de **+ 84 786 748,51 DA**, cela est due aux dotations à constituer pour le FGMMC/ANGEM (**94 878 311,72 DA**) et pour Algerian Start-up Fund (**8 974 047,04 DA**).

Le tableau ci-dessous le détail des provisions à constituer au 31/12/2023 :

Nom de l'entreprise (participation)	Provisions constituée 31/12/2023	Provisions constituées au 30/06/2024	Variations (Dotations et reprises)	En DA
				Provisions à constituer 31/12/2024
S. C.I.T.I en liquidation	7 500 000,00	7 500 000,00	-	7 500 000,00
S.G.B.V / Spa	37 682 328,73	34 371 031,77	- 3 765 286,79	30 605 744,98
S.S..B / Spa	15 461 014,68	15 273 776,27	- 12 801 376,75	2 472 399,52
S.C.I.M.O en liquidation	10 000 000,00	10 000 000,00	-	10 000 000,00
SIGESIM / Spa	7 815 361,63	7 719 413,84	- 2 498 946,71	5 220 467,13
FCMG/CNAC	200 000 000,00	200 000 000,00	-	200 000 000,00
FGMMC/ANGEM	62 622 726,95	62 622 726,95	94 878 311,72	157 501 038,67
ASF	-	19 722 696,65	8 974 047,04	28 696 743,69
<b>Total des provisions</b>	<b>341 081 432,00</b>	<b>357 209 645,48</b>	<b>84 786 748,51</b>	<b>441 996 393,99</b>

## Cinquième Partie

# Le Support, le Système d'Information et le Capital Humain

## I – LES PRÉVISIONS ET LA GESTION BUDGÉTAIRE

### 1. Prévisions Annuelles : (Plan Annuel 2025)

Les travaux d'élaboration du plan annuel **2025** ont débuté en **juillet 2024**, conformément au processus établi, incluant la négociation, le traitement et l'arbitrage. Ainsi, le Plan Annuel de la BDL pour l'année **2025** a été approuvé par le Conseil d'Administration le 16 janvier 2025.

Les notifications budgétaires, relatives à l'engagements des dépenses et les objectifs commerciaux sont communiquées aux structures de la Banque (réseau commercial et les entités de soutiens) **au cours du mois de Février 2025**.

Afin d'assurer le développement et le bon fonctionnement de ses entités, tout en appliquant les orientations stratégiques en matière de maîtrise des charges, la Banque prévoit une allocation des ressources de manière raisonnée et contrôlée. Cette approche fait partie d'une politique d'attribution équilibrée, proportionnelle aux performances réalisées. Dans ce cadre, un budget d'investissement de **5,4 milliards DA** et un budget de fonctionnement d'environ **18,9 milliards DA** sont prévus.

Par ailleurs, l'efficacité commerciale ne dépend pas seulement de la portée du réseau. Il est essentiel qu'elle tienne compte des conditions de travail des employés, de la réception des clients et de la conservation du patrimoine, qui exigent une amélioration continue, par :

- L'acquisition de nouveaux locaux commerciaux dédiés à l'exploitation ;
- La continuité de la mise en conformité à la charte bâtiment BDL ;
- La sécurisation du patrimoine de la Banque ;
- Le renforcement et la formation du personnel ;
- L'extension du réseau de la Banque (ouverture nouvelles agences).

### 2. Exécution du Plan Annuel 2024 (Budgets de Fonctionnement et d'Investissement) :

Afin d'optimiser la gestion budgétaire en rationalisant les dépenses, la BDL a déployé tous les moyens nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de ses entités, favoriser de meilleures performances et renforcer le développement de la Banque.

Ainsi, les données enregistrées en **2024** mettent en évidence une réalisation du budget total de la BDL (fonctionnement et investissement) à **88%** comparé au budget notifié de 2024, soit **102%** pour le budget opérationnel et **29%** pour le budget d'investissement.

Le reste non consommé du budget d'investissement **2024**, est reporté à **2025**, soit pour la régularisation de paiement de certaines factures tardives, l'achèvement de certains projets ou la réévaluation de certaines actions en fonction de leur priorité. Il s'agit des projets informatiques et monétiques, ainsi que les projets d'aménagement/construction.

L'exécution du budget de fonctionnement et d'équipement de la Banque au titre de l'exercice **2024**, se présente comme suit :

En millions DA

Budget	Année 2023			Année 2024		
	Notification	Réalisation	% Utilisation	Notification	Réalisation	% Utilisation
Fonctionnement	16 969	17 002	100%	17 413	20 944 (*)	120% / 105% *
Investissement	2 974	2 169	73%	4 294	1 233	29%
<b>Total Budget</b>	<b>19 943</b>	<b>19 171</b>	<b>96%</b>	<b>21 707</b>	<b>22 177</b>	<b>102%</b>

(\*) : Il est important de signaler que les données présentées dans le tableau ci-dessus incluent des charges qui sont comptabilisées au niveau du compte « Reprise Produit » ; chapitre « charges diverses » pour un montant de **2,6 milliards DA**. Toutefois, en déduisant ce dernier, les charges d'exploitation générales affichent un total de **18,3 milliards DA** ce qui correspond à un taux de réalisation de **105%** au lieu de **120%**.

**Remarque** : le montant global des dotations aux amortissements des investissements comptabilisé au 31/12/2024 s'élève à **1,92 milliard DA** contre **1,64 milliard DA** en 2023.

Le détail des utilisations des enveloppes budgétaires allouées aussi bien au volet fonctionnement qu'à celui de l'équipement, se présente au 31/12/2024 comme suit :

### Budget de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement comptabilisées au 31/12/2024 s'élèvent à **18,3 milliards DA** (hors reprise des produits comptabilisés au niveau du chapitre « charges diverses »), soit un taux d'exécution de **105%** du budget 2024 qui est de **17,41 milliards DA**.

Intitulés	Année 2023			Année 2024			En millions de DA	
	Notification	Consom.	% Utilis.	Notification	Consom.	% Utilis.	Evol. Valeur	Utilis. %
Rémunération personnel	9 718	10 518	10%	10 454	12 398	119%	1 880	17,87%
Services	4 735	3 786	80%	5 447	4 066	75%	280	7,40%
Dont Frais de Formation	220	237	108%	231	200	87%	-37	-15,61%
Charges diverses *	1 316	1 537	117%	1 431	4 455	311%	2 918	189,85%
Impôts et taxes	1 200	1 161	97%	81	25	31%	-1 136	-97,85%
<b>Budget Fonctionnement (*y compris les reprises de produits)</b>	<b>16 969</b>	<b>17 002</b>	<b>100%</b>	<b>-</b>	<b>20 944 (*)</b>	<b>-</b>	<b>3 942</b>	<b>23,19%</b>
<b>Budget Fonctionnement (sans les reprises de produits)</b>	<b>16 969</b>	<b>17 002</b>	<b>100%</b>	<b>17 413</b>	<b>18 283 (**)</b>	<b>105%</b>	<b>1 281</b>	<b>7,53%</b>

(\*) : Le montant affiché soit 20,94 milliards DA concerne les charges d'exploitation générale telles que affichées sur la balance comptable.

(\*\*) : Le montant affiché soit 18,28 milliards DA concerne les charges d'exploitation générale avec la déduction d'un montant de 2,6 milliards DA correspondant à des **reprises de produits** non budgétisées.

Il ressort du tableau cité plus haut, qu'une hausse de **7,5% (+1,28 millions DA)** est constatée au niveau des utilisations budgétaires de fonctionnement, entre les exercices **2023** et **2024**, cette hausse se situe au niveau des chapitres ; « charges du personnel », « charges diverses » et « services », soit respectivement **+1,8 milliard DA (+17,87%)**, **+315 millions DA (+20,49%)** et **+221 millions DA (+5,84%)**. Dont les explications sont données ci-dessous.

Le détail de l'exécution des dépenses de fonctionnement en **2024**, se présente ainsi :

#### A.1 Rémunération du Personnel (Masse Salariale) :

La masse salariale de la Banque arrêtée au 31/12/2024 est de **12,39 milliards DA**, représentant un taux d'utilisation de **119%**, par rapport au montant notifié qui est l'ordre de **10,45 milliards DA**, soit un dépassement budgétaire de **1,94 milliard DA (+18,59%)**, qui se justifie par la revalorisation du point indiciaire de **+10 DA** appliquée en mars 2024, passant ainsi de **80 DA** à **90 DA**, la prise en charge de l'opération d'évaluation annuelle des travailleurs pour l'année 2023. Elle résulte également de l'inscription d'une provision d'un montant de **1,13 milliard DA**, destinée à couvrir la prime d'effort destinée aux collaborateurs au titre de l'exercice 2024.

## A.2 Services :

Les dépenses comptabilisées au 31/12/2024 concernant ce chapitre s'élevaient à **4 milliards DA**. En comparaison avec le budget notifié, qui s'élève à environ **5,4 milliards DA**, elles affichent un taux d'utilisation de **74%**.

Cependant, le solde non utilisé de l'enveloppe budgétaire globale allouée à ce chapitre s'explique principalement par les retards constatés dans la réception des factures de certains services, notamment celles d'Algérie Télécom (les connexions RMS, lignes spécialisées et ADSL).

Les explications relatives aux utilisations enregistrées en 2024 concernant les principales rubriques composant ce chapitre à savoir ;

- **Frais divers** : Avec un montant de **1,17 milliard DA**, ce compte représente à lui seul **29%** des dépenses affichées dans le chapitre « **services** ». Parmi les différentes dépenses significatives, le compte « **rémunération prestataires de service** » se démarque en représentant plus de **99%** de la somme totale des dépenses associées à ce poste. Cela englobe les services relatifs aux diverses formes de maintenance informatique, y compris le système d'information SI-NASR, ainsi que les divers services associés à l'activité de paiement électronique fournis par des entités telles que Visa, MasterCard, SMT, AEBS, SATIML, HTS et WINCOR.

- **Frais de gardiennage** : La somme comptabilisée sous cette rubrique s'élève à **685 millions DA**, ce qui correspond à **17%** des dépenses notées dans le chapitre « services » ; cela reflète la prise en charge de la prestation de gardiennage de tous les sites de la Banque.

Le montant au niveau de cette est de **685 millions DA**, soit **17%** des consommations affichées au niveau du chapitre « services » ; elles représentent :

- **Frais postaux et de télécommunication** : ce compte présente une dépense de **496 millions DA**, pour le règlement des coûts associés aux divers réseaux de télécommunication, y compris les frais de connexion RMS, Swift, Reuters, ADSL Internet..etc.
- **Matières et fournitures consommées** : ce compte inclut les rubriques liées à l'acquisition de fournitures de bureaux, papiers informatiques consommés, cartes pour distributeurs automatiques ClB, etc. Aussi, la hausse constatée au niveau de ce chapitre de **78%** par rapport à l'année 2023 (**160 millions DA**), s'explique par l'augmentation des prix des consommables en fourniture sur le marché local.
- **Loyer bureau et locaux d'exploitation** : Ce compte affiche une consommation globale de **295 millions DA**, incluant tous les contrats de location, qu'ils concernent le renouvellement de contrats existants ou la mise en place de nouveaux contrats dans le cadre du développement du réseau de la Banque.
- **Honoraires** : Ce compte, qui s'élève à **194 millions DA**, englobe les honoraires d'avocats, d'huissier de justice, de notaire, ainsi que les frais liés à la réévaluation des garanties dans le cadre des dossiers de crédit, l'élaboration des plans ORSEC et PSI, l'expertise des installations électriques des sites centraux. L'augmentation observée sur ce compte par rapport à l'année 2023 est essentiellement due principalement à une intensification des actions liées aux volet recouvrement des créances, entre autres.

### A-3 Charges Diverses :

Au 31/12/2024 les charges diverses affichent un montant global de **4,5 milliards DA** dont **2,6 Milliards DA** représentent des charges exceptionnelles non budgétisées, lesquelles ont été comptabilisées au niveau du compte « reprise produit » chapitre « charges diverses ». En déduction de ces dernières le chapitre « charges diverses » totaliserai **1,85 milliard DA**, ce qui correspond à un taux de consommation de **129%** du budget notifié (**1,43 milliard DA**).

Le dépassement budgétaire d'environ **421 millions DA** constaté s'explique principalement par l'augmentation de la cotisation versée au Fonds de garantie des dépôts bancaires (FGDB) qui est passée de **962 millions DA** en 2023 à **1,08 milliard DA** en 2024 (soit **+123 millions DA**), suite à l'augmentation des ressources de la Banque. En revanche le montant global des cotisations versées aux fonds de garantie des dispositifs aidés (NESDA-CNAC-ANGEM) a diminué d'environ **80 millions DA** entre les deux exercices (2023-2024), en raison de la baisse des encours des crédits y afférents.

### A-4 Impôts et Taxes :

En 2024, ce chapitre comptabilise un total de **25 millions DA**, ce qui représente un taux d'utilisation de **31%** du budget notifié pour **81 millions DA**. On observe une diminution de **1,14 millions DA (-98%)** dans ce chapitre par rapport à l'exercice 2023, passant ainsi de **1 161 millions DA** à **25 millions DA** en 2024. La principale raison de cette baisse est due à la suppression de la « T.A.P » en 2024, et ce, conformément à la loi de finance 2024. A noter que la TAP, représente à elle seule **95%** du total du chapitre impôts et taxes.

### b- Budget d'Investissement

Le plan d'investissement pour l'année **2024** a été réalisé à hauteur de **29%**, soit un montant global de **1,2 milliard DA**, par rapport au budget notifié de **4,29 milliards DA**. La ventilation par chapitre d'investissement fait ressortir un taux d'exécution de **40%** pour les investissements Immobiliers et de **24%** pour les investissements mobiliers.

Le retard constaté dans la mise en œuvre de certains projets d'investissement s'explique, d'une part, par l'indisponibilité des articles sur le marché local et par les contraintes administratives entourant le lancement des marchés, et d'autre part, par le report de certains projets relatifs au développement des infrastructures et des supports informatiques.

Le détail de l'exécution du budget d'investissement de l'année **2024** est repris dans le tableau ci-dessous.

Libellé	En Millions de DA					
	Budget 2023			Budget 2024		
	Budget Notif.	Consom. 31/12/2023	Taux (%)	Budget Notif.	Consom. 31/12/2024	Taux (%)
<b>I - Investissements Immobiliers</b>						
Terrains	3	4	133%	10	10	100%
Bâtiments	97	799	824%	560	6	2%
Logements	8	-	-	8	2	25%
Agencements et installations	363	198	55%	436	345	79%
Investissement en cours	521	438	84%	214	130	61%
<b>S /total (1)</b>	<b>992</b>	<b>1 439</b>	<b>145%</b>	<b>1 228</b>	<b>493</b>	<b>40%</b>

II- Investissements mobiliers						
Matériel informatique	309	3	1%	485	6	1%
Logiciel informatique et Syst. Gestion base donnée	516	302	59%	1 077	236	22%
Équipements monétiques	560	256	46%	478	168	35%
Matériel de transport	60	-	-	244	-	-
Matériel de sécurité	65	63	97%	153	47	31%
Matériel de bureau	60	14	23%	226	88	39%
Mobilier bureau/Climatiseurs et Rayonnage	99	56	57%	98	73	74%
Matériel divers et outillage et Télécom.	204	18	9%	164	26	16%
Mobilier d'intérieur	88	6	7%	85	52	61%
Équipements sociaux	21	12	57%	56	44	79%
<b>S / total (2)</b>	<b>1 982</b>	<b>730</b>	<b>37%</b>	<b>3 066</b>	<b>740</b>	<b>24%</b>
<b>Total Budget d'investissement</b>	<b>2 974</b>	<b>2 169</b>	<b>73%</b>	<b>4 294</b>	<b>1 233</b>	<b>29%</b>

### b.1 - Budget d'investissement en Biens Immeubles

Les utilisations en biens immeubles totalisent un montant global d'environ **500 millions DA**, soit un taux d'utilisation de **40%** par rapport à un budget notifié de **1,2 milliard DA**. Les principaux chapitres ayant enregistré des dépenses importantes sont les suivants :

**Aménagements et construction locaux d'Exploitation** : le montant de **475 millions DA** comptabilisé au 31/12/2024, concerne la prise en charge de **86** opérations inscrites au titre de l'exercice 2024, réparties comme suit :

- **(41)** projets finalisés ; **(41)** projets actuellement en cours de traitement à savoir ; **(19)** projets en cours de travaux, **(15)** projets faisant un appel d'offre et **(07)** projets en phase d'étude et **(04)** projets différés.
- **Terrains** : **10 millions DA** ; représentent la régularisation sur le plan administratif auprès des domaines ouest de la wilaya d'Alger du surplus du terrain situé à El-Hammamet (Alger).
- **Acquisition bâtiments et logements** : **16 millions DA**, représentent l'acquisition auprès des domaines dans le cadre de l'opération cession bien de l'état de **six (06)** locaux et quatre **(04)** logements situés au niveau de diverses localités (El-khroub, Bordj-Bou-Naama, Ouled-Djellal, El-Eulma et Batna). Le reste non réalisé, à savoir **550 millions DA**, concerne les locaux à acquérir auprès de la société BCB promotion immobilière, dont la réception a été différé pour l'exercice 2025.

### b.2 - Budget d'investissement en biens meubles (équipements et mobiliers)

Les consommations budgétaires de ce chapitre, en **2024** est de **740 millions DA** ce qui correspond à un taux d'utilisation de **24%**. Le détail est donné comme suit :

- **Logiciel Informatique / licences / gestion base donnée** : une dépense de **236 millions DA** comptabilisée en 2024, soit un taux **22%**, par rapport à une enveloppe de **1,07 milliard DA**. Les principales consommations s'expliquent par le paiement, d'une part, de la dernière partie, soit **210 millions DA** du contrat Microsoft signé avec CETIC d'une valeur totale de **630 millions de DA** sur trois exercices (2022-2023- 2024), qui englobe un pack comportant **3.000 licences Windows 10**, et d'autre part, la solution de gestion et de traçabilité des accès à privilège, ainsi que le paiement de la solution pour la gestion du temps (pointeuse).
- **Équipements monétiques** : les réalisations concernant ce chapitre sont de **168 millions DA**, ce qui représente un taux de **35%** du budget. Cette dépense concerne l'acquisition et l'installation de **3000 Terminaux de Paiements Electroniques** auprès de la société SSB. Il convient de mentionner que la partie non utilisée du budget liée à ce volet concerne l'acquisition de **60 GAB**, pour lesquels un fournisseur a été retenue (concrétisation en 2025).

- **Mobilier d'intérieur/Equipement sociaux** : le montant global comptabilisé à la clôture de 2024 est de **96 millions DA** soit un taux d'utilisation de **68%** par rapport à l'enveloppe allouée qui est de l'ordre de **141 millions DA**. La réalisation de ce chapitre représente en sa grande partie l'ameublement du centre de vacances El Battah, la dotation des structures de la Banque en divers articles notamment : salons, tables basses, bibliothèques, ainsi que, l'ameublement des logements de fonction pour les cadres de la BDL.
- **Matériel de bureau** : les consommations enregistrées de ce chapitre à savoir ; **88 millions DA (39%)** par rapport au budget alloué qui est de l'ordre de **226 millions DA**, représentent l'acquisition de **250 compteuses de billets**, les pointeuses ainsi que, la prise en charge de divers besoins de l'ensemble des structures de la Banque.
- **Mobilier de bureau** : **73 millions DA**, consommés au **31/12/2024**, soit un taux de réalisation de **74%** par rapport à l'enveloppe budgétaire réservée à savoir ; **98 millions DA**. Les principales actions réalisées au cours de l'exercice **2024** sont :
  - Dotation des agences, ayant connues des travaux de mise en conformité de leurs locaux par rapport à la charte Bâtiment BDL ;
  - Acquisition de divers articles en matière de mobilier de bureau dans le cadre des enveloppes décentralisées et installation de climatiseurs.
- **Matériel de sécurité** : **47 millions DA**, consommés au **31/12/2024**, soit un taux de réalisation de **31%** par rapport au budget notifié de **153 millions DA**. Cette dépense est justifiée par la réalisation de nouvelles installations des **03** systèmes de sécurité (vidéo de surveillance, détection incendie et Anti intrusion) au profit des agences ayant connues des travaux d'aménagement ainsi que les nouvelles agences.
- **Matériel télécom / divers et outillage** : un montant de **26 millions DA (16%)** est comptabilisé à la clôture 2024. Les dépenses ont été destinées, d'une part, par l'achat de batteries de secours électriques pour **10** agences où l'installation de groupes électrogènes est techniquement impossible, d'autre part, elles incluent l'acquisition de **six (06)** groupes électrogènes pour équiper les nouvelles agences, y compris celle d'Ouacif.

Le tableau ci-dessous présente la liste des projets notifiés, pour lesquels des fournisseurs ont été retenus dans le cadre des appels d'offres lancés par les structures métier en 2024. Leur mise en œuvre sera concrétisée en 2025. Les délais de réalisation dépendent toutefois de contraintes extérieures, en raison de la nature des équipements importés de l'étranger. Le montant global de ces projets s'élève à **1,3 milliard DA**.

		En millions de DA
Structure	Intitulé du projet	Montant
DMBD	Acquisition 60 GAB's	96
DSM	Acquisition 400 PC's	64
DSM	Acquisition 200 imprimantes	12
DSM	Acquisition 500 scanners (100 scanners de chèques & 400 scanners documents)	37
DSI	Acquisition 08 licences Oracle (Carthago & dématérialisation des effets)	12
DSI	Acquisition d'équipements et licences / solution de sauvegarde et stockage Sys.In	980
DSI	Acquisition de Switch SAN pour solution de sauvegarde et stockage SI-NASR	111
DSI	Acquisition de 02 Nœuds Nutanix + HCI	33
<b>TOTAL</b>		<b>1 345</b>

En ajoutant ce montant au total figurant dans l'état de consommation budgétaire arrêté au 31/12/2024, soit **2,6 milliards DA** au lieu de **1,2 milliards DA**, le taux de réalisation du budget pour l'exercice 2024 passera ainsi de **29%** à **60 %**.

## II – L'ORGANISATION ET LES PROCÉDURES

L'évolution constante du paysage bancaire nécessite une adaptation continue pour répondre aux besoins internes de la Banque et aux attentes croissantes de la clientèle, notamment avec l'intégration de nouveaux produits tels que les produits de la finance islamique, la monétique et la digitalisation des services bancaires.

Dans ce contexte, la Direction de l'Organisation et des Procédures a joué un rôle crucial en prenant en charge l'aspect organisationnel et procédural. Cette direction a élaboré des textes réglementaires tels que des circulaires et des manuels de fonction pour garantir la conformité aux normes réglementaires tout en optimisant les processus internes de la Banque.

Globalement il est repris ci-après les principales réalisations inhérentes au présent chapitre :

### 1. Organisation de la Banque :

A l'effet de permettre une optimisation de l'organisation générale de la Banque, des modifications y ont été apportées. La mise en place de ces réaménagements s'inscrit dans le cadre des objectifs stratégiques de la Banque et vise principalement à :

- La dissolution de la cellule Management des projets et le transfert de ses activités à la direction des systèmes d'information ;
- La proposition d'une organisation de la succursale de la Banque de Développement Locale en Chine ;
- La définition des missions et des attributions principales des postes organiques de l'organigramme de la succursale en Chine.

### 2. Elaboration des Procédures :

Concernant l'élaboration des procédures, celle-ci a suivi la continuité des efforts entrepris depuis l'exercice 2017, soit depuis que le nouveau système d'information est entré en production. Dans ce cadre, treize (13) textes ont été rédigés et mis à disposition des différentes structures de la Banque, répartis de la manière suivante : 10 Décisions, 02 Circulaires et 01 Manuel de Fonction.

Parmi les textes réglementaires majeurs élaborés, il est mentionné :

- La Circulaire portant sur le traitement des effets de commerce ;
- La Circulaire décrivant et fixant les modalités pratiques en matière de travaux d'inventaire physique, ainsi que le suivi des mouvements comptables relatifs aux investissements ;
- La Décision définissant le dispositif et les modalités de vente des actions dans le cadre de l'ouverture du capital de la Banque ;
- La Décision définissant les modalités d'encadrement de l'opération de vente des actions CPA, ainsi que la mise en place d'un mécanisme d'intéressement au profit des collaborateurs de la Banque ;
- La décision portant sur la modification de la composante du Conseil Central de Discipline ;
- Le Manuel de Fonctions de la Direction du Contrôle Permanent.

De plus, des projets de Circulaires ont été élaborés pour le lancement de nouveaux produits et soumis aux services compétents de la Banque d'Algérie afin d'obtenir les autorisations nécessaires à leur commercialisation, à savoir :

- Le projet de Circulaire portant « Paiement mobile interopérable » dans lequel est décrit le processus de fonctionnement de la solution WIMPAY, reposant sur un QRCODE ;
- Le projet de Circulaire portant « Procédure de traitement des opérations e-commerce à l'international » ;
- Le projet de Circulaire portant « Carte Famille » ;
- Le projet de Circulaire portant « Ijara Acquisitive- Equipements » au profit du segment de clientèle entreprises et professionnels ;
- Le projet de Circulaire portant « Mourabaha Immobilière aux Particuliers » ;
- Le projet de Circulaire portant « Ijara Immobilière- Entreprises et Professionnels ».

### **3. Nomenclature de Postes de Travail :**

De plus, Le projet de mise à jour et d'enrichissement de la Nomenclature des postes de travail de la Banque, lancé en 2023, a été finalisé en 2024 pour vingt- trois 23 Structures Centrales. Parallèlement, des propositions sont en cours d'élaboration pour sept (07) autres Structures Centrales, ainsi que pour les Directions Régionales d'Exploitation et les Agences.

Il s'agit d'une démarche qui s'inscrit dans le sens de l'inclusion de l'ensemble du personnel de la Banque permettant, suivant une stratégie globale, de gérer les parcours professionnels des employés, notamment en prévoyant une articulation entre les catégories socioprofessionnelles garantissant des passages en intra et en inter filières professionnelles dans le but de mieux manager les parcours professionnels.

### III – L'ENCADREMENT JURIDIQUE

Durant l'année 2024, la Direction du Juridique et du Contentieux (DJC), a pu accomplir ses principales missions tout en fournissant son savoir-faire aux différentes structures de l'établissement pour gérer les divers défis juridiques. Elle a aussi pour tâche de gérer un autre aspect tout aussi essentiel, à savoir les contentieux commerciaux et leur recouvrement, sans pour autant omettre les autres dossiers liés à cette activité. Voici les détails des travaux importants réalisés pour l'année 2024 :

#### 1. Volet veille et Études Juridiques :

Dans le cadre de ses fonctions de consultation et d'aide juridique, ainsi que d'analyse et d'étude des contrats, la DJC a délivré divers avis juridiques pour le compte de la Direction Générale, des Directions Centrales ainsi que des structures d'exploitation.

Les plus importants projets traités par la direction juridiques se déclinent comme suit :

- Examen des textes légaux, entrant dans le cadre de la veille réglementaire concernant le projet Paiement mobile
- Projet acceptation E-commerce à l'international (Cartographie des Risques)
- Projet acceptation E-commerce à l'international
- Nouvelles conditions de publication / application /google store
- Carte Corporate pour l'entreprise EPE SPA SOGERHWIT
- Projet de contrat d'adhésion de la relation VFS GLOBAL au système de paiement en ligne Web Marchand
- Etablissement pour la Direction Générale de deux projets de lettres à adresser à Monsieur le Président de la Commission Bancaire et la Directrice Générale de l'Inspection Générale de la Banque d'Algérie, et ce conformément à l'article 114 de la loi Monétaire et Bancaire en joignant les états financiers exercice 2023 et le rapport de gestion de la BDL exercice 2023.
- Etablissement de trois projets d'AGEX de la BDL et trois projets de lettres pour Monsieur Le Directeur Général à adresser à Monsieur le Directeur Général du Trésor Ministère des Finances.
- Avis juridique sur l'avenant de l'accord inter- créanciers entre la BEA (chef de file, agent du crédit et agent des sûretés), la BADR, la BDL, la BEA, la BNA, la BNP Paribas El Djazair, la CNEP, le CPA, le Fonds National d'Investissement et la Société Générale Algérie SPA.
- Dans le cadre de la sécurité informatique, notamment, celle relative à la protection des données à caractère personnel, des modèles de consentement ont été élaboré par la DJC.

Des avis juridiques ont été donné qui se résument comme suit :

- Avis sur le contrat d'assurance multirisques et l'avenant de subrogation de la SPA TOSYALI
- Avis juridique sur l'application des articles 8 et 9 de la procédure relative à la gestion des objets trouvés, et sur les démarches juridiques à entreprendre en matière de vente aux enchères
- Avis juridique a été donné dans le cadre de la mission au niveau de la Direction Générale de la DGIG/BA, qui consiste à la transmission des textes de référence relatifs aux hypothèques conventionnelle et légale, et, sur le plan juridique expliquer la différence entre ces deux garanties et leur domaine d'application au niveau de la Banque.
- Avis juridique a été donné concernant E-commerce - DIAR DZAIR, dans le cadre de la finance Islamique ;

- Avis juridique concernant l'identification des cadres disposant d'un pouvoir de signature qui ne peuvent bénéficier d'un financement au sein de la même Banque,
- Avis juridique concernant le Gage véhicule et Main levée
- Pour le réseau d'exploitation, la DJC a été sollicité par les DRE et les agences BDL sur des questionnements, notamment, celles concernant la caution hypothécaire, transformation de la forme juridique des entreprises, opposition sur chèques égarés, opposition sur chèque de Banque et Substitution de la caution hypothécaire
- Actualisation du Registre de commerce de la BDL par l'ajout de l'acronyme BDL.
- Traduction auprès d'un traducteur agréé de tous les documents constituant un dossier de fond se rapportant à ; Des affaires contentieuses, Ouverture de Capital social de la BDL, création d'une succursale BDL en Chine

Dans le cadre d'assistance aux différents groupes d'exploitation et agences, la DJC a été sollicités pour des questions d'ordre juridique et parmi ces dernières, nous citerons les plus pertinents, notamment celles concernant les points suivants :

- Donation sur un bien hypothéqué ;
- Continuité de l'activité commerciale après décès de la relation par ses héritiers ;
- Assise juridique dans le cadre de traitement des dossiers succession ;
- Exonération de paiement des frais de justice ou amende à acquitter au profit de Trésor dans le cadre de la succession ;
- Procurations consulaires /Gestion de compte.

Par ailleurs, la DJC a Transmis les textes légaux aux différentes structures de la Banque. Elle a été saisie aussi par plusieurs structures de la Banque pour la remise des documents de la BDL (Statuts, Registre de Commerce, NIS, NIF, PV de l'assemblée général désignant les nouveaux administrateurs de la Banque, CIN des Cadres Dirigeants et Administrateurs).

Concernant les études et examens, ainsi que les projets de contrats, d'avenants et autres provenant de diverses entités de la BDL, plus de quatre-vingts (80) consultations juridiques ont été délivrées. La plupart se rapportent à l'établissement de nouveaux contrats entre la BDL et des tiers, au renouvellement de licences et à des régularisations.

Dans le cadre des délégations de pouvoir émises par le Directeur Général pour la signature des contrats conclus entre la BDL et d'autres entités Il a été élaboré trente-quatre (34) pouvoirs pour le compte des Directeurs centraux et Directeurs Généraux Adjoints. Et l'établissement des procurations notariées en faveur de dix-huit (18) Directeurs régionaux d'exploitation.

## 2. Volet Contentieux Commercial :

Il est repris, ci-après, l'évolution des principales affaires commerciales logée au chapitre contentieux de la Banque :

Relations	Observations
FONTAINE DES ANGES	Affaire en cours d'exécution (sursoir la vente du bien hypothéqué et en phase de remboursement en numéraire).
SARL MOULAY BRAHIM	Affaire concrétisée (bien hypothéqué vendu).
SARL HB INTERNATIONAL	Affaire en cours d'exécution (vente du bien hypothéqué).
EURL GOURARA	Affaire en cours d'exécution (vente du bien hypothéqué).
SARL OUAISSA PHARM	Affaire en cours de traitement au niveau du tribunal.
EURL DJENANE ETTAKAFA	Affaire en cours de traitement au niveau du tribunal.
EGTP ABOURA	Affaire en cours de traitement au niveau du tribunal.
CHAINE HOTELLERIE ABOURA	Affaire en cours de traitement au niveau du tribunal.

Relations	Observations
EURL UNICARBID	Affaire en cours d'exécution (un bien a déjà fait objet de vente).
SPA SOCOMOWIB	Affaire en cours de traitement (mise en jeu des cautions)
SARL JOLIE POULE	Affaire en cours d'exécution (publication par conservation foncière du jugement d'adjudication).
EURL TIDLAOUI	Affaire en cours d'exécution (mise en jeu des biens hypothéqués).
SARL HANANE EL AID	Affaire en cours de traitement / tribunal (phase d'expertise)..
SARL INOTIS	Affaire en cours de traitement / tribunal (phase d'expertise).
COQ ROYAUME	Affaire en cours de traitement / tribunal (phase d'expertise).
SARL JANIS MED	Affaire en cours d'exécution (vente du bien hypothéqué).
SARL SANI PHARM	Affaire en cours d'exécution (vente du bien hypothéqué).
EURL BEJAIA GRAIN	Affaire en cours d'exécution (vente du bien hypothéqué).
SARL ILE PISAN	Affaire concrétisée (remboursement en numéraire).
SARL ENVIBAC	Affaire en cours d'exécution (recouvrement partiel remboursement en numéraire°

### 3. Recouvrement des créances contentieuses :

Globalement les recouvrements des créances logées dans le chapitre « créances contentieuses » totalisent un montant global de **2,8 milliards DA** avec un taux de réalisation des objectifs de l'ordre de **56%**. La ventilation par régions et la suivante :

En DA

Directions Régionales d'Exploitation	Montants	Direction Régionales d'Exploitation	Montants
BOUMERDES	56 179 730	GHARDAIA	29 097 162
ALGER OUEST	224 698 708	CHLEF	266 705 640
TLEMCEN	113 980 777	ANNABA	13 361 958
TIZI OUZOU	140 372 905	BEJAIA	241 158 889
MOSTAGANEM	256 254 183	SETIF	40 998 543
BATNA	128 001 026	BOUIRA	752 467 041
BLIDA	87 674 862	CONSTANTINE	108 521 082
ORAN	98 524 407	BECHAR	82 740 224
ALGER EST	78 948 915	OUARGLA	52 205 500

Les principaux recouvrements réalisés durant l'année 2024, sur le chapitre contentieux :

DRE	AGENCE	Nom de la relation	Montant recouvré	Observation
BOUIRA	Lakhdaria	SARL ERGOSOTS	211 652 000	Versement
ORAN	Ghriss	SERSAR HOUARI	256 038 500	Versement
BEJAIA	Bejaia	ILE PISAN	83 075 000	Versement
BEJAIA	Akbou	HASSANI MOHAMED AREZKI	42 300 000	Versement
ALGER EST	Bab el Oued	EURL RE PLAST	42 652 250	Versement
ALGER OUEST	Bir Mourad rais	EURL EMBALG	36 288 532	Versement
CONSTANTINE	Rhumel	SARL HOTEL MESBAH BELGACEM	70 205 000	Versement
TLEMCEN	Tlemcen	SARL PHARM GENERAL SANTE	34 331 290	Versement
TLEMCEN	Ain t'émouchent	ADDOU NOUREDDINE	31 000 000	Versement
ORAN	Mascara	EURL TRANS FUEUL	29 256 190	Versement
TLEMCEN	Nedrorma	EURL ETC MENDI	19 825 685	Versement
BATNA	Khenchela	YACCOUB YAHIA	28 812 837	Versement
BEJAIA	Sidi Aich	SARL CARREFOUR DISTRIBUTION	58 800 000	Versement
MOSTAGANEM	Mostaganem	SARL SAR CHOUROUK CO	13 650 459	Versement
MOSTAGANEM	Mostaganem Khem	EURL E.C.B.E.L	26 151 684	Versement
ALGER EST	Port Saïd	SARL FANOTIS	24 000 000	Versement

#### 4. Créances Contentieuses relevant des particuliers ou des professions libérales :

##### a) Contentieux Divers :

- ✓ Affaire SARL TRHULIT agence Ahmed Zabana « 420 »
- ✓ Affaire GHERBI Mustapha agence Bab El Oued « 109 »
- ✓ Affaire BELGHIT HICHEM l'agence REMCHI « 431 »
- ✓ Affaire des opérations de débits sur comptes non autorisés DRE OUERGLA
- ✓ Affaire TAZGHAT Mehdi agence Relizane « 469
- ✓ Affaire SPA HAMOUD Boualem C / BDL DRE BEJAIA
- ✓ Affaire délivrance des faux documents bancaire agence FERDJIOUA « 362 »
- ✓ Affaire délivrance d'un relevé de compte non authentique agence DELY Brahim
- ✓ Affaire SPA IRRIGOUT agence MASCARA « 470 »
- ✓ Affaire des opérations frauduleuses Agence TEBESSA « 210 ».
- ✓ Réclamation de la relation M. BELLAHRECHE MERBAH agence REMCHI « 431 »

##### b) Contentieux Social ;

En plus du traitement des litiges commerciaux avec particuliers et professions libérales, la DJC s'occupe également de contentieux sociaux liées aux ex-employés, notamment la récupération des frais de formation non remboursés par le personnel qui a quitté l'entreprise avant l'expiration d'un contrat de fidélité.

La DJC en tant que membre permanent de la commission juridique a participé aux réunions au niveau de l'ABEF dont ci-joint les différents thèmes :

- Prise en charge de la demande du ministère de la justice pour une interconnexion avec les Banques dans le cadre du recouvrement des amendes par voie ATD ;
- Traitement des incidents de paiement et prescription des chèques de Banque ;
- Impact juridique de l'introduction de la carte de paiement à débit différé ;
- Examen du contrat relatif à l'assistance technique à l'élaboration et la mise en place d'un nouveau système de classification des emplois des Banques publiques ;
- Problématique liée au renouvellement des bordereaux d'hypothèque conventionnelle ;
- Nouvelles conditions de transfert de concession en cession à la lumière de la loi 23-17 relative à la gestion du foncier économique ;
- Mise en place d'une plateforme pour la numérisation des ordres en Bourse COSOB/Banques.

## IV – LA GESTION ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Le Capital Humain constitue un axe stratégique de développement, à travers les différents projets structurants ayant pour finalité la satisfaction permanente du personnel et de la clientèle. En plus de sa gestion quotidienne, la Direction du Capital Humain participe à la réalisation de différents projets visant à moderniser et dynamiser le changement, tels que :

La Banque de Développement Local s'inscrit depuis déjà quelques années dans le contexte exigeant de la modernisation. Les nouvelles techniques bancaires ou managériales sont devenues ses préoccupations quotidiennes.

La Direction du Capital Humain qui est sans aucun doute un investissement durable et rentable, soutenu par l'apprentissage et l'intégration de savoirs, représente la base des projets de développement sur plusieurs plans. Il en découle l'importance de recruter, de retenir, d'améliorer et de valoriser le Capital Humain qui constitue l'atout le plus précieux de la Banque.

En plus de ces activités liées à la gestion des Ressources Humaines de la Banque, en matière de recrutement, gestion de carrière, formation, gestion administrative, sécurité sociale et retraite, la Direction du Capital Humain, afin que la BDL reste compétitive, s'est vu durant l'année 2024 assigner les missions essentielles suivantes :

- Comité Ressources Humaines : la Direction du Capital Humain a assuré le pilotage du Comité RH et le suivi de la mise en œuvre des recommandations ayant trait à la gestion du Capital Humain.
- Assurance Groupe du personnel de la Banque : signature d'une nouvelle convention d'assurance groupe AMANA, pour une durée de **trois (03)** années, soit la période allant du 01 juin 2024 au 30 mai 2027.
- Système de gestion de temps BDL-TIME : L'implantation de **220** pointeuses dans les différents sites de la Banque et la mise en place du système de gestion de temps pour l'ensemble des structures de la Banque.
- Système d'Information Ressources Humaines ; Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de la Banque en matière de gestion du Capital Humain, un cahier des charges relatif à l'acquisition d'un SIRH en mesure de prendre en charge tous les aspects liés à la gestion RH, a été élaboré.
- Le lancement du projet portant sur la nouvelle solution paie ; en collaboration avec la Direction des Règlements une solution WEB est en cours d'implémentation, cette solution permettra la prise en charge des modules suivants : Gestion administrative, Gestion sociale (CNAS, Médecine de Travail), Retraite, Médecine de travail, Gestion des congés, Gestion paie, Portail WEB de gestion de demande
- Le Règlement Intérieur de la Banque ; La DCH a procédé à la révision du règlement intérieur, sur plusieurs points envisageant ainsi l'actualisation et l'harmonisation davantage avec la convention collective et les nouvelles dispositions légales,
- L'évaluation professionnel des compétences du personnel de la Banque ; En application des procédures en matière d'évaluation annuelle, la campagne pour l'exercice 2023 a eu lieu et s'est soldée par l'octroi d'incitations en faveur de **3.453** collaborateurs.
- Accompagnement de la Banque dans son Introduction en bourse à travers des programmes de formation adaptés à cet évènement. Ajouter à cela, un groupe de formateurs internes a suivi un cycle complet dispensé par des experts de la COSOB et de la Bourse d'Alger, ceux-ci ont dupliqué cette même formation aux commerciaux BDL.
- Assistance des équipes de la DDR dans la concrétisation du projet « Centre de formation BDL ». Ce dernier est en stade d'achèvement, dont sa réception est prévue pour 2025.

## I. LE CAPITAL HUMAIN

La BDL totalise un effectif de **4.608 collaborateurs** à fin 2024 contre **4.543** en 2023, soit une hausse de **65 agents**. L'évolution des effectifs s'explique principalement par l'extension du réseau commercial, lequel a connu l'ouverture de cinq nouvelles agences, toutefois la politique de la BDL en matière de recrutement s'oriente en premier lieu vers le recrutement interne.

### a) Ventilation par Catégorie Socioprofessionnelle

Intitulé	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Evolution 2024/2023	
					En Valeur	En %
Cadres Supérieurs	132	129	122	115	-7	-6%
Cadres	3 168	3 169	3 327	3 459	132	4%
Maitrises	915	926	822	255	-567	-69%
Exécutions	298	303	272	779	507	186%
<b>Total Effectif</b>	<b>4 513</b>	<b>4 527</b>	<b>4 543</b>	<b>4 608</b>	<b>65</b>	<b>1,43%</b>

La catégorie « Cadre » avec **3.459** collaborateurs représente **75%** du total effectif de la BDL.

### b) Ventilation par Nature de la Relation de Travail

Intitulé	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024	Evolution 2024/2023	
					En Valeur	En %
CDI	4 407	4 501	4 530	4 595	65	1,43%
CDD	106	26	13	13	0	0,00%
<b>Total Effectif</b>	<b>4 513</b>	<b>4 527</b>	<b>4 543</b>	<b>4 608</b>	<b>65</b>	<b>1,43%</b>

L'effectif global de la Banque, est composé à **99.7%** de collaborateurs ayant un contrat à durée indéterminée (CDI), soit **4.595** collaborateurs sur **4.608** collaborateurs existants en 2024.

### c) Ventilation par Nature de Métier :

Intitulé	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024	Evolution 2024/2023	
					En Valeur	En %
Bancaire	4 073	4 090	4 113	4 196	83	2,02%
Para Bancaire	440	437	430	412	-18	-4,19%
<b>Total Effectif</b>	<b>4 513</b>	<b>4 527</b>	<b>4 543</b>	<b>4 608</b>	<b>65</b>	<b>1,43%</b>

A noter que, **91%** de l'effectif total de la BDL, est dédié à l'activité bancaire.

### d) Ventilation par Structure

La répartition de l'effectif de la BDL au 31/12/2024, par destination, se présente comme suit :

Intitulé	Exercice 2021	Exercice 2022	Exercice 2023	Exercice 2024	Evolution 2024/2023	
					En Valeur	En %
Direction Centrales	1 120	1 120	1 119	1 140	21	1,88%
Réseau d'Exploitation	3 393	3 407	3 424	3 468	44	1,29%
<b>Total Effectif</b>	<b>4 513</b>	<b>4 527</b>	<b>4 543</b>	<b>4 608</b>	<b>65</b>	<b>1,43%</b>

Les employés affectés aux structures du réseau d'exploitation, totalisent **3.468 personnes**, représentent une majorité de **75%** de l'ensemble du personnel de la Banque. Pour ce qui est des structures centrales, il y a au total **1.140 employés** répartis entre les directions centrales et les inspections régionales, représentant ainsi **25%** du personnel global.

### e) Recrutements de l'Année 2024

Pour répondre aux demandes des diverses structures de la Banque visant à renforcer leur personnel et à pourvoir les postes récemment créés, la Direction Générale a donné son accord pour recrutement de **240 employés** répartis comme suit :

- **08 accords** de recrutement ont été donnés pour la permanisation des contractuels ayant exercé en CDD depuis plus de 03 ans au sein de la Banque ; à savoir 01 employé au niveau central et 07 employés au niveau régional.
- **197 accords** de recrutement de nouveaux collaborateurs en CDI ;
- **12 accords** de recrutement de nouveaux collaborateurs en CDD.

Par ailleurs, il a été procédé au renouvellement de contrat en CDD au profit de **23 personnes** ayant exercé depuis moins de 03 ans au sein de la Banque ; répartie entre les structures centrales et régionales soit respectivement **14 employés** et **09 employés** ;

Les nouveaux accords en CDI (**197** collaborateurs) répartis comme suit : **136** au niveau régional dont **119** installés et **17** non installés et **61** au niveau central dont **48** installés et **13** non installés.

Ainsi le renforcement réel de l'année 2024 est de **167 recrutements** déduction fait des personnes non encore installées au nombre de **30**.

#### Répartition des nouvelles recrues (recrutement classique CDI) :

Structures	Catégorie socioprofessionnelle			Total
	Cadre	Maitrise	Exécution	
Centrales	43	5	0	48
Régionales	81	38	0	119
<b>Total général</b>	<b>123</b>	<b>43</b>	<b>0</b>	<b>167</b>

### f) Les Départs de l'Année 2024

La Banque a enregistré durant l'année 2024, le départ de **122 personnes** toute nature confondue ; retraite (**39 personnes**), démission (**45 personnes**) et autres départs (**38 personnes**).

### g) Ventilation de l'Effectif par Niveau de Qualification

Niveau d'instruction	Masculin	Féminin	Total	En %
Primaire	148	206	354	7,68%
Moyen	121	18	139	3,02%
Secondaire	289	126	415	9,01%
Bac	48	15	63	1,37%
Universitaire	1 618	1 275	2 893	62,78%
Formation Professionnelle	315	351	666	14,45%
Formation Spécialisée	39	39	78	1,69%
<b>Total Effectif</b>	<b>2 578</b>	<b>2 030</b>	<b>4 608</b>	<b>100%</b>

La BDL continue toujours d'intégrer, dans des proportions assez significatives, des universitaires et les collaborateurs ayant accomplis des formations professionnelles de cycles longs et courts à l'image des Instituts et des écoles spécialisées IFID et l'ESB, soit **79%** du total effectif de la BDL, cette catégorie se positionne en pole position, offrant de ce fait des capacités et des opportunités à la BDL en matière de polyvalence et de prise de responsabilité lorsque le besoin se fait sentir.

Aussi, il est important de signaler qu'en 2024, pour la population masculine représente **56% par contre** le personnel féminin représente **44%** de l'effectif global. Pour la moyenne d'âge de l'effectif, elle est de **42 ans**, dont la tranche d'âge inférieure à **35 ans** représente environ **28%** et la tranche d'âge supérieure à **45 ans** représente **38%** du total effectif de la BDL.

## II- La Formation des Compétences

La formation professionnelle, étant considérée comme un des axes importants de la stratégie tracée par la BDL, la Banque c'est investi dans ce volet, dans le but d'assurer sa pérennité à travers l'amélioration de la performance organisationnelle, l'amélioration de la qualité des produits et des services, la satisfaction des clients et par conséquent l'augmentation de sa rentabilité.

Sur la base des besoins en formation, et conformément aux orientations stratégiques de la Banque, il a été réalisé **145 actions** de formation dont le nombre d'effectif formé a atteint en 2024 les **1.860 collaborateurs**, contre **2.063 collaborateurs** en 2023. La répartition se ventile comme suit :

- Formation Diplômante soit, **38 collaborateurs**
- Formation Qualifiante soit, **437 collaborateurs**
- Formation Certifiante soit, **59 collaborateurs**
- Parrainage soit, **19 collaborateurs**
- Séminaire soit, **1 687 collaborateurs**

Pour atteindre ces objectifs, la Direction du Capital Humain a mis en place la logistique nécessaire pour la réalisation des actions de formation dans des meilleures conditions, une convention a été signée avec de l'hôtel Hydra sis à Ouled Fayet.

Aussi, en matière de formation, la DCH a encouragé durant cet exercice les formations en interne et ce, dans le but de personnaliser les formations au besoin de la Banque et assurer ainsi le transfert des compétences.

Les actions réalisées ont porté sur les lignes métiers de l'activité bancaire, avec un intérêt particulier pour le réseau commercial, qui représente le noyau de notre force commerciale. Le plan d'action a été scindé en deux axes principaux :

- Les formations permanentes (séminaires, cours de Banque et formations opérationnelles) qui visent le perfectionnement et le renforcement des connaissances ;
  - Les formations stratégiques (qualifiantes et diplômantes) visent l'acquisition des connaissances, la spécialisation dans les métiers de la Banque et la formation de nouvelles compétences stratégiques pour préparer les postes clés de la Banque.
- a) **Parrainage** : le nombre de personnes parrainés par la Banque est de **19** personnes répartis comme suit : **11** éléments Licences en Management et Banque auprès de l'ESB ; **04** éléments inscrits aux cycles Diplôme Super Etude Bancaire DSEB, **02** éléments master Monnaie et Banque et **02** éléments Diplôme étude supérieur spécialisé Banque auprès de l'IFID/Tunis.

La bonne qualité de ces formations diplômantes permettra la dotation les différentes structures de collaborateurs hautement qualifiés et opérationnels dès leur prise de fonction.

- b) **Masters professionnels** : formation diplômante, est assurée en interbancaire par les grandes écoles et les instituts supérieurs de formation, elle s'inscrit dans le cadre du renforcement qualitatif des structures, permettant ainsi la préparation de la relève. Cette formation s'articule autour des thèmes suivants : Gestion des Ressources Humaines, Audit Interne Certifié, management, gestion financière de la Banque.
- c) **Formations qualifiantes** : Ces types de formation sont des parcours professionnels sur des lignes métiers ou des activités sensibles. Elles se résument comme suit :
- **Formation des Chefs de Services Caisse et Paiement** : Programme axé sur le développement des compétences managériales, le pilotage des équipes, ainsi que le renforcement des capacités techniques liées à leur rôle en agence, incluant des modules sur le commerce extérieur pour une meilleure maîtrise des opérations internationales.
  - **Formation des Directeurs d'Agences** : Parcours de formation structuré pour consolider les compétences en gestion stratégique, leadership, pilotage de la performance commerciale et optimisation de la relation client, afin de répondre aux exigences du marché.
  - **Formation des Directeurs Adjoints Agence** : Renforcement des compétences en gestion d'équipes, en communication stratégique et en coordination des activités, avec un focus sur l'optimisation des performances opérationnelles.
  - **Formation des nouvelles recrues** : 112 collaborateurs ont bénéficié d'une formation de mise à niveau par l'acquisition d'une base théorique, leurs permettant une meilleure adaptation au poste de travail.
  - **Certificat Conseiller Commercial de Banque** : Une formation de 15 jours en alternance, assurée par l'IFB. 37 Managers et Assistants Commerciaux ont bénéficié de celle-ci.
  - **Formation sur le pilotage d'une agence bancaire** : Formation destinée aux directeurs d'agences nouvellement nommés au poste et aussi aux directeurs adjoints au nombre de 69 cadres, il s'agit d'une formation métier, managériale, commerciale et opérationnelle.
  - **Certificat des professionnels de la surveillance permanente** : formation de 36 jours destiné aux contrôleurs et dispensé par l'IFB, quinze (15) collaborateurs y ont pris part.
  - **Conseiller PME** : formation de 14 jours réalisée auprès de l'IFB au profit de 10 cadres.
  - **Certification Professionnelle des Administrateurs de Sociétés** : Le nombre des administrateurs ayant bénéficié de cette formation est de 06 cadres supérieurs de la Banque ainsi que 02 cadres du Département Gestion des participations. Cette formation a été organisée par l'IAHEF en partenariat avec l'ABEF.
  - **Certificat des Professionnels du Marché Financier** : formation de 22 jours, étalée sur une durée de cinq mois, dispensée par l'IFB et COSB, et ce, au profit à 02 cadres de la Banque.
  - **Comptabilité Bancaire** : formation dispensée par l'IFB est construite autour de 13 journées d'études dont le nombre des inscrits est de 12 collaborateurs répartis en 02 groupes.
  - **Chefs de Services Caisse** : formation dispensée par l'ESB, est construite autour de 14 journées d'études dont le nombre des inscrits est de 16 collaborateurs.
  - **Garanties Bancaires** : formation dispensée par l'IFB est construite autour de 03 journées d'études, le nombre d'inscrits est de 16 collaborateurs.
  - **Recouvrement des Créances** : formation dispensée par l'IAHEF est construite autour de 05 journées d'études, le nombre d'inscrits est de 39 collaborateurs.
  - **Crédit Agricole** : formation dispensée par l'IFB est construite de 04 journées d'études, portant sur la terminologie et les principes du financement (investissement et exploitation) des exploitants agricoles, le nombre d'inscrits est de 101 collaborateurs.

- d) **Autres séminaires et journée d'études** : 38 séminaires ont été réalisés en 2024, ces séminaires ont porté sur différents thèmes notamment ; les crédits, la finance islamique, moyens de paiement, commerce international, loi de finance 2024, recouvrement des créances, les marchés publics...etc.
- e) **Formations internes et externes** : formations réalisées par mode d'organisation qui totalise 109 collaborateurs (Interne 09 collaborateurs et Externe 100 collaborateurs)
- f) **Les Cours de Banque** : Assurés en interbancaire par l'IFB, visent l'acquisition de la culture et les techniques bancaires. A ce titre, **cinquante-neuf (59)** collaborateurs sont inscrits aux différents cycles, Brevet Bancaire, Certificat Préparatoire des Etudes Supérieur de Banque et Diplôme d'Etudes Supérieur.
- g) **Formations à l'étranger** : il s'agit principalement des formation et séminaires suivants :
- La culture digitale (UBM)
  - Semaine Arabe des Paiements (FNA et BUMA)
  - Congrès de l'Interarab Cambist Association (ICA)
  - Trade Finance, Financement Bancaire du Commerce International (UBM)
- h) **Les formations pratiques** : Concernant la prise en charge des jeunes apprentis et universitaires au sein de ses structures, la BDL a assuré en 2024, la formation théoriques et pratiques indispensables à l'exercice d'un métier (comptabilité, GRH, secrétariat et maintenance informatique) au profit de **290** apprentis. Et ce conformément à la législation en vigueur portant l'obligation pour l'entreprise d'assurer une formation pour ces jeunes à hauteur de **5%** de l'effectif de la Banque.

## V - LE PARTENAIRE SOCIAL ET LES ACTIONS SOCIALES

S'agissant de la gestion des œuvres sociales et culturelles de la Banque, le syndicat de l'entreprise continu de s'investir de manière positive et s'implique entièrement dans la politique générale de la Banque notamment sa participation aux différentes Commissions Paritaires suivantes :

- Commissions d'évaluation annuelle du personnel ;
- Commissions d'Attribution des Marché de la Banque (CMB) ;
- Commissions d'ouverture des Plis (CCOP) ;
- Commission de Réforme ;
- Commissions Hygiènes et Sécurité.
- Conseil de discipline.

Aussi, la Banque à travers le Département des œuvres sociales a pu organiser :

### Camping Familial :

Des campings familiaux au profit des familles des travailleurs ont été réalisés au niveau des localités de Zemmouri El Bahri wilaya de Boumerdes (103 familles) et complexe Touristique CTM wilaya de Ain Temouchent (112 familles).

Aussi, la Banque a organisé un voyage aux lieux saints au profit des travailleurs de la Banque et les retraités au nombre global est de **137** Personnes.

Par ailleurs, il a été attribué en 2024, d'une part au profit des collaborateurs nécessiteux des prêts et aides sociaux (aide au logement AADL, LPP et autre, dossiers médicaux...etc.), et d'autre part, l'attribution à l'ensemble du personnel de la Banque, de certaines primes citées ci-dessous :

- ✓ Prime d'El-Mawlid Ennabaoui Echarif : **5 000 DA/par collaborateur ;**
- ✓ Prime de scolarité : **4 000 DA/par enfant**
- ✓ Prime du 08 mars (journée mondiale de la femme) : **4 000 DA par collaboratrice active.**

Par ailleurs, il a été enregistré l'octroi d'une aide Sociale non remboursable, ne dépassant pas **100 000 DA**, après examen et décision par la Commission d'Aide Sociale « CAS », et ce, au profit de Sinistrés sur présentation de documents justificatifs et travailleurs ou leur ayant droit concernés par des maladies graves, et ce, sur présentation d'un dossier médical.

## VI – LE SYSTÈME D’INFORMATION, SÉCURITÉ INFORMATIQUE ET MAINTENANCE

En 2024, la Banque a poursuivi la réalisation de sa stratégie de développement technologique et l'introduction de nouvelles infrastructures informatiques, les outils de gestion ainsi que l'amélioration de la cybersécurité.

La Direction des Systèmes d’Information a mis en œuvre son plan d’investissement en mettant à jour les plateformes technologiques, en acquérant des licences d’applications, en implémentant des solutions de finance islamique, en testant les solutions CARTHAGO (Crédit Application Management et Crédit Risk Management) et en dématérialisant les effets de commerce sur les plateformes BFI, UAP, SAB et enfin en renouvelant les contrats de maintenance avec différents éditeurs, vendeurs et prestataires de services.

Également, la BDL a poursuivi l’exécution de sa feuille de route, enclenchée en 2020, suite à la mission d’Audit Externe de son Système d’Information, à la demande de la commission bancaire, pour répondre aux exigences réglementaires (Décret N° 20-05 du 20/01/ janvier 2020) et pallier aux risques opérationnels notamment les risques informatiques. Aujourd’hui, l’enjeu majeur de la Banque est le renforcement du dispositif de sécurité de son système d’information et assurer la continuité des services en déterminant les risques et vulnérabilité inhérentes.

En résumé, les activités des structures métiers à savoir la direction des systèmes d’information, ainsi que celle de support et de maintenance sont développées ci-après :

### 1. Gestion et Développement des Systèmes d’Informations

La Direction des Systèmes d’Information (DSI) est chargée de gérer l’ensemble des systèmes d’information de BDL en soutien aux fonctions commerciales. Elle devait s’assurer que les solutions mises en œuvre au sein de la Banque étaient installées, configurées et surtout gérées. La Gestion des Systèmes d’Information couvre également le périmètre de maintenance applicative de l’ensemble des solutions déployées au sein de la Banque, notamment celles liées aux activités métiers.

Outre les systèmes d'information, la direction informatique a pour mission d'assurer le bon fonctionnement, la maintenance et la gestion de l'infrastructure, notamment de l'ensemble des systèmes informatiques et des réseaux de télécommunication de la Banque.

À cet effet, les services de la DSI ont réalisé durant l’année 2024 les actions suivantes :

#### A- Activité Système et Exploitation :

L’activité réalisée par l’équipe chargée de l’exploitation du système d’information se résume dans les points suivants :

- Réalisation et configuration d’un environnement de test de la solution Swift ;
- Modernisation de l’infrastructure du SI.Nasr et BBA et Backup avec l’équipe IBM et CFAO ;
- Mise en production des nouvelles agences de la finance Islamique sur la production.
- Installation et configuration des machines virtuelles pour le fonctionnement de la virtualisation des applications (Virtualapp) ;
- Configuration et mise en marche des applications SI-ETHIX ;
- Migration de la config NETSCALER mpx5550 vers mpx 5901 ;

- Virtualisation des serveurs scellement/descellement ;
- Etude comparative ETHIX, CITRIX et WEB ;
- Déploiement des options de sécurité ORACLE (test) ;
- Suivi l'audit de conformité de la Banque au référentiel GIE monétique ;
- Optimisation des ressources sur AIX ;
- Création d'un Lan Free pour optimiser la sauvegarde et l'envoi des fichiers volumineux ;
- Création des VM's pour les nouvelles solutions technosoft, Goanywhere, transfert des fichiers externes avec CEVITA, SCRABLE, ASHOM ;
- Mise à jour des plateformes NUTANIX et VMWARE ;
- Basculement de la Vm BFI vers le site de secours ;
- Gestion des TLM's : Installation des TLM's sur les environnements de test et configuration des nouveaux produits via des TLM's manuelles ;
- Cognos : Mise en place et adaptation des états demandés par les structures centrales ;
- Duplication et Rafraichissement des environnements : Duplication des environnements de Préproduction SAB et rafraichissement des environnements de tests à partir de la production ;
- Rafraichissement du site de backup BBA ;
- Assistance des équipes métier sur la partie technique (récupération des fichiers logs, redémarrage des services d'applications, ...) et sur la solution SI-Nasr et le SI-ETHIX.

Par ailleurs, d'autres travaux ont été réalisés à savoir :

- Projet CARTHAGO : Administration et supervisions des serveurs, réalisation des interface CARTHAGO/SI-NASR Test, assistance du prestataire lors de ses interventions sur la plateforme ;
- Projet Finance Islamique : Installation et configuration d'autres Vms SI-ETHIX
- Mettre en place le système GED Laserfiche, gestion des incidents « Projet ITOP », gestion de temps « projet Biotime » et Projet MicroFocus.

## **B- Activité Support et Maintenance :**

S'agissant du volet support et maintenance, les travaux réalisés se résument comme suit :

- Participation au projet de mise à niveau du parc informatique sur les produits Microsoft tout au long du projet durant l'année 2024.
- Prise en charge des incidents techniques liés au déploiement des applications informatiques (postes clients).
- Participation dans les projets d'intégration des nouveaux systèmes d'information, principalement « ETHIX » dédié à la finance islamique et collaborer avec les départements Système et Réseaux pour résoudre les incidents techniques liées aux infrastructures et aux serveurs.
- Prise en charge des actions inscrites dans la feuille de route Taskforce Cyber Sécurité –Active Directory/ANTI-VIRUS (chapeauté par la RSSI) et le déploiement des nouvelles versions d'anti-virus McAfee.
- Préparation des ateliers de formation dédiés aux nouvelles applications : configuration des postes de travail avec les applications et les accès réseaux nécessaires et préparation des environnements de tests (postes clients).

## C- Activité Maitrise d'Ouvrage et Développement :

L'équipe chargé de ce volet a pris en charge les opérations suivantes :

- Changement du paramétrage des garanties de type Délégation Assurance pour permettre qu'elles soient clôturées automatiquement,
- Modification du paramétrage des codes crédits attribués dans le cadre de dispositif d'emploi de jeune (ANSEJ, CNAC, ANGEM (ANADE) en date du juin 2024.
- Ajout quatre nouvelles formes juridiques citées dans la notice BA (CREM version 1.5).
- Ajout du paramétrage garantie trésor (GITRES) avec la contrepartie BA : garantie de l'État code 100 dans le menu Correspondance des garanties de la centrale des risques.
- Paramétrage de **cinq (05)** nouvelles agences
- Paramétrage nouvelles agences 103, 124 et 403 sur le module.
- Paramétrage de plusieurs agences des confrères dans le référentiel des module SEPA et effets de commerce tété-compensation.
- Paramétrage des nouveaux produits islamique suite à la convention entre BDL/BADR
- Paramétrage de la nouvelle tarification préférentielle pour la CNAS / E-Banking.
- Nouveau paramétrage du module Recouvrement des Impayés et Contentieux
- Paramétrage de la carte épargne sous base de recette avec les tests relatifs.
- Paramétrage des IDs TPE sous le système dès leurs créations.
- Paramétrage de la nouvelle Banque BNH sous le système SI,
- Paramétrage de tous les DAB's créés en 2024 sous le système SI sur le menu SATIM
- Paramétrage des jours fériés nationaux et religieux de l'année 2024

De plus, d'autres projets sont en cours de réalisation, que ce soit par l'acquisition de nouvelles solutions ou grâce à des développements internes pris en charge par les ingénieurs de la DSI à savoir :

- Acquisition d'une solution des services Swift de la BDL : un Cahier des Charges en vue de lancer l'appel d'offre est en cours d'élaboration avec les structures métiers
- Paiement mobile : achat en ligne en DZD
- Projet Acceptation e-commerce à l'international. Achat en ligne en devise
- Projet de génération automatique et quotidienne fichier CSV des chèques en circulation.
- Audit du plan de secours informatique.
- Epuration du module EIC.
- Demande d'assistance purge de la boîte à tâche et celle de la rémunération cpte devise
- Carte épargne : le projet permet de proposer un nouveau moyen de paiement monétique intitulé la carte CIB épargne destiné à la clientèle épargnante.
- La nouvelle carte épargne peuvent être endossée pour les deux types de comptes épargnes classique et El Badil.
- E-commerce à l'international : vise à promouvoir le commerce électronique en Algérie et consiste à certifier les sites web des commerçants de droit algérien en vue de procéder au paiement via internet par les porteurs de cartes étrangers (Visa).
- Projet d'acquisition d'une nouvelle solution de la Banque digitale qui offre l'ensemble des services de la Banque en ligne avec embarquement du paiement mobile,
- Acquisition d'une nouvelle solution Smsing/mailling, afin de rester toujours en approche avec la clientèle, un cahier des charges est en phase de validation.
- Lancement du projet d'acquisition d'un Système d'information « ressource humaine SIRH », Un cahier des charges est en cours de validation.

## D- Développements Interne en cours / réalisés :

- Système de gestion de la vente des actions BDL ASHOUM – Marché primaire et vente des actions BDL en ligne, et vente / achat des actions – Marché secondaire-,
- Signature électronique: procédé qui permet de valider l'authenticité et l'intégrité d'un document électronique, elle a une valeur légale au même titre qu'une signature manuscrite.
- Certification des documents PDF en 1er temps avec la AGCE,
- Virtualisation du serveur de l'ancien système vers une VM,
- Déclaration des comptes appartenant à des clients de nationalité et/ou de résidents US, redéveloppement de la version WEB (FATCA),
- Calcule les revenus des clients afin de les présenter à la relation BFI.
- Automatisation du traitement des flux de messages SWIFT-ARTS avec une interface utilisateur intuitive pour la consultation des données, tout en automatisant les processus de gestion des messages financiers et des outils avancés de consultation et d'édition.
- Création des messages SWIFT conforme au standard MT940, intégrant une fonctionnalité d'extraction de données depuis la base P8.
- Extraction et contrôle des données "de paiement de la bonification" conçue pour assurer la conformité des données avant leur transmission à la DGT, selon les contrôles logiques intégré, l'application renvoi un rapport d'erreur suivant un algorithme de gestion.
- Gestion de la pré Domiciliation avec la reprise des données déjà saisie sur l'ancienne plateforme, avec des modifications majeures souhaité par l'équipe métier et par les clients, cette solution est hébergée chez ADEX.
- Développement d'une solution de conversion selon les normes de la BA pour la DCI et DCC.
- E-Banking : Dans le cadre de fin de support avec notre partenaire TriBank, une solution interne est en cours de développement en version centralisée orienté WEB afin de prendre en charge la gestion de dépense de la Banque.
- Système de gestion d'Inventaire : Inventaire BDL est une application web qui permet à son personnel de vérifier l'existence des matériaux se trouvant dans chaque agence qui lui y est affiliée. L'idée de ce projet est d'implémenter et concevoir un système informatique qui permet la gestion d'inventaire de ces articles en fonction de l'agence/structures concernée et d'en extraire les erreurs.
- Base de connaissance : Dans le cadre de afin de support avec notre partenaire, nous avons développé une solution de gestions des incidents déjà déclarer, afin de garder les solutions transmises par le support, les échanges et la traçabilité effectuée entre les collaborateurs de la BDL et le support sopraBanking.
- Système de gestion des courriers : pour minimiser l'utilisation du papier, un développement d'un système de gestions automatique des courriers orienté WEB a été développé afin de suivre en temps réels des traitements des courriers.
- Mettre à jour l'application existante traitant les cartes coopératifs afin de permettre la comptabilisation des transactions selon l'accord tarifaire pour les webs.

## E- Activité Réseau et Sécurité :

L'équipe chargée du réseau et de la sécurité relevant de ce département a été mobilisée pour la prise en charge travaux suivants :

- **Surveillance du réseau télécoms et l'ensemble des équipements réseaux.**
  - Supervision du réseau WAN : Surveillance et contrôle de l'état de fonctionnement des lignes de transmission de données (RMS, LS, FH.4G Ooredoo,4G Djezzy et XDSL) moyennant le logiciel de supervision SNMPc, Cisco Prime et Observium.

- Supervision des Equipements Télécoms : Surveillance et contrôle de l'état de fonctionnement des équipements télécoms (Routeurs et Switches) moyennant le logiciel de supervision SNMPc, Cisco Prime et Observium.
- **Gestion des dérangements des accès télécoms**
  - Signalisation et suivi des Dérangements des Lignes Télécoms ;
  - Prise en charge des besoins de structures.
- **Attribution de nouveaux accès RMS**
  - Mise en place de nouvelles Liaison RMS DATA 04 Mbit/s tirée sous fibre optique dédiée pour 10 agences dont 07 nouvelles et deux (02) structures centrales (DCC, DMM);
  - Augmentation du débit des liaison RMS au profit de cinq (05) agences et structures centrales (Siège et BBA) et SATIM.
- **Administration de la plateforme VISIO**
- **Projets :**
  - Acquisition d'une solution de gestion de traçabilité (PAM) pour le site central, avec mise en place d'une solution backup au niveau du site (DR) BBA.
  - Acquisition d'une solution de gestion de traçabilité (PAM) dédiée au SWIFT pour le site central.
  - Mise en place d'un POC pour l'implémentation de la solution MFT, accompagné du lancement du cahier des charges.

## E- Gestion des Habilitations :

Un total de 17.340 requêtes d'habilitation a été enregistré dans le Système S.I-NASR, le S.I Finance Islamique, ainsi que dans l'application de gestion des signatures, pour les structures centrales, les entités régionales d'exploitation et les agences exerçant les opérations de la Finance Islamique. Les activités habituelles du service « Autorisation » se résument dans :

### 2. Sécurité des Systèmes d'Information :

La protection des systèmes d'information est un enjeu crucial pour la BDL. Par conséquent, cette fonction délicate est assurée par une entité spécialisée, avec la Direction des Systèmes d'Information (DSI). Sur le plan hiérarchique, la structure SSI est placée sous l'autorité du Directeur Général Adjoint Risque Contrôle et conformité (DGA/RCC). Cette activité importante est développée dans le chapitre approprié (DISPOSITIF du CONTROLE INTERNE) de par son positionnement organisationnel.

### 3. Maintenance des Équipements Informatiques et Assistance

La Direction Support et Maintenance qui a pour mission d'assurer, l'entretien et la réparation des équipements informatiques dans ces différentes composantes à savoir : PC, imprimantes, onduleurs, scanners, compteuses de billet, photocopieurs...etc. Elle assure, également, le suivi des contrats de garantie des équipements pour préserver les intérêts de la Banque.

Elle est aussi chargée de remonter les états de fonctionnements des DAB, GAB. Toutefois, et suite à la mise en place de la nouvelle organisation de la Banque portant la création des DRE's, les cellules de la maintenance monétique et informatique ont été rattachés à ces dernières, et ce, dans le but de donner plus d'efficacité et de souplesse sur le plan administratif pour la prise en charge des besoins exprimés par les structures du réseau d'exploitations.

Pour l'année 2024 et dans la cadre de son périmètre d'intervention, la DSM a exécuté son plan d'actions et de maintenance à savoir :

- Renouvellement et renforcement du parc informatique de la Banque à travers le lancement de **quatre (04)** marchés pour l'acquisition de **200** imprimantes, **400** micro-ordinateurs, **400** scanners documents et **100** scanners de chèques.
- Le suivi des contrats de maintenance et les garanties avec les prestataires externes ;
- L'assistance des cellules de maintenances informatiques régionales ;
- La maintenance du parc informatique et l'intervention sur les équipements hors garantie.

### Réparation et mise à jour des équipements informatiques, compteuses de billet

Ainsi, il a été enregistré durant l'exercice 2023, **1 425** bons d'intervention pour les réparations des équipements informatiques (**15** Laptot, **226** imprimantes, **230** onduleurs, **199** unités centrales, **84** écrans et **17** scanners de chèques), la réparation de **33** photocopieurs et la mise à niveau et réparation de **613** compteuses de billets dont. Le parc compteuses de billets Acquisition a connu un renouvellement à travers l'acquisition et l'affectation de **250** compteuses de de billets de marque Kisan newton3 répondant aux normes de sécurité. Aussi, Il est à noter que la structure DSM assure aussi la maintenance des DAB/GAB de 1er niveau.

### Réseautique :

Afin d'assurer la continuité de service, il a été procédé à une solution de substitution en cas de panne de la ligne RMS qui consiste au paramétrage de réseau virtuel du VPN au niveau des agences. Aussi, Dans une optique de maîtrise des coûts et la gestion rationnelle du parc d'imprimante, il a été procédé à l'Installation, configuration et partage des imprimantes à distances. La DSM a assuré aussi la maintenance préventive des armoires de brassages des agences rattachées.

### Divers Travaux :

Les services de la DSM ont assuré aussi, durant cet exercice 2024 d'autres actions à savoir :

- ✓ Le suivi du matériel sous garantie avec les prestataires (CETIC, KLC, XEROX, ICE, CHALLENGEWAY, RTAIL-BANKING, ERSV).
- ✓ L'installation des imprimantes (laser, livret), des scanners document ;
- ✓ Le suivi de la réinstallation des mots de passe AD environ de 700 utilisateurs.
- ✓ Le suivi changement du dossier de partage des utilisateurs muté.
- ✓ Le formatage et installation des prérequis sur divers postes.
- ✓ Le suivi journalier des états des DAB /GAB.
- ✓ L'inventaire du matériel informatique de nos agences rattaché.
- ✓ L'installation des prérequis sur les postes des nouvelles agences.
- ✓ Assistance des agences pour accéder aux plateformes : SAB, BARIDI, GED, CREM, CITRIX, Carthago, Amana et suppression historique du navigateur EDG et Chrome V44
- ✓ Assistance des agences pour résoudre le problème réseau local et le paramétrage du VPN en cas de panne de la ligne RMS.
- ✓ Déblocage des imprimantes et scanners documents, chèques hors connexion.
- ✓ Prélèvement des empreintes des collaborateurs absents en collaboration avec la DCH.
- ✓ Examiner et trier le matériels informatique et bureautique proposés à la réforme

## VII – L'EXTENSION DU RESEAU, LA MISE A NIVEAU ET GESTION DES MOYENS

Dans le but de renforcer sa présence sur la place bancaire, la BDL continue d'appliquer son programme d'expansion et de croissance pour son réseau commercial à travers l'ouverture de nouvelles agences et points de vente libre-service, ainsi que l'amélioration de la qualité de ses installations opérationnelles et l'harmonisation complète du patrimoine immobilier en conformité avec la charte graphique.

A l'issue de l'exercice 2024, la structure dédiée au développement du réseau (DDR) a réussi la prise en charge de 86 opérations inscrites, répartis comme suit (voir plus de détail par projet dans les tableaux ci-dessous) :

- ✓ (41) projets finalisés ;
- ✓ (41) projets actuellement en cours de traitement à savoir ; (19) projets en cours de travaux, (15) projets en cours de consultations d'entreprises et (07) projets en phase d'étude ;
- ✓ (04) projets mises en pause.

Aussi, la direction des moyens matériels a continué d'assurer, l'approvisionnement des structures de la Banque en matière de fournitures et d'imprimés de Banques, et ce, pour le bon fonctionnement de l'activité de la Banque.

### a) Activité de Développement du Réseau (travaux de construction et aménagement) :

Dans le prolongement de l'application de la stratégie globale de la Banque, en matière d'uniformisation de l'ensemble de son patrimoine immobilier, conformément à la charte bâtiment BDL ainsi que l'élargissement du réseau à travers l'ouverture de nouvelles agences, ainsi que le transfert de l'activité de certaines agences vers des locaux plus appropriés la DDR a procédé à :

- L'assistance technique en collaboration avec les structures (DMM/DDR/DBC) pour statuer sur les opportunités en matière de location de locaux soit pour des transferts ou d'ouverture de nouvelles agences ;
- L'étude et le suivi des travaux d'aménagement pour la mise en conformité du patrimoine immobilier de la Banque par rapport à la charte bâtiment engagée en 2017 ;
- La réalisation des études, leurs validations et suivi des autorisations préalables (permis de construire avis CTC, SONELGAZ, etc.) du programme d'investissement relatifs aux constructions ainsi que le suivi des démarches internes à la Banque ;
- Le suivi des travaux de construction des projets du programme d'investissement ;
- L'assistance et le conseil technique des Direction Régionales d'Exploitation (DRE, DCPR, DIR), agences et structures centrales.

Par conséquent, les réalisations enregistrées au titre de l'exercice 2024 se rapportant à ce volet, se résument dans l'ouverture de trois (03) nouvelles agences commerciales et une agence dédiée aux prêts sur gages, portant ainsi le réseau commercial de 174 à 177 agences dont 08 agences spécialisées dans les prêts sur gages et une agence totalement dédiée à la finance islamique. Dans cette même dynamique, la BDL a mis en place des espaces « libre-service », offrant à sa clientèle la possibilité d'accéder à certains services via les distributeurs automatiques et les bornes numériques. Au 31/12/2024, la BDL compte déjà six (06) espaces.

Il est présenté dans les tableaux ci-dessous, les projets achevés, ceux en cours de réalisation et les projets mis an pause où annulés au titre de l'année en 2024.

### Projets Achevés :

N°	Intitulé des projets	Code	Nature des travaux
01	Agence BAB EL OUED	109	Confortement et extension de l'agence
02	Agence BLIDA I + Bureau libre-service	181	
03	Agence PSG HARICHET	175	
04	Agence EMIR ABDELKADER	170	Mise en conformité des locaux
05	DRE BLIDA		
06	Centre de développement des compétences Blida		Travaux d'aménagement
07	IMMEUBLE ZERALDA		Mise en conformité de l'installation électrique
08	IMMEUBLE RFS		
09	DRE CONSTANTINE		Travaux d'étanchéité
10	Logement à NAAMA		
11	REFECTION Logement à BENI SAF		
12	REFECTION Logement à DREAN		
13	REFECTION Logement à ZERALDA		Travaux de réhabilitation
14	REFECTION 02 Logement à STAOUELI		
15	REFECTION Logement à BIRTOUTA		
16	Agence KHMIS MILIANA	155	Mise en conformité des locaux
17	DRE MOSTAGANEM	834	
18	DRE BECHAR	842	
19	Agence AIN TEMOUCHENT	419	Travaux de façades
20	Nouvelle agence BISKRA		Aménagement nouveau locaux
21	Agence Constantine	318	Mise en conformité des locaux
22	Agence REMCHI	431	
23	Agence TINDOUF + Bureau libre-service	463	
24	Agence TIMMIMOUNE + Bureau libre-service	450	
25	Agence EL TARF	231	
26	Nouvelle agence DAR EL BEIDA + Bureau libre-service		
27	Nouvelle agence HAMMAM BOU HADJAR		
28	Nouvelle agence Bejaia « LIBERTE »		
29	Agence TOUGGOURT	306	Construction d'une nouvelle agence
30	Agence BARIKA	323	
31	CNA Tlemcen		Réalisation d'un dépôt de matériel et étanchéité des hangars
32	SITE BDL à Soudania		
33	Agence SOUR EL GHOZLANE	177	Mise à niveau de l'installation électrique
	Agence Oran El Wiam	414	
	Agence Oran ESSENIA	405	
34	Agence AMIROUCHE	112	
	Agence BARAKI	108	
	Agence PINS MARITIMES	110	
	Agence MOSTAGANEM	423	Installation de batteries de secours
	Agence AIN TEMOUCHENT	419	
	Agence BATNA	332	
	Agence BLIDA	181	
35	Agence BLS Bejaia 152		
36	AGENCE BLS Bejaia « LIBERTE »		
37	DATA CENTER BDL à Remchi		Réalisation d'un poste transformateur et raccordement du DATA CENTER
38	IMMEUBLE ZERALDA		Travaux d'étanchéité + séparation DCC
39	IMMEUBLE DG à Staoueli		Travaux de peinture, revêtement sol salle de conférence, séparations DBC, DMP et ag 158, réfection DPG, DJC
40	DRE Mostaganem (salle d'archives)		Revêtement sol en résine
41	Logement REMCHI		Travaux d'étanchéité
<b>TOTAL</b>			<b>41</b>

- Projets en Cours de Prise en Charge :

N°	Intitulé des projets	Code	Nature des travaux
01	Agence BAB EL OUED	109	
02	Agence REGHAIA	148	Mise en conformité des locaux
03	Agence PSG ANNASSERS	172	
04	Agence TIZI OUZOU Nouvelle Ville	160	Aménagement nouveau locaux
05	Agc ROUIBA + espace libre-service	166	Extension et réaménagement des locaux
06	Nouvelle agence à TADMAIT		Aménagement nouveau locaux
07	Bureau libre-service OULED FAYET		
08	Bureau libre-service BOUMERDES		
09	Bureau libre-service BOUZGUENE		Aménagement selon modèle BDL
10	Salle d'archives à Tébessa		Aménagement et mise à niveau
11	IMMEUBLE BOUIRA		Mise en conformité de l'installation électrique (courant fort) :
12	IMMEUBLE RFS		Installation chauffage central et réaménagement de bureaux
13	Locaux DMM à El Achour		Extension atelier mécanique et réfection électricité magasin
14	Agence TISSEMSSILT + Bureau libre-service	467	
15	Agence MOSTAGANEM BENSLIMANE	423	
16	Agence AIN TEMOUCHENT + agence libre-service	419	Mise en conformité des locaux
17	Nouvelle agence PSG BLIDA		
18	Nouvelle agence AMIZOUR		Aménagement nouveau locaux
19	El Tarf (EL BETTAH)		Réalisation d'un village de vacances
20	Agence BEJAIA + espace libre-service	133	
21	Agence ORAN EL WIAM	414	Mise en conformité des locaux
22	Agence OULED DJELLAL	308	
23	Nouvelle agence AIN OULMENE		
24	Nouvelle agence AIN BESSEM		Aménagement nouveaux locaux
25	Nouvelle agence SOUK TNINE		
26	Nouvelle agence TIZI OUZOU		
27	Agc B.B.A + espace libre-service	329	
28	Agc BOUGAA + espace libre-service	328	
29	Agence CHELGHOUM LAID + BLS	321	
30	Agence EL OUED + Bureau libre-service	367	
31	Agc CHERCHEL + espace libre-service	135	Réalisation d'une nouvelle agence
32	Agence à SETIF + Bureau libre-service	330	
33	NI agc à B. Abbes + espace libre-service		
34	Nouvelle agence à HAMMAMET / Alger		
35	DRAA BEN KHEDDA	163	Confortement / extension d'une nouvelle agence
36	El Achour		Réalisation d'un DATA CENTER / siège Administratif / agence / logements
37	DRE BATNA	308	Travaux d'aménagement
38	DRE OUARGLA		Travaux d'aménagement
39	DIRECTION GENERALE		Divers travaux + étanchéité parking
40	Locaux BCB à Annaba		Suivi des travaux d'une agence com / PSG et siège DRE
41	Agence Ain BEIDA		Mise en conformité de l'installation électrique
<b>TOTAL projet</b>		<b>41</b>	<b>-</b>

- Projets reportés ou annulés :

N°	Intitulé des projets	Observation
01	Travaux d'aménagement de l'agence Hussein dey « 104 »	Etudes achevées
02	Travaux d'aménagement de l'agence BELOUZDAD	
03	Aménagement nouvelle agence PSG à Tiaret	Opérations annulées
04	Aménagement nouvelle agence PSG à BATNA	
<b>TOTAL</b>		<b>04</b>

La prise en charges des contraintes citées ci-dessous a permis à la Banque d'enregistrer un saut qualitatif en matière de délais de réalisation des projets inscrits, il s'agit de l'amélioration des contraintes suivantes :

- La défection d'entreprises de réalisation à travers des désistements d'entreprises retenues par les commissions de la Banque, résiliation aux torts ou à l'amiable ;
- Les retards enregistrés dans les délivrances des diverses autorisations (Visa CTC, permis de construire / démolir, voirie...etc.) ;
- Les retards dans la transmission des factures des travaux par les entreprises réalisatrices.

## b) **Activité des Moyens Matériels, Développement et Gestion du Patrimoine :**

La Direction des moyens matériels chargée d'assurer l'approvisionnement des structures de la Banque en moyens et fournitures, la gestion du patrimoine immobilier de la Banque et la prospection de nouveaux locaux commerciaux, a mené en 2024 les actions suivantes :

### 1. **Gestion du Patrimoine :**

Les principales réalisations en matière de gestion et d'assainissement du patrimoine se résument comme suit :

- Acquisition auprès des domaines dans le cadre de l'opération cession bien de l'état des six (06) locaux et quatre (04) logements situés au niveau de diverses localités (El-khroub, Bordj-Bou-Naama, Ouled-Djellal, El-Eulma et Batna).
- Acquisition du surplus du terrain situé à El-Hammamet (Alger) auprès de la direction des domaines ouest de la wilaya d'Alger
- Finalisation du dossier de réforme du matériel et mobilier concernant six (06) directions régionales et structures centrales ;
- Lancement d'un projet en collaboration avec les services de la direction des systèmes d'information portant sur la modernisation de la gestion des inventaires.
- Finalisation de la procédure de gestion se rapportant à réforme du matériel et mobilier (projet en phase de finalisation au niveau de la Direction d'Organisation des Procédures).
- La poursuite de l'assistance des structures d'exploitation dans les opérations de régularisation des logements indûment occupés, terrains piétinés ou expropriés et finaliser l'opération d'acquisition des biens dans le cadre cession bien de l'état.
- Récupération des bien par jugements d'adjudication les biens immobiliers concernant les relations suivantes ; Clinique ZOULIKHA « SARL CMCGO », SARL JOLIE POULE et Oran El WIAM « Ex-Sarl El-Moughit ».

### 2. **Gestion des Contrats de Location des Locaux d'Exploitation et des Logements :**

Pour ce qui est de la gestion et du suivi du patrimoine de la Banque, les services de la DMM ont réalisé au cours de l'année 2024 les actions suivantes :

- Lancement de nouvelles prospections d'acquisition de locaux d'exploitation où terrains au niveau des nouvelles wilayas ;
- Prospections d'acquisition ou de location de locaux à usage commercial auprès des organismes (OPGI, ENPI) et des particuliers au niveau des localités de ; Ain-Bassam, Ain-Taya, Baba Hassen, Kouba et Bab Ezzouar, Rouïba, El Harrach, Reghaïa et Boudouaou.
- Gestion du patrimoine et renouvellement contrats de location :
  - La Banque a procédé au renouvellement de (22) contrats de location des locaux et (42) contrats de location des logements ;
  - Renouvellement des contrats de location des locaux d'exploitation au profit des établissements suivantes ; SNL, FINALEP et BADR ;
  - Signature de cinq (05) nouveaux contrats de location des locaux commerciaux au niveau des localités suivantes ; « Ouacifs (Tizi-Ouzou), SAA (Tizi-Ouzou), Amizour, Souk El-Tenine, Ain- Oulmane » et (03) contrats de location des logements de fonction ;
  - Restitutions des immeubles : immeuble sis à Sour El Ghozlane restitué à la B.A ;
  - Anciens locaux qui abritaient les agences Touggourt et Barika.

Aussi, d'autres actions ont été réalisées et/ou en cours de réalisation par les services de la DMM, se rapportant à :

- La préservation du patrimoine immobilier notamment, les logements inoccupés, et les locaux inexploités non sécurisés ;
  - La poursuite des démarches pour procéder à la délimitation et la clôture des terrains ;
  - Poursuite de l'opération de réforme du mobilier et le matériel à réformer appartenant à toutes les structures de la Banque.
  - Projet de modification de circulaire 01/2019 « Modalités d'affectation d'un logement de fonction ou d'un logement d'astreinte ».
  - Proposition de location des biens immobiliers de la Banque « local Laghouat et deux logements de M'sila » au profit de la SIGESIM.
- **Approvisionnement, Équipement et Transport du Personnel :**

Les services de la direction des moyens matériels, procèdent à l'approvisionnement des structures en différents imprimés spécifiques et de consommables informatiques. Idem pour certains équipements et mobilier de bureau, sont acquis dans le cadre d'un achat groupé. Le personnel de la Banque, principalement, celui du siège et des autres sites centraux continue de bénéficier du transport sur différentes lignes.

## VIII– LA PROTECTION DU PATRIMOINE ET LA GESTION DES ARCHIVES

Le perfectionnement des systèmes électroniques de sécurité, l'expertise des installations électriques des structures d'exploitation et la gestion des archives demeurent les priorités majeures pour assurer la sécurité des individus et des actifs de la Banque. Dans cette optique, la Banque, par le biais de son Département de la Sécurité et des Archives (DSA), maintient ses activités tout au long de l'année 2024 en mettant en œuvre les initiatives suivantes :

- L'étude et la conception des plans d'installation systèmes électroniques de sécurité ;
- L'élaboration du programme relatif à la mise à niveau des systèmes électroniques de sécurité du réseau d'exploitation ;
- La vérification du bon fonctionnement des systèmes de sécurités de l'ensemble des sites de la Banque et de la bonne exécution des visites mensuelles des prestataires ;
- La maintenance et l'entretien des systèmes électroniques de sécurité installés et des groupes électrogènes au niveau des structures centrales et régionales ;
- Le suivi des contrats de maintenance des trois systèmes électroniques de sécurité (vidéosurveillance, anti-intrusion, détection incendie) avec les sociétés conventionnés ;
- L'intervention auprès des services d'Algérie Télécom pour le rétablissement des liaisons spécialisées alarme d'une part, et l'établissement d'un contrat de centralisation des paiements concernant les frais de ces lignes spécialisées ;
- L'étroite collaboration avec les responsables du Bureau Ministériel de la Sûreté Interne (BMSI - Ministère des Finances) ;
- La gestion des archives et ; la destruction des documents sans valeur.

### - Sécurité du Patrimoine

Les principales actions menées par la Direction de la sécurité et Archives (DSA) au titre de l'exercice 2024, relatives au renforcement de la sécurité du patrimoine de la Banque, se résument comme suit :

- L'achèvement et la validation de l'installation des trois systèmes de sécurité « Vidéosurveillance, anti intrusion et détection incendie » au niveau de vingt-cinq (25) agences commerciales, 04 directions régionales et le site central « El achour ».
- Réalisation par les services de la DSA durant l'exercice 2024, de plusieurs interventions concernant la réparation, mise à niveau des systèmes de sécurité qui sont ventilées comme suit ; vidéosurveillance (192), anti intrusion (54), portique de sécurité (09) et détection incendie (77).
- Le suivi des interventions de réparation et d'entretien des systèmes de sécurité assurées par les différents prestataires conventionnés avec les Directions régionales d'exploitation.
- Le suivi et l'assistance des structures de la Banque pour la réalisation et l'actualisation des plans réglementaires PSIE / ORSEC.
- Le lancement des études pour l'installation systèmes de sécurité au niveau des agences commerciales.
- Lancement d'un appel d'offres (acquisition, installation et mise en service de six (06) groupes électrogènes d'une capacité de 25 KVA).
  
- **Gestion des Archives :**

Voici les principales actions entreprises en 2024 concernant la gestion des archives :

- La réalisation de deux (02) opérations de destruction des journées comptables doubles concernant les directions régionales de Bechar, Oran et les agences qui leur sont rattachées.
- La réalisation d'une (01) opération de destruction des documents portant l'ancien Logo BDL à savoir les Bons de caisse, Chèques Clientèle et Chèque Omnibus de la DRE Annaba et agences rattachées.
- La poursuite de l'opération d'assainissement des archives par la destruction des documents sans valeur et les journées doubles ayant cinq (05) années d'ancienneté, et ce, dans le but de gagner plus d'espaces au niveau au niveau des locaux du réseau d'exploitation (Directions régionales et agences) et d'optimiser la gestion des archives.
- La prise en charge des besoins exprimés par les structures de la Banque en matière de consultation des journées comptables archivées, pour cela, 2.041 opérations Comptables ont été consultées.

Les autres actions réalisées par les services de la DSA, ayants trait à l'hygiène, la sécurité et la prévention des risques pour les biens et personnes de la Banque, se résument comme suit :

- Le suivi des conventions et contrats de gardiennage et convoyage de fonds avec les prestataires Sarl AMNAL, EL AMINE GARD et SGS/Centre.
- L'assistance des structures de la Banque pour les besoins en matière de renforcement des dispositifs de sécurité.
- L'assistance et coordination avec les structures pour la mise en place des dispositifs de sécurité au profit des nouvelles agences.
- L'application du programme d'inspections inopinées et d'évaluation des risques au niveau des sites de la Banque.

Prise en charge des visites d'inspection effectuées par une commission du Bureau Ministériel de la sûreté interne « BMSI ».

## IX – L'ASSAINISSEMENT DES COMPTES COMPTABLES

La Cellule Assainissement des Comptes, par abréviation CAC, a pour mission d'assainir les diverses anomalies comptables et la prise en charge des demandes d'analyses des comptes et de fournir les éléments de régularisations. Ses activités sont assurées en étroite collaboration avec la Direction de Comptabilité Centrale et autres structures métiers.

Parmi les travaux réalisés en 2024, figure l'exécution du principal plan d'action, à savoir : la prise en charge des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2024, relative à l'approbation des comptes sociaux de l'année 2023, conformément aux recommandations des Commissaires aux Comptes pour la levée des réserves émises.

Les travaux de la Cellule Assainissement des Comptes « CAC » s'inscrivent dans une dynamique permanente et continue, ayant enregistré une avancée significative au cours de l'exercice 2024. À ce titre, plus de **vingt-trois (23)** rubriques comptables ont fait l'objet d'analyse approfondies, dans l'objectif final la fourniture des éléments de régularisation et l'assainissement des soldes concernés.

Ces éléments sont transmis à la Direction de la Comptabilité Centrale pour vérification, validation et comptabilisation des opérations. Les principales rubriques comptables ayant fait l'objet d'assainissement sont les suivantes :

- Régularisation de la rubrique 113112 : « Centre des chèques postaux central CRM » ;
- Régularisation des rubriques 121111 et 121211 : « Cpts ordinaires VOSTRI/NOSTRI ALGERIENS » ;
- Régularisation de la rubrique 201999 : « créances commerciales reprise » ;
- Régularisation de la rubrique 201 « ID » : « créances commerciales par Identifiant Client » Il s'agit des créances commerciales résiduelles au basculement, éclatées par relation, sa prise en charge est à hauteur de 30 % ;
- Régularisation de la rubrique 202999 : « crédits par billets reprise » ;
- Régularisation de la rubrique 203999 : « crédits investissements reprise » : il a été traité **15 dossiers** pour une valeur globale de **40 millions de DA**. Le reste des opérations est en cours d'identification ;
- Régularisation de la rubrique 204999 : « crédits immobiliers reprise » ;
- Régularisation de la rubrique 205999 : « crédits reprise » ;
- Régularisation de la rubrique 221199 : « cpt ajuste cpt cli en discordance » : **15 dossiers** ont été régularisés pour une valeur globale de **60.2 millions de DA**. Quant au reste des dossiers ils sont en cours de finalisation ;
- Régularisation de la rubrique 261166 : « effets chqs escomp.n/payés repri » ;
- Régularisation de la rubrique 261169 : « VNI REPRISE » ;
- Régularisation de la rubrique 262132 : « ASD provision chèque Banque reprise » : Un travail est en cours pour la vérification des chèques de Banque établis dans l'ancien système et présentés pour paiement après le basculement vers le nouveau système ;
- Régularisation de la rubrique 262134 : « provision bloquée MAD n/identifiée » ;
- Régularisation de la rubrique 262142 : « ASD cpt sans mouvement reprise » ;
- Régularisation de la rubrique 262148 : « ATD exécuté en double » ;
- Régularisation de la rubrique 262169 : « provisions bloquées » : le dossier de la BCIA a été régularisé pour une valeur de 15 546 320.95 DA, dont la valeur a été incluse dans le virement effectué à son profit ;

- **Régularisation de la rubrique 321119** : « Valeurs en recouvrement reprise » : les opérations résiduelles de cette rubrique, antérieures à 2006, rencontrent des difficultés liées à l'indisponibilité des pièces comptables. En revanche, l'ensemble des dossiers relatifs au compte 320 92030 « effets reçus en instance de recouvrement » ont été entièrement traités et finalisés ;
- **Régularisation de la rubrique 341621** : « avance sur salaire » ;
- **Régularisation de la rubrique 341622** : « avance sur frais de mission » ;
- **Régularisation de la rubrique 341623** : « avance aux fournisseurs » ;
- **Régularisation de la rubrique 345651** : « Règlement fournisseur » : il s'agit des avances données aux fournisseurs dans le cadre d'acquisition d'investissement avant le basculement vers le nouveau système d'information ;
- **Régularisation de la rubrique 371111** : « comptes de liaisons » Cette rubrique a enregistré des régularisations totales des soldes en Devise, tandis qu'un montant de **23 millions DA**, représentant 35% des soldes en dinars, a été identifiés et finalisé. Aussi, les soldes des anciens comptes 520 et 373, qui sont respectivement de **5 456 787.20 DA** et **- 1 400 000.00DA** sont à soumettre au conseil d'administration pour validation de la proposition de régularisation ;
- **Traitement du dossier des EPL « s » dissoutes** : Il s'agit des soldes débiteurs des entreprises publiques dissoutes, ouverts auprès la BDL, dont les créances doivent être reprises par le trésor public. La prise en charge de ce dossier, en collaboration avec les services de la DRC, est achevée à 100 %, pour une valeur globale de **6,7 Milliards DA** à recouvrer ;

## Sixième Partie

Le Dispositif du Contrôle Interne,  
et le Management Qualité

## DISPOSITIF DU CONTRÔLE INTERNE

La fonction du contrôle veille sur la réalisation des objectifs qualitatifs dans un cadre réglementaire, éthique et conforme, également par des plans de redressement correctifs et curatifs pour réduire les risques.

Additivement à l'application des exigences réglementaires de la Banque d'Algérie relatives au règlement 11/08, la Banque a fortement œuvré pour la modernisation de son activité par l'implémentation d'un système d'information qui répond à ses exigences ainsi que celles de son environnement et à ces clients, nécessitant ainsi une organisation particulière qui devrait obéir aux règles de la Banque en matière de mise en place du dispositif du contrôle interne.

Le dispositif du Contrôle Interne a démontré son efficacité pour atteindre ses objectifs, suivant les missions qui lui ont été assignées pour sécuriser les processus de la Banque.

En outre, à l'effet d'assurer une efficacité pour les travaux de cette filière d'une part et permettre à la Banque d'assurer une gouvernance par le management des risques, il a été estimé plus que nécessaire de mettre en place une cartographie des risques, la base d'incident et bien définir les plans de contrôle de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>ème</sup> degré.

Il reste clair que l'objectif de renforcement du dispositif contrôle interne, par les différents outils, est de préserver ses actifs, de réaliser un chiffre d'affaires conséquent et enfin de dégager un résultat optimal.

Globalement le contrôle interne, s'articule autour de deux dispositifs indépendants fonctionnellement l'un de l'autre, à savoir : **le contrôle permanent** et **le contrôle périodique** qui œuvre pour le même objectif à savoir l'efficacité du contrôle, la maîtrise des risques et la réduction de ces dernières.

Ainsi, cette action simultanée entre les deux filières de contrôle est assurée, à travers les entités suivantes :

- **La Direction Générale Adjointe/ « Risques, Contrôle et Conformité »** qui a pour missions principales la mise en place d'un processus de gestion et de maîtrise des risques en adéquation avec la politique des risques de la Banque. Elle regroupe les activités liées à la supervision des risques (financier, informatique, opérationnel ...), au contrôle permanent et à la conformité. Cette Direction Générale Adjointe regroupe également les activités liées à l'assistance juridique.

Aussi, dans le cadre du lancement de la fenêtre islamique la DGA « Risques, Contrôle et Conformité » a connu, la mise en place de deux départements à savoir : le département « Contrôle Permanent Produits Islamiques (DCPPI) » et le département « Conformité Charaïque Produits Islamiques (DCCPI) »

La BDL veille également à son image externe en déployant des moyens de détection de la satisfaction de sa clientèle, au niveau de l'approche client et le degré de captivité et d'efficacité de ses produits, cette mission est menée par la Direction de Management de Qualité (DMQ) qui veille à l'application des meilleures pratiques managériales. Cette structure ne faisant pas partie du dispositif du contrôle interne, elle est développée, dans ce chapitre, par rapport à ses missions d'audit qualité.

- **La division de l'Inspection et d'Audit (DAI)** est rattachée directement au Directeur Général, elle est chargée de la supervision du Contrôle périodique. Cette entité regroupe la Direction de l'Inspection Générale (**DIG**) et ses démembrements et la Direction de l'Audit Interne (**DAI**).

En 2024, la BDL s'est conformé à la loi 18-07 sur la protection des données personnelles. Aussi, d'autres opérations engagées en 2024, sont venues consolider le dispositif du contrôle interne par des actions de mise en conformité, afin d'assurer un contrôle de régularité et d'efficacité et de disposer de façon permanente de postes avancés au niveau des différentes entités opérationnelles et également au niveau de certaines structures centrales.

## I- LE CONTROLE PERMANENT AU NIVEAU DE LA BANQUE

### A - LE CONTROLE PERMANENT :

Le contrôle permanent répond à une obligation réglementaire et un objectif de maîtrise des risques conformément aux exigences du règlement BA 11/08. La Direction du Contrôle Permanent « DCP » est un organe du contrôle de 2<sup>ième</sup> degré rattaché à la Direction Générale Adjointe des Risques Contrôle et Conformité.

L'activité de la DCP en 2024, s'est articulée sur le contrôle sur pièce et à distance comme suit :

1. Exploiter et superviser les travaux assurés par les contrôleurs (agences commerciales, agences PSG, DRE(s) et Directions centrales)
2. Elaborer des alertes pour identifier les anomalies concernant certaines opérations qui peuvent exposer la Banque à des risques importants, et l'intervention auprès des structures concernées afin d'y remédier.
3. Fournir aux DCPR(s) et aux contrôleurs les informations nécessaires (fichier comptable/alertes, autres) comme support de contrôle leur facilitant la réalisation des contrôles.
4. Veiller à la stabilité des traitements sur le SI-NASR, conformité des opérations et la fiabilité des données transcrites sur le système.
5. Analyser les processus et les anomalies identifiées par la filière, et recommander des actions de remédiations à la Direction Générale.
6. Elaborer et mettre en place des points de Contrôle du 2<sup>ème</sup> degré dans le cadre de la mise en place des guides de contrôle pour les contrôleurs.
7. Gérer en permanence les effectifs de la filière de contrôle de 2<sup>ème</sup> degré pour assurer la continuité permanente des travaux de contrôle et de vérification.

Le contrôle interne de la Banque est structuré en contrôle sur pièces et contrôle à distance. Justifiant la mise en œuvre de mesures correctives pour sécuriser les opérations. Le processus du contrôle interne insiste sur la nécessité de renforcer l'efficacité des contrôles et d'assurer la conformité réglementaire.

### B – LE PILOTAGE DU DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES OPERATIONNELS :

Cette activité est assurée par un département « Risques Opérationnels », rattaché à **la DGA Risque, Contrôle et Conformité**, est régi par les dispositions du Règlement B.A 11/08 du 28/11/2011, dans le respect des orientations de la Direction Générale en termes de mise en place de la cartographie des risques bancaires et de gestion des risques opérationnels et de pilotage du dispositif de gestion des risques opérationnels. Ce dispositif est axé sur :

- L'identification et l'évaluation des risques opérationnels en respectant les échelles d'évaluation,
- La détermination des impacts des risques opérationnels identifiés, sur les mécanismes de gestion et sur la rentabilité de la Banque.
- La définition et le suivi de la mise en œuvre des plans d'actions liés aux risques identifiés comme risques élevés.

La structure en charge du risque opérationnel est également tenue :

- De rendre compte constamment aux cadres dirigeants de la Banque, de l'évolution de la mise en place des dispositifs de maîtrise des risques identifiés dans la cartographie des risques ;
- De déclarer tout incident lié aux risques identifiés dans la cartographie des risques ;
- De déclarer tout incident lié au risque opérationnel survenue ;
- De mettre en place les mécanismes à même de suivre et de régulariser les incidents déclarés ;
- De promouvoir la culture de management des risques opérationnels, au sein de la BDL.

Au cours de l'exercice 2024, le DRO a engagé les travaux suivants :

#### 1. Description des actions mises en œuvre sur les risques identifiés dans la cartographie :

En application du Règlement de la Banque d'Algérie N°11-08, article 38, qui impose d'évaluer les risques auxquels la Banque est exposée, le DRO a poursuivi son travail de suivi de l'atténuation des risques, matérialisé par :

- L'analyse du feed-back des pilotes de processus.
- Le calcul du taux d'avancement des plans d'actions.
- La relance des pilotes n'ayant pas assuré de réponse.
- La communication de la situation à la Direction Générale avec des statistiques détaillées.

#### 2. Mise à jour de la cartographie des risques :

Suite aux évolutions organisationnelles et opérationnelles, le DRO a actualisé :

- **Les pilotes**
  - Changement de plusieurs structures et postes (ex. Président Directeur Général au Directeur Général).
  - Remplacement de Finance Participative par Finance Islamique.
- **Les domaines, processus et sous-processus**
  - Intégration de Finance Islamique avec la solution ETHIX (gestion des comptes, opérations de caisse, moyens de paiement...).
  - Suppression de Money Gram, Chèque Fawri et mise à disposition.
  - Décentralisation de certains processus au niveau régional (crédits, successions...).
- **Les intervenants**
  - Création des Directions Régionales d'Exploitation (DRE) en remplacement des pôles.
  - Ajout d'intervenants dédiés à Finance Islamique.
  - Cotation des risques : Identification des risques nets et bruts liés à Finance Islamique.
  - Domaines restant à traiter : IT, mobilisation des crédits, moyens de paiement, bonification & assurances, marketing & communication.

### 3. Analyses des risques des produits de la Banque :

Le DRO a évalué les risques de nouveaux produits bancaires, notamment, la demande de financement en ligne, la Carte Family, le E.Commerce, le Wimpay, el Ijara acquisition immobilière et enfin la carte CIB Épargne (en cours de validation).

#### C - LA FONCTION CONFORMITE :

La fonction conformité poursuit son implication à l'endroit de toutes les structures de la Banque et sa supervision du respect des dispositions légales et réglementaires régissant l'activité bancaire, en général.

Toujours attentive aux enjeux opérationnels de la Banque, la fonction conformité a poursuivi, tout au long de l'année 2024, ses actions de proximité avec les métiers et les autres fonctions de la Banque avec une approche toujours plus en amont permettant un meilleur balisage de l'environnement légal, une anticipation des risques réglementaires, et un strict respect des lois régissant les domaines d'intervention de la Banque.

Dans le cadre de son objectif d'accompagnement et d'assistance, de nouvelles synergies ont été développées au courant de l'année, notamment avec les autres structures de contrôle. Ceci a accentué le rôle transversal de la fonction conformité et son positionnement de conseil et d'orientation en matière de prise de décision sur les deux volets : **La conformité** et **La Lutte Anti-Blanchiment d'Argent et Financement du Terrorisme (LAB/FT)**.

#### A) Volet Conformité :

##### a) Volet conformité

#### 1. La mise en conformité continue en matière de DISPOSITIONS FATCA :

- Rappeler et sensibiliser les agences sur l'importance de la bonne classification des clients en profils appropriés, soit « ordinaire », soit « US Person » ;
- Traitement de plusieurs requêtes clients **US Person**, mis à jour les profils et exigé la communication du **TIN** ou **SSN** sous peine de clôture des comptes. Participation aux **tests FATCA** via IDES et soumis le **reporting annuel 2023** à l'IRS, incluant des déclarations additives. L'**automatisation du reporting FATCA** est en cours, avec des ajustements techniques attendus. La fiabilisation des extractions COGNOS et l'identification des clients restent prioritaires. Enfin, les comptes clôturés FATCA ont été déclarés aux autorités compétentes.

#### 2. La mise en conformité en matière de DISPOSITIF COSOB :

En 2024, la BDL a renforcé le **dispositif de Conformité IOB** conformément à la réglementation **COSOB**, avec la désignation d'un nouveau responsable et l'élaboration d'un **guide de conformité** aligné sur les procédures de contrôle interne.

Les procédures internes ont été adaptées aux nouvelles exigences pour dynamiser le marché financier. Parmi les actions en cours figurent la mise en place d'un **système d'information dédié**, l'élaboration de **scénarios d'alertes** et la mise en œuvre d'un **outil de vérification des listes de sanctions**. Plusieurs **notes DCF** ont été diffusées pour sensibiliser le personnel à la lutte contre le blanchiment d'argent et au respect des règles boursières.

### 3. Projet « PROGRAMME DE CONFORMITE AUX REGLES DE LA CONCURRENCE » :

Projet en instance, la Banque doit décider de son adhésion au programme de la conformité aux règles de la concurrence, et le soumettre au conseil de la concurrence.

### 4. La mise en conformité du Processus « Veille Conformité Médiatique » :

Le Processus « Veilles Conformité Médiatiques des clients et non clients BDL » consiste à identifier les personnes ciblées, dans les articles de presse ou journaux, concernées par des affaires sensibles tels que : corruption, fraudes, malversations, blanchiments ou autres infractions. L'objectif de ce processus est de confirmer si ces personnes ciblées (PPE ou client à risques) dans les journaux ou articles de presse sont des clients domiciliés à la BDL.

En 2024, **60 investigations** et **52 mises à jour** ont été menées en collaboration avec les agences et DRE. Les résultats sont transmis à la Direction Générale et au Département LAB/FT pour intégration sur SI-NASR. Un bilan annuel est adressé à la Direction Banque Classique pour actualiser la liste des PPE/PSE.

### 5. La mise en conformité du processus veille réglementaire :

Il consiste à interpréter les textes réglementaires (décisions, notes, instructions...) en lien avec les aspects conformité et d'informer les structures concernées de la Banque pour qu'elles mettent en place les nouvelles dispositions exigées. Les textes réglementaires liés à la **conformité** en 2024 couvrent plusieurs volets :

- Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LAB/FT) : Règlement BA n°24-03, décret exécutif n°24-242, règl. COSOB n°24-01, instruction COSOB n°07-2024.
- Contrôle interne et vigilance : Décret exécutif n°24-242, instruction BA n°03-2024, lignes directrices BA n°02/2024, instruction COSOB n°24-08.
- Transparence et régulation financière : Décret présidentiel n°24-215 (déclaration de patrimoine), décret exécutif n°24-129 (redevances boursières), lignes directrices COSOB du 20 juin 2024.
- Normes bancaires et reporting : Instruction BA n°04-2024 (virements électroniques), règlement BA n°24-05 (seuils de déclaration en devises), décret exécutif n°24-326 (gestion immobilière bancaire).
- Conformité des opérations boursières : Notes COSOB n°01/2024 (numérisation des ordres de bourse), instructions COSOB n°24-01 à 24-05 (qualification et inscription des intervenants boursiers).

Ces textes renforcent le cadre de conformité, la transparence financière et la surveillance des risques réglementaires.

### 6. La mise en conformité du Processus gestion des nouveaux produits :

Des avis de conformité sont établis pour s'assurer du respect des dispositions de l'article 25 du règlement de la B.A N°11-08 du 28.11.2011 afin que tous les nouveaux projets de la BDL sont conformes à la réglementation interne et externe, ce qui lui permet de se prévenir des risques liés à l'image et aux sanctions judiciaires et administratives.

En 2024, plusieurs projets ont été traités, dont l'**acceptation E-Commerce à l'international** et le **paiement mobile WIMPAY**.

D'autres sont en cours, tels que l'Assurance santé individuelle et scolaire, la plateforme Diar Dzair, les cartes de paiement internationales et la Carte CIB Famille. Certains projets sont en attente sans avancement, notamment le Pack E-Tajir et le Pack Épargne Compte-Joint, ainsi que la plateforme de demande de crédit en ligne pour particuliers et entreprises.

#### 7. La mise en conformité du Processus de sensibilisation du personnel de la Banque sur le respect du code déontologie BDL :

La sensibilisation du personnel de la BDL consiste à rappeler tous les collaborateurs de la Banque des principes directeurs et les valeurs à respecter en matière de conduite, de confidentialité et de relation interpersonnelle au sein de la Banque et à l'égard des tiers (clients, fournisseurs, partenaires...)

En 2024, la sensibilisation au code de déontologie BDL a rappelé aux employés leurs obligations en matière de conduite et de confidentialité. La note DCF N°06/2024 du 23 juin 2024 a été diffusée en juillet pour renforcer l'adhésion. Chaque collaborateur doit lire, signer et transmettre sa déclaration à la DCH. Un suivi en décembre a révélé un faible taux de réponse de 2,56%, indiquant une adhésion insuffisante.

#### 8. La mise en conformité du Processus de Déclarations de situations irrégulières :

Le processus de Déclaration des Situations Irrégulières a été mis en place à la Direction de la Conformité le 10 novembre 2019. Il consiste à mettre en application :

- ✓ **L'Article 27** Règl. B.A N°11-08 "Contrôle internes Banques et établissements financiers.
- ✓ **L'article 2** du Code de Déontologie de la BDL, qui rappelle l'obligation de signaler, de manière officielle et confidentielle à la Direction Conformité, tout fait ou situation irrégulière pouvant constituer une infraction à la loi, aux règlements et aux procédures.

La dernière note établie est la N° 04/2024 du 27 mai 2024, diffusée le 02 juin 2024 sur la Base Documentaire BDL.

#### 9. La mise en conformité du Processus « Conflits d'Intérêts » : Dossier traité sur plusieurs années du 28/05/2018 au 11/04/2023

Le processus « Conflits d'intérêts » consiste à mettre en application l'article 26 du règlement BA N° 11-08 du 28 novembre 2011 : Art.26.- « Les Banques et établissements financiers définissent des procédures permettant de prévenir les conflits d'intérêt et d'assurer la déontologie professionnelle du personnel et des membres des organes exécutif et délibérant ».

#### 10. Projet de mise en conformité à la loi 18-07 :

En 2024, la BDL a poursuivi sa mise en conformité à la loi 18-07 sur la protection des données personnelles. Plusieurs actions ont été menées, notamment l'analyse et validation des modèles de consentement, l'intégration des clauses contractuelles et la gestion des déclarations de traitement auprès de l'ANPDP. La DCF a formulé des remarques sur les procédures établies et a participé aux travaux d'amélioration des documents liés à la conformité.

Un atelier de travail a été organisé en décembre pour finaliser le projet, avec un retour formel de la DCF sur les documents élaborés.

## 11. Avis de non-objection des correspondants bancaires étrangers :

En octobre 2024, la DCF a examiné les demandes d'avis de non-objection pour l'ouverture de comptes aux correspondants **Bank of China Paris** et **Aktif Bank**. Elle a exigé la transmission des documents requis selon la circulaire 04/2022 et le règlement BA 24-03 sur la LAB/FT. La DCI a ensuite transmis le dossier de **Bank of China Paris**, et la DCF a demandé des précisions sur son rôle dans les transactions afin de déterminer le formulaire **IRS W-8** approprié. En novembre, la DCF a finalisé les modifications des procédures **LAB/FT du Correspondent Banking** et les a transmises à la DCI pour validation.

## 12. Réponse à la requête du correspondant bancaire étranger :

Le 04 février 2024, la **Direction de la Conformité (DCF)** a reçu une demande de la **Direction du Commerce International (DCI)** concernant le correspondant **BRED Banque**, qui exigeait un justificatif d'enregistrement de la **BDL sur le site de l'IRS**. La DCF a immédiatement transmis les documents nécessaires à la DCI pour répondre à cette requête, assurant ainsi la conformité de la Banque.

## 13. Projet de révision du règlement intérieur de la Banque :

Le 05 février 2024, la **Direction Générale Adjointe-RCC** a sollicité la **Direction de la Conformité (DCF)** pour un avis sur la **révision du règlement intérieur** de la Banque, initiée par la **Direction du Capital Humain (DCH)** afin de l'adapter aux nouveaux textes législatifs. Après étude, la DCF a transmis son avis à la **DGA-RCC** le 28 mars 2024.

## 14. Core Banking Amplitude (SOPRABANKING) :

Le 02 avril 2024, l'équipe **SOPRABANKING** a organisé une présentation sur le **Core Banking Amplitude**, à laquelle la **Direction de la Conformité (DCF)** a participé. Suite à cette réunion, la DCF a transmis une **synthèse sur la partie compliance** le 18 avril 2024.

## 15. Préparation Des Notes, Procédures Et Politiques :

En 2024, la **Direction de la Conformité (DCF)** a publié plusieurs notes réglementaires couvrant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LAB/FT), la gestion des bénéficiaires effectifs, les mesures de gel des fonds et le contrôle interne. Ces notes rappellent les obligations liées au dispositif FATCA, à la déontologie du personnel, et à la conformité des opérations bancaires et boursières. Elles s'alignent sur les réglementations nationales et internationales pour garantir la conformité et renforcer la vigilance de la Banque.

### b) Volet LAB/FT :

- **Renforcement du dispositif LAB/FT** : Application des nouvelles règles, mise à jour des procédures internes, contrôle renforcé des clients à risque (dont PPE) et suivi des évolutions réglementaires pour assurer conformité et sécurité.
- **Amélioration des outils et de la surveillance** : Utilisation de Safe Watch, En Recovery, et autres dispositifs pour filtrer, analyser et contrôler efficacement les transactions sensibles et flux financiers.
- **Contrôles internes et évaluation** : Audits, plans d'action correctifs, évaluation des dispositifs dans les agences et services centraux, et renforcement de la vigilance sur les risques.

- **Collaboration et reporting réglementaire** : Transmission régulière des rapports à la Banque d'Algérie et à la CTRF, suivi des sanctions internationales, gestion des listes de sanctions, et amélioration de la traçabilité des déclarations de soupçon.
- **Sensibilisation** : Sensibilisation du personnel, participation aux réunions avec les autorités et partenaires, et veille stratégique pour anticiper les nouvelles menaces liées au blanchiment et au financement du terrorisme.

## D - SECURITE DES SYSTEMES D'INFORMATION :

La sécurité informatique représente un enjeu majeur pour la BDL. Par conséquent, cette fonction sensible est représentée par une structure dédiée en l'occurrence la Direction de la Sécurité des Systèmes d'Information (**SSI**) qui travaille en forte collaboration avec la Direction des Systèmes d'information DSI. Hiérarchiquement, la structure SSI est sous l'autorité du Directeur Général Adjoint Risque Contrôle et conformité (**DGA/RCC**).

Dans le cadre de l'activité de la Structure Sécurité des Systèmes d'Information (SSSI 019) conformément aux missions tracées, par la Direction Générale, la structure, dans sa dimension composée du Pole Sécurité des Systèmes d'Information et du Pole Continuité d'Activité, le bilan 2023 du déploiement est plutôt positif synthétisé comme suit :

### a) Pôle Sécurité des Systèmes d'Informations

#### 1. Tests d'intrusions :

- **AMANA** : Plateforme d'assurance voyage en ligne. Un test d'intrusion pour identifier de nouvelles vulnérabilités et évalué leur gravité.
- **WIMPAY** : Solution de paiement mobile SaaS (BDL & BEYN). Test d'intrusion mandaté pour répondre aux exigences du GIE MONETIQUE. Cinq vulnérabilités détectées.
- **Pré-domiciliation** : Plateforme d'enregistrement préalable. Test Gray-Box réalisé pour identifier les vulnérabilités, leur impact (confidentialité, intégrité, disponibilité) et la complexité des attaques.
- **Swiftcom** : Application de traitement des messages SWIFT. Analyse du code source pour tester sa robustesse face aux menaces et conformité aux normes OWASP.
- **Ordres d'achat** : Plateforme de suivi des commandes. Test d'intrusion effectué pour classer les failles selon leur impact et évaluer la faisabilité des attaques.
- **Mobile Paiement (cadre interne)** : Application traitant les fichiers de paiement mobile. Pentest réalisé sur ses composants et l'exécutable pour détecter d'éventuelles failles.

#### 2. AUDIT ET INVESTIGATION :

- Tentative de Phishing – Email Provenant d'Algérie Télécom
- Tentative de Phishing – Email Provenant de DHL
- Divulgarion d'informations sensibles (Configuration de FortiMail) :
- Mise en conformité au programme CSP de SWIFT
- Messagerie professionnelle de la BDL
- Suivi des incidents sur la plateforme EasyVista (SI-NASR)
- Espace Libre-Service (Agence Hussein Dey)
- Rapport Trimestriel sur les Attaques Neutralisées
- Suivi des incidents sur la plateforme Remedy (fenêtre islamique)
- Projet Audit de conformité du système Monétique de la BDL – GIE Monétique

### 3. Revue des politiques de sécurité des systèmes d'informations

Dans le cadre du renforcement de la sécurité des systèmes d'information, **32 politiques** ont été élaborées et sont en phase finale de validation et diffusion. Elles couvrent des aspects clés comme la gestion des accès, la classification des informations, la sécurité des infrastructures, la protection contre les menaces, la gestion des incidents et la conformité réglementaire. Ces politiques visent à garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données. Leur adoption permettra d'améliorer la résilience du système d'information face aux cybermenaces.

### 4. Scan de vulnérabilités trimestriel

Des scans de vulnérabilités sont réalisés trimestriellement pour identifier et corriger les failles de sécurité des plateformes de la Banque.

### 5. Solution SIEM FortiSIEM :

FortiSIEM, la solution de gestion des événements et informations de sécurité de la BDL, a été évaluée pour mesurer son efficacité et sa conformité aux réglementations. L'analyse a révélé des vulnérabilités critiques. Une comparaison entre les versions 5.4 et 7.1 a permis d'identifier des améliorations potentielles, avec plusieurs options de mise à niveau proposées pour renforcer la sécurité du système.

### 6. Avis de sécurité sur les contrats de la BDL

Un avis de sécurité a été émis conformément aux exigences contractuelles pour garantir l'intégration des clauses de sécurité de l'information dans plusieurs contrats de la BDL. Ces contrats concernent notamment la messagerie professionnelle, la sécurisation des bases Oracle, le support du centre d'appels, le COMEX et les solutions de paiement mobile.

### 7. POC de la plateforme ASAP

Un Proof of Concept (POC) de la plateforme Kaspersky ASAP a été lancé pour évaluer son efficacité dans la sensibilisation à la cybersécurité. Cette solution propose des modules interactifs adaptés aux employés afin de réduire les comportements à risque et améliorer la protection des données.

### 8. Mise à jour de la cartographie des risques

Une mise à jour a été réalisée pour intégrer de nouveaux risques identifiés à travers audits et retours d'expérience. Les risques ont été classifiés selon leur impact, avec des actions correctives et préventives mises en place pour renforcer la résilience de l'organisation.

### 9. Campagnes de sensibilisation

Deux campagnes ont été menées, l'une sur la sécurité des réseaux sociaux et l'autre sur les paiements électroniques, visant à sensibiliser les collaborateurs aux risques de phishing et aux menaces numériques.

### 10. Veille sécurité et réglementaire

Un suivi des évolutions technologiques et réglementaires en cybersécurité est assuré, avec des alertes régulières envoyées à la DSI pour identifier et corriger les vulnérabilités des systèmes.

## 11. Campagne de sensibilisation sur le Malware Pegasus

Une analyse des smartphones des directeurs a été réalisée pour détecter d'éventuelles infections par le malware Pegasus. Aucune activité suspecte n'a été identifiée, renforçant ainsi la sécurité des communications.

## 12. Notes de sécurité des systèmes d'information

Plusieurs notes ont été publiées sur la protection des données personnelles, la sécurité des smartphones, les risques des réseaux sociaux et l'usage sécurisé des plateformes d'intelligence artificielle, visant à renforcer la culture de cybersécurité.

### b) Pôle continuité d'activité

#### 1. Maturité des politiques élaborées par la DSSI

Une évaluation a été menée pour vérifier la pertinence et l'application des politiques de sécurité définies par la DSSI. Les points de contrôle ont été identifiés et partagés avec les différentes structures de la Banque afin d'évaluer leur niveau de maturité.

#### 2. Mise en œuvre du Référentiel RNSI

La DSSI a évalué la conformité de la Banque au Référentiel National de Sécurité de l'Information (RNSI - 2020) en sollicitant les structures centrales. Le niveau de conformité atteint 82 %, mettant en évidence la robustesse du dispositif de sécurité et les axes d'amélioration nécessaires.

#### 3. Plan de continuité d'activité :

- **Test PCA DCI/DMP** : En 2024, des tests de continuité ont été menés sur les processus critiques des directions Commerce Internationale et Moyens de Paiement, avec validation documentaire.
- **Maintien opérationnel** : Mise à jour du mapping des agences et suivi quotidien des solutions de secours télécom pour assurer la disponibilité des services critiques.
- **Basculement ARTS-SWIFT** : Tests de connectivité ont révélé des lacunes techniques, des prérequis non maîtrisés et un manque de coordination entre les parties prenantes.
- **Basculement CPI** : Exercices de crise planifiés avec le Centre de Pré-Compensation pour tester la continuité en cas de défaillance télécom ou site de secours.

#### 4. Projet de mise en conformité à la loi 18-07, protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel :

La Banque a initié un projet pour se conformer à la **Loi 18-07** sur la protection des données à caractère personnel, structuré autour d'une feuille de route détaillée. Les actions incluent l'amélioration du règlement intérieur, la formation des directeurs d'agence et le recensement des processus manipulant ces données. Un corpus documentaire et des procédures de gestion ont été établis pour encadrer la protection des données, incluant la gestion des consentements, des violations et des droits des personnes concernées. La Banque a également rationalisé les traitements en 33 domaines et enregistré ces derniers sur la plateforme de l'ANPDP. Enfin, elle participe aux séances de travail avec l'ANPDP pour affiner les demandes d'autorisation et adapter ses pratiques aux exigences réglementaires.

## II- LE CONTROLE PERIODIQUE

Cette activité faisant partie du dispositif du Contrôle Interne repose sur deux entités importantes à savoir : l'**Inspection Générale** et l'**Audit Interne**. Et pour donner plus d'efficacité aux missions réalisées, ces deux (02) entités, ont la charge du suivi de l'application des recommandations relevées par leurs collaborateurs. En effet, l'organisation du dispositif de Contrôle Interne au sein de la BDL s'articule autour de deux dispositifs indépendants fonctionnellement l'un de l'autre, à savoir : **le contrôle permanent** et **le contrôle périodique**. Cette action conjuguée entre les deux filières de contrôle concourt pour le même objectif, l'édifice d'un système de Contrôle Interne efficace.

Le Contrôle Périodique, constitue le 3<sup>ème</sup> niveau de contrôle, permettant une meilleure surveillance des opérations effectuées par les différentes structures notamment celles du réseau d'exploitation. Dans ce cadre, le contrôle périodique permet de relever les évolutions défavorables et détecte les éventuelles infractions, afin d'alerter sur le non-respect des procédures et des textes réglementaires.

### A - ACTIVITE DE L'INSPECTION GENERALE ET SES DEMEMBREMENTS :

Le suivi périodique et le renforcement des procédures de contrôle et la vigilance à tous les niveaux de la Banque ont permis de maîtriser les actes de fraude et de malversation, ce qui a permis de maîtriser les provisions pour risque. Celles-ci n'ont pas connu d'augmentation preuve de l'efficacité des dispositifs de contrôle mis en place.

Globalement en 2024, il a été réalisé par l'Inspection Générale et par ses démembrements **262 missions classiques**, soit un taux de réalisation de **101%** par rapport au plan d'action arrêté au titre de l'année 2024, soit **172 missions classiques**. Ajouté à cela, il a été réalisé **90 missions à caractère spécifique** ordonnées par la direction générale.

#### a) Nombre de missions programmées et réalisées par la DIG et ses démembrements

En 2024, le nombre de missions effectuées par la direction d'inspection générale et les directions régionales s'élève à **262 missions** dont **172 classiques** et **90 spécifiques par thématiques**, ventilées comme suit :

Période	Missions classiques programmées	Missions classiques réalisées (1)	Taux de réalisation du programme	Missions spécifiques réalisées (2)	Total des missions	Taux de réalisation global
Nombre de missions	171	172	101%	90	262	153%

Le nombre global des missions spéciales et périodiques réalisées par la DIG et les DIR's sont à hauteur de **262 missions** soit une baisse de **2%** par rapport à celles réalisées en 2023 (268 missions). La direction de l'inspection et ses démembrements, ont été assignés pour le contrôle et la vérification de plusieurs points, dont les plus importants ont porté sur les points suivants :

- Le service caisse et paiement,
- Les engagements et le commerce extérieur,
- La sécurité et la gestion des archives et patrimoines,
- Le comptage des avoirs fiduciaires (caisse dinars / devise et DAB), feront l'objet d'un contrôle systématique en plus des thèmes à proposer.

**b) Enseignements tirés des diverses missions réalisées durant l'année 2024 :**

- Volet Brunch Office (service caisse) ;
- Volet engagements ;
- Traitement spécifique des dossiers à caractères spéciaux.

**c) Actions de suivi et de prise en charges des anomalies et des recommandations :**

La direction de l'inspection générale a pour mission, également, la prise en charge des anomalies et des recommandations faites par ses collaborateurs, pour un suivi efficace. Il s'agit des actions suivantes :

- Suivi des anomalies non régularisées de 2023, avec relances aux agences et DRE pour éviter leur récurrence, notamment celles liées aux risques opérationnels
- Participation à la destruction des archives et à la vente aux enchères
- En collaboration avec la Banque Classique :
  - ✓ 314 documents analysés, dont 226 falsifiés et 88 conformes ,
  - ✓ Sanctions administratives et judiciaires contre les auteurs de falsifications.

La Direction de l'Inspection Générale a opté pour que les missions à caractère thématique soient effectuées par chapitre, néanmoins, les chapitres inspectés seront choisis d'une façon personnalisée afin de toucher et cibler les compartiments qui n'ont pas fait l'objet de contrôle auparavant, en tenant compte des points faibles de chaque siège inspecté, lacunes et imperfections détectées lors des précédentes, missions y compris les risques encourus.

**B - L'AUDIT INTERNE**

L'activité de l'audit s'articule autour des missions thématiques sur les différents compartiments et activités de la Banque. Les thèmes sont consignés dans le plan d'actions de la direction (DAI) qui en fait sa feuille de route pour l'exercice 2024.

Durant l'exercice 2024, la structure a connu la finalisation de deux (02) rapports de missions d'Audit réalisées et programmées au titre de l'année 2023 d'une part, et la réalisation de dix (10) missions d'audit programmées dans le cadre du plan d'action annuel dont trois missions sont en phase de finalisation du rapport et une en phase de réalisation.

L'objectif de mission tracé par la structure, en 2024, et validé par le comité d'Audit de la Banque, a été atteint soit (10) missions d'audit qui sont résumées comme suit :

1. Mission d'audit qui porte sur la gestion des cautions de marchés publics ;
2. Mission d'audit qui porte sur la gestion des créances compromises (IAR & Contentieuses) ;
3. Mission d'audit qui porte sur l'audit des prélèvements ;
4. Mission d'audit qui porte sur la fonctions et organisation du guichet de la Finance Islamique et le financement y relatif (IDJARA et MOURABAHA) ;
5. Mission d'audit qui porte sur la gestion des bonifications ;
6. Audit de la Direction de la Trésorerie et des Marchés ;
7. Mission d'audit qui porte sur la fonctions et organisation des agences commerciales ;
8. Audit de la Direction des Risques Financiers ;
9. Mission d'audit qui porte sur les fonctions et organisation de la Direction Internationale ;
10. Audit du processus d'identification du risque opérationnel (la fraude interne) .

### III – LE MANAGEMENT DE LA QUALITE

La Banque pratique l'intelligence économique par sa veille stratégique et son influence afin de préserver et d'améliorer son image et sa notoriété auprès de ses relations avec toutes les parties prenantes et couvre l'ensemble des métiers. La Banque a concrétisé sa politique via la direction de management de la qualité dont la mission principale est de veiller à l'application des meilleures pratiques managériales selon les standards internationaux, à travers ses quatre départements et leurs différentes missions, soient :

- Les Départements : « Système de Management de la Qualité » ; « Audit Qualité » ; « Veille Normative et Environnementale » ; « Relation Clientèle ».

Durant l'année 2024, la Direction du Management de la Qualité a poursuivi sa mission de diagnostic de la conformité normative et réglementaire des processus de la Banque traitant ces produits et service destinés à la clientèle interne et externe à la Banque.

La DMQ a mené **six (06)** audits en 2024, mettant en lumière certaines insuffisances signalées à la Direction Générale. Elle travaille aussi à la mise en conformité du centre d'appel avec la loi sur la protection des données. En parallèle, elle gère des réclamations provenant du cabinet du Premier ministre et d'autres institutions. Elle s'occupe également de dossiers complexes de grands clients nécessitant des vérifications détaillées. Les résultats de ces analyses sont ensuite transmis aux clients ou à la DBOC pour régularisation. Le détail des travaux par activité est repris ci-après

#### a) Activité du Système de Management de la Qualité : principales actions réalisées

- La DMQ participe au projet de mise en conformité avec la loi sur la protection des données.
- Elle accompagne la mise en place d'un Système de Management de la Qualité, en ciblant les processus critiques et en formant les responsables.
- Elle prend en charge les réclamations des grands clients et coordonne la résolution des problématiques complexes.
- Elle modernise le processus de crédit bancaire en optimisant les procédures et en intégrant les meilleures pratiques.
- Elle développe des outils numériques pour automatiser certaines tâches et assure la formation des nouvelles recrues ainsi que l'encadrement des stagiaires.

#### b) Activité Audit Qualité :

Il a été réalisé **six (06)** missions d'audit qualité qui ont ciblé six grands processus de la Banque à savoir :

- 1- Le processus de la gestion de la caisse Dinars et Devises
- 2- Le processus de la gestion des DAB-GAB :
- 3- Le processus de la fin de la relation client
- 4- Le processus de la gestion de la Location des Coffres-forts
- 5- Le processus de la gestion des crédits syndiqués
- 6- Le processus de la gestion des incidents de paiement

### c) Activité Veille Normative et Environnementale :

Le département assure une mission stratégique quant au développement de la Banque au sein d'un environnement qui change, de par sa veille concurrentiel et réglementaire, par :

1. **Bulletins d'information** : Le département publie chaque semaine des bulletins résumant les évolutions réglementaires et les actualités économiques et financières. Par exemple, il analyse les changements apportés par la loi de finances 2024 et suit les tendances économiques internationales qui peuvent impacter le secteur bancaire algérien.

2. **Études comparatives** : Il mène des analyses de benchmarking sur plusieurs aspects bancaires. Par exemple, il compare la tarification appliquée à la gestion des comptes courants, aux comptes dormants, ainsi qu'aux produits d'épargne et de placement en dinars, tels que les bons de caisse et les dépôts à terme. Il évalue aussi les solutions de paiement mobile disponibles en Algérie et à l'étranger.

3. **Analyse des mesures réglementaires** : Le département étudie et communique aux structures de la Banque les nouvelles réglementations ayant un impact direct sur leurs activités. Cela inclut, par exemple, le **Règlement BA 24-03** sur la prévention du blanchiment d'argent, l'**Instruction BA 02-2024** concernant les indemnités des missions à l'étranger, ou encore les nouvelles dispositions sur la déclaration obligatoire du chiffre d'affaires exonéré de TVA.

4. **Diffusion d'informations stratégiques** : Il informe la Banque sur les normes et études influençant le secteur. Par exemple, il diffuse les nouvelles normes algériennes d'audit, les référentiels de prix de l'immobilier publiés par la Direction Générale des Impôts et les résultats d'une enquête de l'ONS sur la consommation des ménages. Il participe également à des événements internationaux, comme un webinaire du FMI portant sur le risque climatique et la finance verte.

### d) Activité de la Relation Clientèle :

- En 2024, le département Relation Client a reçu **41 800 appels entrants**, avec des variations mensuelles significatives.
- Sur l'ensemble des appels, **28 232 ont été traités**, reflétant l'efficacité du service.
- Le **niveau de service** a fluctué, atteignant un pic de **97,5 % en octobre** et un minimum de **40,2 % en février**.
- Le nombre de **requêtes enregistrées** n'a pas pu être communiqué en raison d'un problème technique affectant la solution du centre d'appel.

## I.V - DISPOSITIF « CONTROLE ACTIVITE ISLAMIQUE »

De par son caractère spécifique l'activité islamique se commercialise et se contrôle sous la dépendance de la Charia et son haut comité. La DGA « Risques », Contrôle et Conformité » a renforcé son dispositif de contrôle et de conformité par la mise en place de deux (02) départements qualifiés pour veiller au respect de l'application de règles charaïques conformément aux procédures de la Banque, à savoir :

- Le Département de Contrôle Permanent des Produits Islamiques (DCPPI)
- Le Département de Conformité Charaïque Produits Islamiques (DCCPI)

### a- Le Département de Contrôle Permanent des Produits Islamiques (DCPPI) :

L'activité de la DCPPI durant l'exercice 2024, s'est articulée notamment sur le contrôle, le suivi, la formation et l'animation. Durant cette année **neuf (09) missions** de contrôle ont été réalisées conjointement avec le chef de département conformité charaïque produits islamique, ayant pour l'objectif :

- D'examiner l'application de la réglementation en vigueur est conforme aux principes de la Charia tels que édictés et formulés par les avis et décisions du Comité de Conformité Charia.
- Le contrôle sur place les dossiers des financements islamiques réalisés par les agences à partir de la réception de la demande de client jusqu'au la mise en gestion.
- Vérifier le traitement des impayés par les agences concernées.
- Suivre la conservation des garanties exigées.

La **Mourabaha consommation** domine avec **69%**, suivie de la **Mourabaha véhicule** (52%) et de l'**Ijara acquisitive** (27%). Au total, **72 dossiers** représentent **62 %** des financements globaux.

Des actions de suivi ont été menées pour traiter les incidents aux guichets islamiques, vérifier les impayés et assurer la fiabilisation du SI ETHIX. Des courriers ont été envoyés aux agences pour le suivi des anomalies et des actions correctives. Enfin, les recommandations sur les schémas comptables, les incidents de caisse et les écarts ont été suivies.

Les autres travaux incluent la préparation d'un plan de formation sur « ETHIX Branche et Finance », le contrôle des arrêtés et des caisses islamiques, ainsi que l'évaluation des risques critiques avec le DRO. Ils englobent aussi l'élaboration des prévisions budgétaires 2025 et l'inventaire de la DCPPI.

La collaboration avec la DFI vise à compléter le dispositif de contrôle des nouveaux produits de financement islamique. Enfin, un suivi du déséquilibre de la balance sur le SI ETHIX et la participation à des formations et réunions réglementaires sont prévus.

### b- Le Département de Conformité Charaïque des Produits Islamiques (DCCPI) :

L'activité de la finance islamique est à sa troisième année d'exercice, qui compte 164 guichets islamiques, couvrant ainsi 98% du réseau de la Banque plus une agence totalement dédiée à la finance islamique.

Le volet conformité de l'activité de la finance islamique reste restreint de par son niveau de maturité, guichets fraîchement lancés soit trois (03) années officielles. Le démarrage de cette activité a imposé des actions permanentes, à savoir :

- Assister au Comité Central de financement autant que membre.
- Prendre attache avec le Comité de Contrôle Charaïque en cas de besoin.
- Révision et validation des documents contractuels relatifs au deux nouveaux Produits qui compte la Banque à lancer.
- Assistance des agences en matières des consultations d'ordre Charaïque.

La mission de conformité et de contrôle s'est effectuée conjointement avec le chef de département de Contrôle Permanent des Produits Islamiques (DCPPI) au sein de **neuf (09) agences**. En effet, trois (03) produits de financement islamique ferons l'objet du contrôle à savoir ; Mourabaha consommation, Mourabaha véhicule, et Ijara acquisitive aux particuliers auprès des agences citées en haut.

Le département de Conformité Charaïque des Produits Islamiques (DCCPI) et le Département de Contrôle Permanent des Produits Islamiques (DCPPI) ont travaillé dans une synergie accrue dans la réalisation des missions et la concertation lors des comités de contrôle Charaïque, également sur le volet de la formation des équipes, afin de de développer sainement cette nouvelle activité.

En 2024, la Banque a globalement renforcé son dispositif de contrôle interne et de gestion des risques, en alignant ses pratiques sur les exigences réglementaires (FATCA, COSOB, loi 18-07) et en améliorant la surveillance opérationnelle. La sécurité des systèmes d'information a été consolidée par des tests, des scans et un suivi continu des vulnérabilités, garantissant une meilleure résilience face aux cybermenaces. Par ailleurs, la fonction conformité et le contrôle de l'activité islamique ont permis d'assurer une offre de produits conforme et maîtrisée, posant ainsi les bases d'une amélioration continue globale.

